This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SKIPWORTH
BEQUEST

V. PER

~~Skipworth C. 18~~

[cupboard 4]

OBSERVATIONS
SUR LES
ECRITS MODERNES.

TOME SEPTIE'ME.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

Avec Privilege & Approbation.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
18 AUG 1965
LIBRARY

OBSERVATIONS

SUR

LES ECRITS MODERNES.

LETTRE XCI.

VOUS ſçavez, Monſieur, que le nouveau Breviaire de Paris, compoſé par des hommes ſçavans & judicieux, & revû par le Conſeil éclairé d'un grand Prélat, dont la zelée & pacifique Orthodoxie égale la prudence & la douceur, s'eſt vû en naiſſant expoſé aux traits injurieux de l'ignorance & de l'envie, qui toujours ennemies de la vérité & de la paix, ont fait de vains efforts pour décrier & flétrir ce chef-d'œuvre de la ſcience Eccléſiaſtique & de la piété Chrétienne. Il avoit paru juſqu'ici aſſez inutile de juſtifier un Ouvrage revêtu d'une ſi reſpectable

Réponſe aux Libelles contre le Breviaire de Paris.

autorité, & qui ſe juſtifie en quelque ſorte par lui-même. Cependant pluſieurs perſonnes dépourvûës de lumiéres, & ſéduites par les Libelles calomnieux publiés contre ce Breviaire, ont peut-être crû de bonne-foi qu'il donnoit réellement atteinte à des vérités Catholiques. On a donc jugé qu'il étoit néceſſaire de publier à la face de l'Univers, & ſous le ſceau de l'Autorité Royale, une Apologie démonſtrative de ce Breviaire injuſtement cenſuré; Apologie, qui couvre d'une éternelle confuſion les ténébreux Ecrivains, qui ont oſé l'attaquer. Cet Ecrit, dont une partie vient de paroître, eſt intitulé, *Premiere Lettre de M. l'Abbé....à un de ſes amis, en réponſe aux Libelles qui ont paru contre le nouveau Breviaire de Paris.* A Paris chez P. *Simon*, 21 pag. *in*-4°, avec Approbation de M. de *Targny*, Docteur de Sorbonne, & avec Privilege du Roi.

Les chefs d'accuſation intentés contre le nouveau Breviaire ſe réduiſent à trois; le premier concerne la Mort de J. C. pour tous les hommes; le ſecond, le Culte de la Sainte Vierge; le troiſiéme, la Primauté du Pape, ſa qualité de Vicaire de J. C. & de Chef viſible de l'Egliſe, & l'indéfectibilité

de l'Eglise Romaine. Il ne s'agit ici que du premier article, qui est le plus important.

On prétend que dans la vûë d'éloigner l'idée du Dogme de la Mort de J. C. pour tous les hommes, on a banni du nouveau Breviaire l'Hymne *Christe Redemptor omnium*, & deux autres Hymnes. Mais cette Hymne *Christe*, &c. n'a fait que changer de place, & des Matines de Noël, elle a été transportée à Vêpres. Si les Auteurs du nouveau Breviaire avoient eu la moindre opposition au Dogme qu'elle presente, ne l'auroient-ils pas entierement supprimée? Ils ont eu soin aussi de conserver l'Hymne *Lignum Crucis mirabile*; s'ils l'ont retranchée en quelques endroits, ont-ils eu tort de lui avoir substitué une Hymne élégante de Santeüil? L'Hymne *Christe*, &c. comme un peu barbare, a été supprimée dans les Breviaires de Sens, d'Auxerre, de Roüen & de Bourges: a-t'on traité cette suppression d'attentat contre le Dogme de la Rédemption générale? L'Hymne n'est que transposée dans le Breviaire de Paris, & on veut que cette transposition soit l'effet d'un projet hérétique, d'une conspiration contre la Doctrine orthodoxe. Quelle

abſurdité, quelle mauvaiſe foi !

Mais que d'endroits du nouveau Breviaire, ſurtout dans les Doxologies des Hymnes nouvelles, offrent à l'eſprit le dogme de la Mort de J. C. pour tous les hommes ! L'Auteur de la Lettre entre ſur cela dans une énumération, qui doit faire rougir les Contradicteurs ; & il tire des autres Breviaires des exemples nombreux & déciſifs, qui leur ferment entierement la bouche. On a inſéré dans le nouveau Breviaire ces paroles du dernier Breviaire de Sens : *Qui veniſti dare animam tuam redemptionem pro multis*, avec cette difference, que dans le nouveau Breviaire de Paris on a mis, *Qui dediſti redemptionem temetipſum pro omnibus.* Peut-on après cela voir ſans indignation, qu'on ait oſé accuſer les Auteurs du nouveau Breviaire d'innovation, par rapport au dogme de la Rédemption univerſelle ?

On n'y a pas eu moins d'attention à conſerver les expreſſions ſacrées, qui prouvent que Dieu veut d'une volonté ſincere ſauver tous les hommes ; qu'il y a des ſecours communs & généraux, qui ſont préparez à tous par une ſuite de cette volonté, & que c'eſt la pure faute de l'homme, s'il vient à ſe perdre.

Il n'y a aucun de ces Textes eſſentiels qui ne s'y trouve ; & ſi on en a retranché ou changé quelques-uns, ce ſont les moins conſidérables, qui ont été pareillement retranchés dans pluſieurs autres nouveaux Breviaires, parce qu'ils ne paroiſſoient pas convenir au Rit. Quoi de plus fort que le paſſage de S. Paul dans la 1. Ep. à Timothée, qui porte, que *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvés, & parviennent à la connoiſſance de la vérité?* S. Pierre dit, Ep. 2. c. 3. que *Dieu uſe de patience, ne voulant pas qu'aucun périſſe, mais que tous reviennent à lui par la pénitence.* Or ces deux Textes ſont employés dans le nouveau Breviaire, & le ſecond qui eſt encore plus expreſſif que le premier, ſe récite dans un Répons depuis le Mercredi des Cendres juſqu'au Dimanche de la Paſſion, au moins deux fois chaque ſemaine. La même vérité eſt répétée cent fois, & en cent façons differentes dans le nouveau Breviaire: ce que l'Auteur de la Lettre fait voir dans un détail raiſonné, qui ſeroit ici ſuperflu, & qui conſiſte dans une expoſition fidéle des Textes de l'Ecriture & des Peres, multipliés dans le nouveau Breviaire, expliqués même relativement au dogme dont il s'agit.

» Ces textes, tant de l'Ecriture que » des Peres, dit l'Auteur de la Lettre, » ne contiennent-ils pas généralement » tout ce qu'il faut croire, *selon la Foi* » *Catholique*, de la volonté de Dieu, » qui embraſſe le ſalut de tous les hom- » mes, & des ſecours qui en ſont la » ſuite *pour tous & chacun d'eux, en* » *quelqu'état qu'ils ſe trouvent.* « Cependant *la Foi Catholique* nous ordonne ſeulement de croire que J. C. eſt mort pour *quelqu'un* des Réprouvés : & la même *Foi Catholique* ne nous oblige pas de croire que tous les hommes ayent des ſecours, *en quelqu'état qu'ils ſe trouvent*, par exemple, dans l'état d'endurciſſement.

C'eſt donc ſans aucune raiſon que les auteurs du Breviaire ont été accuſés, de *borner, avec les Lutheriens & les Calviniſtes, la Rédemption du Sauveur & le prix du Sang d'un Dieu aux ſeuls Prédeſtinés.* Vainement on a cenſuré cette Strophe d'une Hymne nouvelle pour la Fête de la Chaire de S. Pierre.

Tu nullius opis ſcilicet indigus,
Unus, cuncta potens vis ſimul & facis.
Uti debilibus te juvat : infimis
Gaudes ardua vincere.

Le Poëte dit que Dieu, qui peut tout,

fait tout ce qu'il veut, ſans avoir beſoin d'aucun ſecours, & qu'il ſurmonte les plus grands obſtacles par les inſtrumens les plus foibles. Mais eſt-ce une erreur de dire que Dieu ſe ſuffit à lui-même, & qu'il eſt ſeul tout-puiſſant pour faire tout ce qu'il veut ? » On la » trouvera cette même erreur dans » tous les traités de Théologie, où il » eſt d'uſage de mettre en concluſion » générale, que Dieu n'agit que par » ſa volonté, & que ſon action n'eſt » autre que ſa volonté même. Ici en » parlant de ceux qui comme les Apô» tres, deviennent, ſous la main de » Dieu qui les choiſit, les inſtrumens » de ſes plus grands deſſeins, on dit à » la vérité qu'il les éleve au-deſſus de » leur force naturelle, par ſa volonté » toute puiſſante, & qu'ils triomphent » de toutes les difficultés, par la force » ſouveraine de celui qui les met en » œuvre. On fait comprendre, ſi l'on » veut, qu'ils en ſuivent toute l'im» preſſion, & qu'ils n'y reſiſtent pas : » mais on ne dit point qu'ils n'y puiſ» ſent réſiſter, & encore moins, qu'il » n'y a point en Dieu une autre ma» niere de vouloir & d'operer, une au» tre volonté réelle à laquelle on reſiſte » effectivement. «

On a fait encore très-ridiculement un crime aux Auteurs du nouveau Breviaire, d'y avoir inſéré une Hymne de Santeuil, où eſt cette belle Strophe :

Inſcripta ſaxo Lex vetus
Præcepta, non vires dabat.
Inſcripta cordi Lex nova
Quidquid jubet dat exequi.

Ces paroles, dit l'Accuſateur, renferment *la baſe des erreurs nouvelles condamnées par l'Egliſe.* Il faut donc accuſer auſſi tous les Prélats qui ont inſeré cette Hymne dans les nouveaux Breviaires à l'uſage de leurs Diocèſes: Tels que les Breviaires d'Orleans 1693, de Sens 1700, de Liſieux 1704, de Narbonne 1709, de Meaux 1713, d'Angers vers le même tems, de Troyes 1719, de Sens & d'Auxerre 1726, (Le Diurnal de Sens vient d'être imprimé à Paris par les ordres de M. Languet Archevêque de Sens, ſans aucune réforme dans cette Hymne.) de Roüen 1728, de Nevers 1729, de Clermont 1731, & d'Orleans de la même année; ſans parler de celui de Cluny 1685. » Ces Prelats, dit l'Au» teur, ont entendu le vrai ſens de cet» te Strophe. L'accuſateur, ſoit par » ignorance, ſoit par malice, n'a pas

» ſçu, ou n'a pas voulu l'entendre....
» Qu'il ſe donne la peine de la relire
» avec attention; il trouvera que le
» ſens littéral dit ſimplement, que la
» Loi ancienne, qui étoit écrite ſur la
» pierre, ne donnoit pas *par elle-même*
» les forces d'accomplir ce qu'elle com-
» mandoit; & non point que dans l'an-
» cienne Loi il n'y eut point de forces
» ni de ſecours.....S. Paul dans ſon
» Epître aux Galates, nie que la Loi
» fût juſtifiante, & qu'elle pût donner
» la vie par elle-même; & c'eſt cette
» vérité que l'Auteur de l'Hymne a
» voulu exprimer. « Au reſte on trouve dans le nouveau Breviaire pluſieurs endroits qui prouvent aſſez que ſes Auteurs ſont perſuadés que dans l'ancienne Loi Dieu ne manquoit pas aux hommes, & qu'il leur donnoit les ſecours néceſſaires pour leur ſalut.

Mais ces paroles, *Inſcripta cordi Lex nova quidquid jubet dat exequi*, ſignifient, ſelon l'Accuſateur, que dans la Loi nouvelle on ne peut réſiſter à la grace, & que tout fidéle, par cette Loi écrite dans ſon cœur, accomplit néceſſairement & généralement tout ce qu'elle commande. L'Auteur répond, que le ſens de ces deux vers, eſt que la Loi nouvelle, qui eſt gravée, non ſur la

pierre, mais dans le cœur, nous donne la force néceſſaire pour accomplir tout ce qu'elle commande. Ils ne diſent point, qu'on ne reſiſte jamais à cette force, & qu'on n'y peut reſiſter, lors même qu'on accomplit ce que cette Loi ordonne. Dailleurs on voit dans un endroit du nouveau Breviaire, que ſous la nouvelle Loi, comme ſous l'ancienne, il n'y a point d'homme qui ne peche; & par tout, que nous n'abuſons que trop ſouvent des graces, dont nous pourrions faire uſage.

Il réſulte de tout ce que vous venez de lire, que le nouveau Breviaire de Paris a été en butte à de miſérables chicanes, indignes qu'un homme d'eſprit s'y arrête, & qui ne peuvent impoſer qu'à des ignorans & à de petits génies, ſemblables aux Auteurs de ces pitoyables objections. Cet excellent Breviaire, le plus parfait qui ait encore paru, quoique non exempt de défauts*, eſt ſeul capable d'immortaliſer le grand Prelat, dont la mémoire, indépendamment de ce preſent ſacré qu'il a fait à ſon Diocèſe, ſera toujours précieuſe à

* Les Auteurs du Breviaire de Roüen ont fait paroître plus de critique, par rapport aux Legendes; & ceux du Breviaire de Liſieux plus de diſcernement, par rapport aux Canons.

ſon Troupeau, qui le révére & l'aime. On attend avec impatience la ſuite de cette Réponſe ſi ſolide.

J'ai à vous rendre compte de la ſuite du troiſiéme Volume de l'Hiſtoire de la Chine, où il s'agit des Sciences des Chinois, & de leurs progrès dans les beaux Arts. Leur Philoſophie morale eſt en général la même que la nôtre, parce que la raiſon eſt ſemblable dans tous les Pays, & que Dieu a gravé dans les cœurs de tous les hommes des regles ſures & invariables pour leur conduite ſur la terre. Les hommes ne ſont partagés ſur la Morale, que par rapport à certaines conſéquences particulieres, éloignées des principes généraux.

Suite du troiſieme Volume de l'Hiſtoire de la Chine.

La Philoſophie morale des Chinois ſe réduit à cinq principaux devoirs; aux devoirs des Peres & des Enfans, du Prince & des Sujets, du Mari & de la Femme, du Frere aîné & des Cadets, & des Amis entre eux. C'eſt ſur le reſpect qu'on doit aux Parens & aux Maîtres, que les Chinois ont principalement établi les fondemens de leur Morale & de leur Politique. Ils ſont perſuadés, que ſi les enfans ſont ſoumis parfaitement à ceux dont ils tiennent la vie, & ſi les Peuples regardent le

Morale des Chinois.

Souverain & les Magiſtrats comme leurs Peres, toute la Nation ne ſera qu'une famille bien réglée. Les Loix donnent aux Peres un pouvoir abſolu ſur leurs familles : ils ont même le droit de vendre leurs enfans. Il eſt défendu aux Magiſtrats d'écouter l'accuſation du Fils contre le Pere, à moins que ſa Requête ne ſoit ſignée du Grand-Pere. La profonde vénération des Enfans pour leurs parens ſubſiſte encore après leur mort ; le Deüil dure trois ans, & durant tout ce tems-là on ne doit être occupé que de ſa douleur : il faut quitter ſa Charge, & vivre dans la retraite. C'eſt cette piété filiale, qui eſt le principe de tous les honneurs qu'à la Chine on rend aux Ancêtres.

Les Chinois ſe traitent mutuellement avec une honnêteté reſpectueuſe, qui paſſeroit en Europe pour comique & ridicule. Les Artiſans, les Domeſtiques, les Payſans ſe font des complimens, ſe mettent à genoux les uns devant les autres, lorſqu'ils ſe diſent adieu, & n'omettent rien des uſages, auſſi incommodes que puérils, que preſcrit la politeſſe Chinoiſe. Ces principes de la Morale des Chinois ſont preſque auſſi anciens que leur Monarchie ; ils ont été enſeignés par leurs premiers

Sages dans ces Livres Canoniques, qui sont si respectés dans tout l'Empire. On trouve ici (p. 131. & suiv.) deux Ouvrages de Morale, d'Auteurs Chinois, l'un traduit par le P. Hervieu, l'autre par le P. d'Entrecolles, Jesuites. Ce sont des Maximes très-sages, mais dont la plus grande partie concerne les coutumes du Pays. Ces deux Ecrits peuvent servir à faire connoître le caractere & les mœurs de cette Nation.

Ce que l'Auteur rapporte de la Logique & de la Rhétorique des Chinois, se réduit à peu de chose. Leur Musique est si imparfaite, dit-il, qu'à peine elle en mérite le nom. Ils ont cependant plusieurs Instrumens à cordes & à vent. Du reste ils goutent beaucoup la Musique Européane, & sont fort surpris de nos Caracteres, ou Notes, auxquels nous attachons les sons. Musique.

Ils sont assez habiles dans l'Arithmétique, & ils connoissent les quatre principales Regles; mais ce n'est point par le calcul qu'ils pratiquent ces Regles; & ils n'ont rien de semblable à nos chiffres composés de neuf figures & du zero. Ils se servent, pour compter, d'un instrument composé d'une petite planche traversée de haut en bas de dix ou douze petites verges paralleles, avec Arithmétique.

une séparation vers le milieu. Dans chacune de ces verges sont enfilées de petites boules d'os ou d'ivoire, qui glissent aisément. Les deux qui sont en haut se prennent chacune pour le nombre quinquenaire, & les cinq qui sont en bas, pour de simples unités. En assemblant ces boules, ou en les séparant, ils comptent à peu près comme nous faisons avec des jettons; mais avec une facilité & une promptitude admirables. Nos Européans avec leurs chiffres ne sçauroient atteindre à la rapidité avec laquelle les Chinois supputent les plus grandes sommes.

Mathématiques.

Les autres parties des Mathématiques, si l'on excepte l'Astronomie, ont été entierement inconnuës aux Chinois avant leur commerce avec les Européans dans ces derniers siécles. Cette Nation, naturellement orgüeilleuse, se regardoit comme la plus sçavante du monde, & elle joüissoit en paix de cette idée flatteuse, parce qu'elle ne connoissoit aucune autre Nation, qui ne fût moins éclairée qu'elle. Elle fut enfin détrompée par l'habileté des Missionnaires qui parurent à la Cour. L'idée que ces Etrangers donnerent de leur capacité, servit beaucoup à faire estimer la Religion qu'ils prêchoient. Le

feu Empereur *Chang hi*, Prince très-curieux, ne se lassoit point de les voir & de les entendre. Ils lui donnerent la connoissance de l'Optique, & lui en étalerent les merveilles dans plusieurs expériences, ainsi que de la Catoptrique, de la Perspective, de la Statique, & de l'Hydrostatique. Ces diverses expériences sont détaillées dans le Livre dont il s'agit. A l'égard de l'Astronomie des Chinois, ce que j'en ai dit en vous rendant compte du 21 volume des *Lettres curieuses & édifiantes*, doit suffire. * Il y a néanmoins sur cela des choses dignes d'attention.

L'application avec laquelle les Chinois ont toujours observé les mouvemens célestes, leur a fait ériger un Tribunal d'Astronomie, qui est un des plus considérables de l'Empire, & qui dépend du Tribunal des Rits, auquel il est subordonné. De 45 en 45 jours, ce Tribunal est obligé de présenter à l'Empereur une figure céleste, où soit marquée la disposition du Ciel. Mais ce qu'il y a de ridicule, est qu'il est obligé de prédire en même tems les changemens qui doivent se faire dans l'air, selon les variations des saisons; les ma- Astronomie

* Voyez la Lettre 83.

TAYLOR INST. OXFORD.

ladies qui doivent arriver, les secheresses, la disette de vivres, & les jours où il y aura vent, pluye, grêle, tonnerre, neige, &c. ce qui ne dépend d'aucun calcul Astronomique. On veut que les Astronomes Chinois soient en même tems Astrologues; faut-il s'en étonner? Les ignorans confondent ces deux choses en Europe comme à la Chine. Le petit peuple de Paris ne s'imagine-t'il pas que les Astronomes de l'Observatoire doivent prédire la pluye & la secheresse, comme ils prédisent les Eclypses? Après tout, il faut avoüer qu'une Nation, qui entretient depuis si long-tems une espece d'Académie pour prédire la pluye & le beau tems, a l'esprit bien bouché. Si les Chinois n'ont aucune Phy sique, ne peuvent-ils pas considerer au moins que les évenemens ne s'accordent avec les prédictions de leurs Astrologues que rarement & par hasard? Enfin toute l'Astronomie Chinoise se réduit à dresser des Calendriers ornés de prédictions, à peu près comme nos Almanachs de Liége.

On trouve ici le détail de plusieurs opérations Astronomiques, faites en présence de l'Empereur par les Jesuites, & surtout par le P. Verbiest; operations qui étonnerent & couvrirent de confu-

ſion les plus ſçavans Aſtronomes de la Chine. Toutes les machines de leur Obſervatoire furent proſcrites, & on y ſubſtitua, par ordre de l'Empereur, celles des Jeſuites, plus commodes & plus ſures. Comme le P. Verbieſt fit voir des erreurs conſidérables dans le Calendrier Chinois, l'Empereur fit publier un Edit par tout l'Empire, qui portoit, que ſuivant la ſupputation Aſtronomique du P. Verbieſt, il falloit néceſſairement ôter de l'année courante le mois intercalaire, avec défenſe de le compter à l'avenir. Cette réformation inquiéta beaucoup les Chinois ignorans; ils ne pouvoient comprendre ce qu'étoit devenu le mois retranché; & ils ſe demandoient les uns aux autres; en quel lieu on l'avoit mis en réſerve, & quand il reparoîtroit.

Si la Chine eſt recommandable pour quelque ſcience, c'eſt ſurtout par rapport à l'Hiſtoire. Nul Peuple n'a été ſi ſoigneux de conſerver ſes Annales, & n'a été ſi ſcrupuleux ſur la fidélité hiſtorique. Il y a un certain nombre de Docteurs, hommes vertueux & déſintereſſés, qui ſont chargés d'obſerver toutes les paroles & toutes les actions de l'Empereur. Chacun d'eux en particulier, & ſans en faire part aux autres, Hiſtoire.

les écrit sur une feüille volante, à mesure qu'il en est instruit, & jette cette feüille dans un bureau, par une ouverture pratiquée à ce dessein. On y marque tout ce que le Prince a dit & fait de bien & de mal : Par exemple, tel jour l'Empereur oublia sa dignité ; il se mit en colere ; il punit injustement un Officier ; il cassa mal-à-propos un Arrêt. On fait la même chose par rapport aux bonnes actions. Le Bureau où ces feüilles sont déposées ne s'ouvre jamais durant la vie du Prince, ni même tant que sa famille est sur le Thrône. De plus, chaque Ville fait imprimer tout ce qui arrive de singulier dans son district. On y fait mention de tous ceux qui se sont distingués par leur mérite personnel ; les femmes mêmes ont place dans ces Mémoires.

Belles-Lettres. L'Auteur dans la vûë de nous donner une idée du goût des Chinois pour les Belles-Lettres, c'est-à-dire, pour la Poësie en général, pour les fictions romanesques, pour les Piéces de Théatre, a inseré dans son Livre quelques échantillons, qui sont bien peu de chose. Telle fut chez les Grecs la Tragédie dans son berceau, du tems de Thespis.

Médecine. Les Chinois n'ont aucune Physique, & ils ignorent absolument l'Anatomie

du corps humain. Toute la ſcience ſpéculative de leurs Médecins conſiſte dans ces grands mots, Chaleur vitale, Humide radical; ſur quoi ils forment des raiſonnemens pitoyables & chimériques. Mais comme tous les ſyſtêmes ſpéculatifs, bons ou mauvais, ſont indifferens à la Médecine, leurs erreurs ſur ce point ne nuiſent point à leur habileté. Ce qui ſurprend eſt que ces Médecins ſi ignorans connoiſſent depuis un tems immémorial la circulation du ſang *, qui n'a été découverte en Europe que dans le ſiécle paſſé. Il faut avoüer encore qu'ils ſont très-habiles par rapport aux ſignes diagnoſtics & prognoſtics des maladies, & qu'ils ſont particulierement verſés dans la connoiſſance du pouls. Par les battemens de l'artere, ils prétendent connoître parfaitement la qualité du ſang & le mouvement des eſprits, la ſource & la nature des maladies. » Quand » ils ſont appellés chez un malade, » ils appuyent d'abord leur bras ſur » un oreiller : ils appliquent enſuite les quatre doigs le long de l'artere, tantôt mollement, tantôt avec » force. Ils ſont un tems très-conſide-

* Les Annales de la Chine font foi qu'elle y a été connuë environ 400 ans après le Déluge.

» rable à examiner les battemens, & à » démêler les différences, quelques » imperceptibles qu'elles ſoient. « Je ne ſçai ſi les maris jaloux s'accommoderoient en ce païs-ci de cette maniere de tâter le pouls. Après cet examen accompagné de la plus grande attention, ils découvrent la ſource du mal ; de ſorte que ſans interroger le malade, ils lui diſent en quelle partie du corps il ſent de la douleur, ou à la tête, ou à l'eſtomac, &c. Ils lui annoncent ce qui doit lui arriver dans le cours de la maladie. Les Miſſionnaires les plus éclairés conviennent que les Médecins de la Chine ont, par rapport au pouls, des lumieres extraordinaires & ſurprenantes. Mais quelque idée avantageuſe qu'ils en ayent conçuë, pour moi je ſoutiens, que quoique le pouls ſoit capable de fournir pluſieurs indications importantes, il eſt cependant impoſſible de tirer des divers battemens de l'artere les concluſions étonnantes qu'on prétend que les Médecins Chinois en tirent ; qu'ainſi leur prétenduë habileté en ce genre eſt imaginaire ; c'eſt porter trop loin la délicateſſe du tact, & j'aimerois autant ajoûter foi à ce qu'on rapporte d'un aveugle né, qui au tou-

cher distinguoit toutes les couleurs avec le[illegible]nces ; l'un eſt auſſi fabuleux que l'autre.

Ils ſont auſſi, dit-on, très-verſés dans la connoiſſance des Simples, & & dans la Pharmaceutique. Pour faire mieux ſentir leur prétenduë capacité, ſoit à l'égard des battemens de l'artere, ſoit à l'égard de la compoſition des remedes, on a inſeré dans ce volume 1°. un *Traité ſur le Pouls* par un ancien Auteur Chinois ; 2°. un extrait de l'*Herbier Chinois*, 3°. un Recuëil de diverſes recettes, que les Médecins employent pour les différentes maladies. Ces Piéces ſont très-curieuſes, ſur-tout la premiere : leur Herbier contient pluſieurs Simples qui nous ſont inconnus. On ne peut nier après tout que les Médecins de la Chine, bien que mauvais Phyſiciens, ne ſoient fort habiles dans l'art de guérir, parce qu'ils ont une grande connoiſſance de la Pharmacie. & que l'expérience fait tout leur ſçavoir. Cette Médecine toute expérimentale ne vaut-elle pas mieux que la Médecine idéale & ſublime de certains Docteurs d'Europe ?

Le P. du Halde a inſeré encore dans ce volume l'extrait d'un Ouvrage

moderne traduit par le Pere d'Entrecolles. Cet Ouvrage n'eſt pas favorable aux Médecins Chinois. L'Auteur de cet Ecrit préfere à tous les ſecours de la Médecine, qu'il mépriſe beaucoup, un Régime prudent & conſtant, & il prétend que chacun doit être ſon Médecin à ſoi-même. Rien n'eſt plus judicieux. Ce qu'il y a de remarquable, eſt que l'Auteur Chinois faic entrer dans ſon Régime la pratique de la vertu, & le témoignage de la bonne conſcience, ſource de la tranquillité d'eſprit, de la joye du cœur, & par conſéquent de la ſanté du corps. C'eſt un Traité tout à la fois de Morale & de Médecine.

Quoique le Livre du P. du Halde contienne un grand nombre de détails curieux & intereſſans, on peut dire néanmoins que ſur pluſieurs points la curioſité n'eſt pas pleinement ſatisfaite. Mais eſt-il poſſible à un Hiſtorien de tout dire; & de prévenir toutes les queſtions? Pour réſoudre ſes doutes, on peut conſulter ceux qui ont été long-tems à la Chine, & c'eſt ce que j'ai fait ſur pluſieurs articles. J'ai appris, par exemple, que la coutume qui permet aux Parens d'ôter la vie à leurs enfans, lorſqu'ils en ſont ſurchargés, ne regarde que les filles, & non les enfans mâles, & qu'on fait ordinairement de grandes recherches, lorſque l'on trouve un garçon jetté dans la Riviere. Pour les filles, on s'en met peu en peine, & l'on ne fait aucune recherche. Cela eſt-il raiſonnable?

Il paroît un Ecrit nouveau d'une grande beauté, intitulé: *Mémoire où l'on examine en quoi peut conſiſter la prééminence de la Médecine ſur la Chirurgie.* in-4°.

Je ſuis, &c.

Le 17 Novembre 1736.

OBSERVATIONS

SUR

LES ECRITS MODERNES.

LETTRE XCII.

ON ne peut aſſez loüer, Monſieur, l'Ecrivain laborieux qui vient de publier la Vie du célébre Gaſſendi, * Ouvrage digne d'être lû & eſtimé de toutes les perſonnes qui s'intereſſent à la mémoire des grands hommes. Je crois qu'on ne refuſera pas ce titre à l'illuſtre Gaſſendi, ſoit qu'on conſidere la grandeur de ſon génie, ſoit qu'on ait égard à la nobleſſe de ſes ſentimens, & aux excellentes qualités de ſon cœur. Le P. B.... Prêtre de l'Oratoire, Auteur de la Vie de ce célebre Philoſophe, a recuëilli avec ſoin une infinité de faits curieux, qu'il

Vie de Gaſſendi.

* Chez Vincent, *in*-12. 1737.

& tirés de ſes Ouvrages même, de diverſes Piéces imprimées, & de quelques Manuſcrits. Ces différentes ſources ſont indiquées dans la Préface. L'Auteur expoſe dans ſon Ouvrage les divers évenemens de la vie de ce grand Philoſophe, ſes voyages, ſes diſputes littéraires. On y trouve l'hiſtoire de ſes Ecrits, un détail de ſes Obſervations Anatomiques & Aſtronomiques; on y voit ſes liaiſons particulieres avec les perſonnes les plus illuſtres. Il n'y eut peut-être jamais de Philoſophe plus modeſte, plus doux & plus poli.

A l'exemple de Plutarque, l'Auteur a rapporté les actions particulieres & domeſtiques de ſon Heros, & rien n'a échapé à ſes recherches. Il y a mêlé de tems en tems des Epiſodes, qui n'étant point étrangers, font un effet agréable, & contribuent à délaſſer le Lecteur, que de ſçavantes diſcuſſions auroient pu fatiguer. Gaſſendi, Aſtronome, Orateur, & Poëte preſque dès ſon enfance, marche à grands pas dans les Sciences les plus ſublimes; il détrône Ariſtote, il fait des découvertes dans le Ciel; il devient Théologien; il ſçait les Langues ſçavantes; il dévoile les myſteres de l'ancienne Philo-

ſophie ; en un mot, il embraſſe toutes les Connoiſſances.

Gaſſendi Reſtaurateur de la doctrine d'Epicure, qu'il a épurée, a fait par là en quelque ſorte l'apologie de la Philoſophie & des mœurs de cet ancien Philoſophe, & a effacé pour toujours les impreſſions deſavantageuſes, que divers Ecrivains en avoient données. Dans ſa Philoſophie, qui n'a paru qu'après ſa mort, il s'eſt déclaré pour le Vuide, ſans lequel le mouvement lui paroiſſoit inexplicable : c'étoit, comme vous ſçavez, le dogme capital d'Epicure. Notre Philoſophe l'a rendu ſi vraiſemblable, que de très-célébres Philoſophes modernes * l'ont adopté. La Philoſophie, l'Aſtronomie, l'Anatomie, la Métaphyſique, l'étude des Langues, l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, les Antiquités profanes partagerent tour à tour ſon loiſir. Jamais Philoſophe n'a été ſi bon Humaniſte, & jamais Humaniſte n'a été ſi bon Philoſophe. Il

* Il s'agit des Philoſophes Anglois ; mais le Livre nouveau de M l Abbé de Moliere les a, dit-on, fort ébranlés, & on aſſure que la plûpart ſont revenus au Cartéſianiſme. Nous parlerons de cet excellent Ouvrage au premier jour.

joignit à tant d'esprit & à tant d'érudition des mœurs simples & aimables, une modération & une douceur toujours égales, un parfait desintéressement, une humilité profonde, une vie austere, enfin des vertus Chrétiennes aussi admirables dans un Philosophe que dignes d'un Prêtre. Que cet exemple est capable de détromper ceux qui croyent la vertu & la piété incompatibles avec le bel esprit & la science ! A la vûë d'un Gassendi, qui célébre la Messe régulierement les Dimanches & les Fêtes, qui observe exactement les jeûnes de l'Eglise, & qui la respecte toujours comme sa mere, l'incrédule ne peut-il pas dire ce que Dioclès dit un jour en voyant Epicure dans un Temple ? *Mes doutes se dissipent : Epicure à genoux prouve la grandeur de Jupiter.*

Je vous indique d'une maniere générale ce qui fait la matiere de cet Ouvrage, sans risquer de m'égarer dans de longues discussions. Je ne vous parlerai ici que des disputes litteraires, que notre Philosophe eut à soutenir ; elles forment une suite de faits plus aisés à réunir : j'y en joindrai quelques autres, qui m'ont paru intéressans, & je dirai ensuite avec une li-

berté honnête ce que je penſe du fond & de la forme de l'Ouvrage. Mais avant que d'entamer les diſputes litteraires, permettez-moi de citer ici deux traits, qui me paroiſſent peindre vivement la modeſtie de Gaſſendi. Il vint en 1632. de Paris à Grenoble avec Maridat Conſeiller au Grand Conſeil, perſonnage fort ſçavant & amateur des gens de Lettres. Dans ce voyage il n'échapa jamais au Philoſophe de ſe faire connoître au Magiſtrat. Maridat arrivé à Grenoble va viſiter ſes amis; un d'entr'eux le rencontrant dans la ruë, lui dit qu'il va voir Gaſſendi, qui eſt, dit-on, arrivé à Grenoble. Maridat, qui ſouhaitoit depuis long-tems de connoître cet homme fameux, accompagna ſon ami. Quelle fut ſa ſurpriſe de ſe retrouver dans ſon Hôtellerie, & de voir que cet illuſtre Philoſophe étoit ſon compagnon de voyage! Que de modeſtie dans ce ſilence! Gaſſendi, comme vous voyez, n'affectoit point le bel eſprit. Quelle violence ne fallut-il pas lui faire, pour l'engager à accepter la place de Profeſſeur de Mathématique au College Royal? Un homme, qui avoit l'eſprit ſi élevé & le cœur ſi noble, n'auroit pas ſûrement

rampé dans une antichambre pour l'obtenir. Encore moins eût-il été dire équivalemment de porte en porte : j'ai de l'esprit & du sçavoir ; les honneurs de la litterature me sont dûs. Ce rôle lui eût sans doute semblé indigne d'un homme sensé, d'un honnête homme.

Quoique l'Ouvrage de Gassendi contre les Sectateurs d'Aristote n'ait pas été positivement réfuté, je ne laisserai pas d'en parler, comme s'il avoit donné lieu à quelque dispute, parce qu'en 1624, époque de son impression, il fit beaucoup de bruit. Vous sçaurez donc que Gassendi, étant encore écolier de Philosophie, mépriſa ouvertement les opinions Péripatéticiennes, que lui enseignoit son Maître. Devenu ensuite Professeur de Philosophie à Aix, il osa faire soutenir des theses pour & contre Aristote, qui alors régnoit dans les Ecoles. Il fit ensuite imprimer à Grenoble contre les Péripatéticiens un Ouvrage, où il leur reproche leur folle ardeur pour la dispute, sans se mettre en peine de trouver la verité. D'anciens Philosophes, dit-il, & plusieurs Peres de l'Eglise, ont rejetté la doctrine d'Aristote, adoptée depuis dans des siécles barbares, &

malheureusement introduite dans la Théologie par les Scolastiques. L'histoire qu'il fait de la fortune des Ecrits Aristoteliciens, prouve qu'il nous en reste fort peu, & que la plûpart sont supposés. Ce point d'érudition avoit déja été traité d'une maniere plus étendue par François Patrizi dans ses *Discussions Péripatéticiennes*. Après avoir fait ces réflexions générales, il fronde la pitoyable méthode des Sectateurs d'Aristote, & il se propose d'attaquer avec la même vigueur leur Physique, leur Métaphysique, & leur Morale. Cet essai irrita tellement les Philosophes de l'Ecole, qu'il n'osa imprimer la suite de son Ouvrage. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le P. Fabry Jesuite, que Gassendi avoit lui-même exhorté à imprimer ses Ecrits Philosophiques, a vivement attaqué le Philosophe Provençal, pour avoir fait cette sortie contre Aristote. C'est un fait que le P. B... a oublié de dire. Morhof dans son *Polyhistor* s'est aussi élevé contre Gassendi. L'entêtement pour le Péripatétisme enfantoit ces déclamations. Quoique l'Eglise ne se soit déclarée pour ou contre aucune Philosophie, on pourroit cependant dire

qu'elle a en quelque ſorte condamné celle d'Ariſtote, comme on peut voir dans le curieux traité de M. de Launoy *De variâ Ariſtotelis fortunâ in Academiâ Pariſienſi.*

La diſpute que Gaſſendi eut avec Vanhelmont, célébre Médecin & ſon ami, rouloit ſur un point curieux. Il s'agiſſoit de décider, s'il eſt plus naturel à l'homme de ſe nourrir de viande que de fruits. Le Médecin opinoit pour la viande, & Gaſſendi, naturellement ſobre, pour le fruit. Le P. B. a donné un précis des raiſons de ces deux Phyſiciens. Gaſſendi inſiſte principalement ſur la conformation des dents, favorable à ſon opinion. Vanhelmont croyoit donner du relief à ſon ſentiment en repreſentant *l'homme, comme un Microcoſme qui participe à toutes les natures, & à toutes les eſpeces d'animaux.* Gaſſendi lui répond : » Rien n'eſt » plus commun, dit-il, que cette ma» niere de parler : l'homme eſt l'abre» gé du monde. Faites, je vous prie, » attention qu'il n'eſt rien de plus in» juſte, que de nous attribuer tout à » nous-mêmes. Si nous nous arrêtons » à ce monde corporel, qu'avons-nous » tant au-deſſus des autres animaux,

» dont nous puissions nous enorgueil-
» lir ; ne feront-nous jamais attention
» que nos corps sont composés de vei-
» nes, d'arteres, de fibres, de nerfs,
» de membranes, d'entrailles, & que
» les Singes peuvent se vanter d'en
» avoir autant que nous ? Xenocrate
» disoit, si les Chevaux peignoient les
» Dieux, ils les représenteroient sous
» la figure des chevaux, parce que cha-
» que animal regarde sa figure comme
» la plus belle ; d'où je conclus que si
» nous ne devons pas croire le cheval,
» lorsqu'il se préfere aux autres ani-
» maux, de même les autres animaux
» ne doivent pas croire l'homme, lors-
» qu'il se préfere à eux : il est vrai que
» l'homme avoit été créé pour être leur
» maître ; mais depuis son péché son
» empire sur eux est bien diminué. «
La Dissertation de Vanhelmont réfutée par Gassendi n'a jamais été imprimée. Il y a apparence que cette dispute frivole & ridicule ne fut pas poussée plus loin.

A la sollicitation du P. Mersenne, illustre Minime, il s'engagea à écrire en 1630 contre Robert Fludd, Gentilhomme Anglois & Docteur d'Oxford, entêté des mysteres des Cabalistes &

des Freres de la Roſe-Croix, dont il avoit publié l'apologie. Le Religieux lui avoit prodigué les injures dans ſon Commentaire ſur les premiers Chapitres de la Geneſe ; il fut rudement repouſſé par le Cabaliſte Anglois. Deux Ecrivains ſe chargerent de venger le P. Merſenne, qui pour terraſſer Fludd, engagea Gaſſendi à entrer en lice. Celui-ci publia donc en 1630 l'examen de la Philoſophie de Fludd, & il l'adreſſa au P. Merſenne, qu'il blâma d'avoir traité d'Athée, de Magicien, de Sorcier, d'Heretique, de Profeſſeur de Magie, un homme qui faiſoit profeſſion du Chriſtianiſme. Un Ecrivain Allemand dit * à ce ſujet qu'on a imputé l'Athéiſme à Fludd, parce qu'on n'a pas bien pris ſes penſées ; il ajoûte que la populace & le plus petit Maître d'Ecole, s'érigeant en vengeurs du crime de leze-Majeſté divine, trouvent auſſi facilement un Athée, que les plantes les

* *Imò* Atheum *dixerunt, quod mentem ipſius non rectè caperent : ſcilicet crimen læſæ Majeſtatis Divinæ, quilibet è populo aut Schola Magiſtellus vindicare aggreditur, qui tam facilè Atheum invenit, quàm Malvam & Aſphodelum in Hortis.* Frid. Arpe, de prodigioſis naturæ & artis operibus. pag. 128.

plus communes. Gaſſendi fait ſans façon l'éloge de Fludd : il le traite d'homme ſçavant & célébre pour ſes Ouvrages. » C'eſt un véritable Protée, dit-il ; on » a beau le chaſſer de ſon poſte, il a » tant d'adreſſe, qu'il perſuadera, » quand il voudra, le contraire. » Quoique le P. B..... n'ait pas expoſé avec aſſez de préciſion les points de cette controverſe, il paroît cependant que le P. Merſenne, faute de n'avoir pas démêlé les abſtractions métaphyſiques de Fludd, lui avoit attribué diverſes erreurs ſur la création du monde : ce que Gaſſendi, homme vrai & ſincére, ne fait pas difficulté de remarquer. Il ſoupçonne cependant le Philoſophe Anglois, d'avoir cru que les Anges ou les ames humaines ſont des portions de Dieu, opinion, dit Gaſſendi, plus dangereuſe que l'Athéiſme. Fludd repliqua, & traita ſans aucun ménagement le P. Merſenne & deux de ſes défenſeurs ; mais il parle avec plus de modération de Gaſſendi, qu'il ménace pourtant de ne point épargner, s'il prend encore une fois la plume contre lui. Gaſſendi mépriſa la réponſe & les menaces.

Milord Herbert publia en 1634 un

Traité Métaphyſique intitulé, *De la vérité en tant qu'elle eſt diſtincte de la révélation, du vraiſemblable, du poſſible & du faux.* Dans cet Ouvrage, qui trouva alors d'illuſtres partiſans, des yeux perçans apperçurent enſuite des ſemences du Déiſme & du Naturaliſme, que Spinoſa & Hobbes ont fait éclore dans leurs écrits. Gaſſendi découvrit dans l'Ouvrage du Milord pluſieurs choſes repréhenſibles ; il le réfuta, & ſe contenta de donner une copie de ſon Ouvrage à l'auteur cenſuré, ſans le faire imprimer : Il n'a paru qu'après ſa mort. L'Auteur auroit dû nous apprendre les points capitaux de cette diſpute ; mais il paroît s'être interdit cette méthode : il touche ordinairement les procédés perſonnels, & indique les titres des Ouvrages, ſans preſque rien dire de ce qui y eſt traité.

Tout le monde ſçait que Gaſſendi & Deſcartes ſe ſont attaqués par des écrits. L'Auteur, ſuivant ſa coutume, a été extrêmement attentif à remarquer leur conduite réciproque. En 1630 Gaſſendi n'avoit parlé qu'une fois à Deſcartes ; mais par une Lettre qu'il écrivit alors à un de ſes amis établi en Hollande, il paroît qu'il en avoit con-

qu'une haute idée ; il l'eſtime *un grand perſonnage & un homme rare.* Deſcartes, à qui cette Lettre fut peut-être communiquée, ne demeura pas en reſte ; il pria le P. Merſenne d'aſſurer M. Gaſſendi, qu'il l'eſtimoit & l'honoroit extrêmement. Mais la délicateſſe de celui-ci altera en 1641 cette eſtime mutuelle. Deſcartes inſera à la fin de ſon traité des Météores la découverte des Parhelies ou faux Soleils, qui avoient paru à Rome en 1629, ſans faire mention de la Diſſertation de Gaſſendi ſur ce Phénomene. Ce ſilence lui parut injurieux, & il s'en plaignit. Deſcartes écrivit au P. Merſenne, que Gaſſendi avoit tort de s'offenſer, de ce qu'il avoit taché d'écrire de la vérité d'une choſe, dont Gaſſendi avoit écrit des chimeres. On ne ſçait ſi Gaſſendi vit cette Lettre.

Quoiqu'il en ſoit, preſſé par le Pere Merſenne de propoſer ſes doutes ſur les Méditations de Deſcartes, il les lui envoya manuſcrits. A la fin de ſon Ouvrage il adreſſe la parole à Deſcartes, & lui dit » qu'il n'a pris la plume » que dans le deſſein de s'entretenir » dans l'honneur de ſon amitié ; qu'il » ne doit pas être ſurpris qu'on penſe » autrement que lui ; qu'il ne doit pas

» même s'en embarraſſer ; quand je
» trouve, ajoute-t'il, quelque mets
» qui me plaît, & qui déplaît aux au-
» tres, je n'ai garde de vouloir exiger
» qu'il plaiſe aux autres, comme à
» moi : ainſi lorſqu'une opinion plaît à
» mon eſprit, & ne plaît pas aux au-
» tres, je ſuis bien éloigné de la dé-
» fendre comme la plus vraie : je
» ſuis perſuadé que chacun abonde dans
» ſon ſens, & qu'il n'eſt pas moins
» injuſte de vouloir que chacun ſuive
» notre avis, que d'exiger que chacun
» juge du goût comme moi. « Il lui laiſſe la liberté de mépriſer ſon Ouvrage, trop charmé de lui avoir fait connoître ſon reſpect. Il déſavoüe & conſent qu'il efface tout ce qui pourroit lui déplaire. Il joignit à cet écrit une Lettre, où il fait l'éloge de l'Ouvrage qu'il critique, & parle de ſes doutes avec toute la modeſtie imaginable. Il lui proteſte qu'il ne combat que ſa méthode & ſes preuves. » Je fais profeſ-
» ſion, ajoute-t'il, de croire l'exiſten-
» ce de Dieu & l'immortalité de l'ame ;
» je n'heſite que dans la force du rai-
» ſonnement que vous employez pour
» les prouver. « Que de modération, que de ſageſſe & de douceur dans ces procédés ! Puiſſent-ils devenir le mo-

déle de toutes les disputes littéraires ?

Dans cet écrit imprimé en 1642, & qui fut regardé comme un chef-d'œuvre polémique, & digne d'un subtil Métaphysicien, il ne lui est échapé aucune injure contre Descartes, mais seulement *quelques petites railleries, qui ne sont pas capables de l'égratigner.* Ce sont les termes de l'Auteur. Descartes ne porta pas un jugement si avantageux de cet Ouvrage. Dans la Lettre qu'il écrivit au P. Mersenne, il traite Gassendi d'Orateur, qui se joüe de ses opinions, sur lesquelles il ne sçait point raisonner. Il fait pourtant l'éloge de Gassendi, en lui déclarant qu'il n'avoit détruit aucune de ses raisons. Le Pere Mersenne fit imprimer l'écrit de Gassendi avec la réponse de Descartes ; ce qui ne plut pas au premier. Gassendi travailla ensuite à une réplique, qu'il tint cachée pendant quelque tems ; mais à la sollicitation du P. Mersenne, il l'envoya à Sorbiere, qui étoit alors en Hollande, & qui la fit imprimer en 1643, avec son premier écrit contre Descartes.

Quoique celui-ci eût paru choqué de ce que Gassendi lui faisoit un mystére de sa réplique, il resolut de la mépriser, & même de s'en interdire la lecture,

pour ne pas prolonger une dispute dont il étoit fatigué. Cependant s'entretenant un jour de cet écrit, avec ceux qui l'avoient lû, il convint qu'il méritoit une réponse, & il promit de la donner, après l'impression de ses principes. Quelques Sçavans traiterent ce silence d'incivilité & de mépris dédaigneux ; d'autres le regarderent comme un aveu de sa défaite.

Il semble que Gassendi voulut à son tour donner des marques de mépris à Descartes, dont les Principes avoient paru en 1644. Dans une Lettre qu'il écrivit au Ministre Rivet, qui l'exhortoit à critiquer cet Ouvrage, il dit que ce travail étoit assez inutile, & que cet Ecrit mourroit avant son Auteur, Prophétie qui ne s'est pas accomplie. Les procédés de Descartes & de Gassendi font voir, que dans la chaleur & dans la dispute, les Philosophes ne sont pas plus sages que les autres. Descartes voyant le mauvais effet que produisoit son silence, attaqua enfin la replique de Gassendi, en se servant des extraits fidéles que des amis communs avoient fait des endroits qui méritoient d'être réfutés. Il parle avec mépris de l'Ouvrage de son rival ; & pour justifier les expressions dures qu'il

employe, il dit que Gaſſendi ne lui avoit pas épargné les injures; ce qui eſt pourtant faux. Jugez combien l'on doit excuſer les Critiques, lorſqu'il leur arrive de ne pas garder toutes les meſures convenables, puiſqu'un des plus grands Philoſophes ne ſçait point ſe renfermer dans les bornes de l'honnêteté, en écrivant contre un Auteur qui étoit la douceur & la modération même. M. Clerſelier, à qui cette réponſe de Deſcartes étoit adreſſée, adoucit dans ſa traduction Francoiſe les expreſſions dures, & fit conſentir Gaſſendi d'être nommé; ce que Deſcartes, pour ne pas l'offenſer, avoit expreſſément défendu. Ce fut là le dernier acte d'hoſtilité. Ceci ſe paſſa en 1646.

Deux ans après, Deſcartes étant venu à Paris, l'Abbé d'Eſtrées, enſuite Evêque de Laon & Cardinal, qui étoit dèſlors le protecteur des Gens de Lettres, forma le projet de reconcilier ces deux grands hommes. Ils étoient convenus de venir dîner chez lui avec quelques autres Sçavans. Deſcartes ne manqua pas au rendez-vous; mais une indiſpoſition ſurvenüe à Gaſſendi pendant la nuit l'empêcha de tenir ſa

parole. Après le dîner, l'Abbé d'Estrées mena la Compagnie chez le Malade. Les deux Philosophes s'embrasserent. Gassendi fut à son tour rendre visite à Descartes. » Ils convinrent de » bonne foi, dit l'Historien, du caractere de l'esprit philosophique, qui » traite quelquefois avec trop d'in» différence ce qui s'appelle éclaircisse» ment nécessaire sur des sujets de mé» contentement. « Descartes, avant que de partir pour la Hollande, vint encore voir Gassendi, & depuis ce tems-là leur amitié ne fut plus altérée.

Les Mascarades amoureuses.

La lecture des *Mascarades amoureuses*, * Comédie de M. Guyot de Merville, joüée avec succès sur le Théatre Italien, justifie le jugement avantageux que le Public en a porté d'après les représentations. J'en ai trouvé l'intrigue simple & ingénieuse, les caracteres vrais & soutenus, les sentimens bien placés, & sur le ton de la bonne Comédie. En un mot la raison en a dirigé l'ordonnance, & l'a-

* Chez Chaubert, Quai des Augustins *in-8°.* 1736.

mour y eſt peint de ſon coloris naturel, & ſans ce fard, dont certains beaux eſprits modernes ont coutume de le parer. C'eſt à ces vraies & ſolides beautés que cette Piéce a été redevable de ſon ſuccès. » J'ai vû avec un extrême plaiſir, dit M. de M. * qu'au » milieu du regne de l'affectation & du » faux bel eſprit, la ſimplicité & le » vrai avoient encore des Partiſans. » Des perſonnages ordinaires avec la » raiſon & le ſentiment, qui ſont de » tous les tems, de tous les païs & de » toutes les conditions, ont plû, & ont » touché davantage que ſi je leur avois » prêté cet eſprit *coliſichet*, qui dégrade » dant la raiſon, ſemble avoir entrepris de renverſer l'ordre de la nature, « & de détruire le génie fondamental » du Théatre. » Il ajoûte enſéme nt que bien qu'on ne puiſſe faire un Poëme Dramatique ſans parler, ce qu'on appelle la belle converſation n'eſt point du reſſort de la Comédie, où tout doit être action. Cette proſcription du faux bel eſprit eſt juſtifiée par M. Rouſſeau, *le plus grand de nos Poëtes*

* Lettre à M. M... imprimée à la tête de ſa Piéce.

modernes, & par M. Riccoboni, *qui entend parfaitement le Théatre.* Mais dans quels égaremens ne précipite point l'esprit, lorsqu'après avoir secoüé le joug du bon sens, il a la folle hardiesse de marcher sans guide ? Tel est pourtant, ajoûte M. de M., le fondement ruineux de la réputation équivoque de quelques-uns de nos Ecrivains modernes. Il déclare sans façon qu'il ne suivra jamais ces mauvais modeles, & qu'il tâchera d'atteindre au but de la vraie Comédie, sur les pas de Terence, & sur tout de Moliere, dont il a toujours fait son étude & ses délices.

Une estime si éclairée pour le plus grand de nos Poëtes Comiques fait assez voir que M. de M. n'est pas d'accord avec l'Auteur de certains Vers répandus depuis peu dans le monde, *qui les mépriſe beaucoup*, sous le titre de *Réponſe aux trois Epitres nouvelles du ſieur Rouſſeau.* Ce Poëte ténébreux reproche à Moliere de *choiſir mal* ou *de gâter ſon ſujet* à force de vouloir être Comique. M. de M. demande, si pour apprétier le génie de Moliere, il faut s'en tenir à ce qui peut lui être échapé de défectueux, & ſi

dérober ce qu'il y a d'excellent & d'admirable dans ſes Comédies. Quelle miſerable Critique ! L'Auteur la réfute enſuite avec beaucoup de force, & développe toute la beauté du génie de Moliere. Mais il ne s'étonne point de voir ce grand Poëte mépriſé par un Ecrivain qui mépriſe M. Rouſſeau. Ici le zéle de M. de M. pour le vrai mérite s'allume de nouveau. Après avoir obſervé que les trois fameuſes *Epitres*, qui ont donné lieu au torrent de bile & de fiel, qu'un inconnu a vomi contre ſa perſonne, ne ſont point effleurées, & conſervent toute leur beauté, il ajoute que M. Rouſſeau, *qui ne s'eſt jamais loüé*, laiſſe à tout le monde la liberté de le dédommager de tant d'injures, par les éloges qui lui ſont dûs, & celle de juger ſi ſon adverſaire a eu raiſon de s'écrier :

V *** brille, il obſcurcit Rouſſeau.

Pour bien former ce jugement, il s'agit de tracer une eſpece de parallele, & voici comme M. de M. nous apprend modeſtement qu'il le feroit, s'il croyoit ſon ſuffrage de quelque au-

torité. » Je dirois d'abord que M. » Rouſſeau & ſon rival courant une » carriere toute différente, ne ſçau- » roient s'obſcurcir l'un & l'autre. » Comment donc faire le parallele de » deux Poëtes qui ne ſe reſſemblent » en rien, ſinon par la ſeule qualité » de Poëte ? Pour pouvoir juger qui » des deux eſt préférable à l'autre, » j'examinerois comment M. Rouſſeau » a réüſſi dans les differens genres » qu'il a cultivés ; & trouvant que » pour l'Ode il eſt égal à Horace, » que dans l'Epigramme il eſt ſupé- » rieur à Martial, & que pour l'Epître, » l'Allégorie, la Cantate, perſonne » ne lui eſt comparable, je déciderois « qu'il eſt impoſſible de faire mieux, » & que M. Rouſſeau eſt & doit être » le modéle de tous ceux qui auront » de pareils talens. « A l'égard de l'autre, il examineroit ſes progrès dans l'Epopée & dans la Tragédie, & ſi la Henriade lui paroiſſoit égale à l'Iliade & à l'Enéide, il le mettroit à côté d'Homere & de Virgile. De même, s'il trouvoit ſes Tragédies auſſi belles que celles de Corneille & de Racine, il lui donneroit le même rang ſur le Théatre François. Mais la gloire de l'un ne

nuiroit en aucune façon à celle de l'autre. C'eſt ainſi que M. de M. exprime en termes affirmatifs ſon jugement ſur M. Rouſſeau, & conditionnellement celui qui concerne de M. de V... L'Auteur venge enſuite Deſpreaux & quelques Auteurs vivans, ſans craindre les *élégances de la Halle*, ſi familieres à l'inconnu. Un autre endroit tiré de la Réponſe aux trois Epîtres nouvelles du Sieur Rouſſeau, lui a donné lieu de faire de ſolides réflexions ſur la Tragédie & la Comédie. C'eſt là qu'en homme de bon goût il, aſſure » que Corneille & M. Crebillon ſont » quelquefois ſortis de la nature du » tragique; l'un, en donnant trop à » l'admiration; & l'autre, en pouſ- » ſant la terreur juſqu'à l'horrible. «

En parlant de la Comédie de M. de M. d'après les repréſentations, nous avons ſouhaité que *Dorimont ne fût pas le pere, mais ſeulement l'ami de Clitandre.* Les raiſons qu'il apporte pour juſtifier ce caractere, font preſque diſparoître les irrégularités qui avoient donné lieu à ce ſouhait. Si c'eſt une faute d'avoir fait Dorimont pere de Clitandre, on peut dire qu'elle eſt la ſource de pluſieurs

beautés, & qu'ainſi c'eſt une faute heureuſe & preſque néceſſaire. Il juſtifie avec autant d'eſprit le conſentement bruſque & ſubit que Dorimont donne au mariage de ſon fils avec Colette.

Il paroît un Poëme héroïque, intitulé l'*Etourneau ou les Avantures de Sanſonet.* Cet Ouvrage offre un grand nombre d'endroits bien écrits, & très-agréables, & par tout une verſification douce & élégante. C'eſt dommage qu'un Auteur, qui fait des vers avec tant de facilité & d'agrément, n'ait pas été plus heureux dans le choix de la matiere. L'objet de ſon allégorie n'eſt pas aſſez intereſſant, & ce qu'il prétend faire ſentir eſt un peu trop commun. Sans cela le Poëme pourroit être mis en parallele avec celui de *Vert vert*, que l'Auteur ſemble avoir pris pour modéle, au moins ſi l'on en juge par ces deux vers :

Donc que ne ſuis-je ou Catulle, ou Greſſet,
Pour dignement chanter un Sanſonet !

Je ſuis, &c.

Le 24 Novembre 1736.

OBSERVATIONS

SUR

LES ECRITS MODERNES.

LETTRE XCIII.

LE nouveau Traité du Formulaire*, qui vient de paroître, mérite, Monsieur, que j'entreprenne de vous en rendre compte. Mes Observations roulent quelquefois malgré moi sur des sujets un peu frivoles, parce que je suis en quelque sorte comptable au Public sur tous les objets differens de la Littérature. Il s'agit aujourd'hui d'une Question sérieuse & importante, sur laquelle néanmoins j'insisterai médiocrement. Traité du Formulaire.

On a prétendu par cet Ecrit, où toutes les matieres qui concernent le Jan-

* A Utrecht, chez Nic. le Fevre, 1736. 4. vol *in*-12. Et se trouve à Paris chez Hippolyte Guerin, ruë S. Jacque. L'impression en est très-élégante.

seniſme ſont doctement & ſommairement diſcutées, épargner une lecture ſouvent auſſi inutile qu'accablante, à ceux qui ſont d'humeur de tourner leurs triſtes études vers cette partie moderne & très-épineuſe de la Théologie, qui fait bien ſouvent négliger & ignorer même abſolument toutes les autres. L'Auteur convient que ſa Méthode paroîtra ſeche, & il déclare qu'il a *jugé à propos de negliger certains tours inſinuans, & ces traits d'imagination qui font lire un Ouvrage avec plaiſir, pour ne s'attacher qu'à la ſolidité qui peut ſeule les faire lire avec fruit.* Son ſtile ne peut donc faire aucune illuſion ; & il eſt fort aiſé à un eſprit juſte de voir d'un coup d'œil le fort & le foible de ſes preuves ; ce qui n'eſt pas un médiocre avantage. Mais je remarquerai en même tems, que ſi dans les matieres Géométriques, il eſt inutile & ridicule même de chercher à plaire par des traits d'imagination, parce que la pleine évidence y produit par elle-même un plaiſir ſpirituel, qui fait dédaigner les agrémens du ſtile, il eſt certain auſſi que toute autre matiere un peu ornée gagne beaucoup, & trouve plus de Lecteurs. L'Auteur expoſe les choſes de la maniere la plus *claire* & la plus *méthodique* : mais les ornemens

du Discours nuisent-ils toujours à la clarté & à la méthode ?

Cet Ouvrage Théologique contient l'Histoire abrégée du Jansenisme en forme de controverse, dans un ordre très-exact, avec une infinité de discussions sur des faits particuliers, & sur les differens systêmes, soit des Jansenistes, soit de leurs adversaires, par rapport à l'obligation de la signature du fameux Formulaire d'Alexandre VII. On peut se servir de deux sortes de Méthodes, pour conduire un homme à la signature du Formulaire ; ou de la *Méthode d'Autorité*, en lui faisant voir qu'il ne peut se refuser au jugement du Tribunal qui la lui presente ; ou de la *Méthode de Discussion*, en lui prouvant que le jugement d'improbation, qui fait l'objet du Formulaire, est réellement bien fondé, & justement porté. La Méthode d'*Autorité* est une voye abregée, qui est à la portée des simples, & généralement de tous ceux qui n'ont pas assez d'étenduë d'esprit, pour entrer dans la discussion des matieres épineuses de la Grace, qui font l'objet des cinq Propositions attribuées au Livre de Jansenius. L'Auteur n'a rien oublié d'important dans l'exposition de cette Méthode, & la premiere partie

de ſon Ouvrage renferme tout ce qui a été dit pour & contre. La Méthode de *Diſcuſſion* eſt une voye plus longue & plus pénible. Peu de perſonnes ſont en état de s'en ſervir. On ne peut la propoſer qu'à ceux qui ſont capables de l'attention la plus ſérieuſe, à ceux qui ſont inſtruits des matieres de la Grace, & que l'Auteur appelle des *Sçavans*. Il n'a rien négligé pour l'éclaircir dans la ſeconde partie de ſon Traité.

Qu'il me ſoit permis d'obſerver, au ſujet de cette diviſion, qu'il auroit peut-être été à propos de mettre la ſeconde partie du Traité à la place de la premiere. L'eſprit ſe rend plus aiſément, & l'autorité le frappe bien plus vivement, lorſqu'il reconnoît qu'elle eſt fondée ſur des raiſons ſolides. Mais l'Auteur a voulu débuter par ce qu'il y a de plus aiſé & de moins abſtrait. Car la premiere partie eſt preſque toute hiſtorique, au lieu que la ſeconde eſt plus Dogmatique, plus Métaphyſique.

Pour avoir une idée bien juſte de ce Traité, & pour voir la ſuite des principes, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur le plan & la diviſion de l'Ouvrage, qui ſe trouve à la tête du premier volume, après l'Avertiſſement. Il ſuffit auſſi de

lire les quatre Tables qui ſont dans les quatre volumes. On voit qu'une matiere ſi vaſte y eſt traitée dans toute ſon étenduë, & cependant avec une loüable briéveté. Nous laiſſons à de doctes Journaliſtes le ſoin d'enregiſtrer ce Plan, cette Diviſion & ces Tables.

Le ſentiment de l'Auteur, qui regne dans tout ce Traité, eſt qu'il faut croire de *Foi humaine* que les cinq Propoſitions ſont conformes au ſens du Livre de Janſenius: c'eſt de cette ſorte de Foi que nous croyons, par exemple, qu'un Saint canoniſé eſt réellement dans le Ciel. Cette Foi eſt *humaine* dans ſon objet, parce que cet objet n'eſt pas révélé; mais elle eſt *Divine* dans ſon principe, parce que c'eſt de J. C. que l'Egliſe tient ſon Autorité. En un mot, l'Auteur n'attribuë d'autre infaillibilité à l'Egliſe, par rapport aux faits dogmatiques, qu'une infaillibilité purement morale, fondée ſur ſon Autorité. Il ne prétend point, comme M. de Fenelon, qu'elle ſoit en cela guidée par une inſpiration divine, ſemblable à celle qui la fait prononcer ſur le Dogme. Il n'a recours ni à la comparaiſon du texte long avec le texte court, ni à l'argument tiré de l'intelligence des Livres

sacrés. Il croit pouvoir, sans le secours de cette subtile Métaphysique, combattre avec plus de succès le système réprouvé du *Silence respectueux*.

Je vous avouë que je goûte beaucoup plus la seconde partie de ce Traité, que la premiere : Elle est plus interessante, & elle satisfait beaucoup plus l'esprit. On y trouve des choses qu'on ne voit point ailleurs. Je me contenterai de rapporter historiquement cet endroit curieux de la page 66. tom. 4. » L'aveu » de M. Arnauld, sur la Doctrine que » presente naturellement à l'esprit le » Livre de Jansenius, est infiniment » important. On ne peut concevoir » comment ce Docteur s'est toujours » élevé avec force contre la signature » du Formulaire, lui qui convient en » termes formels que Jansenius s'est » trompé, en expliquant la nature de » la Grace. *M. d'Ypres* (dit-il, Lett. » 598. Tom. 7. p. 146. *a fait consister la* » *Délectation victorieuse dans un Acte in-* » *deliberé : en quoi certainement il s'est* » *trompé. Mais il est de la prudence de ne* » *le point mettre en jeu, & de ne point se* » *faire un mérite de ce qu'on l'abandonne* » *en cela ; ce que j'ai empêché fort à pro-* » *pos que ne fît M. du Til.* Nous pas- » sons sous silence, ajoute l'Auteur,

» les réflexions qui naiſſent naturelle-
» ment du contraſte des ſentimens ſe-
» crets de M. Arnauld. «

Il eſt évident pour les perſonnes éclairées, que le ſyſtême de la Délectation victorieuſe *indéliberée* ſuppoſe néceſſairement les cinq Propoſitions condamnées, & qu'il les renferme. C'eſt aux Janſeniſtes à expliquer cet aveu de M. Arnauld. En attendant, ceux qui ne penſent pas comme eux, s'applaudiront d'autant plus de cette découverte, qu'ils ne ſont pas aſſurément les éditeurs des Lettres de ce Docteur.

Quoique l'Ouvrage, dont il s'agit, ſoit eſtimable par bien des endroits, & que je l'aye lû avec beaucoup de ſatisfaction, je ne crois pas néanmoins devoir m'étendre davantage ſur ce ſujet, le plus grand nombre de mes Lecteurs n'étant pas des Théologiens. D'ailleurs le Livre peut aiſément tomber entre les mains de tout le monde. L'Auteur promet vers la fin du Tome III. de donner bientôt un Traité ſur la Grace. Si ce nouvel Ouvrage eſt auſſi précis, auſſi clair, auſſi méthodique que le Traité ſur le Formulaire, il ſera d'une extrême utilité, non-ſeulement à ceux qui ont les mêmes ſentimens que l'Au-

teur ſur ces matieres, mais encore aux perſonnes qui penſent differemment. Celles-ci y verront la force ou la foibleſſe de leurs principes & de leurs preuves, peut-être mieux & avec moins d'embarras que dans les Livres mêmes de leur parti; parce que l'Auteur ne diſſimule ni n'affoiblit aucune objection importante; & ce n'eſt pas le moindre mérite du Livre dont je viens de vous rendre compte.

Je crois vous faire plaiſir, de vous communiquer la Lettre, que m'a écrite depuis peu un homme très-diſtingué par ſon eſprit & ſa capacité parmi ces vrais Sçavans, qui forment un Corps laborieux, ſi utile à l'Etat, & ſi reſpecté de tout le monde.

LETTRE

De M. de Mairan, de l'Académie des Sciences, à M. L'Abbé D. F.

MONSIEUR,

» Des amis, dont je ſouhaiterois de » meriter l'approbation, & dont je » craindrois également de m'attirer le » blâme, zelés pour l'honneur de leur

» Patrie & de l'Europe, m'ont fait
» une vraie querelle, ſur ce qu'ils ont
» lû dans la 83e. feüille de vos Obſer-
» vations ſur les Ecrits Modernes, que
» *j'avois accordé la ſuperiorité aux Chi-*
» *nois ſur les Européens, en fait de Poli-*
» *tique & de Morale.* Je me ſuis pour-
» tant diſculpé enfin, auprès de gens
» qui ne cherchoient point à me trou-
» ver coupable, ſur une choſe que je
» n'ai point penſée, & que vraiſem-
» blablement je n'ai point dite. Mais
» il a fallu auparavant eſſuyer leur pre-
» mier feu, & entrer enſuite dans une
» petite diſcuſſion, dont je vous prie
» d'agréer que je vous faſſe part.

» Vous vous ſouviendrés, Monſieur,
» que vous m'attribués ce ſentiment
» trop favorable en effet à la Politique
» & à la Morale des Chinois, à l'oc-
» caſion d'une Lettre du P. *Parrenin*
» écrite de la Chine, & contenuë dans
le 21e. Recueil des Lettres édifiantes &
» curieuſes, dont vous avez donné
» l'Extrait. Le P. *Parrenin*, ce ſçavant
» Miſſionnaire, en répondant aux queſ-
» tions & aux doutes que je lui avois
» proposés ſur la Chine, ſur le ca-
» ractere de ſes habitans, & ſur le peu
» de progrès des ſciences dans ce païs,

» ſur-tout des ſciences ſpeculatives ;
» & de Calcul, a rapporté tout au
» long dans ſa Lettre quelques lam-
» beaux de la mienne, & heureuſe-
» ment l'endroit, qui a donné lieu à la
» propoſition dont il s'agit, eſt de ce
» nombre.

» J'ai donc pris ce volume du Re-
» cueil, je l'ai ouvert à la page 115,
» & j'ai lû ce qui ſuit à mes amis irri-
» tés ; ce ſont les propres termes de ma
» Lettre. *Du reſte ne pensés pas, M.*
» *R. P. que les Chinois deviennent par-là*
» *bien mépriſables à mes yeux ; peu s'en-*
» *faut au contraire, que, tout bien compté,*
» *je ne les en eſtime davantage. Ce qui*
» *eſt bien certain, c'eſt que la vanité des*
» *Chinois auroit dequoi ſe conſoler du peu*
» *de progrès qu'ils ont fait dans les ſcien-*
» *ces, & qu'ils peuvent prendre leur re-*
» *venche ſur nous en des choſes bien plus*
» *importantes. Ils peuvent réprocher à*
» *l'Europe, & à ſes habitans en général,*
» *qu'ils ne ſont pas plus avancés dans les*
» *qualités qui produiſent un gouvernement*
» *conſtant, & une vie tranquille ; & que*
» *bien que depuis Platon & Ariſtote on ne*
» *ceſſe de parler ici Morale & Politique,*
» *il ne paroît pas cependant qu'on y ſoit*
» *plus ſage, ni moins étourdi ſur les veri-*

» *tables interêts, qu'on l'étoit il y a deux* » *mille ans.*

» Vous voyés, Meſſieurs, ai-je continué, ſans qu'il ſoit néceſſaire de » recourir à ce qui précéde dans le » Manuſcrit de ma Lettre, que ces » paroles ſupoſent manifeſtement, que » je croyois avoir convaincu les Chi- » nois de nous être très-inferieurs » dans les ſciences Mathematiques, & » ſpéculatives; de n'y avoir fait aucun » progrès, depuis trois mille ans qu'ils » les cultivent & qu'ils ſemblent en » faire leur capital; & qu'en même » tems j'attribuois leur ignorance ſur » ce ſujet à leur peu de curioſité natu- » relle, à cette tranquillité d'eſprit, à » cette pareſſe, ſi vous voulez, qui fait » leur caractere, & qui les éloigne ſi » fort de cette eſpece d'inquietude » qu'ils diront peut-être qui fait le » nôtre; en un mot à cet amour de la » conſtance & de la perſeverance à » tous égards dans leur maniere de » penſer, comme dans leur façon de » vivre. Vous y voyés auſſi, ſi je ne » me trompe, que la *revenche*, que je » leur donne, ne tombe pas ſur l'imper- » fection de la Morale, & de la Politi- » que d'Europe, priſes ſpéculative-

» ment, & miſes en parallele avec
» celles de la Chine ; car en ce ſens ces
» ſciences ſont partie des connoiſſan-
» ces Philoſophiques, que je refuſe
» aux Chinois ; mais ſur le reproche du
» peu d'utilité qu'en retirent les Euro-
» péens, pour vivre heureux, & pour
» ſe faire un état permanent. Encore
» n'eſt-il point queſtion ici de l'état
» actuel où ſe trouve l'Europe depuis
» peu, & où l'on commence à démê-
» ler un certain eſprit d'ordre, de cou-
» fédération, d'équilibre & de repos,
» dont nos Anciens n'avoient ſenti la
» néceſſité, ou pratiqué les regles, (Eh
» Dieu ſçait comment!) que dans quel-
» ques Païs Particuliers, comme la Gre-
» ce. Je jette les yeux ſur l'Europe en to-
» tal, ſur ce qu'elle a été pendant deux
» mille ans, & toûjours en opoſition à la
» Chine, & je ne vois d'un côté, à tout
» prendre, que paix & tranquillité,
» de l'autre que trouble & confuſion.
» On diroit que la Chine ne connoiſ-
» ſoit d'autre viciſſitude que celle des
» Saiſons, quand tout changeoit en
» Europe comme les Saiſons. Car je ne
» compte pour rien à cet égard, &
» dans cette longue ſuite de ſiécles, les
» deux Révolutions arrivées à la Chi-
» ne par l'invaſion des Tartares ; puiſ-

» que les vainqueurs y ont toûjours
» reſpecté, & promptement adopté les
» Loix & les uſages des vaincus. Nous
» avons, je l'avoüe, dans nos Biblio-
» theques des Corps complets de Mo-
» rale & de Politique, auſquels les
» Chinois ne peuvent rien oppoſer de
» ſemblable ; mais l'avantage, ou le
» ſuccès de la pratique ne paroît-il pas
» être de leur côté ? Vous me dirés
» ſans doute, Meſſieurs, que les Chi-
» nois doivent bien moins cet avantage
» à leur ſçavoir-faire, qu'au bonheur
» qu'ils ont eu de ſe trouver preſque
» iſolés, à une extremité de la Terre
» habitée, entourés de Mers, ou de
» chaînes de Montagnes, & pour dire
» plus, de voiſins qui en ſçavoient
» encore moins qu'eux. Mais en verité
» devois-je tant les chicaner, quand
» ils ont ſi utilement ſçu mettre à pro-
» fit les bien-faits de la nature ; bien-
» faits, qui auroient peut-être été per-
» dus pour nous, par notre eſprit re-
» muant, par notre amour de la nou-
» veauté, & ſur-tout par l'envie de
» nous répandre, & de faire penſer &
» agir comme nous tout ce qui nous
» environne.

» Voilà, Monſieur, comment je me

» ſuis juſtifié auprès de ceux, que la
» ſuperiotité que vous m'aviez fait ac-
» corder aux Chinois avoit indiſposés
» contre moi. Mais ce n'eſt pas tout.
» Ces fideles amis, auſſi jaloux défen-
» ſeurs de ma petite réputation qu'ils
» croient bleſſée, que de la gloire de
» l'Europe, exigent que je la rétabliſſe
» publiquement : Et, comme ſi c'étoit
» une choſe bien importante pour le
» public, que de ſçavoir ce que je
» penſe ſur telle ou telle matiere, ils
» prétendent que je dois vous ſupplier
» de dire un mot de tout ceci dans le
» même Ouvrage, où vous m'avez
» attribué un ſentiment que je n'avois
» pas. Sans me prêter à des motifs qui
» me conviennent ſi peu, je me rends
» cependant au conſeil de mes amis,
» & d'autant plus volontiers, que j'en
» prendrai occaſion de remplir un de-
» voir à mon avis plus eſſentiel. C'eſt
» Monſieur, de vous remercier de la
» maniere obligeante dont vous avez
» parlé de moi & de ma Lettre dans
» cet extrait, qui me fait plus d'hon-
» neur, que la partialité dont on
» m'accuſe, ne ſçauroit me faire de
» tort.

» Du reſte, je m'en rapporte à la

» juſteſſe de votre diſcernement, pour
» ſçavoir ſi le parallele que je traçois
» au P. *Parrenin*, entre les Européens
» & les Chinois, étoit bien ou mal
» amené, & ſi les termes dans leſquels
» j'y ai rendu ma penſée ſont clairs ou
» équivoques. Il me ſuffit, Monſieur,
» que les Lecteurs, qui auront pû être
» choqués de ma prétenduë propoſi-
» tion, ſçachent que je la déſavoüe. Je
» n'aurois pas eu beſoin de vous im-
» portuner pour cela, ſi une autre Let-
» tre, que j'ai écrite ces jours paſſés au
» même P. *Parennin*, avoit été écrite
» pour le public. Car j'y touche plu-
» ſieurs articles du gouvernement Chi-
» nois, dont quelques-uns tiennent à
» la Morale, que je crois être en ſoi
» de véritables défauts, &, ce qui eſt
» plus ſurprenant, des défauts qui vont
» à la dépopulation dans ce floriſſant
» Empire, celui du monde qui eſt le
» plus peuplé. Mais telle eſt la machine
» des Etats, par ſa prodigieuſe compoſi-
» tion, & par le jeu mutuel de ſes par-
» ties, ſelon qu'elles s'ajuſtent au ge-
» nie des habitans, & qu'elles ſe contre-
» balancent entre-elles, ou avec le fort
» & le foible du païs, & des voiſins,
» que ce qui ſeroit pour les uns un prin-

» cipe de ruine, devient quelquefois » pour les autres une cause d'affermis- » sement, & une source de prosperi- » tés.

» Je suis avec respect,

MONSIEUR,

A Paris ce 10 Novembre 1736.

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

DORTOUS DE MAIRAN.

Matieres de Médecine & de Chirurgie.

Quelques jours après que la fameuse *Lettre du Chirurgien* anonyme eut paru dans la 65 feüille des Observations, on m'envoya une *Réponse* à cette Lettre, en me pressant d'en faire le même usage. Je me comportai à l'égard de cette *Reponse* comme j'ai fait depuis par rapport à la *Lettre du Médecin Anglois* de M. Santeul, c'est-à-dire, que je ne jugeai pas l'Ouvrage assez bon pour lui accorder une place dans mes feüilles périodiques. Ces deux écrits furent

imprimés quelque tems après par le soin de leurs Auteurs : le succès qu'ils ont eu, a justifié mon refus. Quoiqu'il en soit, il vient de paroître dans le dernier Mercure une Replique, (dont il s'est beaucoup distribué d'exemplaires à part) à la Réponse que j'avois refusée. Je ne puis m'empêcher d'envier en quelque sorte au Mercure une si excellente Piéce, & de sçavoir un peu mauvais gré à l'Auteur inconnu de ne me l'avoir pas envoyée, pour en orner mes *Observations*. Je croyois avoir jusqu'ici assez bien mérité de la Chirurgie en général, pour obtenir cette faveur. Mais un homme d'esprit a dit ingénieusement, que le Parti Chirurgique vouloit avoir plus d'un Camp.

Je sçai que certaines gens du beau monde trouvent ces matieres peu dignes d'eux : à la bonne heure ; mais moi je les regarde comme ce qu'il y a de plus digne de ceux qui font usage de leur esprit, & peut-être comme ce qu'il peut y avoir de plus solide & de plus important dans mon Ouvrage. Je ne parle point en l'air : Un Marquis de Roüen, dont j'ai montré la Lettre à plusieurs personnes, m'écrivit ces jours passés ces paroles : *Vous allez avoir une*

*chute égale à celle du * * *, ſi vous n'avez promptement recours aux agrémens de votre eſprit, pour vous ſoutenir. Lorſqu'une fois on a perdu l'eſtime du Public, il en coute plus pour la recouvrer, qu'il n'en auroit couté pour la conſerver. Ceſſez donc de parler de Médecine & de Chirurgie, &c.* Je remercie M. le Marquis de l'interêt qu'il veut bien prendre à ma réputation Littéraire; mais je ne ſçai ſi l'exemple qu'il m'allegue eſt réel: au moins il me convient peu d'en convenir. Du reſte je crains ſi peu de décréditer mon Ouvrage, en développant une matiere ſi importante pour tout le monde, & qui n'avoit jamais été bien éclaircie, que je ne manquerai jamais l'occaſion de lui donner un nouveau jour, avec la même juſteſſe, la même impartialité, que je crois avoir fait paroître juſqu'ici. C'eſt pour cela que je crois devoir aujourd'hui me dédommager en quelque ſorte d'avoir été privé de la Replique dont il s'agit, en traçant ici en peu de mots une idée légere de ce qu'elle contient.

1°. Le Chirurgien Anonyme ayant, comme vous ſçavez, reproché aux Médecins * leurs ſyſtêmes chiméri-

* Obſerv. Lettre 65.

ques, & toutes leurs variations : *Ces vaines ſpéculations* (a répondu l'Apologiſte des Médecins, en affectant le rôle de Pacificateur *) *n'ont jamais appartenu à la Médecine ; elles n'en ont jamains reglé les maximes, & n'ont jamais ſervi à former ſes déciſions. Ce ſont des HAILLONS que les Médecins ont abandonné aux Chirurgiens, & ce n'eſt plus que chez ces derniers qu'on parle encore d'Acides, d'Alkalis, de copules exploſives, &c.* L'Auteur de la Replique au Pacificateur ſoutient que *ces vaines ſpéculations* triomphent encore aujourd'hui dans les Ecoles ; qu'elles ſont dogmatiquement enſeignées dans les Ecrits dominans ; qu'elles ſervent de principes, & fondent les déciſions, même dans la pratique ; qu'elles ſont la baſe des Conſultations ; qu'elles regnent enfin ſi univerſellement, qu'elles ont paſſé des Médecins à leurs Malades, & qu'il n'eſt pas juſqu'aux femmes, à qui ce jargon de Médecine ne ſoit devenu familier. Mais pour faire ſentir la ſolidité du reproche du Chirurgien Anonyme, & le ridicule de la Réponſe du Pacificateur, il ſuffit de citer ces paroles du *Mémoire* des Médecins, imprimé & donné au nom de l'Univerſité en 1725, *pages 8 & 9.*

* Mercure Août 1736.

L'éducation du Chirurgien, dit l'Auteur de ce Mémoire, *éleve-t'elle son esprit au-dessus des sens ? Le dégage-t'elle assez des choses palpables, pour qu'à la vûë de plusieurs effets réünis, & cependant produits par des causes differentes, un Chirurgien sache attribuer à chacune d'elles son effet formel & spécifique ? Cette éducation va-t'elle jusqu'à le mettre en état de pénétrer les véritables raisons des opérations de la Nature, raisons premieres, universelles & uniformes, qui cependant sont la source de toutes les variétés qui se trouvent dans le mécanisme de nos Corps ? Conduit-elle le Chirurgien dans la connoissance des Elémens, dans celle des Mixtes & de leurs differentes qualités ? L'a-t'elle instruit des differentes forces mouvantes, & des differens effets qu'elles produisent ? L'a-t'elle instruit de l'équilibre des Liqueurs, & des proportions qu'elles gardent entre elles, suivant leurs differens dégrés de pésanteur ? L'a-t'elle instruit de la formation des Mineraux, de celle des Végétaux & des Animaux, de leur accroissement, & des causes de leur destruction, &c ?*

L'Auteur de la Replique s'écrie ici, *habemus confitentes reos.* Ce sont les Médecins eux-mêmes qui reclament comme leur partage, & leur partage pré-

leurs, ces *miſérables haillons*, dont ils diſent aujourd'hui que les Chirurgiens ſe parent : cependant voici comment les Chirurgiens répondirent à ce ſuperbe *Mémoire* des Médecins. *Nous avoüons que loin de connoître ces choſes ſublimes, nous faiſons gloire, non pas de les ignorer, (car telle eſt la condition naturelle des hommes) mais de n'en avoir jamais tenté la connoiſſance. Contens de connoître la Nature par ſes effets, l'obſervation fait l'unique fond de nos richeſſes; & tandis que vous vous piquez de bâtir vos magnifiques ſyſtêmes ſur l'idée de vos Elémens, &c. nous n'avons garde d'avancer, qu'autant qu'une juſte analogie, ſoutenuë toujours de l'experience, peut nous le permettre.* Il eſt bien ſingulier, ajoute l'Auteur, que lorſqu'on ne peut refuſer aux Chirurgiens le mérite d'avoir toujours rappellé les Medecins à l'Ecole de l'experience & de l'obſervation, on les accuſe aujourd'hui d'*être avides de ces phraſes vuides de ſens, de ces haillons des Médecins*, & que ſur cela ſeul on les peigne comme des *raiſonneurs*, & comme de *mauvais raiſonneurs*.

2°. Le *Pacificateur* eſt convenu de bonne-foi que la Chirurgie étoit plus certaine que la Médecine. Eh comment

le refuſer à une vérité ſi claire & ſi ſenſible, qui n'eſt obſcure que pour MM. Maloet & Santeuil ? Mais, a-t'il ajouté, *Que les Chirurgiens ne s'en enorgüeilliſſent pas : la Chirurgie n'eſt que l'A. B. C. de la Médecine.* Si cela eſt, lui replique-t'on, il faut abſolument être Chirurgien avant que d'être Médecin : Eh ! ſur ce pié, combien y a-t'il aujourd'hui de Médeciñs ? » Non, ajoute-t'on, la » Chirurgie n'eſt point l'A. B. C. de la » Médecine, mais le flambeau qui la » guide. Les Maladies Chirurgicales » peuvent ſurement apprendre à trai- » ter les Maladies Médicales. Mais ne » concluez pas de là que la Chirurgie » ne ſoit que l'A. B. C. de la Médecine; » ou ſoutenez également que la ſubli- » me Géométrie doit être regardée » comme l'A. B. C. de l'Horlogerie, » du Pilotage, &c. «

L'Auteur juſtifie parfaitement cette heureuſe comparaiſon, en faiſant voir que la Médecine n'eſt par rapport à la Chirurgie, que ce que le Pilotage eſt par rapport à la Geométrie. Mais il ajoute (& il le prouve) que l'objet de la Chirurgie, comme l'objet de la Geometrie, eſt immenſe en comparaiſon de celui de la Medecine, &

qu'elle ne prête à ce même Art que la plus legere partie de ſes connoiſſances.

L'incertitude, qui naît de l'obſcurité de l'objet, releve (a dit le Pacificateur) le merite du Médecin au-deſſus de celui du Chirurgien. Mais ne riroit-on pas du Pilote, qui prenant droit de l'incertitude de ſon Art, ſe préfereroit au Geométre? L'Auteur judicieux & moderé avoüe ſur la fin de ſon Ecrit, que ſi la Medecine eſt néceſſairement conjecturale, tous ſes Dogmes ne ſont pas néanmoins également conteſtés, & qu'il en eſt une portion, qui ſuſceptible d'une certaine meſure de probabilité, peut fonder ſuffiſamment & la conduite du Médecin, & les eſperances du Malade. Selon lui, l'étendue des connoiſſances de la Médecine en général eſt préciſément meſurée par cette partie de Dogmes dont eſt formée la Médecine du Chirurgien de Village, qui experimenté, judicieux & inſtruit des préceptes de ſon Art, ſçait recourir aux moyens les plus ſurs, c'eſt-à-dire, aux moyens que l'Analogie Chirurgicale, que l'experience & la dépoſition des ſiécles differens ont conſtatez. Heureux les Malades, ajoute-t'il,

lorſque leurs Maladies n'exigeront pas une Médecine plus étenduë, ou du moins lorſqu'ils ſeront entre les mains de Médecins, qui ſe conduiront par les principes du Chirurgien de Village.

Poëme Héroïque. Il paroit depuis peu un Poëme Heroïque de plus de 400 vers, (qu'on ſuppoſe imprimé à Utrecht) intitulé l'*Amour vengeur*, premier Ouvrage, (ſi l'on en croit l'avis qui eſt à la tête) d'un jeune homme de 22 ans. Voici le billet que j'ay reçû de la part de l'inconnu qui me l'a envoyé. *Vous êtes prié, Mr. de faire part au Public de l'admiration qu'excitera en vous la lecture de ce Poëme Epique, le ſeul que notre Langue puiſſe ſe vanter d'avoir enfanté. A Paris, ce 12 Novembre* 1736. Les 4 premieres pages de ce Poëme que j'ai lûës, m'ont fait prévoir que je ne ſerai jamais en état d'en rendre compte au Public, ni par conſequent *de lui faire part de mon admiration.* Je prie l'Inconnu, de ſe contenter de cette annonce.

Je ſuis, &c,

Le 1 Decembre 1736.

A PARIS chez CHAUBERT, avec Privilege & Approbation.

OBSERVATIONS

SUR

LES ECRITS MODERNES.

LETTRE XCIV.

LEs ſeptiéme & huitiéme Tomes des *Cauſes celebres & intereſſantes*, recueillies par M. G... de P... Avocat au Parlement, paroiſſent depuis pluſieurs mois, & ont à peu près tout le mérite des volumes précédens, au moins quant à la forme. » J'ai eu l'am- » bition (dit l'Auteur dans l'Avertiſſe- » ment qui eſt à la tête du ſeptiéme » Tome) d'avoir *une Cour nombreuſe de* » *Lecteurs*, duſſai-je avoir bien des » *Critiques*; car tant pis pour l'Ouvra- » ge dont on ne dit rien : c'eſt à coup » ſûr un Livre qui moiſit chez le Li- » braire. « Vous voyez que tout ce qu'on a dit ou écrit ſur le caractere des Ouvrages de M. G. de P. ne l'a aucunement mortifié, Qu'on vienne me dire

Cauſes célebres 7. & 8. Tomes.

après cela que la Critique décourage les Auteurs, & éteint les talens. Ceux de cet Ecrivain ont-ils cessé de briller, depuis que ses nobles travaux ont été l'objet de tant de railleries & de risées? Car pour ce qu'on appelle *Critique* solide & serieuse, on peut dire que personne n'a encore pris la peine de l'exercer à l'égard de ses Livres, qui vraisemblablement n'auront jamais aucun examen à redouter.

Quoiqu'il en soit, la passion de l'Auteur est d'être lû, non-seulement des hommes, mais des femmes. » Je ne le » dissimulerai point, dit-il; j'ai sou» haité même d'avoir des *Lectrices*. On » voit que dans ce dessein je devois tâ» cher de plaire aux gens de Palais, & » aux gens du beau monde. « Les gens de Palais par cette distinction sont exclus du *beau monde*: c'est une classe à part. Nous verrons bientôt les peines que l'Auteur s'est données, pour s'attirer des *Lectrices*, & pour plaire au *beau monde*. Il craint lui-même qu'on ne l'accuse d'avoir *trop voulu donner à l'agrément*. Cependant » En tachant, » dit-il, de plaire *aux gens du monde* & » aux gens de Palais d'un goût délicat, » qui pensent comme eux, je me suis » attaché au stile, à celui qui a pour

» but d'*arranger plûtôt les penſées* que les » paroles, & de les rendre d'une ma» niere vive & naturelle : car un ſtile » trop chatié, trop limé, affoiblit, » énerve les idées. « Si l'Auteur avoit tenu parole dans ces deux derniers volumes, il auroit eu le bonheur de les préſerver du principal défaut qui regne dans les précédens, où *les gens de Palais* ſont aſſez convenus avec *les gens du beau monde*, qu'il n'y avoit pas une médiocre confuſion d'idées, ni une legere abſence de Logique.

On croiroit peut-être que le fort de l'Auteur ſeroit l'imagination, ſi l'on n'avoit égard qu'à ſa déclaration : mais il y a de la difference entre avoir une belle imagination, & ſe l'imaginer. Ce qui eſt certain, eſt que M. G. de P. négligeant aſſez le raiſonnement, ne s'attache, de ſon propre aveu, dans tous les Livres qu'il lit, qu'à ce qui eſt le fruit de l'imagination. » Je ne » puis, dit-il, laiſſer échaper cette » *occaſion* d'expliquer ma penſée ſur l'*art* » *des Ouvrages d'eſprit*. « O ! l'heureuſe *occaſion*, qui nous procure la connoiſſance de la méthode curieuſe qu'a toujours ſuivie M. G. de P. dans ſes études, & par laquelle ce Fleau redoutable d'un *Ariſtarque moderne* eſt parvenu au

degré de réputation dont il joüit! Ecoutons. » Dès que j'ouvre un Livre, » dit-il, mon premier objet eſt de re» garder ſi un Auteur a de l'imagina» tion ; s'*il peint bien ce qu'il exprime*, s'il » en donne une idée nette & vive. S'il » le fait d'une maniere naturelle & ſin» guliere, c'eſt, ſelon moi, un Ecri» vain diſtingué... Rien n'eſt plus rare » que de voir des Auteurs, qui *peignent* » bien leurs penſées, & qui les ſçavent » bien arranger : ceux-là ſeuls meri» tent, ſelon moi, le nom d'Ecrivain. » Je refuſerois ſur ce pié-là ce nom à » bien des Auteurs. « Que M. G. de P. eſt ſevere! Quoi un Ecrivain qui ſe diſtingue par la force & la ſolidité du raiſonnement, ſans être doüé d'une *imagination* brillante, ſans avoir le don de *peindre* d'une maniere *vive*, *naturelle & ſinguliere*, ne merite pas le nom d'Auteur. M. G. de P. juge-t'il ici en homme *du beau monde*, juge-t'il en homme *du Palais*? Mais le célebre Nicole merite-t'il le nom d'Auteur? Il avouë lui-même dans une de ſes Lettres, *qu'il n'avoit aucune diſpoſition à réüſſir dans les Ouvrages qui demandent de l'invention & de la beauté d'eſprit.* » Le » talent de *peindre* & d'embellir par des » *images*, n'eſt pas inſéparable des meil-

» leures qualités de l'eſprit, dit M. » Prevôt. «

Notre Auteur maltraite enſuite avec ſa délicateſſe ordinaire tous ceux qui prennent la liberté de critiquer les Ouvrages des autres, c'eſt-à-dire, les ſiens. Rien n'eſt plus aiſé, ſelon lui, que la critique, & la meilleure critique d'un bon Ouvrage eſt fort au deſſous de l'Ouvrage cenſuré. Qui en doute? Mais M. G. de P. ne dit cela que par rapport à ſes propres Ecrits, qu'il croit bons. Cependant ſi par malheur ils étoient au-deſſous du médiocre, (ce que je ne dis pas) ſa maxime ſeroit-elle vraie? Un mauvais Peintre eſt-il préférable à un Connoiſſeur, *homme du monde*, qui ſe rit de ſon barboüillage? Rien n'eſt plus *aiſé* que la critique: je le veux: un Bel-eſprit rapſodiſte l'a dit avant lui. Mais celui qui critique avec juſteſſe, n'a-t'il pas au moins en cela des lumieres ſupérieures au plus grand Ecrivain, qui n'a pu appercevoir dans ſes propres Ecrits les bévûës que l'autre lui fait connoître? S'il les avoit apperçuës, que ne les corrigeoit-il? Horace, Quintilien & Longin ſont-ils ſi peu de choſe dans la République des Lettres?

» Qu'on ſe charge (continuë ingé-

» nieuſement M. G. de P.) de faire des » *Obſervations* ſur tous les Ecrits moder- » nes, dans des Ouvrages périodiques, » & qu'on prétende par là acquerir de » la *gloire*, ce ſera une gloire acquiſe fa- » cilement & à grand marché, & ſans » une grande *contention d'eſprit*. « J'a- voüe de bonne foi que ce travail n'eſt pas accompagné d'une auſſi *grande con- tention d'eſprit*, ni ſuivi d'une auſſi gran- de *gloire*, que s'il conſiſtoit dans une vaſte & ſçavante compilation de tout ce qu'offrent de plus trivial les Livres communs, pour en compoſer une *Bi- bliotheque de Cour*; ou dans une pénible recherche des Factums modernes pour & contre, dans la vûë d'en extraire des lambeaux, & de les aſſembler pêle- mêle, chargés de redites, & ornés de traits familiers, badins, ou galans. Cha- cun a ſon talent & ſa vocation. La mienne eſt de travailler malheureuſe- ment *ſans contention d'eſprit*, & ma triſte deſtinée eſt de ne pouvoir jamais eſpe- rer d'atteindre *à la gloire* immortelle du Compilateur des *Cauſes célébres & inte- reſſantes*. Qu'on juge combien ce der- nier travail eſt glorieux, par cet aveu ingénu de l'Auteur. » Parmi mes Cen- » ſeurs, dit-il, les uns ont jugé que » je refondois dans mes Cauſes tous les

» Factums que j'employois. D'autres » ont penſé que je ne faiſois que les » compiler & les extraire. Ils ont tous » raiſon. «

Je ne m'amuſerai pas ici à parcourir tous les extraits contenus dans les deux volumes dont il s'agit, ni à en expoſer les ſujets divers. Il ſuffit de dire que la méthode du Compilateur eſt d'aller & de revenir ſans ceſſe du Pour au Contre, de voltiger de moyen en moyen, ſans ſonger beaucoup, ni à l'ordre, ni aux conſéquences, & de s'étudier principalement à ſemer de tems en tems de jolies choſes, & d'aimables digreſſions, fruits de ſa belle *imagination*. En voici d'agréables exemples.

T. 7. P. 34. » On convient qu'un » Amant & une Maîtreſſe, qui devien- » nent Mari & Femme, s'empreſſent » de remplir leurs deſirs. Mais ces vi- » vacités ne ſont pas ſi générales, qu'el- » les ne ſoient ſouvent arrêtées par des » contretems, que la pudeur ne permet » pas de dévoiler. Toutes les nouvelles » Mariées ne ſe livrent pas avec une » égale facilité : il en eſt qui fuyent, » qui évitent, qui ſe dérobent, ſoit » par modeſtie, ſoit par artifice. Une » indiſpoſition feinte ou véritable leur » ſert de prétexte ou de raiſon. « Voila

pour les gens du beau monde, & pour les *Lectrices* : Voici maintenant *pour les gens du Palais.*

P. 43. » Quand on voit les moyens » de deux Avocats, qui ſe combattent, » & qui trouvent le pour & contre » dans le même texte, tant ils ont l'art » de le manier, on eſt ſurpris d'un » ſemblable contraſte. Quand on s'eſt » déclaré pour le premier, on s'en re- » pent, pour ſe ranger du côté du ſe- » cond ; & puis le premier par ſa re- » plique vous regagne, & vous deve- » nez enſuite la conquête du ſecond ; » c'eſt l'ouvrage de ſa duplique. L'art » de plaider n'eſt-ce pas une eſpece de » jeu ? « L'Auteur ſuppoſe ici que les Juges & la plûpart des Auditeurs ſont de pauvres eſprits, qui ſe laiſſent aiſément ébloüir par des ſophiſmes, & devant qui le dernier qui parle a toujours raiſon, comme devant M. Jourdain.

Le *beau monde* a de quoi s'amuſer dans l'endroit qui ſuit. P. 192. » Roe- » gece Gaſcon eſt d'une Nation fécon- » de en Avanturiers. On diroit qu'il a » été pétri avec le levain le plus fin de » ce Pays-là. Le ſon que le mot de » *Gaſcon* fait à l'oreille, reveille d'a- » bord l'idée de la ſubtilité de l'eſprit » & de la main. Je ne ſcai quelle gen-

» tilleſſe, qui brille dans les manieres » des gens de cette Nation, plaît & » impoſe d'abord. Mais ſouvent leur » tour d'eſprit les conduit au-delà des » limites de la probité, qu'ils franchiſ- » ſent ſans ſcrupule. « Ce morceau eſt tiré d'un Factum éloquent, autrefois compoſé par l'Auteur (lorſqu'il exerçoit à Lyon la Profeſſion d'Avocat) contre trois Pipeurs. A la fin de ce Factum il n'étale pas moins d'érudition que d'eſprit, en rapportant judicieuſement tous les artifices des Pipeurs, dont il a jamais oüi parler. Et tout de ſuite il entame un ſçavant Traité ſur la matiere des *Gagures*; ce qui allonge fort à propos ſon Factum de 22 bonnes pages, dont il y en a ſix employées à raconter élégamment l'Hiſtoire de l'homme du Caffé de la Regence, qui paria en 1725, le jour de S. Gervais, qu'il pleuveroit quarante jours de ſuite. C'étoit un vieux Banquier, que cette gagure inſenſée, qu'il perdit, ruina entierement, & fit interdire.

Autre Factum ou Plaidoyé, compoſé à Lion par M. G. de P. au ſujet d'un *Soufflet donné à une jolie femme*. Que de *jolies* choſes dans cette Piéce! » On » trouva, dit-il, que *rien n'étoit plus* » *galand que ce que je diſois* en faveur

» du beau sexe, & on jugea que les » raisons que j'employois étoient bien » *creusées*. Les voici ces raisons bien *creusées*, dignes d'un esprit aussi profond que sublime.

» La raison, qui rend le soufflet si » ignominieux, a son fondement dans » la nature. La tête est autant distinguée » des autres membres du corps humain, » que le Souverain l'est de ses Sujets. » La source de cette distinction, c'est » que l'ame reside dans la tête, & » qu'elle y fait toutes ses fonctions. Or » dans la tête, le visage est la partie » la plus belle & la plus éclatante. » C'est sur le visage que la gloire de » l'homme est rassemblée ; c'est dans » les yeux que l'ame est peinte ; c'est » sur sa face que ses passions sont re- » presentées, & les passions sont l'ame » de l'ame même. Enfin le visage de » l'homme est le plus beau spectacle » de la nature. Ainsi donner un soufflet » à un homme, c'est fouler sa gloire, » c'est insulter toutes ses graces. « Ce morceau pourroit figurer avec la docte Dissertation touchant *les prérogatives de la main droite sur la main gauche*, qu'on lit dans les Mémoires de l'Academie des Belles-Lettres. Mais admirez comment l'Auteur *peint bien ce qu'il exprime*.

Juſqu'ici ce n'eſt que du ſolide & du profond ; vous allez voir du fin & du *galant*, comme l'Auteur l'a promis.

» Cet affront, pourſuit-il, eſt encore plus ſanglant à l'égard d'une » femme : car le ſexe eſt en poſſeſſion » de la perfection du corps. Ses plus » grands charmes ne ſont-ils pas répandus ſur ſon viſage ? N'eſt-ce pas là » qu'eſt le ſiege de ſa beauté ? N'eſt-ce » pas là que les agrémens les plus vifs, » les plus doux, les plus inſinuans, » ſont réunis ? N'eſt-ce pas dans les » yeux de la femme que réſide l'amour, » qui eſt l'ame de la nature ? N'y paroît-il pas armé de tous ſes traits ? » L'accuſatrice eſt une femme, à qui la » Nature a été liberale des graces qu'elle répand ſur le ſexe. Il s'enſuit que » le ſoufflet eſt d'autant plus ignominieux à l'égard de la femme, qu'elle » eſt plus diſtinguée de l'homme par » ſes attraits.... Il eſt vrai que l'Accuſatrice porte ſur ſon front des Lettres » de recommandation, liſibles à toute » la terre ; mais l'Accuſé ne ſçait pas » lire. « Quelle imagination brillante ! &c.

Si M. G. de P. eſt en cet endroit très-poli à l'égard des femmes, en voici un autre en récompenſe, où il ne les

flatte gueres : c'eſt dans la cauſe de l'*Enfant reclamé par deux Meres*, dont voici l'Exorde magnifique. » Notre » état, qui nous conſtitue ce que nous » ſommes, qui nous donne dans la Ré- » publique le rang que nous y occu- » pons, a des fondemens bien incer- » tains. En premier lieu, il dépend de » la vertu perſeverante de nos Meres. » Si elles ont été coquettes, n'eſt-il pas » plus que probable que leurs maris n'ont » que l'apparence de la paternité ? Si » elles ont paſſé pour vertueuſes, n'au- » ront-elles point été de ces Prudes » très-fragiles ? Accordons leur une » vertu ſolide : ne s'eſt-elle jamais dé- » mentie ? Un écart d'un moment rend » la paternité douteuſe. . . . En ſecond » lieu, pouvons-nous aſſurer que l'en- » fant, qui a été confié à une Nourri- » ce, n'a point été changé ? « L'Auteur s'étend fort ſérieuſement ſur ce ſecond genre d'incertitude ; puis il continuë ainſi : » Il n'a pas été poſſible à la ſa- » geſſe humaine d'aſſurer notre pater- » nité, malgré la fragilité du ſexe ; » parce que la jalouſie & la défiance » des hommes le rend encore plus in- » génieux pour les tromper, & lui inſ- » pire une plus grande envie de rendre » vaine leur précaution. Au plaiſir que

» la Nature corrompuë leur donne ;
» quand leur vertu *fait faux-bond*, elle
» joint celui de prendre un jaloux pour
» dupe. Ainſi ce double plaiſir eſt un
» aiguillon, auquel *il eſt impoſſible* hu-
» mainement que les femmes reſiſ-
» tent. « Puis M. G. de P. revient encore aux Nourrices ; & il prétend qu'on auroit dû dans les familles avoir un ſceau, qu'on auroit imprimé à un enfant après ſa naiſſance, en préſence du Magiſtrat, ou d'un Officier public.

Notre Auteur a jugé à propos d'inſerer dans ſa Compilation le *Memoire* fameux, qui parut il y a quelques années, au ſujet de la querelle d'un jeune Officier d'Artillerie, avec feu M. de Nogent.

Dans le huitiéme volume on lit avec quelque ſatisfaction tout le détail de la cauſe du Marquis de Langey, au ſujet de ſa prétenduë impuiſſance, & de ſon mariage avec Marie de S. Simon de Courtomer, annullé par un Arrêt du Parlement de Paris, après l'épreuve du Congrès ordonnée par le même Arrêt. Le Marquis ſe remarie, malgré la défenſe du Parlement, & a ſept enfans de ſon ſecond Mariage. Sa premiere femme s'étoit auſſi remariée, & avoit eu pluſieurs enfans. Ce fut dans

là ſuite la matiere d'un des plus grands procès. Les ſept enfans nés du ſecond mariage du Marquis de Langey étoient ſept témoins veridiques & irreprochables, qui formoient un moyen ſolide de Requête Civile, pour faire réformer l'Arrêt qui avoit annullé ſon premier Mariage. Malgré cela le Marquis fut débouté de ſa Requête Civile contre l'Arrêt qui l'avoit déclaré impuiſſant. » Cependant il étoit très-certain, » dit M. G. de P. que les Juges avoient » été ſurpris & trompés, & que le » Marquis de Langey, qui avoit eu » ſept enfans de ſon ſecond mariage, » appottoit des preuves convaincantes » de l'erreur des Juges.... Il ſemble » que par cet Arrêt les Juges ayent » voulu perſeverer dans une erreur » qu'ils reconnoiſſoient. « Le cas étoit embarraſſant pour les Juges. Falloit-il que le ſecond Mariage de la Dame de S. Simon, dont trois enfans étoient iſſus, fut déclaré nul, étant ſoutenu d'un Arrêt authentique, qui avoit caſſé ſon premier mariage; & en ce cas que devenoit auſſi le ſecond mariage du Marquis de Langey, & quel auroit été l'état de ſes ſept enfans? La Cour jugea donc à propos de s'en tenir à ſon premier Arrêt. Tout le monde ſçait

que ce fut à cette occasion que l'épreuve du Congrès fut, par l'Arrêt de 1677, entierement abolie. La proscription de cet usage si ridicule & si scandaleux, est dûë uniquement au zele & à l'éloquence de M. de Lamoignon, alors Avocat Général. Combien d'autres obligations Themis n'a-t'elle pas à cette illustre famille Patricienne, qui depuis si long-tems est l'apui des Loix, l'amie des Lettres, & l'ornement du premier Tribunal du Royaume ?

M. G. de P. a jugé à propos de composer la plus grande partie de son huitieme volume de l'Histoire du fameux Procès de Cinq-Mars & de Thou, qu'on trouve toute entiere dans le 7e. volume de l'Histoire universelle du Président de Thou de l'Edition de Londres. Ce qui est principalement de lui dans ce morceau, consiste dans ses Réflexions sur le motif de vengeance que le Cardinal de Richelieu eut, en faisant périr François de Thou fils de l'Historien. Pour cet effet il raporte les endroits qui concernent Antoine du Plessis grand Oncle du Cardinal dans l'ouvrage du Président de Thou, & il les traduit à sa maniere. Par exemple il rend ainsi ces paroles : *Præmissus Antonius Plessius Richelius, homo perdita vi-*

le, cum Sclopetariis equitibus plane ſici ſimilibus, &c. On preposa *Antoine du Pleſſis de Richelieu homme d'une vie déréglée, avec des Mouſquetaires à Cheval de même trempe que lui, &c.* Par *Cæſarodumum* il entend la Ville d'*Autun*, & il ignore que c'eſt la Ville de *Tours*, où Richelieu avec ſa troupe commit cette indigne action, dont il eſt parlé dans la même Hiſtoire. Je ne releverai point quelques autres infidelitez de cette traduction; comme, *pulſatis per laſciviam obviis*, que le traducteur n'a point du tout rendu. Mais je ſens que je critique ſerieuſement M. G. de P. J'en demande pardon, & je ceſſe de parler de lui.

Qu'il me ſoit permis neanmoins de rappeller ici un endroit, tiré de la feüille XXI du *Pour & Contre*. tom. 2. p. 123. » * Rien n'eſt plus utile pour » ceux qui ſe conſacrent au Barreau, » que la lecture des Plaidoyers, ou » des Memoires des célebres Avo- » cats. Mais comme il y en a une infi- » nité, un Recüeil de tous ces écrits » ſeroit immenſe. Il faut donc ſe bor- » ner à un petit nombre, qui concer- » nent les Cauſes célebres. Il y avoit

* Ce morceau regarde le Livre des *Cauſes célebres*.

» long-tems qu'on ſouhaittoit un Re-
» cueïl de cette eſpece. Mais il faudroit
» qu'un homme d'eſprit, & d'ailleurs
» éclairé, ſe chargeât de ce ſoin ; qu'il
» ſçut faire avec une élégante netteté
» le plan des Cauſes, & avec une juſ-
» teſſe méthodique l'extrait des moïens
» de part & d'autre ; qu'il ne rendît pas
» ces Cauſes confuſes & ennuyeuſes, par
» le mauvais arrangement des faits &
» des preuves, & par des redites fati-
» guantes ; qu'il eût enfin le talent ou la
» faculté d'être court & précis. «

L'envie me prend, Monſieur, d'eſſayer ici de marcher glorieuſement ſur les pas de M. Gayot de Pitaval, & de donner à ſon exemple l'extrait d'une Cauſe ſinguliere & aſſez recente. Elle vaut bien celle des *Pipeurs*, celle de l'*Oculiſte*, celle du *Souflet donné à la jolie Demoiſelle*. D'ailleurs elle concerne le droit Public, & eſt curieuſe. Commençons. Mais garde-toi de rire en ce grave ſujet.

Cauſe ſinguliere.

La condition des Domeſtiques étant ce qu'il y a de plus bas dans l'opinion des hommes, doit-on leur refuſer le droit de paſſer à un état plus relevé ? Cette queſtion fut diſcutée il y a quelque-tems au Parlement de Roüen ; voici ce qui y donna lieu.

Le nommé Jean-Baptiſte Euſtache,

après avoir été dix ans domestique d'un Avocat, qui l'avoit employé les dernieres années à écrire sous ses consultations, & à faire ses extraits, se crut capable de faire quelque chose de mieux; la succession de son Pere mort depuis peu, & dont il étoit le seul héritier, secondant ses vûes, il se présenta chez un Procureur au Parlement, qui le reçut en qualité de Clerc. Ils étoient contens l'un de l'autre, lorsque la tranquillité d'Eustache fut troublée, par les nobles sentimens de quelques Clercs du Palais, qui prétendirent qu'on ne devoit pas admettre parmi eux un homme, dont la condition passée les deshonoroit. Ils présenterent une Requête à la Communauté des Procureurs, par laquelle ils demanderent qu'il fût chassé. Les Procureurs arrêterent qu'on attendroit le retour de M. le prémier Président, alors absent, pour le prier d'en délibérer avec M. le Procureur Général.

Les Clercs, que ce retardement impatienta, s'adresserent au Procureur Général, auquel ils parurent si animés contre Eustache, que ce Magistrat prudent fut obligé de faire dire au Procureur de ne pas laisser aller ce jeune Homme au Palais, de peur qu'il ne lui arrivât quelque malheur. Les Clercs

regarderent ce conseil, comme un ordre d'expulser le Clerc par provision, en attendant le retour de M. le premier Président. Les Procureurs le crurent aussi-bien que leurs Clercs, & par un Réglement de Communauté, ils arrêterent que ce prétendu ordre du Procureur Général seroit éxécuté définitivement, & qu'il seroit défendu à tous Procureurs de prendre aucun Clerc, qui eût été Domestique, sous peine de cinquante livres d'amende.

M. de Pontcarré étant de retour à Roüen, Eustache lui présenta sa Requête. En même tems les Clercs du Palais, pour appuyer leur prétention, firent imprimer un Mémoire, dans lequel ils rapportent l'Histoire de l'établissement de la Bazoche, par Philippe le Bel. Ce Prince, disent-ils, prévoyant dès-lors les progrès que la jeunesse pouvoit faire dans cette Ecole, & les services qu'elle seroit en état de rendre à la Patrie, choisit *de jeunes hommes de bonne famille, pour servir à instruire les Procès, & les rendre capables de devenir Procureurs, auſquels on donna le nom de Clercs.* L'Etude des Procureurs, ajoutoient-ils, est une Académie de Pratique, où les jeunes gens, qui veulent parvenir à être Procureurs, se familia-

riſent dans la procedure ; la plûpart même de ceux qui ſe deſtinent au Barreau ou aux Charges de judicature, y viennent prendre des diſpoſitions à travailler avec fruit. C'eſt *un ſecond College* pour ceux qui ont fait leurs études, & *les premieres Claſſes* pour ceux qui n'ont aucune teinture des belles Lettres. » Chaque profeſſion a » ſon Académie : pour la guerre c'eſt » la ſale d'armes & le manége : pour » les ſciences ce ſont les Univerſitez, » les Colleges : & pour la Juſtice, » c'eſt le Palais » ; c'eſt-à-dire, l'Etude d'un Procureur. Un jeune homme deſtiné à diſpenſer la juſtice aux ſujets du Roy, ſera-t'il obligé de fraterniſer avec des gens d'une vile condition ? Si l'on admet les Laquais à la Clericature, les Procureurs ne pourront plus trouver de ces jeunes gens *de bonne famille*, dont la compagnie des Clercs doit être composée : » Car quel pere » voudra envoïer ſon fils dans un lieu, » ou ſes mœurs & ſon caractere ſe- » roient également en danger ? » Ainſi, concluoient les Clercs, nous avons lieu d'eſperer que les Juges ordonneront à Euſtache & aux autres de même genre de ſortir des Etudes des Procureurs, & qu'ils feront deffenſe aux derniers d'en recevoir à l'avenir.

Euſtache répondoit, que les Clercs prétendoient en vain avoir les avantages de la naiſſance ; que ce n'étoit qu'une fanfaronade : qu'il étoit conſtant que comme il y avoit eu des Clercs libres, il y en avoit eu auſſi dans la ſervitude ; & il rapportoit pour le prouver pluſieurs Arrêts de differens Parlemens ; deux entre autres, l'un du 28 Décembre 1562 rendu à Aix, qui avoit jugé que le Clerc d'un Procureur, qui en cette qualité étoit chargé d'un ſac, en étoit reſponſable *envers ſon Maître* ; l'autre du Parlement de Paris, qui fait deffenſe à tous Clercs de ſe préſenter ni cotter pour *leurs Maîtres*. Les Clercs, diſoit-il, n'ont-ils pas bonne grace de citer leur établiſſement & leurs privileges, comme des moïens d'excluſion contre moi ? Croïent-ils que le Public ne ſe ſouvient plus de leur origine ? Qu'ils nous apprennent, continuoit-il, quelle étoit la condition d'un Roy de la Bazoche nommé *l'Eveillé*, auquel le Parlement de Paris, par Arrêt du 19 Juillet 1477, *fit deffenſes de joüer farces & ſottiſes* : Ce nom de l'*Eveillé* fait-il préſumer en ſa faveur une naiſſance bien favorable ? Voila pourtant un Laquais à la tête de cet illuſtre Corps, dont on veut m'exclure, pour avoir été

domeſtique chez un Avocat.

Mais de quel droit la Communauté des Procureurs rend-elle contre moi un jugement infamant ? De qui a-t'elle reçû le privilege de condamner à une amande applicable aux priſonniers celui de ſes membres qui me recevroit chez lui? Car il n'eſt pas difficile de concevoir que ce prétendu Réglement eſt un jugement, dont je ſuis le ſeul objet. Les peres de famille craindroient, dit-on, pour les mœurs & le caractere de leurs enfans, s'ils étoient obligez de travailler dans une même Etude avec des gens qui ont été en ſervice : Eſt-il donc impoſſible que ceux que leur infortune réduit à ce triſte état, puiſſent avoir une naiſſance honnête, & des ſentimens au deſſus de leur condition ?

La ſervitude eſt à la verité la condition la plus baſſe & la plus triſte, mais elle n'eſt pas deshonorante; c'eſt un état paſſager, ainſi que la Cléricature, & l'on trouveroit peut-être autant de Laquais devenus hommes importans, que de Clercs devenus Magiſtrats. N'eſt-ce pas un aſſez grand malheur que d'être obligé de regler tous ſes mouvemens ſur les volontés d'un autre ? Si l'on étoit obligé depaſſer toute ſa vie dans la ſervitude, où trouve-

roit-on des Domeſtiques ? Ceux qui s'y engagent, privez de l'eſperance de paſſer à une condition plus relevée, prendroient ſans doute un autre parti.

Après avoir acquis quelque connoiſſance de la procedure chez un habile Avocat, continuoit Euſtache, je n'ai pas cru qu'il y eût de la témerité de me faire Clerc du Palais ; mais une partie de mes nouveaux Confreres n'en a pas jugé de même, & la Communauté des Procureurs qu'ils ont fait entrer dans leurs vûës, a rendu, à leur inſtigation, un Jugement, qui me proſcrit de la ſociété civile, ſans qu'on puiſſe me faire aucun reproche ſur mes mœurs ni ſur ma capacité. Si l'on laiſſe ſubſiſter cette Délibération, quelle Communauté ne ſera pas en droit de me donner une excluſion pareille ? Dans quel état honnête voudra-t'on me recevoir, lorſqu'on ſçaura que par un Jugement autentique, j'ai été jugé indigne de la Profeſſion la plus commune, & peut-être la plus déſagréable ? Enfin à quel état pourra donc aſpirer un Domeſtique, s'il ne peut parvenir à être Clerc de Procureur ?

Sur ces Ecrits de part & d'autre, le Parlement de Normandie rendit un Arrêt, par lequel, » le Procureur

» Général, conformément à son requi-
» sitoire, est reçu Appellant de la Dé-
» libération en forme de Jugement, ar-
» rêtée sur le Régistre de la Commu-
» nauté des Procureurs le 2 Juin pré-
» cédent; & faisant droit sur son ap-
» pel, annulle ladite Délibération, or-
» donne qu'elle sera rayée & biffée sur
» ledit Regiſtre par l'Huissier de ser-
» vice, qui transcrira le present Ar-
» rêt à la marge de ladite Délibéra-
» tion; dont il dressera son Procès-
» verbal; ordonne au surplus que l'im-
» primé qui a pour titre, Mémoire pour
» appuyer la prétention des Clercs du
» Palais, dans la question de sçavoir
» s'ils ne sont pas en droit d'exclure de
» leur Communauté ceux qui ont servi
» en qualité de Domestiques, sera &
» demeurera supprimé. A Roüen, fait
» en Parlement le 10 Juillet 1736. «

Je suis, &c.

Le 7 Decembre 1736.

Faute à corriger dans la Lettre précédente.

P. 72. *lig.* 7. Poëme heroïque de plus de 400 vers, *lisez* 4000 vers.

A PARIS chez CHAUBERT, avec Privilege & Approbation.

OBSERVATIONS

SUR

LES ECRITS MODERNES.

LETTRE XCV.

UN *Eloge de la Paix*, enfanté par l'Eloquence & par la politique, suppose un Ouvrage merveilleux. Si vous considerez encore, Monsieur, qu'il est dédié à l'Académie Françoise, cette arbitre souveraine de l'Eloquence, ne vous en formerez-vous pas d'abord la plus noble idée ? M. l'Abbé de la Baume, Auteur de ce magnifique Eloge, * reconnoît l'Académie pour » un » *Aréopage Litteraire*, dont les déci- » sions sçavent borner l'imagination » irréguliere dans ses caprices, asservir » son faux sublime à la nature & à la » raison, & lui prescrire un effor plein » de justesse. C'est, ajoute-t'il, ce

Eloge de la Paix.

* Chez Rollin fils. 1736. *in*-4°.

» dépôt de lumiere, précieux héritage » de tant d'illuſtres pr-déceſſeurs, qui » éclaire le goût même, en lui dictant » des loix certaines. « Il ne diſſimule pas les motifs qui l'ont déterminé à faire paroître cette rare piéce d'éloquence ſous les auſpices de cette Compagnie ſi reverée. » Quel eſt donc mon » deſſein, dit-il, en vous offrant un » foible crayon ? C'eſt de m'attirer *un* » *regard qui m'illumine*, & me découvre la route ſacrée de l'IMMORTALITE'. «

Cet Ecrit, qui a en même tems la forme de Sermon, d'Ode & d'Epopée, eſt une proſopopée continuelle, où l'Auteur fait parler la Paix victorieuſe de la Diſcorde. Mais cette fille du Ciel, dont le langage eſt ſi tranquille, & qui n'aime que des images riantes, eſt repreſentée ici comme témoin de tous les maux de la Guerre depuis 1700 juſqu'à preſent. Les idées & les expreſſions les plus audacieuſes & les plus terribles lui ſont familieres. On croiroit que c'eſt Bellone qui parle. Elle s'approprie dans l'Exorde divers textes de l'Ecriture Sainte, pour ſe peindre elle-même, & elle n'oublie pas qu'elle *a fermé les portes du Temple de Janus.*

La Paix *retrogradé ſur le commencement*

du siécle ; qui débute par la brillante époque du Testament de Charles II, qui appella le Duc d'Anjou au trône d'Espagne. Voici comme on represente les procédés de la Discorde à l'égard des Alliés. » La Discorde, dont la Ligue » suivoit les Loix, l'étourdissoit sur » ses pertes, & l'*endormoit* au récit de » quelques avantages exagerés ; elle » l'écoutoit, sans songer que ce som- » meil létargique entraînoit ce corps » énorme de l'Empire dans une destruc- » tion inévitable. «

Quelques évenemens, qui ont précédé la mort de Loüis XIV, sont effleurés avec la même justesse ; après quoi la Paix se transportant en Pologne, y trouve la Discorde, qui » non » contente d'avoir mis l'Asie en feu, » venoit de secouer son flambeau dans » les glaçons du Nord, & l'embrase- » ment qu'elle y alluma s'étendit bien- » tôt dans le reste de l'Europe. « Mais bientôt la Paix passe au tems de la derniere Guerre. » Là, dit-elle, je vis » un jeune Heros * s'éveiller des pre- » miers aux cris de la gloire ; & mal- » gré les pleurs d'une Princesse, épou- » se aussi vertueuse que belle, ne faire

* Le Prince de Conti.

» qu'un saut de la Couche nuptiale aux » Champs de Mars. « Quelle noblesse !

Voulez-vous des traits encore plus forts ? L'Auteur feint que la Paix, après *avoir pris congé* de Loüis XV, remonte au Ciel, & il la fait parler ainsi. » De-là j'observai toutes les dé» marches de la Discorde. Je la vis » cette orgüeilleuse rivale, plus sou» veraine que je ne fus jamais, s'ap» plaudir de ma fuite, composer son » Empire des débris du mien, rouvrir » l'antre affreux des Cyclopes, rap» peller des Enfers le Génie sangui» naire, dont le talent homicide est » de forger sans cesse de nouveaux inf» trumens de carnage & d'horreur, » préparer le fer, tremper l'acier, » fondre l'airain destructeur ; *éventrer* » *la terre*, pour en tirer malgré elle ce » souffre enflammé, dont l'éclat an» nonce la mort. « Voilà enfin la Paix en Italie : c'est là qu'elle voit la Lombardie aussi-tôt soumise qu'attaquée. » La Capitale seule ose former le pro» jet d'une résistance invincible. Visconti vouloit s'ensevelir sous ses rui» nes : mais sa valeur ne put la sauver. « La sanglante Bataille de Parme fait jetter les plus hauts cris à la Paix,

» O Parthe, Parme, que tu me cou-
» tas de pleurs & d'inquiétudes ! C'eſt
» ſous tes murs que la Diſcorde dé-
» ploya ſes fureurs d'une maniere nou-
» velle, même au Dieu des Combats. «
Elle fait enſuite l'énumération de tous les Officiers qui ſe ſont illuſtrés dans cette action mémorable.

Tandis que la Paix déplore ces malheurs, le bruit qui ſe fait ſur le Rhin *lui en découvre de nouveaux.* » Que vois-
» je, ajoute-t'elle ? des Travailleurs
» diligens foüillent la Terre.... Sont-
» ce des Laboureurs, qui cherchent
» l'abondance dans le ſein de Cerès ? ...
» Non : l'air farouche qui les diſtingue,
» me les fait connoître pour les enfans
» de la Diſcorde. *Quel idiome affreux*
» les annonce ? L'entendez-vous ? « Après quoi la Paix prononce doctement plus de trente termes militaires, & décrit les occupations des Guerriers.
» Ce n'eſt plus, ajoute-t'elle, un ſil-
» lon paiſible ; c'eſt une tranchée tu-
» multueuſe que je vois ; c'eſt l'appa-
» reil formidable des Foudres de Mars
» qui vont tonner. « Le Siége de Philiſbourg, la mort du Maréchal Duc de Berwick ont vivement allumé le zele de la Paix. » Le Vainqueur d'Al-
» manza, dit-elle ; a mordu la pouſ-

» ſiere, & Duras a partagé ſon péril » & ſa gloire. Crois-tu qu'un tel Ex- » ploit te ſauve ? (Philiſbourg) . . . » Tu as ſéparé la tête du bras ; tu as rai- » ſon : la prudence de l'une & la valeur » de l'autre, ne te préparoient que des » fers. O Diſcorde, Diſcorde, voilà » de tes coups ! Voilà le fruit de tes » intrigues ! . . . Noble Sang de Stuard, » reçois mes pleurs ? Souffre que mes » larmes baignent tes lauriers : tu » meurs au Champ de Mars ; je te pré- » parois un tombeau pacifique. « Après avoir excité la France à faire des vœux, *afin que le Ciel ſuſcite à ſes Lys des Généraux victorieux & pacifiques*, tels que Berwick, elle ajoute : Mais que dis je ? » tes vœux, ô France, ſont ſuperflus. » Le ſang des Héros, répandu ſous tes » Etendarts, eſt la ſemence *de nouveaux* » *Heros*. « On eſt bien étonné de trouver ici à la marge ce texte de Tertullien, *Sanguis Martyrum, ſemen Chriſtianorum*; c'eſt-à-dire, le ſang des Martyrs eſt la ſemence des Chrétiens.

C'eſt en Italie que la paix rencontre ces nouveaux Heros. C'eſt-là qu'elle prête une belle Harangue au Maréchal de Coigny, ſur le point de livrer la Bataille ! C'eſt là que l'Auteur, ſur le ton d'Homere, fait une deſcription

poëtique de la Journée de Guaſtalla ; où après avoir épuiſé les peintures les plus terribles, la Paix remarque dans ſon Entouſiaſme, *que partout la frayeur & le déſeſpoir, la férocité & la barbarie ont pris la place de la raiſon.* « Alors le » bruit ceſſa & les pertes parurent. A- » lors la Nature, défigurée dans ſes en- » fans terraſſés, ne conſerva preſque » aucun veſtige de l'humanité. « La Paix nomme ici tous les Officiers célébres pour leur valeur, & développe les avantages que Dieu ſçait tirer de la Guerre. Elle s'applique enſuite à *dévoiler les noirceurs* de la Diſcorde. Les vaiſſeaux ſont traveſtis en *Citadeles ambulantes*, & en *Iſles flotantes*, & Mercure eſt décoré du titre de *Dieu du Trident.*

C'eſt avec la même pompe & la même force que la Paix décrit ſes douceurs. Cependant on voit ſa *route ornée d'Arcs de Triomphes chargés de parfums.* Comme elle attribue ſon retour aux négociations politiques, elle s'amuſe agréablement à peſer l'héroiſme politique & l'héroiſme Militaire, & elle donne la préférence au premier. C'eſt ſans doute à cauſe de ce parallele, que cet Eloge de la Paix eſt appellé par l'Auteur *Eloge politique.* Je ne ſuivrai point cette Paix dans ſes voyages à la

Cour de France, où elle trouve des Rois, des Reines & des Miniſtres, qu'elle a raiſon de loüer. Mais pour annoncer le regne de *Charle de Bourbon I Roi des deux Siciles*, la Paix, qui aime à préſenter des images agréables, adreſſe à Loüis XV ces paroles : Les Peres ap-» prendront à leurs enfans que votre » Sang, par vous remis dans ſes an-» ciens droits, *revoit Veſuve & l'Etna* » ſous ſa domination. « La Paix releve les Arts & les Sciences. « Il eſt des » génies, ajoute-t'elle, que Minerve a » pris ſoin d'orner de ſes dons les plus » rares, & que le plus grand des Rois » ne dédaigna pas de raſſembler dans » l'enceinte même du trône..... Les » uns (*l'Académie Françoiſe*) tantôt » épurent & enrichiſſent la plus belle » des Langues, qui par ſa nobleſſe & ſa » majeſté devient tous les jours l'*Idio-*» *me des Etrangers de goût* au ſein même » de leur Patrie; & tantôt légers dans » leur ſtile, tracent des peintures a-» gréables, qui délaſſent, inſtruiſent » & forment l'eſprit.... Ceux-ci (*l'A-*» *cadémie de Peinture & de Sculpture*) » pleins d'un enthouſiaſme ſacré, ani-» ment la Nature, & la trompent ſou-» vent elle-même ſous le voile de l'il-» luſion..... Les autres (*l'Académie des*

» *Inſcriptions*) chargés d'éterniſer la mé-
» moire des monumens, les ornent des
» Inſcriptions les plus riches & les plus
» heureuſes ; & par un utile contraſte,
» à meſure que les uns *étudient les tems*
» *à venir*, ceux-ci débroüillent l'obſcu-
» rité des ſiécles paſſés, & développent
» le cahos de l'antiquité ſçavante dans
» ſes reſtes précieux. Tous enfin con-
» courent par leurs talens à former ce
» corps de lumiere, *qui* ſemblable au
» Soleil de toutes les intelligences, ré-
» pand ſur elles des influences, *qui* les
» rendent fécondes ; & leur fécondité
» forme à ſon tour un rayon commu-
» nicatif, *qui* ſerre les liens de cette
» ſociété univerſelle, *qui* ne s'entre-
» tient que par le commerce de l'eſprit.
» *Hommes Académiques, Enfans du goût,*
» reprenez vos nobles occupations ; la
» Paix vous l'ordonne. « Elle encenſe
enſuite du même air toutes les Acadé-
mies Provinciales, & repréſente l'Eu-
rope entiere dans *une admiration extati-*
que, à la vûë de toutes ces belles Com-
pagnies Littéraires.

Les embelliſſemens de Paris, & les
plaiſirs qu'on y goûte, excitent enſuite
la verve de la Paix. » Quel ſpectacle !
» que vois-je ? Eſt-ce le Palais du So-
» leil, ou *la demeure de l'Etre ſuprême* ?

» (il s'agit de l'Opera) Quelle pompe! » quelle harmonie! C'eſt Erato qui » préſide à mon Temple. Quels en- » chantemens! quels prodiges! Les » Arts tributaires des plaiſirs les va- » rient de décorations toujours nouvel- » les. « Voici pour le Concert ſpirituel. » Là un *Apollon plus épuré* concerte des » accords pour chanter les loüanges du » Dieu immortel, & monte ſa Lyre » ſur le ton de la piété. « La paix après avoir juſtifié l'uſage des Spectacles, dont l'abus ſeul lui paroît pernicieux, ſe jette dans une deſcription agréable des biens & des plaiſirs, qu'elle fait naître à la campagne; c'eſt là, dit-elle, que *la féconde Hymenée* répare la perte des Etats, & que le Citoyen pour gouter des douceurs ſi pures, ſort des Villes tumultueuſes, où les plaiſirs *trop urbaniſés* deviennent fades & inſipides. Jugez à preſent du mérite de ce chef-d'œuvre d'Eloquence, & s'il n'eſt pas digne de l'IMMORTALITE'.

Suite de la Vie de Gaſſendi.

Je vais vous indiquer en peu de mots la ſuite de l'Hiſtoire des ſçavantes diſputes, occaſionnées par les Ecrits de Gaſſendi. L'opinion de Galilée touchant le mouvement de la terre, lui

avoit toujours été extrêmement chere & lorsqu'en 1633 l'illustre Mathématicien d'Italie fut cité au Tribunal de l'Inquisition, Gassendi se déclara ouvertement pour lui. Il paroît cependant que la censure de l'opinion de Galilée, que Gassendi n'abandonna pourtant jamais, le rendit un peu plus timide. Mais dix ans après il soutint avec force la même opinion, dans une Lettre sur la communication du mouvement; Ouvrage qui fut attaqué par le P. Cazré Jesuite. Dans la réponse que Gassendi fit à cet Ecrivain, il établit, par un grand nombre d'expériences, le mouvement de la terre, qui étoit un des points principaux de la dispute. Morin, Professeur Royal de Mathematiques, grand Anti-Copernicien, mais infatué de l'Astrologie judiciaire, se crut personnellement attaqué par Gassendi, & fit imprimer (si l'on en croit le P. Bougerel) un écrit violent sous ce titre: *Les Autels de la terre brisés*. Peu de tems après il saisit l'occasion de se reconcilier avec Gassendi, qui naturellement pacifique supprima la réfutation de cet Ecrit, déja envoyée en Hollande pour y être imprimée. Mais ses amis la firent ensuite

imprimer à Lyon, pour humilier le superbe Morin, qui avoit tiré avantage d'un silence dicté par la modération. Gassendi eut beau désavoüer une impression faite à son insçu, & se soumettre à tout ce que son adversaire voudroit exiger; Morin fut incrédule, & se crut joüé. Alors, suivant la méthode des Ecrivains dépourvus de jugement & d'éducation, & qui défendent une mauvaise cause, il vomit un torrent d'injures, & prit le ton le plus insolent. A tous ces emportemens Gassendi n'opposa qu'un défi modeste de refuter solidement ce qu'il avoit écrit sur le mouvement de la terre, & mépriſa toutes les injures. Ses amis engagerent la querelle, & il y eut de part & d'autre plusieurs écrits polémiques, dont l'énumération pourroit être ici aussi ennuyeuse que dans le Livre de l'Auteur, qui au lieu de representer le combat des diverses opinions philosophiques, n'offre que des détails purement littéraires, qui piqueront peut-être les partisans de cette sorte d'érudition, mais pour lesquels les vrais Philosophes doivent être assez indifferens.

Parmi ce nombre de faits j'en citerai un qui est singulier. Gassendi avoit

donné à un de ſes amis, entêté de l'Aſtrologie, le point précis de ſa Nativité; & cet ami avoit dreſſé l'horoſcope du Philoſophe Provençal. Cette piéce tomba entre les mains de Morin, qui décida, ſur l'inſpection du point de Nativité de Gaſſendi, qu'il y avoit de malignes influences dans ſon eſprit. On lui répondit plaiſamment qu'il parloit d'un fait déja arrivé, & on le défia de prédire quelque choſe par raport à Gaſſendi. L'Aſtrologue Morin accepta le défi, & ſçachant le mauvais état de la ſanté du Philoſophe, il annonça que s'il n'y prenoit garde, il couroit riſque de mourir de maladie dans l'année 1650; prédiction qui fut abſolument fauſſe, Gaſſendi aïant joüi d'une ſanté parfaite durant le cours de cette année & de la ſuivante. Alors Bernier, grand Gaſſendiſte, ſe mocqua de Morin, qui pour ſe juſtifier répondit, qu'il n'avoit pas aſſuré poſitivement la mort de Gaſſendi, mais qu'il l'avoit ſeulement averti d'un péril mortel; que la peur de la prédiction l'avoit obligé de demander à Dieu avec plus d'ardeur la conſervation de ſa ſanté, & que ſes prieres exaucées avoient arrêté l'influence des Aſtres, qui n'agiſſent pas

nécessairement. Ces pitoyables raisons donnerent lieu à Bernier de lancer contre Morin les Sarcasmes les plus piquans. Annoncer le tems de la mort d'un autre lui parut une hardiesse punissable ; ajoutant qu'il y a des gens qu'une telle ménace est capable de faire mourir, & que de tels prophétes souhaitent la mort des personnes dont ils fixent ainsi la destinée. Cette conduite de Morin est un exemple rare & singulier de la fureur à laquelle de mauvais Auteurs peuvent se porter contre le Critique le plus modéré. Rien n'est même plus commun que de les voir forger les calomnies les plus horribles, & les contes les plus ridicules. Ils se croyent offensés, parce qu'on leur montre qu'ils ne raisonnent pas avec justesse. La belle vengeance, de prouver que leur cœur est aussi peu réglé que leur esprit !

Je ne parlerai point ici de la contestation qui s'éleva entre Gassendi & le P. Rheita Capucin, au sujet de la découverte de cinq nouveaux satellites de Jupiter, ni des Ecrits de Caramuel ; parce que cette dispute est exposée d'une maniere trop vague. Il paroît cependant que la gloire de cette décou-

verte appartient à Gaſſendi.

Ce qui ſe paſſa au ſujet d'un prétendu ſpectre, vû pluſieurs fois pendant la nuit à Marſeille par le Comte & la Comteſſe d'Alais, mérite d'être remarqué. Gaſſendi fut conſulté là-deſſus, & après avoir profondément raiſonné, il conclut que ce ſpectre avoit été formé par des vapeurs enflammées qu'avoit produit le ſouffle du Comte & de la Comteſſe. Cependant qu'étoit-ce que ce ſpectre? Une Femme de Chambre cachée ſous le lit, qui faiſoit de tems en tems paroître un phoſphore. La Comteſſe faiſoit joüer cette comédie, pour engager ſon mari à quitter Marſeille où elle ne ſe plaiſoit pas. Si Gaſſendi ſçut cette ſupercherie, il dut être bien honteux d'avoir entrepris d'expliquer phyſiquement un Phénoméne chimérique. Le Comte d'Alais prit de là occaſion de demander à Gaſſendi ſon ſentiment ſur le ſpectre qui apparut à Brutus, & ſur le Demon de Socrate. Ces deux points firent le ſujet de deux Lettres; dans l'une il prouve & par l'Hiſtoire & par le raiſonnement, que le ſpectre de Brutus fut l'ouvrage de l'imagination de ce Romain; & dans l'autre il fait voir que le Demon

de Socrate n'étoit autre chose que son esprit conduit par la raison & par la prudence. On trouve à la fin des Poësies de M. l'Abbé Fraguier une Dissertation sur le même sujet : il donne la même idée que Gassendi du Demon de Socrate, mais sans le citer, quoique vrai-semblablement il ne soit que son écho.

L'apologie de la Religion de Gassendi mérite que je m'y arrête un peu. Il est certain que sa mort fut très-chrétienne ; il reçut trois fois le Viatique dans le cours de sa maladie ; & dès qu'il la connut mortelle, il ne s'entretint que de choses saintes, recitant à voix basse divers endroits des Pseaumes. Peu s'en faut que Guy Patin ne le canonise. Gassendi portoit de tems en tems sa main sur son cœur, & il y appliqua celle de son Secretaire, lorsqu'il sentit l'épuisement total de ses forces, en lui disant : *Voila ce que c'est que la vie de l'homme.* Peu de tems après il expira. L'Auteur des Réflexions sur les grands hommes morts en plaisantant, fait tenir à Gassendi mourant le langage impie d'un esprit fort. Mais comme il ne cite aucun garant, on peut recuser le témoignage suspect d'un pareil Ecrivain.

On l'a cependant accusé de n'avoir point de Religion ; & voici ce qui a donné lieu à ce reproche. 1°. Ses liaisons avec des esprits forts, tels que la Mothe le Vayer, Naudé, Gui Patin, Chapelle, &c. 2°. Ses parties de débauche à Gentilli chès Naudé. 3°. L'estime qu'il faisoit des Ecrits de Hobbes. 4°. Les reproches que lui faisoit Morin d'adopter les sentimens d'Epicure, contraires à la Religion. Le P. Bougerel convient que ses meilleurs amis étoient des esprits forts ; mais en même tems il en avoit dont la piété étoit aussi grande que l'érudition. Ainsi on ne peut tirer de la société avec les premiers aucune conséquence contre la Religion de Gassendi. En général ce qui forme les liaisons des Sçavans, c'est le goût pour le même genre de littérature ou d'érudition ; mais augurer de là qu'ils ont les mêmes défauts ou les mêmes vertus, rien n'est plus faux & plus injuste. Pour ce qui regarde les parties de débauche dont parle Gui Patin, il ne faut pas prendre à la lettre l'expression du satyrique Médecin ; il dit lui-même que Gassendi y portoit la sobriété jusqu'à l'excès. D'ailleurs on ne dogmatisoit point dans ces parties de plai-

fit : ces beaux esprits ne parloient que de littérature & d'érudition. Gassendi approuva à la verité le Livre de Hobbes ; mais le P. Mersenne, qui étoit certainement homme de bien, l'approuva aussi. Tous deux étoient amis de Hobbes ; l'amitié leur fit illusion, & leur couvrit le poison caché. Cette approbation ne prouve pas qu'il ait adopté la pernicieuse doctrine du Philosophe Anglois. A l'égard de Morin qui reprochoit à Gassendi une dissimulation politique, dont la crainte des *atomes de feu* étoit la source, peut-on s'arrêter au discours d'un ennemi déclaré ? Gassendi a d'ailleurs rejetté toutes les opinions d'Epicure opposées à la Religion.

Ce qu'il y a de plus fort contre Gassendi, est l'autorité de M. Arnauld. Ce fameux Docteur nous apprend que de jeunes gens de Naples, en lisant les Ouvrages de Gassendi, avoient embrassé l'opinion d'Epicure touchant la mortalité de l'ame. Il ajoute que le Livre des *Instances* de Gassendi contre les Méditations Métaphysiques de Descartes, étoit très-capable d'inspirer cette pernicieuse erreur à de jeunes gens, qui ne seroient pas fermes dans la Foi ; par-

ce qu'il y avoit employé tout ce qu'il avoit d'esprit, à montrer qu'en s'en tenant à la raison, il n'y a point de preuves solides qui nous empêchent de croire que notre ame n'est distinguée de notre corps, que comme un corps subtil l'est d'un corps grossier. L'Auteur de la Vie de Gassendi répond 1°. que ces Napolitains étoient des Libertins, qui n'entendoient pas les Ecrits de ce Philosophe, & qui étoient charmés de s'en dire les Disciples. 2°. Que les Ecrits de Gassendi n'ont jamais été censurés, & qu'ils l'auroient été, s'ils renfermoient des dogmes impies. 3°. Que Gassendi écrivant contre Descartes proteste qu'il pense comme lui sur l'immortalité de l'ame, & qu'il n'attaque que sa maniere de la prouver. Mais ce qui justifie Gassendi, c'est que dans sa Philosophie, Ouvrage plus récent que ses *Instances*, il prouve de la maniere la plus claire & la plus préciſe l'immortalité de l'Ame. Enfin dans l'endroit cité par M. Arnauld, Gassendi parloit en Philosophe, & faisoit abstraction des vérités de la Religion, qu'il a toujours respectées. Cependant comme dans ses *Instances* il s'est uniquement appliqué à détruire les preuves de Des-

Cartes en faveur de l'immortalité de l'ame, ſans l'établir, il eſt toujours vrai, comme le dit M. Arnauld, que la lecture de cet Ouvrage peut être dangereuſe pour les jeunes gens. Les raiſonnemens de l'Auteur de ſa Vie ne font diſparoître ni ce reproche, ni le mauvais effet de cette lecture. Il remarque qu'un Hollandois a accuſé Deſcartes de n'avoir point de Religion, quoique ce grand Philoſophe ait mené la vie la plus édifiante & la plus chrétienne. Rien ne ſeroit plus aiſé que de faire l'apologie des grands hommes fauſſement accuſés d'irreligion.

Voilà les faits que j'ai jugé dignes de votre curioſité. Il ne me reſte que d'ajouter quelques réflexions, qui jointes à ce que je vous ai déja écrit, acheveront la critique de cet Ouvrage, où brillent la probité & la candeur de l'Ecrivain. Il y a divers épiſodes que l'Auteur a ſçu enchaſſer adroitement; tels ſont l'empriſonnement de Galilée par l'Inquiſition, la relation de la mort de Loüis XIII, écrite par Gaſſendi, & les démêlés du Parlement d'Aix avec le Comte d'Alais Gouverneur de Provence. Dans

te dernier épiſode, il n'a pas développé les raiſons qui obligerent ce Prince de s'oppoſer au rétabliſſement des Officiers du Parlement, devenus fidéles & ſoumis au Roi ; ce qui rend ce morceau d'Hiſtoire obſcur & peu agréable. De plus il n'auroit pas dû, ce me ſemble, inſerer dans le corps de ſon Ouvrage l'abregé de la Vie de chaque Sçavant dont il parle ; ces digreſſions égarent un Lecteur.

Comme l'Hiſtoire a le privilége de pouvoir ſe laiſſer lire, de quelque maniere qu'elle ſoit écrite, ce ſeroit manquer d'indulgence, que de remarquer ici les fautes de ſtile. Je ne crains donc point de donner les plus grandes loüanges aux ſçavantes recherches de l'Auteur, à ſa littérature étenduë, & à ſa paſſion de bien mériter de ſa Patrie. Il ſouhaite modeſtement dans ſa Préface, que *quelque grand homme* entreprenne un jour d'écrire la Vie de Gaſſendi ; mais ce *grand homme* ne pourroit rien faire de mieux que de mettre en œuvre les matériaux du P. B..., & d'y joindre des détails philoſophiques.

Je ne diſſimulerai pas qu'il eſt échapé au P. B. une mépriſe très-ſinguliere,

Il dit page 232, que J. B. *Morin composa, sans aucun menagement un Ouvrage contre Gassendi, qui fut imprimé à Paris in 4°. en 1643. sous ce titre.* LES AUTELS DE LA TERRE BRISEZ, & à la page 334, en parlant de la Réponse de Gassendi à Morin, il dit que ce traité *est intitulé, Apologie de Gassendi contre le Livre de J. B. Morin, qui a pour titre,* LES AUTELS DE LA TERRE ROMPUS. Comment un Auteur, qui s'est proposé de donner une Analyse de tous les Ouvrages de Gassendi, a-t'il pû faire cette faute? Le Livre de J. B. Morin est intitulé. *Ala Telluris fractæ*, & non pas *Aræ*; ce qui auroit fait un titre ridicule. Car que veut dire *les Autels de la Terre brisez ou rompus?* Gassendi dans un Ouvrage imprimé en 1642 avoit soutenu le système de Copernic sur le mouvement de la Terre. Les Coperniciens, comme l'on sçait, prêtent deux aîles à la Terre, l'une pour le mouvement journalier, & l'autre pour le mouvement annuel: *Copernicani duas alas excogitarunt, quarum saltem alterâ Tellus circa proprium axem spatio 24 horarum tutò revolvitur.* Ce sont les paroles de Morin dans son Livre *Ala Telluris fractæ*; & Gassendi

raporte ces mêmes paroles dans sa Réponse. On lit par tout A L Æ en lettres capitales dans Morin & dans Gassendi. Si le P. B. avoit seulement lû la premiere page du Livre dont il s'agit, s'il avoit consulté l'article de Morin dans Bayle, & dans le P. Niceron, & s'il avoit lû la Réponse de Gassendi, il auroit trouvé par tout *Alæ*, & non pas *Aræ*.

Par malheur, comme il a pris la peine de traduire deux fois le titre prétendu du Livre de Morin, il ne peut pas s'en prendre à son Imprimeur, qui a d'ailleurs assez d'autres fautes sur son compte ; car je ne suis pas obligé de les mettre sur celui de l'Auteur.

Il paroît un morceau de *sçavante galanterie*, au sujet des *deux Aspasies*, la Milesienne & la Phocéenne. Je pourrai dans la suite vous entretenir de cet Ouvrage, que j'ai déja parcouru, & ou l'erudition n'est pas épargnée.

Plusieurs personnes s'étoient imaginé que la piece intitulée, MEMOIRE *ou l'on fait voir en quoi peut consister la prééminence de la Medecine sur la Chirurgie*, étoit une insipide discussion des

droits réciproques de ces deux Profes-sions. Mais toutes les personnes d'esprit & de goût ont jugé cette curieuse Piece digne de leur attention, & je ne crois pas qu'elle ait ennuyé personne. Une pareille question avoit besoin de toutes les ressources de l'esprit, pour paroître aux gens du beau monde agréable & interessante, comme elle l'est en effet. Cet Imprimé sera un jour bien recherché. Comme il est fort répandu, je m'abstiens d'en donner l'extrait.

Je suis, &c.

Le 15 Decembre 1736.

A PARIS chez CHAUBERT, avec Privilege & Approbation.

OBSERVATIONS

SUR

LES ECRITS MODERNES.

LETTRE XCVI.

LEs frontiſpices des Livres, Monſieur, ſont quelquesfois trompeurs: l'un en promettant des Eſſais littéraires & moraux, vous prépare à des réflexions neuves & curieuſes; cependant ces Eſſais ne ſont que de triſtes & vaines amplifications de penſées déja connuës, ou des paralogiſmes de Caffé: titre rare pour aſpirer aux honneurs du Parnaſſe! Un autre Frontiſpice vous annonce un Commentaire orné d'une érudition utile & choiſie; & ce n'eſt qu'un plagiat perpétuel, qu'un amas d'obſervations pédanteſques; faites en dépit du bon ſens & du goût? Tantôt on vous fait entendre que ſous les agrémens de la fiction, l'on a caché des vérités intereſſantes & hardies; & ce

Anatomiſte d'Heiſter.

n'eſt que le pitoyable effort d'une foible imagination, qui s'épuiſe en inventions puériles & baſſes.

Voici un Livre, dont le titre fait à la vérité illuſion aux Lecteurs, mais une illuſion avantageuſe. Ils s'imaginent d'abord que c'eſt ſimplement une ſeconde édition de l'*Anatomie d'Heiſter**, & c'eſt un Ouvrage entierement different du premier. Il renferme pluſieurs traités entierement neufs; tels ſont ceux de la reſpiration, de la circulation du ſang, du mélange de l'air avec les fluides des corps animés, de la dérivation & de la révulſion. Les autres Traitez ſont corrigez & refondus. **

L'Auteur (M. de Senac Medecin de S. Cyr) ſi eſtimé pour ſon eſprit, auſſi philoſophique que délicat & orné, nous avertit lui-même à la tête de l'Ouvrage, qu'il paroît ſous un déguiſement que le Libraire a voulu conſerver pour ſes interêts. « C'eſt ſans raiſon, dit-il, » qu'il paroît ſous le nom d'*Heiſter*; » un tel nom lui eſt preſque étranger;

* Anatomie d'Heiſter avec des Eſſais de Phyſique ſur l'uſage des parties du corps humain & ſur le mécaniſme de leurs mouvement. Seconde Edition, chez Vincent.

** Voyez le Journal des Sçavans, Mois de Fevrier 1739. pag. 315. in-12.

» les traitez des os, des muſcles, & » des nerfs n'ont rien qui ſoit pris de » cet Auteur : les *Eſſais de Phyſique* » qu'on y a joints n'entrent pas dans » ſon deſſein. Dans les tables même » que je n'ai pû bannir, j'ai ſubſtitué » mes idées, quand elles m'ont paru » plus juſtes. »

Comme il ne m'eſt pas poſſible de ſuivre l'Auteur dans des détails ſi étendus, qui ſurpaſſent d'ailleurs ma capacité, je me bornerai à quelques réflexions ſur la principale cauſe qui met en jeu les corps animez. Je me crois en état de parler de cette matiere avec quelque intelligence & quelque juſteſſe.

Le corps humain a été l'objet des recherches des plus grands Philoſophes. Livré à leurs diſputes, il a pris pour ainſi dire, de nouveaux reſſorts, & de nouveaux principes dans toutes les ſectes. Les eſprits les plus ſublimes n'ont vû ſouvent dans cette machine, ni les mêmes cauſes, ni les mêmes agens : les opinions ont toujours été partagées, lors même qu'on s'eſt hâté d'être éclairé des lumieres les plus vives ; & les ſentimens les plus bizarres ont trouvé des défenſeurs zélez.

On ſeroit tenté de croire que les Philoſophes & les Médecins, en parlant

ſeulement du corps de l'homme, ont parlé d'une infinité de corps differens. L'obſcurité impénétrable, qui nous cache la nature, excuſe un peu ces variations : les mouvemens même les plus ſenſibles des corps animez ont été plus enveloppés de ténébres, que les mouvemens des Aſtres les plus éloignez : car on a du moins connu les regles qu'ils ſuivent dans leur cours ; & les idées des premiers Obſervateurs n'ont pas été inutiles à leurs ſucceſſeurs : mais les idées des anciens Philoſophes ont plûtôt jetté un voile ſur les corps animez, qu'elles n'ont ſervi à en pénétrer les myſtéres. L'autorité de ces hommes célébres a captivé les eſprits, & les a détournés des routes où la curioſité les auroit conduits. Les images groſſieres des agens qui nous environnent, le combat ou l'union des élemens, certains effets généraux traveſtis en principes, ont été les fondemens de la Philoſophie des anciens Médecins. Juſqu'au quinziéme ſiécle tous ont été comme des ſpectateurs, qui contemplent les déhors d'un magnifique édifice, ſans pouvoir pénétrer dans l'intérieur. Enfin la curioſité aidée de l'induſtrie a ouvert ce labyrinthe : on a fait quelques pas dans les

grandes routes ; c'eſt-à-dire, qu'on a ſaiſi les grands vaiſſeaux. Mais ces tuyaux s'évanoüiſſent par leur petiteſſe, & ſe plongent, pour ainſi dire, dans l'infini, où il faut les ſuivre. En perdant de vûë des objets ſi imperceptibles, les Philoſophes, ſans guide & ſans route, ſe ſont abandonnés à leurs conjectures, c'eſt-à-dire, à la fiction & à la divination. Avec des reſſources ſi incertaines, ils ont cependant reconnu un mouvement dans le ſang, & ils l'ont rapporté au cœur, frappez de l'harmonie qu'il y a entre le battement du cœur & le pouls ; mais ce mouvement ne fut, aux yeux même des nouveaux Anatomiſtes, qu'un mouvement onduleux, qui portoit alternativement le ſang vers l'extrêmité des vaiſſeaux & vers leur origine.

Peu à peu les yeux ſe ſont ouverts. Au quinziéme ſiécle, dit l'Auteur, Servet, *né pour des nouveautez*, entrevit une eſpéce de circulation dans les poûmons. Colombus la ſaiſit avec plus de préciſion ; mais Céſalpin la développa avec une netteté merveilleuſe : le ſang, ſelon ce Médecin, s'élance du ventricule droit du cœur dans l'artere pulmonaire : cette artére s'abouche avec les ramifications naiſſantes des

veines, & y pouſſe le ſang qu'elle renferme : les veines pulmonaires rapportent dans le ventricule gauche le ſang qu'elles ont reçu : enfin le ventricule gauche le répand dans toutes les parties du corps, ou il circule. Le ſang, qui ſort du cœur par un vaiſſeau, ne peut pas revenir ſur ſes pas ; il eſt arrêté par des digues ſinguliéres: car la nature les a formées de telle façon, qu'elles permettent au ſang de paſſer dans les canaux artériels, mais ſans lui permettre de reculer. Au contraire le ſang peut bien s'inſinuer des veines dans les cavités du cœur ; mais de ces cavités, il ne peut revenir dans les veines : des digues d'une autre eſpéce s'abbaiſſent quand le ſang entre dans le cœur, & ſe relevent pour fermer le paſſage à ce ſang, lorſqu'il fait des efforts pour en ſortir. Voilà donc une circulation bien développée. C'eſt même le nom que donne Céſalpin au mouvement du ſang. On ne peu donc refuſer à ce grand homme la connoiſſance de ce mouvement, qui porte le ſang dans toutes les parties du corps & le ramene vers le cœur.

Ce principe de la vie ſi heureuſement découvert étoit comme les fleuves, qui ne font point de bruit en ſor-

tant de leur ſource, mais qui dans leurs cours attirent les regards & l'admiration. Harvé marcha ſur les traces de Céſalpin, comme un voyageur qui marche dans un Pays déja découvert. Entré dans la carriere que ce premier Obſervateur avoit ouverte, il la parcourut avec ſoin; il écarta de l'entrée tout ce qui l'avoit rendu inacceſſible: il repandit tant de lumiere, qu'il vit bientôt tous les Médecins ſe hâter d'embraſſer un nouveau principe clairement développé, qui ſervoit de fondement à leur Art.

Si la circulation à échapé aux yeux des Médecins durant trois mille ans, quel eſpace de tems ne faudra-t'il pas pour en découvrir les cauſes? Chaque Art a ſa Pierre Philoſophale; celle de l'Anatomie eſt le mouvement du cœur. Les lumieres multipliées ſemblent augmenter l'obſcurité: ce qu'une découverte nous inſinuë, l'autre le détruit: quand on veut chercher dans un corps vivant la cauſe de ce merveilleux mouvement, on eſt ſurpris de le trouver dans un corps mort: le cœur des Grenoüilles ſéparé de tous les viſcéres n'interrompt point ſes battemens; partagé en morceaux, il continuë à s'agiter par des mouvemens alternatifs.

Quand ces mouvemens ſemblent s'évanoüir, une picure d'épingle, la chaleur, le ſouffle, les raniment. On obſerve les mêmes phénoménes dans le cœur des Oiſeaux, des Serpens, des Tortues, des Poiſſons, des Chiens. Il ne faut donc pas être ſurpris que le cœur de l'homme ſoit ſoumis aux même agens dans les mêmes circonſtances; c'eſt-à-dire, lorſque le principe de la vie eſt éteint, les mêmes cauſes animent cette machine: elle a dans l'homme la même figure que dans les animaux; elle eſt formée par le même arrangement de fibres. Auſſi le cœur humain, s'il n'eſt pas refroidi, palpite-t'il comme le cœur de la Genoüille, lorſqu'il eſt pincé: S'il eſt mis en piéces, ces piéces entrent en convulſion, lorſqu'on les pique avec la pointe d'un ſcalpel. Cela arrive ſurtout à la pointe ſéparée du reſte du cœur.

A la vûë de toutes ces expériences, les Phyſiciens ont prononcé moins hardiment ſur les cauſes qui donnent le mouvement au cœur. Les opinions les plus accréditées ont été abandonnées; & elles ne ſubſiſtent que dans la pouſſiére de l'Ecole, parmi des Profeſſeurs peu Phyſiciens. Les tentatives de notre grand Deſcartes n'ont pas

été heureuſes. On y trouve un exemple, qui n'a été que trop contagieux. Ce pere de la vraye Phyſique, appuyé ſur de ſimples ſuppoſitions, a expliqué l'action du cœur ; maniere de Philoſopher qui a encore des ſectateurs, à cauſe du travail qu'elle épargne & de la liberté qu'elle donne à l'imagination, & enfin parce qu'elle fait regarder les hypothéſes comme des efforts heureux du génie. Des hommes d'ailleurs reſpectables ont profeſſé honteuſement juſqu'à préſent cette eſpéce de Divination. Le ſçavant Auteur des *Eſſais Phyſiques* à ſuivi une route bien differente : après avoir donné une Hiſtoire curieuſe des phénomenes du mouvement du cœur, & des opinions qu'ils ont produites, il entre dans le mécaniſme de cet organe. Voici en abregé ce qu'il avance ſur la cauſe de ce mouvement.

I°. Tous les muſcles ſont naturellement dans un état de relâchement, & non par conſéquent dans un état de contraction, comme on ſe l'eſt imaginé.

II°. Il eſt évident par une infinité d'expériences rapportées par l'Auteur, que le ſang en entrant dans le cœur, le met en mouvement. C'eſt donc

TAYLOR INST. OXFORD

dans l'impulsion faite sur le cœur par le sang qui y aborde, qu'il faut chercher la cause du mouvement de cet organe. Mais comment une telle impulsion peut-elle être la cause d'un mouvement si merveilleux ? C'est que le sang ne sçauroit être poussé dans le cœur, que les filets extrêmement fins des colomnes ne soient tiraillez ; or ce tiraillement, qui cause une grande irritation, appelle beaucoup d'esprits ou de suc nerveux dans le cœur. Cette grande quantité de suc nerveux met en contraction les fibres musculeuses, & par conséquent tout le cœur.

III°. Après cette contraction, le cœur retombe dans le relâchement : les oreilletes remplies repoussent de nouveau sang dans le cœur, & c'est pour cela que la contraction recommence.

IV°. Dans la plûpart des animaux le sang ne reviendroit pas avec assez d'impétuosité, & ne lui donneroit point par conséquent la force nécessaire pour faire circuler rapidement les liqueurs dans toute l'étenduë du corps. Il a donc fallu pour cela y joindre une machine qui lui donnât un branle ; & cette machine est le poulmon, qui pousse fortement le sang dans le ventricu-

le gauche ; c'eſt pour cette raiſon que lorſqu'on reſpire long-tems, les battemens du cœur deviennent moins fréquens. « Cette explication (dit le » *Clairvoyant* Médecin) m'eſt venuë » dans l'eſprit il y a long-tems ; je » l'ai communiquée depuis pluſieurs » années à quelques Phyſiciens : l'ap» probation qu'ils lui ont donnée, » m'engage à en donner une idée, en » attendant que je l'explique plus au » long. » Il eſt à ſouhaiter que l'Auteur ſatisfaſſe bien-tôt la curioſité ſur un point ſi important. Je ſerois pleinement ſatisfait de ſon ſyſtême, s'il avoit commencé par expliquer la cauſe qui détermine le ſang à entrer dans le cœur. Car l'impulſion étant ſuppoſée, le reſte n'eſt pas difficile à expliquer. Mais qu'elle eſt la cauſe de l'impulſion du ſang ? je le demande à M. Senac.

Les matieres, qui paroiſſent les plus ſtériles au peuple Phyſicien, ſont ici traitées avec beaucoup d'étenduë & de préciſion. L'on trouve par tout un aſſemblage de faits curieux, une diſcuſſion exacte de ces faits, & un uſage nouveau des expériences les plus communes. Les opinions, que l'Auteur adopte, ſont toujours fondées

ſur les Obſervations les plus conſtantes, & ſur la ſtructure des parties, qui n'y eſt pas moins développée que leur uſage & leur mécaniſme. C'eſt ſurtout dans l'expoſition des difficultés que brille ſa ſagacité, qui caractériſe le vrai Phyſicien ; les matiéres les plus rebatuës y ſont parées des attraits d'une apparente nouveauté. Enfin l'ouvrage entier ne reſſemble en rien à tous les autres livres de la même eſpéce que je puis connoître.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur ce ſujet. Il n'y a que les Maîtres de l'Art, qui puiſſent rendre un compte exact de cette ſorte d'Ouvrages. Mais de tels Maîtres ſont fort rares ; il y en a qui en portent le titre depuis long-tems, mais qui ſont des Juges ſuſpects, & qui tombent dans des erreurs, qu'eux ſeuls quelquefois n'apperçoivent pas. Cependant ces erreurs ne ſont pas toujours inexcuſables. Les bornes qui ſéparent le vrai & le faux, étant quelquefois preſque imperceptibles dans les mêmes objets, il ſe préſente des contradictions apparentes, qui nous en impoſent. Elles ſont bien plus ſéduiſantes, quand elles ſe trouvent dans un eſprit de jalouſie ou de malignité qui les recherche. Ainſi, lorſque nous

croyons découvrir des contradictions dans les Ouvrages des Sçavans, nous devons ſouvent nous défier de nos frivoles découvertes.

Plus les Ouvrages de Phyſique ſont profonds, plus on y rencontre de ces contradictions apparentes ; & pour ne pas ſortir de notre ſujet, prenons d'abord les articles ou il eſt parlé du chyle & du ſang. On découvre dans le fluide, dit l'Auteur, des eſpéces de fibres ; on peut donc avancer, ſelon lui, qu'il y a dans le ſang des parties fibreuſes. Il prouve cependant qu'il ne peut s'inſinuer dans les veines lactées que des matieres fluides. Or comment accorder des idées qui paroiſſent ſi contraires ? Mais l'Auteur prétend que les fibres, qu'on découvre dans le ſang extravaſé, ſont des parties fluides, qui ſe ſont réunies, lorſque ce fluide eſt ſorti de ſes vaiſſeaux.

Seconde contradiction apparente. Les fluides des corps animez ne ſont, au jugement de l'Auteur, ni *acides* ni *alkalis* ; cependant les ſueurs ſont quelquefois aigres ; les fluides de l'eſtomach portent des marques encore plus évidentes d'acidité : les urines tendent à s'alkaliſer, où exhalent même quelquefois une vapeur alkaline : M. S.

soutient seulement que dans l'état naturel, c'est-à-dire, dans un corps qui joüit de la santé, les humeurs ne sont ni acides ni alkalines. Mais il me semble, que comme cela ne peut arriver que rarement, il s'ensuit que très rarement aussi nous nous portons bien.

Troisiéme contradiction apparente. Les dissolutions qui se font dans l'estomach, ne sont, selon l'Auteur des *Essais Physiques*, que de véritables divisions : cependant il dit souvent que les alimens *se dissolvent* dans l'estomach. Mais il est à croire, qu'après avoir expliqué le mot, *dissolvant*, il s'en sert pour ne pas s'écarter du langage ordinaire des Médecins & des Chymistes.

Enfin dans la description de l'estomach, le Sçavant Auteur nous apprend qu'on s'est trompé, en distinguant la *tunique nerveuse* de la *substance cellulaire*, & qu'elle ne doit pas être distinguée. Cependant il dit que *dans les intestins les tuniques sont les mêmes que dans l'estomach*, & qu'il y a *une tunique nerveuse & une tunique veloutée*. Mais apparemment qu'il a crû devoir conserver le nom de *tunique nerveuse*, ayant averti qu'elle est dans les intestins la même que dans l'estomach ; c'est-à-

dire, qu'on ne doit point la distinguer de la substance cellulaire ?

C'est ainsi, ce me semble, qu'on pourroit répondre aux objections, qu'on lit dans le Journal des Sçavans, contre l'Ouvrage de M. Senac. Au reste, *non nostrum inter vos tantas componere lites.* Vouloir mettre les Médecins d'accord entr'eux, & quelquefois avec eux-mêmes, seroit de ma part une fort téméraire entreprise.

Vers Latins sur la naissance du Prince de Condé.

Le P. Oudin Jésuite, qui demeure depuis long-tems à Dijon, & qui joint à une érudition profonde les graces de la belle Literatture, à fait imprimer de beaux vers Latins * à l'occasion de la naissance du Prince de Condé. C'est un horoscope du Jeune Prince, addressé à lui-même, & prononcé par une antique Sybille de la Montagne de Talant dans le voisinage de Dijon. Par un esprit de Prophétie elle découvre les hautes destinées du Prince, héritier des vertus héroiques des Condez, de leurs nobles & généreux sentimens, de leur sagesse, de leur affabilité, de leur génie

* *Serenissimi Principis Ludovici Henrici Ducis Borbonii filio, Principi Condæo, Genethliacon.* Divione 1736. in-4.

de leur goût pour les Lettres, & de leur valeur extraordinaire. Après avoir fait d'une maniere si ingénieuse le Panegyrique de la Maison de Condé, & l'horoscope du nouveau Prince, elle invite les Nymphes voisines, & les Bourguignons, qui ont depuis longtems l'honneur d'avoir pour Gouverneurs des Princes de la Maison de Condé, à célébrer un si heureux évenement, & elle finit par une description Poëtique des Fêtes qu'il a occasionnées. Le tour de la fiction, ornée d'images agréables & de traits ingénieux, m'a paru simple & naturel. Il s'est fait tant de vers sur l'heureuse naissance du Prince de Condé, qu'ils pourroient suffire à couvrir son auguste Berceau. Mais quels Vers, pour la plûpart !

Principes de l'Histoire.

M. l'Abbé Lenglet après avoir instruit les Sçavans dans sa *Methode pour étudier l'Histoire*, s'abaisse aujourd'hui à en donner les *Principes* * à la jeunesse. Il se propose de publier six volumes, dont deux sont déja imprimez. Dans le premier il a mis une Préface, où il discute, par forme de problême politi-

* Principes de l'Histoire pour l'éducation de la Jeunesse, par Années & par Leçons. Paris, chez Musier pere, Rollin fils & Debure l'aîné. 1736. 3. *vol. in*-12.

que, les avantages & les inconvenients de l'éducation domeſtique & de celle des Colleges. Après avoir expoſé le pour & contre, il ſe déclare pour la derniere, mais en exceptant les Colleges des Provinces, *qui*, ſelon lui, *ne ſervent pas toûjours à former exactement l'éducation de la jeuneſſe.* Il ajoute que celle de Paris eſt fort changée depuis trente ans. » A quoi ſe bornoit-on autrefois, dit-il ? à faire aprendre aſſez mal quelques lambeaux d'un aſſez mauvais Latin, ſur lequel on faiſoit languir les jeunes gens pendant pluſieurs années ; quelques leçons paſſablement recitées, un théme, ou une verſion ſans fautes groſſieres étoient une perfection dans un écolier. Au ſortir du College il ſçavoit quelques mots qu'il oublioit aiſément ; mais il n'avoit aucune idée ſur une infinité de choſes qu'il eſt honteux d'ignorer. » Il nous apprend que tout cela a été réformé à Paris ; * & s'érigeant lui-même en nouveau réformateur, il conſeille de former les jeunes gens à la Géographie & à l'Hiſtoire ancienne & moderne, ſans négliger l'écriture,

* M. L. ſe trompe s'il croit que cela n'a pas été reformé auſſi dans les Provinces. Au reſte, il ne touche pas préciſement les défauts de l'ancienne Méthode qu'on ne ſuit plus.

le deſſein, la Géometrie & les Mécaniques. Je crois qu'il a raiſon; il ſemble qu'on n'envoye les Enfans au College, que pour leur faire paſſer le tems, & en être délivré: tems précieux, qui eſt perdu pour la plûpart, par la négligence des Parens, & par la mauvaiſe méthode des Maîtres. Les Enfans ſont long-tems au College, par rapport au peu de connoiſſances qu'ils y acquierent. Mais ſi l'on conſidere tout ce qui ſeroit à propos de leur faire apprendre, on jugera qu'ils n'y ſont pas aſſez long-tems.

Le ſuccès de la Géographie pour les Enfans, dont je vous ai déja parlé, a ſans doute engagé l'Auteur à publier un Ouvrage ſur l'Hiſtoire dans le même goût, c'eſt-à-dire, par demandes & par réponſes. Celui-ci ſera compoſé de ſix volumes, qui répondront aux ſix années que les Enfans employent à étudier les humanités dans le College; enſorte qu'ils pourront tous les ans en apprendre un volume. L'objet de l'Auteur eſt de donner un abregé de l'Hiſtoire Sainte & Eccleſiaſtique, de l'Hiſtoire ancienne & moderne, & quelques autres points curieux. Il expoſe enſuite l'uſage mécanique de ſon Livre, & fournit aux Maîtres les moyens d'en étendre l'utilité. On voit

avec édification dans M. Lenglet, une forte paſſion de contribuer à l'éducation ſolide & Chrétienne de la jeuneſſe ; projet digne d'un Prêtre & d'un pieux Sçavant.

L'Auteur a renfermé dans le premier volume l'Hiſtoire Sainte, & celle d'Egypte, d'Aſſyrie, des Médes & des Perſes ; & il a mis à la fin de cette partie des *Tables Chronologiques*, qui réuniſſent les époques de tant d'évenemens differens ; méthode qu'il a ſuivie dans le ſecond volume. En parcourant cette prémiere partie, il m'a paru qu'il y avoit quelques endroits au-deſſus de la portée des Enfans qui ſont dans la ſixiéme Claſſe.

A la tête de chaque volume l'Auteur indique les Livres, qu'il a jugé utiles ou néceſſaires aux Enfans pour chaque partie d'Hiſtoire qu'il traite. Comme il ne s'agit point de leur apprendre des Langues ſçavantes, il s'eſt borné aux traductions Françoiſes qu'on a faites des Hiſtoriens Grecs & Latins. A la fin de chaque partie d'Hiſtoire, on trouve une *Inſtruction*, où il marque les Livres néceſſaires pour en faire une étude plus étenduë. Tout cela eſt extrémement utile. Il a ſemé dans ces deux morceaux divers jugemens ſur

le fond & ſur le ſtyle des Ouvrages. Mais il y a quelques-uns de ces jugemens ; qui ne ſont pas irréformables. Eſt-il bien vrai, par exemple, que les deux Ouvrages de M M. *Rollin* & *Guyon* ne different que par la forme, & *qu'ils ſont tous deux écrits avec beaucoup de netteté & de ſçavoir ?* Pour l'exactitude des faits, & pour la maniere de les raconter, tout eſt-il égal ? J'en appelle à toutes les perſonnes qui connoiſſent ces Livres.

Le ſecond volume, diviſé en deux parties, contient l'Hiſtoire des faux Dieux & des Héros de l'Antiquité, de la Gréce & de Rome. Dans le Catalogue des Auteurs ſur l'Hiſtoire Romaine, il dit que la traduction de l'abregé de l'Hiſtoire Romaine, par Echard, *n'eſt pas moins bonne que l'original* ; & il remarque dans un autre endroit que cet abregé *eſt traduit avec aſſez de ſoin.* Comment cet habile homme peut-il tenir ce langage ? Que veut-il qu'on penſe encore ici de ſes déciſions ? S'il avoit comparé l'original Anglois avec la traduction Françoiſe, dont on a fait trois Editions, il auroit vû que le Traducteur à ſemé un grand nombre de traits frapans dans les trois premiers volumes, & que les trois autres ſont entie-

tement refondus, & composez en partie sur l'Histoire de Tillemont ; ensorte que l'Ouvrage François, qui est fort different de celui d'Echard, (& par consequent d'une vieille traduction du Sieur de la Roque, que les Libraires avoient jugé indigne de la presse,) est préférée par les Anglois même à celui de leur Compatriote. Sçachez au reste qu'Echard à fini absolument son Histoire à la translation de l'Empire à Constantinople.

Je suis bien étonné d'entendre dire à M. L... que *Salluste à l'avantage d'avoir eu plusieurs traducteurs* TRE'S-EXACTS ET TRE'S-ELEGANS, *mais que M. l'Abbé le Masson est le plus moderne &* LE PLUS ESTIME'. Où sont ces traducteurs *très-exacts & très-élégans ?* De tous les modernes qui ont traduit cet excellent Ecrivain, aucun n'a effacé Cassaigne. Pour M. le Masson, il me semble qu'il est bien difficile de concevoir une haute idée de ses traductions, quand on sçait qu'il a rendu ainsi le titre de l'Ouvrage de Ciceron, *De finibus bonorum & malorum*, TRAITE' DE LA FIN DES BONS ET DES MECHANS. C'est dans une note de sa traduction plate & infidele du Livre *De Naturâ Deorum*, qu'il a fait

cette bevûë singuliere, sans parler de bien d'autres encore plus risibles.

Il seroit à souhaiter que l'Auteur eût jugé avec plus d'impartialité, & qu'il n'eût donné pour bon, que ce qui l'est réellement. Ces jugemens politiques, qui n'imposent point aux personnes éclairées, ne servent qu'à remplir de fausses idées les jeunes esprits. M. L... a cité d'une maniere vague *Cornelius-Nepos* traduit en François. Il paroît qu'il n'a point connu l'excellente traduction qu'en a donné en 1729 M. le Gras de l'Oratoire, avec les plus beaux endroits de *Velleius-Paterculus*. Il y a d'ailleurs quelques petites fautes en fait d'Histoire littéraire; mais elles ne valent pas la peine d'être remarquées. L'Auteur nous annonce la traduction de *Diodore de Sicile* par M. l'Abbé Terrasson; il est à souhaiter que cet ingenieux Sçavant y joigne son nouveau système Chronologique, dont on m'a parlé très-avantageusement. Au reste l'Ouvrage de M. L... mérite des éloges; les faits y sont exposez avec beaucoup de clarté & d'exactitude. Il n'y a point à mon gré de meilleur Livre en ce genre, & je prévois qu'il anéantira tous les autres de la même espéce.

On commencera le 14 de Janvier 1737, la vente de la Bibliothéque de feu M. l'Abbé Coüet, en ſa maiſon Cloître Nôtre-Dame. Le Catalogue imprimé depuis peu chez Barois fils ne peut manquer de piquer la curioſité. Parmi un grand nombre de bons Livres en tout genre, les connoiſſeurs diſtingueront facilement ceux d'Hiſtoire. C'eſt le morceau le plus curieux & le plus ample. A la tête de ce Catalogue, on a mis un éloge de cet Abbé, dont l'eſprit ſuperieur, la memoire vaſte, la conception vive & facile, & l'ardeur pour l'étude, étoient les qualitez dominantes. Un goût fin & exquis le dirigea dans le choix des meilleurs Livres ſur chaque matiere. A l'étude de ſa propre Langue il joignit celle du Latin, du Grec & de l'Hebreu : Dans un âge plus avancé que celui où Caton apprit le Grec, il étudia avec tant de ſuccès la Langue Angloiſe, qu'il liſoit ſans peine les excellens Ouvrages écrits en cette Langue. Mais ſa pieté lui fit principalement tourner ſes études du côté de la Theologie & du Droit Canonique ; ce qui ne l'empêcha pas de cultiver les Belles-Lettres. La foibleſſe de ſa poitrine l'empêcha de ſe livrer au talent qu'il avoit pour la Chaire.

Bibliothéque de feu M. l'Abbé Coüet.

Avec quel ſuccès auroit fourni cette carriere un homme d'eſprit, qui connoiſſoit à fond le cœur humain & qui étoit pénétré des grandes vérités de la Religion ; l'objet principal de ſes études ? Occupé long-tems & ſucceſſivement des fonctions pénibles de Grand-Vicaire dans les Diocèſes de Roüen & de Paris, ſa plume fut toûjours conſacrée à des Ouvrages ſur la Religion ; Ouvrages où brillent l'élévation & la force de genie, l'érudition utile, & un ſtyle noble & plein de vigueur. Tant de talens ont fait juſtement regretter ce ſçavant Chanoine, dont la mort tragique & déplorable a excité la douleur publique & les regrets de toutes les perſonnes religieuſes & ſçavantes.

Je ſuis, &c.

Le 22 Decembre 1736.

A PARIS chez CHAUBERT, avec Privilege & Approbation.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE XCVII.

SI quelqu'un regardoit le *Traité de la Profodie Françoiſe*, * par M. l'Abbé d'Olivet, comme un Ouvrage puéril ou pédanteſque, il me ſuffiroit, Monſieur, pour lui prouver que ce travail peut être digne d'un perſonnage grave & d'un homme d'eſprit, de lui citer ces paroles tirées de l'Avant-propos : » Ou renonçons à l'Eloquence, à » la Poëſie, à l'art d'écrire, & *fermons* » *l'Academie :* ou convenons, que s'il » eſt beau de cultiver les Arts, qui » font honneur à l'eſprit humain, & » qui ſont utiles à la Société, on au- » roit tort par conſéquent de négliger » des connoiſſances, ſans leſquelles

Profodie Françoiſe.

* A Paris, chez Gandouin, à la Belle Image, 1736. *in*-12. 138. pp.

» ces Arts ne peuvent être qu'imparfaits. »

La *Proſodie*, dans toutes les Langues, eſt la maniere de prononcer les mots reguliérement, c'eſt-à-dire, ſuivant ce qu'exige chaque ſyllabe priſe à part, & conſidérée dans ſes trois propriétés, qui ſont l'accent, l'aſpiration, & la quantité. M. l'Abbé d'O... pour faire voir que notre Proſodie, ou prononciation, n'eſt point arbitraire, mais qu'elle eſt fixe depuis long-tems, rappelle le ſouvenir de certains Vers formez de Dactyles, de Spondées &c. dont on fit l'eſſai ſous le Regne de Henri II.* Il nous apprend auſſi que le Roi Charles IX. en 1570. donna des Lettres Patentes, en faveur de l'établiſſement d'une Académie, *pour travailler à l'avancement du Langage François, & à remettre ſus, tant la façon de la Poëſie, que la méſure & reglement de la Muſique anciennement uſitée par les Grecs & Romains.* Jean Antoine de Baïf Poëte, & Joachim Thibault de Courville Muſicien, furent les promoteurs de cet établiſſement. *A ce que ladite Académie,*

* On trouve des vers François Saphiques & ſans rime dans le Recuëil des Poëſies de l'Abbé Regnier des Marais. Ils n'ont d'autre goût que celui de la Proſe.

(dit le Roi dans ces Lettres,) *soit fulvie & honorée des plus Grands, nous avons liberalement accepté & acceptons le surnom de Protecteur & premier Auditeur d'icelle.* Pourquoi cette Académie n'a-t'elle pas subsisté? Qu'elle fut la cause de sa chute? Son oisiveté, son inutilité....

Je ne sçai pourquoi M. l'Abbé d'Ol... suppose p. 18. que notre Prosodie est aujourd'hui *peu connuë*, & je ne suis pas moins étonné qu'il se soit donné la peine d'en chercher la cause. Peut-on douter qu'il n'y eût autrefois chez les Grecs & les Romains comme parmi nous des personnes qui prononçoient bien, & d'autres qui prononçoient mal? Quelle difference y a-t'il donc à cet égard entre les anciens & nous? Pour les Grecs & les Romains, dit-il, la Prosodie étoit d'une obligation étroite: « Pour nous, si l'on veut, elle ne sera » qu'une délicatesse, qu'une beauté » accessoire, &c. » Il me semble que c'est parfaitement la même chose, & que notre Langue est aussi rigoureuse, sur les syllabes longues & breves, sur l'accent & l'aspiration, que les Langues Grecque & Latine. Mais je ne puis m'empêcher d'applaudir à l'Auteur, lorsqu'il fait si bien sentir l'erreur de certains Auteurs par rap-

port à l'ortographe, & combien leurs innovations pourroient devenir préjudiciables à la Langue, si elles étoient suivies. « Tous les jours, dit-il, on nous » propose de nouvelles reformations, & » sous prétexte de faciliter aux Etrangers la prononciation de notre Langue, bien-tôt on fera que nous n'aurons plus de guide pour la bien prononcer nous-mêmes. J'avoüe qu'il » y avoit des inconveniens dans l'ancienne ortographe ; mais à la bouleverser, comme on voudroit faire, il y » en auroit encore de plus grands. A » la bonne heure, qu'on supprime les » lettres muettes, qui marquoient » qu'une syllabe est longue, comme » dans *teste*, *paste* ; car on peut me faire entendre la même chose par un » accent, tête, pâte. Mais quoique le » second T soit muet dans *patte*, c'est » une nécessité de l'écrire ainsi ; parce que *le redoublement de la consonne* » *est institué pour abreger la syllabe*, & » que nous n'avons point d'accent, » point de signe, qui puisse y suppléer. « C'est pour cette raison, que sans égard à l'étymologie, nous écrivons, *personne*, *bonne*, *pomme*, *homme*, *&c.* Retranchez la double lettre ; un Etranger, qui sçait le Latin, sera tenté de

prononcer *persŏne*, *bŏne*, *pŏme*, *hŏme*. La regle ſur le redoublement de la conſonne, dans les mots François tirés du Latin, l'inſtruit & le guide, au moins en général.

Les Langues Grecque & Latine avoient autrefois un accent *proſodique*, fixe & déterminé, indépendamment de l'accent *oratoire*, qui eſt arbitraire dans toutes les Langues, parce qu'il dépend des mouvemens actuels de l'ame. C'eſt-à-dire, que ces deux Langues étoient chantantes par elles-mêmes. A l'égard du Grec, les accens marqués ſur les ſyllabes dans les plus anciens Mſſ. ne permettent pas d'en douter: Pour le Latin, cela eſt moins ſur. Mais la Langue Françoiſe, où le chant eſt inſuportable dans le diſcours, n'a point d'accent proſodique, ſi ce n'eſt dans les Provinces, où non-ſeulement les mauvais mots, & la mauvaiſe quantité, mais encore les mauvais accens, ſont en uſage. Je ne devois pas dire *mauvais*, parce que tout accent eſt mauvais dans la Langue Françoiſe, à moins qu'il ne ſoit oratoire. M. l'Abbé d'O.... demande ſi ce n'eſt pas un défaut; & il répond ſenſément, que c'eſt aſſez pour une Langue, qu'elle puiſſe recevoir toutes les inflexions de

voix, commandées par la raiſon ou par la paſſion : c'eſt-à-dire, que l'accent oratoire ſuffit. « Une prononciation va-» riée, pour obéir à des ſyllabes maté-» rielles, ſera-t'elle plus mélodieuſe, » qu'une prononciation variée, pour » obéir aux mouvemens de l'ame ? » Comment faiſoient les Grecs, lorſ-» qu'il arrivoit (ce qui paroît n'avoir » pas été impoſſible) que l'accent pro-» ſodique ſe trouvât en contradiction » avec l'accent oratoire ? » Je le conçois aiſément, & cette queſtion me paroît un peu inutile. La Langue Italienne à un accent proſodique, qui ne nuit point à l'accent oratoire. Il eſt à remarquer, qu'il eſt impoſſible de parler ſans quelque accent oratoire. Une perſonne, qui parleroit quelque tems, ſans employer cet accent, paroîtroit d'une froideur ſtupide.

Par rapport à l'*aſpiration*, « pluſieurs » de nos Grammairiens, dit l'Auteur, » ont fait des regles, qui apprennent » quand l'H eſt aſpirée ou non. Mais » ces regles ſont & difficiles à re-» tenir & ſujettes à beaucoup d'excep-» tions. » Non, ces regles ne ſont point *difficiles à retenir*, & ne ſont point *ſujettes à beaucoup d'exceptions* : car il n'y a ſur cela qu'une ſeule re-

gle. Tous les mots François dont l'étymologie eſt Latine, & qui commencent par une H, ne ſont point aſpirez : ceux au contraire dont l'origine eſt barbare, ont une aſpiration. Pour voir que cette regle eſt ſimple & ſure, on n'a qu'à jetter les yeux ſur la liſte des mots aſpirez, dreſſée par l'Auteur même. Cette regle n'eſt point *ſujette à beaucoup d'exceptions.* Il eſt vrai qu'on aſpire l'H dans *hauteur*, qui vient d'*altus*, dans *haleter* qui vient d'*halitus*, dans *Heros*, qui eſt un mot tout Latin. Voilà à quoi ſe réduiſent toutes les exceptions : Car à l'égard du mot *heſiter*, que le Dictionnaire de l'Académie inſinuë qu'on doit prononcer avec aſpiration, cette déciſion eſt en vérité ridicule & contraire à l'uſage le plus commun & à l'analogie, à laquelle il faut tout rapporter, autant qu'il eſt poſſible, dans les Langues. *Il eſt plus ſur*, dit l'Académie, de prononcer ce mot avec l'aſpiration. Eh ! pourquoi cela eſt-il *plus ſur* ? Seroit-ce parce qu'elle eſt de cet avis ? Ces exceptions ſont fondées en raiſon. Si l'on n'aſpiroit pas l'H dans *hauteur*, cela feroit une équivoque par rapport au mot *auteur* : d'ailleurs l'H n'eſt point dans le mot Latin. Le mot *Halster*, ſans H aſpirée,

ſeroit moins expreſſif ; à l'égard du mot *Heros*, outre qu'il eſt originairement Grec, il eſt juſte qu'un mot qui exprime un objet grand & admirable, ſe prononce avec cette eſpéce d'effort qui eſt dans l'aſpiration. Mais pour ce qui eſt en général des mots que nous avons empruntez des Langues Barbares, c'eſt-à-dire, du Celtique, du Teutonique, & du Gothique, l'uſage eſt invariable, & l'H eſt toujours aſpirée. Qu'il y a d'uſages dans notre Langue, que, faute de l'avoir bien étudiée, nous traitons injuſtement de caprices ! Sans être Académicien, je puis me glorifier d'avoir découvert un certain nombre d'uſages analogiques, ſur leſquels je pourrois donner des regles certaines, ignorées de nos Grammairiens, & dont j'ai fait part à mes amis, lorſque l'occaſion s'eſt préſentée. M. l'Abbé d'O.... me permettra de n'être pas de ſon avis, par rapport aux préceptes qu'il donne dans cet Article de l'*aſpiration*. Je vous épargne une diſcuſſion qui ſeroit trop longue. Je dirai ſeulement, que je ſuis ſurpris de voir des déciſions fondées ou ſur le *Jargon des Lingeres*, comme l'Auteur l'avoue, ou ſur celui des femmes de Chambre, ou plûtôt ſur la molleſſe de nos Da-

mes, que l'aſpiration fatigue, & qui ont accoutumé nos oreilles pareſſeuſes à de ridicules exceptions, dont la reforme poliroit beaucoup notre Langue; & ſeroit digne des nobles travaux de l'Académie Françoiſe.

Pour ce qui eſt de l'opinion de l'Abbé de Dangeau par rapport aux cinq terminaiſons, *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, qu'il appelle de vraies voyelles, je ne crois pas qu'on en puiſſe douter raiſonnablement. Mais à l'égard de ce Vers de Quinault :

Ah j'attendrai long-tems : La nuit eſt *loin* encore.

Il me paroît que l'Abbé de Dangeau a formé ſur cela un doute mal fondé. On prononce & il faut prononcer *loi-n-encore*, comme *Divi-n-amour*. La preuve eſt que dans le chant, ou l'on cherche la plus grande melodie, on ne prononce point autrement. Si vous prononcez *loin* comme *loing*, ſans faire ſentir l'N, quelle rudeſſe ! c'eſt un vrai *hiatus*, toujours proſcrit dans la verſification. Suivant l'opinion de l'Abbé de Dangeau, *oin*, eſt une vraye voyelle, c'eſt-à-dire, un ſon ſimple, & je ſuis de ſon avis. Donc ſi vous ne faites pas ſentir l'N comme

consone dans le Vers de Quinaut, il y aura deux voyelles de suite, & par conséquent un *hiatus* désagréable : Donc il faut toujours prononcer en Vers *mai*-n-*avare*, *divi*-n-*amour*, &c. Or si l'on prononce ainsi en Vers, pourquoi l'*Euphonie* ne me fera-t'elle pas prononcer de même en Prose? C'est gâter la Langue que d'établir de pareilles differences. Vous pardonnerez à un Normand de plaider pour l'N, & de tâcher de lui conserver son rang de consonne ou de son composé, au moins dans les terminaisons suivies d'une voyelle. En chantant il faut prononcer *cam*-p-*ennemi*, & non pas *cang ennemi*, & je soutiens qu'en déclamant des Vers, il faut suivre le même usage. Je crois aussi que M. Restaut, dont la Grammaire est si méthodique & si instructive, n'a pas raison sur l'N. *Passion aveugle*, prononcé comme s'il y avoit *passion*-n-*aveugle*, est bien plus agréable à l'oreille, que si l'N dans *passion*, étoit prononcée comme voyelle nazale. Je ne sçai aussi pourquoi il prétend qu'*examen* doit toujours se prononcer comme *Amen*, même lorsque le mot suivant commence par une consonne. Cette prononciation à mon gré sent le Collége.

Du reſte, je dis avec l'Abbé de D. que comme ces terminaiſons latines *am*, *em*, *im*, *om*, s'élidoient devant des voyelles, les Romains prononçoient la dernier ſyllabe du mot *Dominum* & autres ſemblables, comme nous prononçons *non* en françois, & que par conſéquent ces terminaiſons, ſelon la prononciation ancienne étoient de vrayes voyelles: D'où il ſuit évidemment que nous les prononçons mal.

Je ſuis encore obligé de penſer autrement que M. l'Abbé d'O.... au ſujet de la *quantité*. Tout le monde ſçait que la quantité, par rapport à la prononciation, eſt le plus ou moins de tems qu'on employe à prononcer une ſyllabe.

Selon l'Auteur, nous avons nos breves & nos plus breves; nos longues & nos plus longues. Cela étant, a-t'il dû aſſigner *un tems pour la plus breve, & un peu plus d'un tems pour la moins breve*? N'auroit-il pas été plus juſte de comparer nos longues aux notes *blanches* de la Muſique, les moins longues aux *noires*, les breves aux *croches*, & les plus breves aux *doubles croches*, & par conſéquent d'aſſigner deux tems pour les longues, un tems pour les moins longues, un demi tems

pour les breves, & un quart de tems pour les plus breves ? Au moins dans les Langues Grecque & Latine, où la verſification étoit toute muſicale, cela devoit être ainſi. C'eſt auſſi à peu près le ſentiment d'un des plus Sçavans hommes de ce ſiécle, qui a écrit ſur la muſique des Anciens. * Sans ces juſtes proportions, comment auroit-on pû obſerver la méſure ? A l'égard de notre Langue, ce ſeroit une puerilité, & un vrai pédantiſme, que d'en vouloir *anatomiſer* tous les ſons, ſuivant l'expreſſion de l'Auteur. Par conſéquent, l'Article 4e. de ſon Ouvrage, n'étoit pas fort néceſſaire à mon gré. Car enfin, que m'apprend cet Article ? Qui eſt-ce qui ignore qu'A dans ame, ane, acre, age eſt long ? Mais qui croira que l'A final eſt moins bref dans *Attila*, *Opera*, *Canada*, *Dalila*, que dans *déja*, *falbala*, *oui-da*, &c. Qui voudra convenir que dans *Arabe*, l'A pénultieme eſt long ? Que dans *Table*, *Aimable*, *Raiſonnable* il eſt douteux ; qu'il faut prononcer, *on laace Madame*, *on la délaace* ? N'eſt-ce point un *jargon de femme de Chambre* ? L'A eſt-

* M. Burette. V. le Tome 5e. des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres pag. 164.

il long, dans *entrelacer* ? Dit-on, leurs noms *entrelaacez?* La quantité des mots *vrai*, *eſſai*, eſt-elle autre que celle de *quai*, *geai*, *j'ai* ? Croirai-je qu'on doit prononcer *ja bataille* bref, comme *médaille*, & qu'au ſubjonctif ce même mot *bataille* ſoit long ? Voudriez-vous prononcer, *une paire*, comme vous prononcez *chaire* ? Voilà pourtant ce que l'on apprend dans cet Article. J'ai remarqué que le mot *Plaine*, qu'on fait douteux à la page 62, eſt fait long à la page 96 : preuve de la réalité de toutes ces fineſſes de prononciation.

Mais ſi j'oſe combattre ici la trop grande délicateſſe de l'oreille de M. l'Abbé d'O.... avec cette liberté, que la ſupériorité de ſon eſprit & de ſes lumieres, ſon titre d'Académicien, (il ne le prend pourtant point, ſelon la coutume, à la tête de ce Livre) & l'ancienne amitié qui eſt entre nous, voudront bien me pardonner, je dois prendre déſormais un autre ton par rapport aux Articles ſuivans.

Pourrois-je par exemple n'être pas frappé de ces belles paroles p. 103 ? « L'Erudition ſans doute eſt néceſſaire, pour former & pour aſſurer le » goût : mais le goût à ſon tour eſt » néceſſaire, pour digerer l'érudition,

» si j'ose ainsi parler, & pour empê-
» cher que l'esprit ne convertisse en
» poison ce qui est destiné à être sa plus
» saine nourriture. On doit égale-
» ment craindre l'ignorance & le pé-
» dantisme. Ceux qui négligent de
» s'instruire avec l'antiquité, risquent
» d'être bien neufs toute leur vie ; &
» ceux qui ne veulent connoître que
» l'antiquité, ne sont jamais ni de leur
» tems, ni de leur nation. » M. l'Ab-
bé d'O.... prétend, p. 105, que ce
n'est pas un mal pour nous de n'avoir
point dans nos vers le Rythme des an-
ciens, qui consistoit dans l'*assemblage de
plusieurs tems qui gardoient entr'eux cer-
taines proportions.* « On ne sauroit,
» selon lui, en conclure que la versi-
» fication françoise soit dépourvûe de
» nombre, puisque nos Poëtes se trou-
» vent précisément dans le cas où
» étoient les Orateurs & Grecs & La-
» tins. Ils n'avoient point de regles
» fixes pour la distribution des lon-
» gues & des breves dans leur Prose ;
» mais ils ne laissoient pas de les dis-
» tribuer avec Art, & nos Poëtes ont
» la même facilité, d'où resultent les
» mêmes avantages. » Cela supposé, no-
tre versification n'est que de la Prose
distribuée avec Art, si l'on met à part

le nombre mesuré des syllabes, & la rime. La cadence des Vers Grecs & Latins, dit l'Auteur, *ne fait qu'une sorte de beauté, qui tient de l'arbitraire, & qui dans notre Langue est compensée par la rime.*

Personne jusqu'ici n'a si bien fait sentir le prix de la rime, que M. l'Abbé d'O.... « Ne croyons pas, dit-il, » que la rime soit, comme quelques-» uns l'ont dit, une invention de nos » siécles barbares, puisqu'elle se trou-» ve usitée parmi les plus anciens peu-» ples de l'Asie, de l'Afrique, & de l'A-» mérique même. Tout le mal qu'on » dit d'elle n'est vrai qu'entre les mains » d'un homme sans génie, ou qui » plaint sa peine. Elle a enfanté mille » & mille beaux Vers: souvent elle est » au Poëte comme un génie étranger, » qui vient au secours du sien. Je com-» prend qu'elle se fait quelquefois » acheter: mais ceux qui joignent un » grand courage à un grand talent, » ces hommes rares que la Rénommée » divinise, quelquefois même pendant » leur vie, doivent être charmez que » leur Art soit entouré de grandes dif-» ficultés, qui le rendent inaccessible » aux esprits médiocres, &c. »

Que ne puis-je rapporter ici toutes les réflexions admirables de l'Auteur

ſur le nombre oratoire, c'eſt-à-dire ; ſur l'harmonie du ſtile, qu'il définit fort bien : *une ſorte de modulation, qui réſulte non-ſeulement de la valeur ſyllabique, mais encore de la qualité & de l'arrangement des mots.* Une Phraſe bien cadencée eſt donc un tiſſu de ſyllabes bien choiſies, & miſes dans un tel ordre, que les organes, ſoit de celui qui parle, ſoit de celui qui écoute, ſont agréablement flattés par une ſorte de modulation, qui fait que le diſcours n'a rien de dur, ni de lâche, rien de trop long, ni de trop court, rien de péſant ni de trop leger. Dans le Latin, c'eſt à la fin de la période ſurtout, que le nombre oratoire doit ſe faire ſentir. Il n'en eſt pas de même en notre Langue, où l'on ne ſçauroit exiger que nous gardions pour la fin de la phraſe les termes les plus ſonores, parce que nous ſommes obligés de ſuivre l'ordre naturel. Nous ſommes forcez par exemple de finir ſouvent nos périodes par des adverbes d'une ſyllabe, ou par un adjectif peu harmonieux : les Nations, dont la Langue admet des inverſions, reprochent ce défaut à la nôtre, que par-là ils trouvent inſipide. « Comme l'oreille » du François, dit l'Auteur, ne s'at-

» tend point qu'on la dédommage à » la fin de la période, auſſi ne permet- » elle pas d'en négliger le milieu. » Toutes nos phraſes, d'un bout à » l'autre, doivent donc être nombreu- » ſes. Mais la cadence doit perpé- » tuellement varier : car d'être uni- » forme dans ſon harmonie, ou de » n'en avoir point, ce ſont deux ex- » trêmités auſſi vicieuſes l'une que » l'autre. » Au reſte ce que l'Auteur ajoute peu après, fait bien voir qu'en écrivant, il ne faut s'appliquer qu'à bien raiſonner & qu'à bien peindre ſa penſée, ſans ſe mettre ſi fort en peine du vain ſon des mots. « Jamais, » dit-il, l'oreille ne ſe fâche, quand » l'eſprit eſt content. » Quelqu'un dira peut-être que ce ſeul axiome renverſe tous les préceptes de l'Auteur.

Cependant il eſt certain qu'il faut, pour bien écrire, ſçavoir conſtruire ſes idées, & avoir l'art de les lier d'une maniere qui flatte l'oreille. « Rien de » plus contraire à l'harmonie, (dit » avec raiſon M. l'Abbé d'O....) que » des repos trop fréquens, & qui ne gar- » dent nulle proportion entr'eux. Au- » jourd'hui pourtant, c'eſt le ſtyle qu'on » voudroit mettre à la mode. On ai- » me un tiſſu de petites phraſes iſolées,

» décousuës, hachées, déchiquetées. Il » semble que la valeur d'une ligne soit » une immense carriere, qui suffise pour » épuiser les forces de l'Auteur; qu'en- » suite, tout hors d'haleine, il ait be- » soin de faire une pause, qui le mette » en état de recommencer à penser. » Ordinairement ces sortes de gens » ont des idées aussi bornées & aussi » peu liées que leurs phrases » Sem- blables à cet Hegesias, dont Ciceron dit: *Saltat incidens particulas: & is quidem non minus sententiis peccat, quam verbis; ut non quarat quem appellet inep- tum, qui illum cognoverit.* Combien d'applications très-justes ne pourroit-on pas faire ici!

Je ne puis m'empêcher de rapporter encore ces paroles de l'Auteur page 133. Elles renferment un sens aussi instructif que bien exprimé. » Qu'est-ce » que beauté dans la pensée? Conformi- » té avec un objet capable de plaire. » Qu'est-ce que beauté dans l'expression? » Conformité avec la pensée. Or l'esprit » voit en même tems, & par une ac- » tion indivisible, la pensée & l'ex- » pression. Du parfait accord qu'il y a » entre l'une & l'autre, naît une har- » monie intellectuelle, sans quoi la » la vocale n'est rien. Comme aussi,

» sans la vocale, il manquera l'une des » parties essentielles pour former un » concert qu'l'esprit n'ait rien à dé- » sirer. »

Cet excellent Traité, dont je viens de vous tracer l'idée, & dont plusieurs morceaux ont orné cette Lettre, ne peut qu'être très-utile à tous ceux qui écrivent, mais sur-tout aux Orateurs & aux Poëtes, & même aux Comediens, aux Musiciens, & à tous ceux qui aspirent à la perfection du chant. Il faut néanmoins remarquer, que la quantité prosodique n'est pas exactement suivie pour le chant. Par exemple toutes les syllabes penultiémes, suivies d'une syllabe muette, comme *effroiable*, *invincible*, &c. sont longues en Musique. Il me paroît aussi que l'Auteur auroit pû profiter de plusieurs Observations de M. du Mas sur la prononciation, dans sa *Bibliotheque des Enfans*, Livre qu'il ne paroît pas avoir lû, quoiqu'il ait été présenté à l'Académie.

Réponse à des Remarques sur la 90 Lettre.

On a imprimé depuis peu quelques remarques sur l'idée que nous avons donnée du *Dictionnaire des Hérésies* dans la 90e. Lettre. Nous avions reproché à l'Auteur quelques omissions par ra-

port à des faits Ecclesiastiques. Les a-t'il niez ? répond-t'on. Non : mais il les a omis, & il ne le devoit pas. De plus, confondre l'erreur des Iconoclastes avec celle des Bogomiles, n'est-ce pas une faute, qui méritoit d'être reprise ? La réponse du Défenseur touchant la Papesse Jeanne prouve au moins que l'Auteur s'est mal exprimé. Mais il le justifie fort mal sur la bévûë au sujet de la prétenduë chute du Pape Marcellin, & du refus qu'on suposse que le Concile de Sinuesse fit de le juger. Il est plaisant de voir ce Défenseur confondre l'autorité du Pape, qui signifie en cet endroit son infaillibilité, avec sa Primauté, qu'aucun Catholique n'a jamais contestée. A l'égard de toutes les autres mépriſes que nous avons reprochées au Dictionnaire, le Défenseur les passe sous silence. C'étoit bien la peine d'écrire. Du reste nous n'avons pas prétendu rendre mépriſable l'Ouvrage du P. Pinchinat, Ouvrage qui a son mérite, & que quelques défauts ne doivent pas avilir, même aux yeux des Sçavans.

Le Legs Comédie. La Comédie intitulée *Le Legs*, par M. de M. après quelques representations sur le Théatre François, a été ju-

gée digne de l'impreſſion. Cette Piéce regorge d'eſprit. Les deux principaux Perſonnages ſont le Marquis & la Comteſſe amoureux l'un de l'autre. Le Marquis eſt un homme très-ſingulier dans ſa conduite, plus ſot que ſimple, plus nigaud que timide; & on lui donne en même tems beaucoup de fineſſe d'eſprit, avec des reparties fort délicates. Mais M. de M. pourroit-il mettre ſur la ſcene une bête, ſans lui donner de l'eſprit? Pour la Comteſſe, c'eſt une ſublime Précieuſe, de la plus haute & de la plus délicate impertinence. La dixiéme Scene, où ces deux rares perſonnes ont enſemble un entretien tendrement épigrammatique, eſt en vérité auſſi ſpirituelle que fade & ennuyeuſe. Au reſte tout le canevas de la Piéce eſt, pour ainſi dire, tracé ſur une belle toile d'araignée. Pourquoi toutes ces feintes, toutes ces minauderies de la Comteſſe, ſi elle aime réellement le Marquis? Et ce Marquis, ſi fin & ſi ruſé par rapport à Hortenſe, pourquoi eſt-il ſi ſtupide par rapport à la Comteſſe qu'il adore, & dont l'amour lui eſt ſi nettement ſignifié par la Comteſſe même? Elle a bien raiſon de dire (Scene 20) » Qu'on me

» dise en vertu de quoi cet homme là » s'est mis dans la tête que je ne l'aime » point. Je suis quelquefois par impa- » tience tentée de lui dire que je l'ai- » me, pour lui montrer qu'il n'est » qu'un idiot. « Si cela doit suffire pour le lui montrer, il devoit en être bien convaincu; mais s'il s'en fût apperçu, comme tout autre en pareil cas, il n'y auroit point eu de Comédie. Pour sa construction, il a fallu supposer l'impossible, & forger des caracteres métaphysiquement comiques. Cette Piéce est un peu dans le genre de ces Comédies, dont un Auteur moderne dit: *Allez lire votre Piéce à Messieurs de l'Académie Françoise; mais ne la donnez pas aux Comédiens. Vous êtes bien simple d'écrire avec tant de finesse.* * Au reste il faut convenir que cette Comédie est agréablement écrite, & que le Dialogue y est animé; mais l'Ouvrage en général peut s'appeller *Ventus textilis.* La délicatesse, ou plûtôt la subtilité métaphysique des Ecrits du même Auteur, mérite plus ou moins l'application de cette ingénieuse expression de Petrone.

* Essais sur divers sujets de Littérature & de Morale, par M. l'Abbé Trublet, 1. part. p. 242. chez Briasson 1735.

Il paroît depuis quelques jours un Ecrit de 30 pages, sous ce titre : *Lettre philosophique, pour rassurer l'Univers contre les bruits populaires d'un dérangement dans le cours du Soleil.* Si l'Univers avoit été réellement effrayé du *bruit* populaire qu'on suppose, je soupçonne que, malgré la brochure philosophique, il trembleroit encore. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet Ecrit, & ce qui témoigne plus la force & l'étenduë du genie de l'Auteur, est qu'il soutient d'abord que le bruit populaire est faux. En faut-il davantage pour *rassurer l'Univers ?* Mais s'il s'en étoit tenu là, nous n'aurions eu que dix lignes de sa Brochure, & ç'auroit été en quelque sorte manquer de respect à *l'Univers*, que de prétendre le *rassurer* avec si peu de mots. De plus *l'Univers* auroit-il été obligé de croire l'Auteur sur un fait ? Il a donc fallu joindre le raisonnement au certificat. Vous vous imaginez peut-être qu'il prouve philosophiquement que le fait est impossible. Point du tout : il prouve seulement que le fait n'est pas encore arrivé depuis le commencement du monde, & il insinuë judicieusement que les Anciens ont eu quelque raison de dire que les Cieux étoient incorruptibles. Quoi-

Lettre philosophique.

qu'il en ſoit, le prétendu effroi de l'*Univers* a donné occaſion à l'Auteur de faire voir qu'il étoit encore plus Rhéteur que Phyſicien ; & que la partie hiſtorique de la Philoſophie n'étoit pas la partie la moins conſidérable de ſon profond ſçavoir. C'eſt par cette raiſon qu'il apprend à l'*Univers* pluſieurs opinions abſurdes de quelques prétendus Phyſiciens, afin de le faire rire, après avoir calmé toutes ſes inquiétudes. Qui ſeroit aſſez poltron pour avoir encore peur ? L'Auteur de la Lettre peut rendre un grand ſervice au Peuple du Royaume de LAPUTA, s'il veut bien l'envoyer en ce Pays-là. Vous ſçavez qu'on y eſt fort inquiet ſur l'état du Soleil, & que tous les matins chacun demande comment il ſe porte. Voyez le ſecond Tome des Voyages de *Gulliver* le Pere.

Je ſuis, &c.

Le 29 Decembre 1736.

A PARIS chez CHAUBERT, avec Privilege & Approbation.

OBSERVATIONS

SUR

LES ECRITS MODERNES.

LETTRE XCVIII.

ON a depuis peu imprimé en Hollande, Monſieur, le Tome quatriéme * de l'*Hiſtoire critique des Pratiques ſuperſtitieuſes qui ont ſéduit les peuples & embarraſſé les Sçavans*, par le P. le Brun Prêtre de l'Oratoire. Il eſt vrai qu'excepté trois Diſſertations qui ſont réellement de ce célébre Auteur, tout le reſte ne conſiſte qu'en piéces de différens Ecrivains ; mais elles ont un juſte rapport au ſujet traité par le P. le Brun. Comme ce Recüeil m'a paru curieux, & qu'il eſt peu connu à Paris, vous me ſçaurez gré de vous donner une légere idée des principales piéces.

Hiſtoire Critique des Pratiques ſuperſtitieuſes.

* Amſterdam 1736 *in* 8. Chez Jean Frederic Bernard.

La premiere eſt intitulée, *Défenſe du P. le Brun Prêtre de l'Oratoire, & de ſon Hiſtoire Critique des Pratiques ſuperſtitieuſes qui ont ſéduit les Peuples & embarraſſé les Sçavans; contre les Objections d'un Journaliſte de Paris.* * Le Journaliſte ſur pluſieurs points eſt pouſſé avec beaucoup de vigueur. Mais je ne puis entrer ici dans tout ce détail, d'ailleurs aſſez peu intereſſant pour le plus grand nombre de mes Lecteurs.

Voici une matiere qui pourra leur plaire; il s'agit du Purgatoire de Saint Patrice, Apôtre des Irlandois. Ce Saint, à ce qu'on prétend, les voyant incrédules ſur les peines deſtinées aux perſonnes mortes ſans expier leurs fautes, demanda à Dieu par des prieres & par des jeûnes, de faire un miracle pour anéantir l'incrédulité. Auſſi-tôt Dieu lui montra une petite caverne dans cette Iſle, où tous ceux qui entreroient ſeroient convaincus de cette verité; avec cette difference, que les pécheurs conduits par la foy & par l'eſprit de pénitence, en ſortiroient ſains & ſauves, & auſſi purs qu'ils l'étoient d'abord après le Batême: au lieu que ceux

* Dans le Journal des Sçavans; mois de Juillet & d'Août 1732.

que la curioſité y attireroit, périroient miſérablement.

Ce Purgatoire n'étoit autre choſe qu'une caverne dans une Iſle près du Lac de Derg. La caverne étoit longue de 16 pieds, aſſez baſſe & aſſez étroite pour y tenir un gros homme mal à ſon aiſe. Sur les bords de l'Iſle il y avoit des huttes pour recevoir les Pelerins, & auprès de l'antre, qu'on appelloit quelquefois le puits de S. Patrice, il y avoit ſix petites Loges de trois pieds de diamétre. C'eſt dans ces loges qu'on enfermoit les Pelerins réſolus d'entrer dans le Purgatoire. Ils en ſortoient trois fois par jour, pour aller à la Chapelle voiſine, deſſervie par un Religieux. Durant huit jours nulle autre nourriture, qu'un peu de pain & d'eau de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures, ſans ſel ni autre aſſaiſonnement; & le neuviéme jour on ne prenoit rien du tout; en ſorte qu'on entroit dans la caverne l'eſtomach vuide, le cerveau creux, & par conſéquent fort ſuſceptible de viſions. De plus on rempliſſoit de cent contes puérils l'imagination du Pénitent. Le Religieux le tenoit dans la caverne, enfermé à la clef pendant vingt-quatre heures, tems fixé pour faire le Purgatoire.

Les Docteurs Hibernois prétendent que ce Purgatoire eſt auſſi ancien que S. Patrice : mais on n'en ſçauroit trouver aucun veſtige avant le douziéme ſiécle. En 1180 ou 85, Jocelin Religieux de Cîteaux compoſa l'Hiſtoire de S. Patrice, & parla, en termes vagues, d'un lieu ſur une haute montagne, où pluſieurs alloient faire leur Purgatoire. Mais bientôt après on parla diſtinctement de la célébre caverne ; & l'on trouve dans Mathieu Paris, Ecrivain du treiziéme ſiécle, l'Hiſtoire d'un Soldat, qui vit non-ſeulement les peines du Purgatoire, mais encore celles des Damnés ; après quoi il entra dans des prairies agréables, où étoient les ames, qui ſorties du Purgatoire, ſe trouvent dans le Paradis terreſtre.

L'Iſle du Purgatoire étant échuë aux Religieux de S. Bernard, les merveilles s'accrurent, comme on voit dans Céſaire d'Heiſterbach. Les Religieux même firent l'expérience du Purgatoire, & inventerent mille prodiges. Mais ſur la fin du quinziéme ſiécle Alexandre VI, informé de ces pieuſes fraudes, fit démolir la caverne. Peu à peu on l'auroit oubliée, mais Thomas Meſſingham, Supérieur du College des Hibernois, dans un Livre qu'il imprima

en 1642, donna au long l'Hiſtoire du Purgatoire de S. Patrice, comme un fait conſtant, & le lieu comme un endroit encore fréquenté. Mais ce bon Hibernois ignoroit que dans le tems que ſon Livre étoit ſous la preſſe, c'eſt-à-dire, dans les dernieres années du Régne de Jaques I Roi d'Angleterre, ce lieu qui étoit déja deſert, avoit été ſérieuſement examiné, & entierement démoli. C'eſt un fait atteſté par Boate *, dont le P. le B. a cité un Paſſage extrêmement curieux.

Je ne m'étendrai point ſur la *Réfutation* des Prophéties fauſſement attribuées à S. Malachie, & qui regardent les Elections des Papes depuis Celeſtin II juſqu'à la fin du monde; parce que dans les Livres les plus communs, on trouve le précis de cet Ouvrage autrefois compoſé par le P. Meneſtrier Jeſuite. Je remarquerai ici que l'Abbé Vallemont, qui dans ſes *Elémens de l'Hiſtoire* **, a donné l'extrait de cet Ecrit, développe un peu différemment l'origine de ces Prophéties, publiées pour la premiere fois par Arnold de Wion Benedictin en 1595. » Il y a ap-

* Hiſtoire naturelle d'Irlande.

** Tome III. pag. 201. Edit. de 1720.

» parence, dit-il, que cet Ouvrage » de menſonge fut fabriqué en 1590, » après la mort d'Urbain VII, & peut-» être dans le Conclave où Grégoire » XIV fut élu. Ce Conclave, qui dura » deux mois & huit jours, parut trop » long à quelques Cardinaux : dans » l'empreſſement de faire une élection » qui tiroit ſi fort en longueur, quel-» qu'un, pour faire tomber le ſort ſur le » Cardinal Nicolas Sfrondate, qui » étoit Milanois, compoſa cet Ouvra-» ge, & le fit valoir. « Vous voyez que cet Ecrivain n'a eu en vûë que le Pape qui fut réellement élu, au lieu que le P. Meneſtrier conjecture plus heureuſement que » ces Prophéties ſont » l'Ouvrage d'un partiſan du Cardinal » Simonceli, qui au Conclave de 1590 » étoit le plus âgé des Cardinaux, pe-» tit neveu du Pape Jules III, & qui » s'étoit déja trouvé à l'élection de ſept » Papes, de Marcel I, de Paul IV, de » Pie IV, de Pie V, de Gregoire XIII, » de Sixte V, & d'Urbain VII. Il étoit » d'Orviete, qui ſe dit en Latin *Uſor-» vetus*, & il en avoit été Evêque. C'eſt » ce qui fit mettre dans ces prétenduës » Prophéties, *ex antiquitate Urbis*, pour » perſuader que le Saint Eſprit par ces » mots avoit donné ſon ſuffrage au

» Cardinal Simonceli d'Orviéte. «

Si vous voulez voir juſqu'où peut aller l'extravagance d'une fille qui veut paſſer pour Sainte, à quelque prix que ce ſoit, liſez les piéces concernant Marie Benoit, dite Bucaille, qui fit tant de bruit ſur la fin du ſiécle dernier. Cette fille, qui demeuroit à Valognes en baſſe Normandie, ſe diſoit obſedée du Démon, & poſſedée de Dieu dès l'âge de cinq ans; à l'en croire, trois Légions de Diables s'étoient logées dans ſon corps, pour la purifier & pour la ſanctifier. Voici ce qu'on rapporte d'elle. Falloit-il approcher de la Sainte Table? le malin Eſprit la jettoit dans d'horribles convulſions, lui faiſant faire mille mouvemens extraordinaires, juſqu'à lui tordre & tourner le cou. Elle prononçoit en d'autres tems des blaſphêmes & des paroles de mépris contre Dieu & les Saints, jettant par terre les Reliques & le Crucifix. On entendoit tous les jours le bruit des coups qu'elle recevoit ſur ſon corps, d'une maniere inviſible, & alors on la voyoit les mains croiſées ſur ſa poitrine, ſpectacle qui convertit un Gentilhomme du pays. Le Diable la traînoit quelquefois dans la chambre & ſur l'eſcalier, & l'élevoit en l'air, ſans que

les assistans pussent l'empêcher. Quand on lui parloit Latin, elle répondoit en François. Un Curé s'étant avisé de lui dire ; *Detrudam vos in profundum Barathri.* Elle répondit : *Nous voudrions être dans le fond des Enfers, nous y serions mieux que dans le corps de la ladre & de la pourrie.* Les Diables, comme vous voyez, répondoient pour la Bucaille. Dans le tems des agitations extraordinaires, elle tenoit les discours d'une personne furieuse & enragée, surtout quand on prononçoit le nom de son Confesseur ; mais dans ses fréquentes extases elle tenoit les discours les plus affectueux : Elle s'écrioit quelquefois ; *C'est trop, Mon Dieu, c'est trop*, désirant *de servir de bouchon à l'Enfer, pour sauver tous les Pécheurs.* Il falloit lui mettre un linge moüillé sur sa poitrine, qui se sechoit d'abord, & alors elle disoit : *Mon Dieu, je n'en puis plus, mon cœur est trop petit.* On la voyoit tendre son doigt, pour recevoir une bague de la main de N. S. Jesus-Christ, ou elle faisoit certains mouvemens de la bouche, comme pour succer le lait de la Sainte Vierge. En 1697, le jour du Vendredi-Saint, la Bucaille fut vûë les bras en Croix à l'heure de midi, & demeura en cette posture jusqu'à trois

heures, prononçant des oraiſons jaculatoires ; & depuis trois heures juſqu'à ſix elle fut muéte. L'année ſuivante, le jour du Jeudi-Saint, elle reçut un grand nombre de coups donnés par une main inviſible, & qui étoient les marques de la flagellation : ſon viſage fut couvert de crachats ; & devint rouge comme celui d'une perſonne qui auroit reçu un ſoufflet. Elle eut auſſi des Stigmates au côté, aux mains & aux pieds, d'où découloit le ſang ; mais le Stigmate du côté parut ſanglant plus tard. Enfin l'on voyoit ſur ſa tête les marques d'une Couronne d'épines. Ces Stigmates avoient, dit-on, commencé dès l'âge de cinq ans, & avoient continué juſqu'à trente ; ils avancerent une fois d'un jour, pour tromper la curioſité de quelques jeunes gens. Elle ſçavoit ce qui ſe paſſoit dans le fond du cœur & dans des lieux éloignés, par l'entremiſe des Saints Anges Gardiens. Elle donnoit même des nouvelles des ames du Purgatoire. La Sainte Trinité & la Sainte Vierge lui apparoiſſoient, & elle en recevoit des connoiſſances & des faveurs extraordinaires. Un jour elle reconnut le Fils de Dieu, qui ſous les habits d'un pauvre demandoit l'aumône ; tantôt il lui apparoiſſoit ſous la

figure d'un petit enfant, & tantôt portant la Croix sur ses épaules. J. C. vint la voir sous la figure d'un homme vêtu d'une soutane & d'un jupon violet. Les Saints venoient de l'autre monde pour la communier, & pour lui donner des conseils. Les odeurs qu'elle répandoit étoient si suaves, qu'une écharpe d'une femme qui passa auprès de cette dévote, en demeura parfumée pendant plus de trois mois. Son lit même, sur lequel on voyoit une lumiere semblable à celle du Soleil, exhaloit de bonnes odeurs, qu'elle attribuoit à l'avantage que lui faisoit l'Enfant Jesus de venir se reposer sur son lit. Elle a fait, dit-on, plusieurs guérisons miraculeuses. Lorsqu'on la peignit dans ses extases par l'ordre d'un Religieux son Confesseur, trois doigts de la main courbés & pliés par infirmité, se redresserent; mais après que le portrait fut fini, ils se recourberent. Enfin elle avoit le privilege d'être en même tems dans plusieurs endroits.

Tant de faits extraordinaires & incroyables, sans compter plusieurs autres que la bienséance m'oblige de supprimer, faisoient regarder la Bucaille pour une Sainte par les uns, & comme une hypocrite impie par les

autres. Une fille qui se confessoit au même Religieux, poussée par un esprit de jalousie, donna lieu à un procès, où la Bucaille fut démasquée. Cette autre Dévote, qui s'appelloit Catherine Bedet, dite la Rigolete, accusa son Confesseur de lui avoir donné certaines hosties, & d'avoir abusé d'elle & de Marie Bucaille. Le Lieutenant Criminel de Valognes fit une procédure, & regardant celle-ci comme une hypocrite, qui pour couvrir son libertinage se jouoit de la Religion, il la condamna à être pendue & ensuite brûlée. Il prononça la même peine contre le Religieux qui en avoit abusé, & qui étoit sorti du Royaume. L'affaire fut ensuite portée au Parlement de Roüen, où la Bucaille trouva un défenseur, qui entreprit de justifier, par l'exemple de quelques Mystiques modernes, toutes les folies de cette fausse Dévote. Le Lieutenant Criminel de Valognes, pour justifier sa conduite, publia un Mémoire contenant les faits extraordinaires rapportés dans le Procès de Marie Bucaille, & les crimes pour lesquels elle avoit été condamnée; il y joignit une réfutation des endroits les plus répréhensibles du Factum de la Bucaille, avec une critique judicieuse de quel-

ques faits transformés mal-à-propos en Miracles. Le Parlement de Roüen condamna la Bucaille au foüet, & confirma la Sentence de mort, prononcée par le premier Juge contre le Religieux, qui avoit été jugé par contumace.

Il y a dans le même volume quelques autres piéces curieuses, dont il m'eſt impoſſible de vous rendre compte; telles ſont la relation d'une prétenduë Poſſedée, qu'on avoit inutilement exorciſée, & qui fut guérie en buvant des Eaux minérales; la Lettre d'un Eccléſiaſtique, & deux autres piéces ſur le Saint Nombril de N. S. Jeſus-Chriſt, adoré à Châlons; deux Diſſertations ſur l'apparition des Eſprits; & enfin l'Ecrit curieux de M. Thiers ſur l'Inſcription du grand Portail des Cordeliers de Rheims, *Deo homini & B. Franciſco, utrique crucifixo.* Je remarquerai ſeulement qu'en 1707 l'Evêque de Châlons ayant viſité la Relique du Saint Nombril, ne trouva que trois petits morceaux d'une matiere très-dure, ſemblables à de petites pierres, avec quelque pouſſiere graveleuſe. Les Medecins & les Chirurgiens ayant décidé que ces morceaux n'avoient fait jamais partie des vaiſſeaux umbili-

eaux ; le Prélat enleva & supprima la prétenduë Relique, au grand mécontentement des Paroissiens, mais avec l'applaudissement de toutes les personnes sensées.

Osarphis, ou Moïse, Tragedie.

La curiosité vous aura sans doute fait lire la Tragedie d'*Osarphis* ou *Moyse*, par M. l'Abbé Nadal. Un Ministre, respectable par son zele pour la Religion & pour le bien de l'Etat, s'opposa il y a quelques années à la représentation de cette piéce. Le Legislateur des Juifs exposé sur un Théatre profane révolta sa pieté éclairée. L'Auteur voulant joüir de la gloire d'avoir composé cet Ouvrage, l'a fait imprimer muni de l'ancienne Approbation du feu Abbé Couture Censeur Royal. Voici en peu de mots le sujet de cette Tragedie. Moyse sauvé des Eaux par Thermutis Princesse d'Egypte, & substitué par elle à un fils qu'elle avoit perdu depuis peu, est élevé sous le nom d'Osarphis. Jocabel sa véritable mere, qui l'avoit nourri, ne le perd pas de vûë, aussi-bien qu'Aaron son frere, mais sans être connus. Osarphis dans la suite fait de grandes Conquêtes ; après quoi il revient à Memphis, pour y être proclamé Roi, & pour épouser Tharbis Prin-

ceſſe d'Ethiopie, amante d'Amenophis legitime heritier du trône d'Egypte, à qui elle avoit été promiſe. Cette Princeſſe fiere en laiſſant voir ſon amour à Amenophis lui déclare qu'elle ne l'épouſera point, s'il ne porte une couronne, & elle lui propoſe de paſſer en Ethiopie. Amenophis ſe ligue avec Phanès Grand Prêtre d'Oſiris, jaloux du credit d'Aaron auprès d'Oſarphis. Ce Miniſtre des faux Dieux fait valoir un Oracle, qui annonce un enfant Hebreu comme *l'ennemi fatal des Rois d'Egypte*, & il en fait l'application à Aaron. Oſarphis averti de cette conſpiration fait arrêter Amenophis, qui eſt condamné à mort. Alors Jocabel découvre à Oſarphis ſon état & ſon véritable nom. Perſuadé que Dieu l'a deſtiné à de plus nobles exploits, il céde le trône & la Princeſſe à Amenophis & s'enfuit avec les Hebreux.

Quelques réflexions ſur la Préface Apologetique de l'Auteur vous feront connoître ce que je penſe de la piéce. Il nous apprend d'abord qu'elle avoit été reçûë par les Comédiens *avec acclamation, mais qu'il a reſpecté les conſidérations que le Miniſtre a oppoſées à la repréſentation de ſa Piéce.* Après avoir avoüé que le *reſpect des ſujets ſacrez* eſt ſi grand,

qu'il n'eſt pas poſſible de n'en pas abuſer, il ajoute que des *Conſidérations d'Etat pourroient, ſans bleſſer la Religion, porter le miniſtere public à gliſſer un peu ſur cela, & à ſe relâcher de ſa premiere ſévérité à l'égard des Spectacles.* Mais ſçavez-vous ce qu'il cite pour juſtifier une pareille tolerance? Une Loi des Empereurs Theodoſe & Honorius, qui par une indulgence politique permirent à des femmes Chrétiennes de monter ſur le Théatre, qui leur avoit été interdit. Mais quelle conſéquence peut-on tirer d'une telle Loy pour autoriſer, *du moins à l'égard des Acteurs*, la répréſentation des Piéces, où de l'aveu de M. l'Abbé N. il n'eſt pas poſſible de ne pas *abuſer du reſpect des ſujets ſacrez?* Etoit-il queſtion du tems de ces Empereurs, de pareilles Tragédies?

M. l'Abbé Nadal juſtifie ſenſément le titre de ſa piéce. Il a donné à ſon Héros le nom d'Oſarphis, parce que celui de *Moyſe* eût *anticipé ſa reconnoiſſance, & découvert, pour ainſi dire, le ſecret de ſa deſtinée.* Les Hebreux lui ont donné le nom d'*Ozarziph* ou d'*Oſardiph* avant ce tems là, & le Poëte l'a changé en celui d'*Oſarphis*, pour le rendre plus doux & plus conforme à nos mœurs. Il ne répond pas avec la même ſolidité aux

Objections, qu'il nous assure lui avoir été faites par une personne *éminemment* respectable. On lui a réproché d'avoir donné aux Israëlites le nom de Juifs, qui n'a été en usage que depuis la captivité. Il répond que S. Paul sous le nom de Juifs, & sans aucune distinction de tems, avoit confondu toutes les Tribus, lorsqu'il avoit dit, *nos naturâ Judæi, & non ex Gentibus*; il ne prend pas garde que s'agissant d'opposer les Juifs aux Gentils, la distinction des tems ne pouvoit avoir lieu. Mais dans sa piéce s'agissant d'un tems précis & déterminé, il falloit employer le terme propre. Cependant l'autorité de Racine semble favorable à l'Abbé Nadal.

On lui a encore objecté d'avoir mis des Israëlites dans le nombre des Troupes qui servoient les Egyptiens; usage contraire aux mœurs de la Nation. Le Poëte prouve par quelques exemples qu'un Hebreu pouvoit entrer dans le service des Egyptiens, sans manquer à sa Religion, mais il y a une autre objection moins facile à réfuter. Est-il vrai-semblable que le Palais des Rois d'Egypte fût livré à une *Garde Israëlite*, tandis que l'Egypte entiere étoit vivement allarmée d'un Oracle, qui an-

nonçoit un enfant Hebreu comme l'ennemi de ſes Rois ? Oſarphis par cette conduite imprudente ne ſe rendoit-il pas évidemment ſuſpect aux Egyptiens ?

» D'ailleurs on ne veut pas que » Moyſe ignore ſa naiſſance, ſon ſort » & ſa Religion. Sa mere, dit-on, » étoit toujours auprès de lui, & peut-» on ſupoſer qu'elle ne l'en auroit pas » inſtruit, pour le garantir des fauſſes » erreurs des Egyptiens ? « M. l'Abbé N. répond que l'Ecriture n'ayant rien dit de l'âge auquel Moyſe apprit ſon état & ſa famille, il a pû profiter de ce ſilence, pour *placer dans les convenances théatrales* ce détail d'inſtructions, qui a dû exciter dans l'ame de Moyſe tant de mouvemens différens. Mais l'Auteur me paroît confondre deux choſes : l'Ecriture à la vérité ne dit rien du tems auquel Jocabel découvrit à Moyſe ſon état ; mais il eſt probable qu'elle l'inſtruiſit de la véritable Religion, auſſi-tôt qu'il eut l'uſage de la raiſon. *La Providence* (comme dit la Perſonne *éminemment* reſpectable) *qui avoit deſtiné la Mere de Moyſe pour ſa Nourrice, ne l'avoit fait, qu'afin de lui apprendre de bonne heure la Religion.*

L'Auteur a profité des réflexions qu'on avoit faites sur l'indécence, *d'entendre parler Moyse des faux Dieux & de leur culte* ; & il dit qu'il *a supprimé totalement* les endroits où il lui échapoit d'en parler. Cependant Osarphis dans la scéne I V, pressé par Phanés Grand-Prêtre d'Osiris, de jurer l'obeissance à la Loy du Pays, répond :

Oüi, par le Ciel auteur de nos destins prospe-
res,
J'espere d'obéir à la Loi de mes Peres,
Je sçai que le premier je dois m'y conformer.

Si ce n'est là qu'une équivoque, est-elle digne de Moyse ?

» Il n'est pas moins indécent, ajoute-» t'on, de représenter Moyse, le plus » doux de tous les hommes, vindica-» tif, amoureux, & ambitieux. » Cette objection n'embarrasse point le Poëte. Qu'y oppose-t'il ? la lépre de Marie sa sœur, la punition terrible de Coré & de ses complices. enfin *l'ordre sanglant* donné aux enfans de Levi. Il est étonnant que s'agissant du caractere personnel du saint Legislateur, M. l'Abbé Nadal cite des faits où il n'a été que le Ministre du Tout-Puissant ?

Outre ces endroits répréhensibles, il

m'a paru que Jocabel après avoir appris sa naissance à Osarphis, ajoute peu sensément.

Sans les troubles cruels dont l'Etat est rempli,
Ce secret languiroit dans l'ombre enseveli.

Quoi, si Osarphis eût paisiblement régné, Jocabel lui auroit éternellement caché son état? Un tel sentiment est-il *placé dans les convenances* du caractere de la mere? Je trouve encore froide la scéne où Tharbis vient trouver Osarphis, après que son Amant a été condamné à la mort. Elle étoit susceptible des mouvemens les plus vifs.

Au reste la reconnoissance de Moyse est très-bien conduite; son caractere, quoique défectueux, est assez beau. On s'interesse encore à Tharbis, à Amenophis, & à Jocabel. Mais les caracteres d'Aaron & de Phanès ne sont point développés. N'est-ce pas une équippée dans le premier, d'aller se livrer à Phanés, pour être immolé à la fureur du Peuple, qui le croit cet enfant Hebreu ennemi des Rois d'Egypte? A l'égard de Phanés, c'est un personnage équivoque; il est tantôt vertueux & tantôt scélerat.

La versification, assez bonne en plusieurs endroits, est quelquefois embarrassée & louche ; il y a quelques inversions dures, & quelques endroits trop ampoulez. Un peu plus de force & de précision dans certains sentimens bien amenés en auroit relevé la beauté. Il y a quelques coups de théatre, qui font un bel effet. En général la piéce m'a paru bien conduite, & comparable en ce point à nos bonnes Tragédies. J'aurois pourtant voulu qu'elle eût fini par la cession du trône, & qu'on eût supprimé la fuite de Moyse.

Lettre au sujet des Essais sur le goût.

Croiriez-vous qu'un Geométre, un Physicien, auroit entrepris de réfuter fort serieusement *Les essais sur le Goût* de M. l'Abbé C. dont je vous ai rendu compte dans les 75 & 77 Lettres? Ce qu'il y a de remarquable, est que la Logique de l'un & de l'autre est à peu près pareille : on a de la peine à décider lequel des deux a l'imagination plus bondissante, & le style plus décousu. Je vous avoüe pourtant qu'il s'en faut bien que le Censeur écrive avec autant de chaleur & d'agrément, que l'Auteur ingenieux qu'il attaque. Ce sont deux beaux-esprits singuliers, dont l'un

est triste, dur & amer, autant que l'autre est gai, plaisant & folâtre. Comme celui-ci avoit témoigné beaucoup de mépris pour les Anciens, celui-là, pour les venger, use de represailles sur les Modernes, & croit peut-être les avoir tous terrassez, en imprimant de vives morsures sur l'Ecrivain célébre, qui est à leur tête, & que la dent critique a depuis long-tems pris le parti judicieux de respecter. Ce nouvel écrit est intitulé : *Lettre de Monsieur *** à Madame la Princesse de *** au sujet des Essais historiques & critiques sur le Goût.* A Paris chez Prault 1736. Brochure de 26 pages.

L'Auteur de cet Ecrit, après avoir combattu l'illustre Auteur de l'*Origine des Fables*, ainsi que son jeune & hardi Commentateur, prétend » qu'il est faux » que du tems d'Homere on n'eût pas, » & qu'Homere n'ait pas eû les idées » *les plus spirituelles* de la sagesse, de la » justice, de la bonté, de la verité, *de* » *la vertu même, & de la sainteté.* Il est » faux, ajoute-t-il, qu'un Poëme, com- » me l'Iliade, puisse être fait par un » esprit Crotoniate, qui ne connoisse » rien de plus beau que d'assommer un » bœuf d'un coup de poing, & qui » n'ait point les idées spirituelles de

» toutes choſes. Il eſt faux que Dieu » ait jamais laiſſé les hommes barboter » dans ce limon Egyptien d'idées pure» ment corporelles, pour arriver par » un jeu d'organes à l'idée pure de la » Divinité. » Il eſt un peu ſurprenant, qu'il trouve de la fauſſeté dans cette propoſition hiſtorique : *Chez la plûpart des Peuples les Fables ſe tournerent en Religion.* » Ce fut, dit-il, au contraire la » Religion qui fut tournée en Fables » chez tous les Peuples qui en furent » infectez. » Mais cette ſeconde propoſition ne peut-elle pas être vraye, ſans que la premiere ſoit fauſſe. » On » ne trouve, ajoute-t'il, aucun veſti» ge de cette prétenduë philoſophie » qu'on leur prête, pour tourner les » Fables en Religion, par voye d'in» telligence, de raiſonnement & d'in» vention. » Il me ſeroit aiſé de réfuter l'Auteur ſur cet article, & de lui oppoſer des autoritez & des raiſons déciſives.

La bonne plaiſanterie ne ſe trouve pas communément dans l'ouvrage dont il s'agit, quoique l'Auteur affecte le ton de plaiſant preſqu'à chaque page. Mais il n'y a ni *Claveſſin*, ni aucune machine pour les jeux de l'eſprit, comme pour le jeu mécanique des couleurs.

Il dit par exemple de l'Ouvrage de M. l'Abbé C. » Le *Colifichet* revient dans » ce Livre bien plus ſouvent que le » *Goût*, ſauf le titre regulierement re- » peté au haut des pages, le Libraire » ſçachant ſon mêtier. » Jugez du ſel attique de cet Ecrivain. Autre fine raillerie: » Il ne tient pas à cet *Ariſtarque* » *en rabat*, qu'Horace, Mecene & Vir- » gile ne ſoient dégradez. » Mais voici de l'amer. » On aime les Colifichets » ils font rire; mais on déteſte les » *broüillons.* » Que veut dire cette épithete, ſi mal placée? M. l'Abbé C. a dit plaiſamment que Madame Dacier avoit l'air *trop hommaſſe*, que *ſon exterieur avoit un certain air de Bibliotheque ſçavante; & qu'il y auroit eû de l'indecence à ſe mettre des pompons de la même main dont on écrivoit un paſſage grec.* Notre Cenſeur s'érigeant en réparateur des plus petits torts, répond avec une politeſſe digne de ſon genre d'études: » Le » fait *eſt faux*: Madame Dacier avoit » l'air du monde autant qu'une autre. » Mais c'eſt un Abbé qui fait le procès » à une Dame de n'avoir pas eû *la plus* » *honteuſe des foibleſſes de ſon ſexe.* Ne » ſemble-t'il pas que toutes les Dames » lui doivent *un tribut d'amabilité*, & » qu'une *femme hommaſſe* lui manque de

& respect ? « Belle plaisanterie géométrique.

Le Parfait Ingénieur. M. l'Abbé Didier, connu par son profond sçavoir dans les Mathématiques, a publié depuis quelque tems un Ouvrage excellent, estimé de tous les Connoisseurs, & qui passe pour le plus méthodique & le plus complet que nous ayons en ce genre. Il est intitulé : *Le Parfait Ingénieur François*, ou *la Fortification offensive & défensive*, contenant la construction, l'attaque & la défense des Places régulieres & irrégulieres, selon les méthodes de Messieurs de Vauban, Coëhorn, Pagan, de Ville, & des autres Auteurs qui ont écrit sur cette science. Ce qu'il y a de plus digne d'attention, est qu'on trouve dans ce Livre des manieres nouvelles de fortifier les Places irrégulieres, *plus facilement & beaucoup mieux* qu'on n'a fait jusqu'ici. Cet Ouvrage curieux imprimé en Hollande, se trouve à Paris chez Jombert 1736 *in*-4°. Ce Libraire, dont le sçavant Magasin, comme l'on sçait, est consacré aux Mathématiques, a acheté toute l'Edition.

Je suis, &c.

Le 5 Janvier 1737.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE XCIX.

JE crois pouvoir, Monſieur, vous entretenir quelquefois des Ecrits judiciaires, ſur-tout lorſque ces Ecrits ſont rares, & que leur objet eſt noble & intereſſant. C'eſt ce qui m'engage à vous rendre compte aujourd'hui d'un *Memoire* nouvellement imprimé, en faveur de *Meſſire Loüis-Benigne Marquis de* BAUFFREMONT, *Chevalier de la Toiſon d'Or, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Grand-Bailli d'Aval. contre le Sieur Jean Champion* Procureur du Roi au *Bailliage & Préſidial de Veſoul.* Ce Memoire commence ainſi. » M. de Bauf-» fremont craint de bleſſer la modeſtie, » en relevant dans un écrit, qui porte » ſon nom, les prérogatives de ſa naiſ-» ſance & de ſon état : mais il man-

Memoire pour le Marquis de Bauffremont.

» queroit à ce qu'il doit à ſa Maiſon, à » à ſa famille, & à lui-même, » s'il ſouffroit l'atteinte qu'elles vien- » nent de recevoir, par le procedé du » Sieur *Champion* Procureur du Roy au » Préſidial de Veſoul. » Voici le fait.

Gabriel Garnier ayant obtenu l'agrément de M. de Bauffremont pour la Charge de Juge de la Baronnie de Traves, lui préſenta une inſtitution *toute dreſſée*, ou les titres d'*Excellence* & de *tres-Haut & très-Puiſſant Seigneur* lui étoient donnez. Le Marquis de Bauffremont la ſigna, & la fit contreſigner par ſon Secretaire. Le Procureur du Roy du Préſidial de Veſoul ſuivit les régles par raport à la perſonne du nouveau Juge de Traves, qui aprés les informations requiſes, fut envoyé en poſſeſſion ; mais il demanda par ſon Requiſitoire, que les qualités *d'Excellence & de Haut & Puiſſant Seigneur*, contenuës dans l'Inſtitution, fuſſent rayées. Sur ces Concluſions le Tribunal ſtatua que dans 15 jours M. de Bauffremont juſtifieroit du droit qu'il avoit de prendre ces qualitez inſerées dans l'Inſtitution de Garnier. Cependant le Requiſitoire ayant été couché ſur le Regiſtre, le zele du Procureur du Roy s'eſt borné-là. Mais M. le Mar-

quis de Bauffremont n'a pas crû devoir laiſſer ſubſiſter un Monument public, capable de faire tort un jour à ſes titres. Voila tout le ſujet d'un Procès aſſez ſingulier, qui donne lieu au défenſeur de M. le Marquis de B. de développer toute la grandeur de ſon illuſtre Maiſon, ſon ancienne origine, ſes alliances, ſes titres, & ſes honneurs. C'eſt ce détail curieux, qui fait tout le prix du Memoire, écrit d'ailleurs avec beaucoup de juſteſſe & de clarté par M. Pouhat de Tallant, célébre Avocat au Parlement de Beſançon actuellement ſaiſi de cette affaire.

Vous ſerez ſans doute ſurpris qu'un Procureur du Roy du Préſidial de Veſoul en Franche-Comté, ſe ſoit déterminé à faire un parell affront à un Seigneur d'une ſi haute diſtinction. M. de B. qui ſçait que ce n'eſt pas la premiere fois que des Procureurs du Roy *ont agi par paſſion, & ont ſurpris la Religion des Magiſtrats les plus integres*, avoüe que le reſſentiment n'a eu aucune part à la démarche du Sieur Champion, n'aïant jamais offenſé, ni lui, ni qui que ce ſoit. Voici donc le motif qui a donné lieu au Requiſitoire. 1°. Le Procureur du Roi a été bleſſé du titre d'*Excellence* donné au Marquis de B. 2°. Fondé ſur un Edit de

Philippe IV Roi d'Eſpagne, en 1650, il a cru pouvoir douter, ſi M. de B. avoit droit de prendre la qualité de *Haut & Puiſſant Seigneur*. A l'égard du titre d'*Excellence*, il n'eſt point d'uſage en France. Mais en Eſpagne il appartient de droit à tous les Chevaliers de la Toiſon d'Or ; & ce n'eſt qu'en cette qualité qu'il a pû être donné au Marquis de Bauffremont, comme il en convient lui-même, après avoir remarqué qu'il a toujours été donné dans la Province au Marquis de Conflans Chevalier de la Toiſon d'Or ; ce qui eſt de notorieté publique. » Si ce titre, dit-il, » a quelque choſe d'étranger, il con- » vient à l'Ordre qui le procure. Cette » diſtinction n'eſt à charge à perſonne : » elle ne bleſſe ni la Majeſté du thrône, » ni le cérémonial établi pour les » dignitez. Comme ce titre ne ſignifie donc rien parmi nous, & qu'il ne porte préjudice ni à la dignité ni au rang de qui que ce ſoit, on y inſiſte peu de part & d'autre : auſſi c'eſt la qualité de *Haut & Puiſſant Seigneur* qui a été le principal objet du Requiſitoire, & c'eſt le droit de ſe revêtir de cette qualité, que M. de Bauffremont a principalement entrepris de juſtifier.

Il eſt néceſſaire de rapporter d'abord

le disposítif de l'Edit de Philippe IV.
« Interdisons de nouveau très-expresse-
» ment à tous nos Vassaux & Sujets
» de cy-après, soit en jugement ou
» dehors, en tous Actes publics & par-
» ticuliers, s'attribuer ou permettre
» leur être donnés aucuns titres d'Illus-
» très, Puissans, Hauts, & Genereux
» Seigneurs; ni autres semblables, par
» forme de Préface avant leurs noms,
» comme de même, prendre, usurper,
» s'approprier, & à tous autres de don-
» ner ou attribuer, en parlant ou par
» écrit, en jugement ou dehors, les
» titres & qualités de Marquis, Com-
» te, Vicomte, Baron, Chevalier,
» ou autres semblables & plus grands;
» si ce n'est que par Patentes & conces-
» sions de nous ou de nos Prédeces-
» seurs Comtes de Bourgogne, ou
» *par joüissance plus que centenaire,*
» *tant à cause de leur naissance, que des*
» *fiefs par eux possedez*, lesdites quali-
» tés leur appartiennent, dont ils se-
» ront tenus faire apparoir par la pro-
» duction au Greffe. »

Il est évident, dit l'Auteur du Mémoire, que selon cet Edit de 1650, toutes les personnes qui prenoient depuis plus de cent années, *à cause de*

leur naiſſance, les qualités d'*Illuſtres*, de *Hauts*, de *Puiſſans*, de *Genereux*, ou autres ſemblables, pouvoient continuer de les prendre. Or perſonne ne peut conteſter aux Seigneurs de Bauffremont une naiſſance des plus illuſtres, & la poſſeſſion ou ils ſont depuis pluſieurs ſiécles de prendre la qualité de *hauts & puiſſans Seigneurs*, comme on le verra bien-tôt : Par conſéquent ils ſont dans le cas de l'exception portée par l'Edit. « Il ne faut donc pas » que le Sieur Champion s'appuie ſur » des Edits, qui n'ont jamais eu ni » pû avoir aucune application à la » Maiſon de Bauffremont. Il eſt bien » à plaindre, s'il croit faire ſa Charge » avec plus de dignité & de capacité, » que les Officiers, qui furent char- » gés les premiers de l'exécution de » cet Edit. » Il ajoûte que peu de tems après que cet Edit parut, le Parlement de Dole continua de donner ſelon la coutume à Mrs. de Baufremont les titres d'*Illuſtres*, de *Hauts & puiſſans Seigneurs*, & il le fait voir par les Actes qu'il cite.

Mais quand même l'Edit ne renfermeroit aucune exception, il ſoutient que l'*égarement* du Sieur Champion *n'en ſeroit pas moins ſenſible*, de vouloir que

la même Police, qui devoit alors s'observer au Comté de Bourgogne, s'observe encore après le changement de domination. La Franche-Comté ne fait-elle pas aujourd'hui partie d'un Royaume, ou tous les Grands prennent les qualités de très-Haut & de très-Puissant Seigneur ? Les Seigneurs de Franche-Comté peuvent donc suivre l'usage d'un Royaume, auquel cette Province est aujourd'hui réunie.

Mais s'il y a quelqu'un à qui les qualités de Haut & de Puissant Seigneur appartiennent de droit, c'est assurément à Messieurs de Bauffremont. Sans me jetter ici dans un sçavant détail de Généalogie, je me contenterai de dire que quelques Auteurs prétendent que la Maison de Bauffremont tire son origine de *Baufremontius* Roi des Bourguignons vers l'an 417 ; que (suivant le P. Pery Jésuite, dans son Histoire de la Ville de Châlons, Imprimée en 1659.) dès le 5e. siécle jusqu'à la fin du 16e. cette Illustre Maison s'est alliée avec les Rois de Bourgogne & d'Austrasie, avec les Ducs d'Aquitaine & de Bourgogne, avec les Maisons de Saxe, de Fustemberg, de Wirtemberg, de la Mark, de Vallengin, de Luxembourg, &c. Cet Ouvrage fait foy

auſſi que Pierre de Bauffremont Comte de Charny, Chevalier de la Toiſon d'or, épouſa Marie de Bourgogne, fille naturelle de Philippe le Bon; * que trois Bauffremonts ont été ſucceſſivement Chevaliers des Ordres du Roi, & choiſis pour préſider à la nobleſſe du Royaume dans les aſſemblées des Etats Généraux. Les vieux Hiſtoriens, tels que Pierre de Saint Julien, Olivier de la Marche, Paradin, Gollut, & depuis eux, du Chêne dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de Vergy, & Peliſſon, dans celle de la Conquête de la Franche-Comté, racontent des faits, qui temoignent la grandeur autentique des illuſtres ayeux de M. le Marquis de B. Les Bourguignons diſoient autrefois, ſelon Peliſſon, *Nobles de Vienne, Preux de Vergy, Riches de Châlon, Fiers de Neuchâtel, & les bons Barons de Bauffremont.* De ces Illuſtres Maiſons, celle de B. eſt la ſeule qui ſubſiſte aujourd'hui.

* Charlote de Lonvy, ſa petite fille, fut mariée à Charle de Bauffremont, 6e. ayeul paternel de M. le Marquis de Bauffremont. Philiberte de Luxembourg, auſſi ſa petite fille, fut mariée à Jean de Châlon, Prince d'Orange. Philibert de Châlon leur fils portoit écartelé de Bauffremont, & s'en faiſoit honneur,

La Maiſon de B. n'a rien perdu de ſon luſtre dans ces derniers tems. Claude de B. biſayeul de M. le Marquis de Bauffremont, mort en 1660, étoit Capitaine Général des Troupes de Philippe IV, Grand Bailli d'Aval & Gouverneur de la Province. Charle-Loüis de B. ſon ayeul, mort en 1682. étoit Chevalier de la Toiſon d'or, Général de Bataille des armées du Roi Catholique & Grand Bailli d'Aval. Son pere Pierre de B. mort en 1685. à l'âge de 23. ans, étoit Colonel d'un Régiment d'Infanterie & d'un Régiment de Dragons, & Grand Bailli d'Aval. Son frere aîné, Jacque-Antoine de B. tué à l'âge de 28. ans, au ſiége d'Aire en 1710, étoit Chevalier de la Toiſon d'or, Maréchal de Camp, &c.

« Si M. le Marquis de B. eſt très-» *Grand*, par ſa naiſſance, dit le Défen-» ſeur, il eſt auſſi très-*Puiſſant* par les » Terres qu'il poſſede. » Après en avoir fait le dénombrement, il ajoûte que ces grands biens ne ſont pas venus ſubitement à la Maiſon de B. par les caprices de la fortune, ni *par des dotes opulentes & roturieres*; mais par l'ouverture de diverſes ſubſtitutions, & par des alliances ſortables, toutes d'une Nobleſſe accomplie & de très-

ancienne Race. « Les fils de M. le » Marquis de B. qui ſont Chevaliers » de Malte, ont bien ſenti l'agrément » qu'il y a de deſcendre de ces allian- » ces pures & diſtinguées : Car de-là » ont été tirées, avec facilité & abon- » dance, les preuves qu'il a fallu fai- » re de leur Nobleſſe du côté pater- » nel. Et pour ce qui eſt du côté ma- » ternel, il n'ont eu qu'à vérifier que » Madame de Bauffremont leur mere » eſt HELENE DE COURTENAI, » Princeſſe du Sang Royal de France. » Au moyen de cette filiation, & par le » reſpect que l'on porte par tout à ce » Sang auguſte, il a été décidé dans un » Chapitre Général, & par le Grand- » Maître de l'Ordre & ſon Conſeil, » qu'ils étoient *diſpenſés de toute autre preuve.*

M. le Marquis de B. eſt perſonnel- lement décoré des plus grands titres. Chevalier de la Toiſon d'or, Grand Bailli d'Aval, (Charge qui eſt dans ſa Maiſon de pere en fils depuis deux ſié- cles) Maréchal de Camp.... que lui manque-t'il pour être Haut & Puiſſant Seigneur aux yeux de Monſieur Cham- pion ?

Le Défenſeur fait voir enſuite par un grand nombre d'Actes juridiques,

que Meſſieurs de B. ont été depuis long-tems qualifiés de *Hauts & Puiſſans Seigneurs*. Ce qu'il y a de plus remarquable, & ce qui me paroît en même tems péremptoire contre l'entrepriſe du Procureur du Roi, eſt que le Contrat de Mariage de Pierre de Bauffremont, pere de M. le Marquis de B. fut écrit au Château de S. Germain, en préſence de Loüis XIV. & de Marie-Théreſe d'Autriche, & qu'il y eſt qualifié de *Haut & Puiſſant Seigneur*. De plus, en 1682. on publia par l'autorité du Parlement de Franche-Comté, le Teſtament de Charle-Loüis de B. Antoine Boiſot, Conſeiller, étoit Commiſſaire. Gabriel Boiſot, alors Procureur Général, & qui fut enſuite premier Préſident, comparut à la publication, & demanda l'ouverture du Teſtament de feu *ſon excellence* Charle-Loüis de Bauffremont; & dans l'Acte de ſuſcription, il eſt qualifié de *Haut & Puiſſant Seigneur*. Enfin en vertu d'une foule d'Actes publics, dont l'énumération ne convient point ici, M. le Marquis de B. conclut, à ce qu'il ſoit maintenu dans le droit & la poſſeſſion de prendre & de recevoir les qualités d'*Excellence* & de *très-Haut & de très-Puiſſant Seigneur*;

qu'il ſoit ordonné que le Requiſitoire du Sieur Champion, inſeré ſur le Regiſtre du Bailliage de Veſoul, ſera rayé & biffé, & que mention ſera faite en marge, de l'Arrêt qui interviendra; & avec injonction audit Procureur du Roi d'être à l'avenir...&c....

Parterre Géographique.

Un Auteur, ſous le nom de *Parterre Géographique & Hiſtorique*, a prétendu depuis peu préſenter aux enfans la Géografie & l'Hiſtoire ſous l'apparence d'un amuſement varié & agréable. Il ſeroit à ſouhaiter que les Ouvrages, ſous les titres de *Fleurs*, de *Jardins*, de *Parterre*, &c. ne fuſſent point étouffés enſuite par les ronces & les épines; mais doit-on jamais eſpérer de pouvoir rendre agréables aux enfans l'attention & l'application de l'eſprit dans des choſes où à leur âge ils ont le bonheur de ne prendre aucune interêt?

Quoiqu'il en ſoit, notre Sçavant diviſe ſa Méthode en trois Parties.

La premiere eſt un dévelopement des moyens qu'elle met en uſage, contenant la deſcription des Plans, avec la maniere de les conſtruire, & celle des Piramides, leurs differens attributs, avec les Arbres Hiſtoriques.

La ſeconde Partie contient l'applica-

tion des Plans, des Piramides & des Arbres, à la Géografie & à l'Hiſtoire, avec les détails néceſſaires pour parvenir à la connoiſſance de ces ſciences.

La troiſiéme enfin, donne la maniere de conduire les jeunes gens au but qu'on ſe propoſe.

On a diviſé la premiere Partie en trois Chapitres, qui renferment pluſieurs Sections. Le premier Chapitre traite des Plans ou Cartes qui peuvent être tracées ſur les differens terrains, avec la maniere de les exécuter. Le ſecond Chapitre traite des Piramides, de leurs figures & de leurs couleurs, avec une explication ſuccinte des ſignifications attribuées à la variété de ces figures & de leurs couleurs. Et le troiſiéme Chapitre expoſe ce rapport particulier des Piramides à l'Hiſtoire, avec la deſcription des Arbres Hiſtoriques.

Ce que l'Auteur du *Parterre* entend par *Plans*, c'eſt de faire de la Maiſon qu'on occupe (telle qu'elle ſoit) une Carte Géografique, ou un Plan Topografique orienté; ſur ce Plan, *rouge*, on trace en noir une Carte Géografique; c'eſt-à-dire, que le Plan arbitraire ſert de Canevas, ſur lequel on applique une véritable Carte de Géografie. L'Au-

teur a pris pour exemple le Plan du Jardin des Tuilleries, ſur lequel il applique la Carte d'Europe, & enſuite celle de France. Il eſt facheux de voir le peu de rapport qu'il y a entre les parties d'un Jardin, quel qu'il ſoit, & les parties diverſes de l'Europe. Comment trouver *Aſtracan* dans une coin du Jardin des Tuilleries? Cet exercice demande 1°. l'Etude des parties du Jardin, 2°. l'Etude des parties de la Carte de Géografie, 3°. l'Etude des rapports reſpectifs du pié à la lieüe, entre le plan arbitraire rouge & la Carte Géografique noire. M. de Marſais, l'Auteur des *Tropes*, avoit propoſé autrefois avec plus de raiſon, de mettre en rouge la Carte de l'ancienne Géografie, & par deſſus en noir la Carte de la nouvelle Géografie, en faveur de ceux qui liſent les anciens Auteurs.

Les Piramides de ce Parterre ſont de petites quilles de deux pouces de hauteur, ſur environ neuf lignes de diâmetre à la baſe. Ces Piramides ſont de deux ſortes; les unes repréſentent des Villes, les autres des hommes. On a attaché à l'ordre des couleurs primitives l'ordre des idées numériques, ou des nombres cardinaux.

Le bleu signifie *un*, le rouge *deux*, le vert *trois*, &c. & l'on en donne une table jusqu'à *jaune & blanc*, signifiant *trente*. Ces couleurs marquent sur les Piramides, de quel partie du monde, de quel Royaume, de quelle Province est une Ville. Il y aura plus de deux cens Piramides pour marquer les principales Villes du Royaume. L'idée des couleurs & celle des nombres, ne paroissent pas avoir un grand rapport.

Les moulures, les cordons, les pommetes, simples ou doubles, les globes ou boules, les plate-formes, les fuséés, les boutons en saillie, les couronnes, les casques, les chapeaux, &c. Toutes ces figures & ces couleurs sur une Piramide, serviront à faire distinguer les Archevêchés, les Evêchés, les Parlemens, les Universités, les Ports de Mer, les Cours des Monoyes, les Chambres des Comptes, les Cours des Aydes, les Généralités, les Monarques, les Capitaines, les Auteurs, &c. par les combinaisons des couleurs & des figures peu analogues, mais hiéroglifiques, qui sont le nouvel *A. B. C.* de ce Parterre ou de ce Bâtiment *topo-Historico-Geografique*.

Pour tirer un plus grand fruit de ces Piramides muettes, l'Auteur à reduit

l'Hiſtoire à environ douze cens phraſes de ſept ou huit mots chacune. Puis il a diviſé l'Hiſtoire en diverſes claſſes ou branches, qui ſortent des arbres ou des troncs Hiſtoriques. Outre ces arbres, il y aura plus de cent cinquante Piramides, qui repréſenteront les hommes illuſtres; ainſi le *Parterre* ſera varié par les arbres & par les piramides: Ce qui doit faire un fort beau Jardin. Toutes les Cartes ſeront dreſſées ſur la même échelle, relative à l'échelle du Plan ou de la Carte arbitraire d'un Jardin ou d'une maiſon; c'eſt-à-dire, que trois ou ſix pouces du Plan arbitraire, répondront à une lieüe de la Carte Géografique, & ainſi de toutes les Cartes. Il ne s'agira plus que de calculer: travail fort agréable pour les enfans. On fera enſuite, pour les autres parties de la Géografie & de l'Hiſtoire, ce que l'on aura fait pour la France. Piramides, couleurs, figures, rubans d'échiquier, arbres, branches, diviſions, ſubdiviſions; rien n'y ſera oublié, pour rendre ſenſible & amuſant tout ce qui eſt néceſſaire pour l'étude de l'Hiſtoire & de la Géografie. L'Auteur du *Parterre* ſe flatte enfin de donner par-là une Géografie plus *complete* & plus *facile*, que celles qui

ont paru jusqu'à ce jour. C'est au Public à en juger. Le Livre dédié à M. le Dauphin se vend à Paris chez Nyon le fils Quai des Augustins.

Apologie de l'A. D. F. & la Réponse.

Les Journalistes de Trévoux viennent de publier à la hâte dans le Journal de ce mois, une Réponse à l'Ecrit nouveau intitulé, (*a*) APOLOGIE DE M. L'ABBE' D. F. *au sujet d'un Article du Journal de Trévoux*, Ecrit que le Public a lu avec quelque plaisir. (*b*) Cette Réponse qui ne signifie rien, & où l'esprit ne parle point, loin de mériter une replique, est digne au contraire d'une espéce de remercîment de la part de celui qui en est l'objet; puisqu'elle est un aveu tacite & forcé de tout ce qui est énoncé dans son *Apologie*, & par conséquent une preuve manifeste qu'il a parfaitement réussi à se justifier, & à confondre son adversaire: Preuve surabondante, ou le Public a trouvé de quoi se moquer, & du tour plat de la Réponse, & de

(*a*) Se trouve à Paris, chez Maudoüir, Quai des Augustins, & le Gras au Palais, *in-8.*

(*b*) Comme l'Abbé D. F. avoit été maltraité personnellement, le titre d'*Apologie*, a paru mieux convenir, que celui de *Réponse*.

l'humble & judicieuſe ſuppoſition, que la critique ne pourra jamais nuire à la gloire de la grande *Hiſtoire Romaine* moderne, dont les Libraires ſont néanmoins ſi peu empreſſés de publier la ſuite. Il eſt fort indifferent au Public, ſi l'on en croit le Journaliſte, que l'Abbé D. F. ait fait tous les Ouvrages dont il eſt parlé dans l'*Apologie*. A la bonne heure : Mais pourquoi donc ce Journaliſte lui en a-t-il demandé la Liſte ? Il trouve aujourd'hui mauvais qu'on la lui donne. Cela n'eſt-il pas bien enſé ? De plus, ſi ce détail eſt indifferent pour le Public, qu'on ſuppoſe ſe mettre ſi peu en peine des faits Littéraires, l'eſt-il pour l'Abbé D. F ? Lui importe-t'il peu, qu'on ait eſſayé de le faire paſſer pour plagiaire, pour prête-nom, (*a*) qu'on lui ait attribué fauſſement des Comédies, & de mauvais Livres ; qu'on l'ait repréſenté comme un ennemi paſſionné de la Société des Jéſuites, parce qu'il y a trouvé quelques *Particuliers*, mauvais Ecrivains ? En vérité l'Auteur de la *Réponſe* a bon-

(*a*) L'Auteur de la Réponſe, prétend que l'Abbé D. F. avoit été traité avec beaucoup de douceur & de politeſſe dans l'Article dont il s'eſt plaint. Quelle douceur ! quelle politeſſe !

ne grace de dire, que l'*Apologie* étoit inutile. Elle l'étoit sans doute dans un sens ; parce que toutes les personnes raisonnables n'ont aucun égard aux invectives de certains Auteurs, qui n'examinent presque jamais si leurs Ecrits sont conformes à la vérité.

Pseaumes en Vers.

M. le Picart, Maître particulier des Eaux & Forêts de Soissons, vient de publier *les sept Pseaumes de la Pénitence Paraphrasés en Vers.* * L'Auteur, qui a dédié cette Ouvrage à M. Orry, Ministre d'Etat, Conseiller au Conseil Royal, & Contrôlleur Général des Finances, parle ainsi dans sa Préface. « Les Paraphrases, que je donne aujourd'hui, sont les fruits des heures de » relâche, que j'ai dérobées aux différentes occupations dont j'ai été chargé toute ma vie. Heureux qui peut » mettre ses délassemens à profit !... » Je me croirai très-flatté, si cet Ouvrage plaît. Plusieurs de ces Paraphrases ont été approuvées à la Lecture ; mais ce que l'oreille tolere, » est souvent condamné par l'œil critique & severe. Je me soumets ;

* A Soissons, 1736. *in*-4. L'Impression en est très-belle.

» j'attendrai le ſort qu'elles eſſuyeront, pour décider ſi je continuerai » celles que je travaille, & ſi j'y pourrai joindre quelques Poëſies, que » j'ai faites ſur d'autres ſujets, ou ſi » j'en reſterai à ce premier eſſai. » Il ſied bien, ce me ſemble, à un Auteur d'être humblement à genoux dans la Préface d'un Ouvrage de piété; ſi l'Ouvrage eſt en Vers médiocres, on a égard à ſon humble poſture: on loüe ſon pieux & modeſte courage. Je ne ſerai pas aſſez ſévére, pour le faire perdre à l'Auteur de ces Paraphraſes, dont le ſtile édifiant & plein d'onction fait juger qu'il penſe moins qu'il ne ſent, que ſa piété eſt plus vive que ſon imagination, qu'il cherche moins à briller qu'à toucher, & que chez lui le cœur eſt plus Poëte que l'eſprit. Le Pſeaume *Miſerere* eſt celui des ſept Pſeaumes de la Pénitence, ou domine plus le ſentiment. Voici, a mon-gré, la plus belle de toutes les ſtrophes de M. Picart; c'eſt la paraphraſe de ce ℣. *Aſperges me hyſſopo, & mundabor: lavabis me & ſuper nivem dealbabor.*

Que ta grace, Seigneur, rende mon ame pure;
Qu'elle ranime mon eſprit,
De même que l'hyſſope, en enlevant l'ordure,

Renouvelle le corps que la lépre flétrit ;
Lave en moi cette lépre à mon ame attachée,
Efface la noirceur, dont tu la vois tachée,
Et d'un nuage épais couvres en la laideur ;
Oüi, tu peus même encor, ſi ta main me protege,
Me faire ſurpaſſer la blancheur de la neige,
Et m'en faire éviter la fatale froideur.

Ce morceau n'eſt-il pas ſuffiſant pour vous faire juger du goût de M. Picart & du mérite de ſon Ouvrage ? Que ces Vers, tels qu'ils ſont, ſont à mon gré préférables, dans un ſens, à ceux qu'une harmonieuſe ignorance & une pompeuſe déraiſon enfantent quelquefois avec une fureur ſcandaleuſe, contre la Réligion & contre les bonnes mœurs !

Traité ſur l'Eſcrime.

M. Girard Ancien Officier de Marine (& aujourd'hui Maître en fait d'Armes à Paris, tenant ſon Académie ruë des Vieux Auguſtins, vis-à-vis le Jeu de Paûme,) vient de publier un Ouvrage excellent, intitulé ;

Nouveau Traité de la perfection sur le fait des Armes, enseignant la maniere de combattre de l'épée de pointe seule; toutes les gardes étrangeres; l'espadon, les piques, hallebardes, bayonnettes au bout du fusil, fléaux brisés & batons à deux bouts: ensemble à faire de bonne grace les saluts de l'esponton, l'exercice du fusil & celui de la grenadiere, tels qu'ils se pratiquent aujourd'hui dans l'Art Militaire de France. Le tout orné de Figures en Taille-douce, *in*-4. * L'Auteur dans une courte Préface, qui est à la tête du Livre, dit « qu'il a l'hon-» neur de mettre au jour une Méthode, qui lui paroît sure dans les com-» bats, pour garantir sa vie; & que » l'expérience, qu'il a acquise dans » l'Art pendant plus de trente-cinq » années, lui a donné lieu de la pré-» ferer à toutes les autres. » On ne peut nier que cet Ouvrage, où la théorie de l'Escrime est si clairement & si sçavamment expliquée, ne puisse être très-utile, non-seulement à tous les jeunes gens qui apprennent à tirer

* A Paris, 1736. Chez Moette, le Gras au Palais; Bauche, Quai des Augustins; Briasson, ruë Saint Jacque; Chaubert, Quai des Augustins.

des armes, mais même à tous ceux qui ſe piquent le plus d'habileté dans cet Art. L'Auteur ne donne aucun précepte, ſans le mettre ſous les yeux, par une figure qui en montre fidélement la pratique; & la plûpart de ces figures, par raport à la juſteſſe des attitudes, ſont parfaitement deſſinées, au gré des Connoiſſeurs. Outre toutes les ruſes de l'Art que ce Livre renferme, il enſeigne encore la maniere de combattre victorieuſement avec l'épée de pointe, contre les fléaux, les bâtons, les piques, les hallebardes, les bayonnettes au bout du fuſil, les fourches & les broches. Il enſeigne auſſi la maniere de combattre contre les ignorans, qui tirant rapidement à bras racourci, & s'avançant témérairement ſans aucune méſure, ſont les adverſaires les plus dangereux, ſi on ne ſçait l'Art de ſe deffendre habilement contre leur irruption. L'Auteur a ajoûté à ſon Traité toutes les regles de l'exercice Militaire par rapport aux Officiers & aux Soldats; ce qui eſt auſſi expoſé en figure. Enfin c'eſt le ſeul bon Livre qui ait encore paru ſur cette matiere. Tous les Sçavans en ce genre, que j'ai

consultés, m'en ont fait de grands éloges, & m'en ont parlé avec admiration. Tous les Maîtres en fait-d'Armes que je connois, font aussi beaucoup de cas de ce Livre si utile, où se trouvent réunis le neuf, le solide, & tout ce qui peut relever l'excellence de cet Art funeste & nécessaire, & en faire connoître les dangereuses finesses.

Je suis, &c.

Le 12 Janvier 1737.

A PARIS, chez CHAUBERT, avec Privilége & Approbation.

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE C.

L'Abus de l'érudition, Monſieur, donne lieu d'en médire ; on voit de petits compilateurs heriſſés de Grec & de Latin, qui n'ont ni eſprit ni goût ; & l'on s'imagine que c'eſt elle qui l'a étouffé, & qu'elle conduit au Pédantiſme. Quoi ! parce qu'un homme né ſans eſprit ſe rend ridicule par la vaine oſtentation du ſçavoir, juſqu'à ſe transformer en Calepin & en Schrevelius, vous conclurez qu'on n'en peut faire un bon uſage, & qu'il faut y renoncer : laiſſez à nos beaux-eſprits modernes la gloire d'illuſtrer ainſi leur ignorance. Il ne faut pas prendre le change : l'érudition ne ſert qu'à rendre plus ſot celui que la nature a formé tel ; mais entre les mains d'un homme d'eſprit &

Poëme de Petrone ſur la Guerre Civile.

de goût, elle eſt une ſource de richeſſes. Homere, Lucrece, Ciceron, Virgile, &c. ont été ſçavans. Combien de beautés n'ont-ils pas ſçû tirer de ce fond d'érudition, qu'ils ont ingénieuſement tranſporté dans leurs écrits! Je pourrois vous citer des exemples plus récens, ſur-tout M. Bouhier Préſident au Parlement de Dijon, ce Varron de notre ſiécle, dont l'eſprit égale le profond ſçavoir. Un Ouvrage qu'il vient de publier en eſt une preuve ſenſible.

Dans cet Ouvrage * il offre aux beaux eſprits la traduction en vers François, du Poëme de Petrone ſur la Guerre Civile entre Céſar & Pompée, de l'Epître de Leandre à Hero, & de la premiere Elegie des Triſtes d'Ovide. Il préſente en même tems aux Sçavans le même Poëme Latin orné de Remarques critiques, & de conjectures ingénieuſes ſur le Poëme intitulé *Pervigilium Veneris*, c'eſt-à-dire, *Veillée des Fêtes de Venus.* On trouve encore ce même Poëme tel qu'il a été imprimé & traduit par le P.S. Au reſte le P.B. n'eſt pas

* Poëme de Petrone ſur la Guerre Civile entre Céſar & Pompée, avec deux Epîtres d'Ovide. Le tout traduit en vers François avec des Remarques & des conjectures ſur le Poëme intitulé *Pervigilium veneris.* Amſterdam 1737. in-4.

de ces Traducteurs, qui s'incorporant avec leurs originaux, se croyent intéressez à n'y rien voir que d'admirable. Il trouve dans le Poëme de Petrone, qui écrivoit dans un tems où la Langue Latine avoit degeneré de sa noble simplicité, les défauts justement reprochés aux Seneques, aux Lucains, aux Staces, & que nous reprochons à ceux qui parmi nous n'ont d'autre mérite que de leur ressembler. Il ajoute que ce n'est point une Epopée, mais le pur caprice d'un Poëte, qui annonce d'un ton d'Oracle les malheurs dont la République étoit menacée dans les derniers tems. En prenant ce point de vûë, comment ne seroit-on pas frapé de la construction de ce Poëme? Quelle force, quelle finesse, dans la peinture des vices des Romains, & des défauts de leur gouvernement! Que d'esprit dans ses fictions! Que de feu & d'enthousiasme dans ses Episodes fabuleux! C'est par là principalement que Petrone a voulu se distinguer de l'Auteur de la Pharsale, qu'il censure indirectement, pour avoir conduit trop uniment sa narration, depuis le passage du Rubicon jusqu'à la fin de la Guerre Civile, sans se servir de l'intervention des Dieux, ni de ces fables ingenieuses, qui produisent le mer-

veilleux dans les grands Poëmes. Ce que je ne fais qu'indiquer ici d'une maniere générale, eſt finement développé par le ſçavant Traducteur. A ces beautés ſe joint un ſtyle mâle & nerveux, qui mérite qu'on pardonne au Poëte Latin quelques fautes contre l'élocution, & certains traits dignes d'un Rhéteur : c'étoit la maniere de ſon tems; & d'ailleurs il aſſure qu'il n'avoit pas encore mis la derniere main à ſon Ouvrage. Faut-il s'étonner que tant de beautés ſi bien démêlées par M. B. ayent rempli ſon imagination d'une noble chaleur, & lui ayent fait naître l'envie de les orner des graces de notre Poëſie ?

Une pareille entrepriſe eût rebuté un Ecrivain qui n'auroit été que bel-eſprit. Ce Poëme eſt corrompu en bien des endroits ; & faute de goût, les Commentateurs l'ont mal interprêté. Mais avec le ſecours d'un Manuſcrit de M. Colbert, & de quelques Remarques anecdotes M. B. eſt parvenu à épurer le texte, qu'il a imprimé à côté de ſa traduction Françoiſe, qui y eſt conforme.

Pour ne pas révolter certains Sçavans, il a imprimé le texte Latin, tel qu'il a été donné dans l'Edition de

M. Burman, la plus exacte de toutes ; & il y a joint ſes Remarques, qui juſtifient ſes conjectures & ſes corrections, & qui ſont uniquement deſtinées aux perſonnes appliquées à pénétrer le vrai ſens des Auteurs. » Pour les autres, » ajoute-t'il, qui ſe contentent d'une » legere explication des choſes qui » peuvent leur être moins connuës, ils » la trouveront dans de courtes notes » inſerées au bas de la traduction. Il eſt » juſte que chacun ſoit ſervi ſelon ſon » goût. » Il déclare modeſtement que le ſien auroit été de ſupprimer le tout ; mais qu'informé du deſſein qu'on avoit d'imprimer cette traduction ſur des copies très-défectueuſes, il s'eſt déterminé à la donner lui-même plus correcte, & à rendre raiſon des differences qu'on pourroit trouver entre-elle, & le texte commun de Petrone. » Je » connois, pourſuit-il, le dégoût, que » l'ignorance ou la pareſſe inſpirent à la » plûpart de nos beaux eſprits moderes pour ces ſortes de diſcuſſions critiques. Mais perſonne ne les oblige à » les lire ; & leur dédain pour tout ce » qui ſent l'érudition tant ſoit peu recherchée, ne doit pas nous empêcher » de ſatisfaire ceux, qui ayant des vûës » moins bornées, jugent avec raiſon

» que le ſçavoir n'eſt point incompati-
» ble avec ces agrémens, dont notre
» jeuneſſe paroît aujourd'hui unique-
» ment occupée. «

L'érudition, qui regne dans ces Remarques, n'eſt point empruntée; elle coule de ſource. M. B... en Critique ſupérieur, diſcute, corrige, ſupplée, mais ſans ſe jetter dans de longues diſcuſſions. Les Auteurs qu'il cite, ne paroiſſent, que pour appuyer des conjectures, qu'il ne doit à perſonne. En un mot rien ne ſent le Copiſte, ni le Litterateur qui debite des lieux communs. Cette eſpece de friperie eſt le partage de quelques petits eſprits, qui dépourvus de mérite, cherchent à en impoſer, par un importun entaſſement de citations Grecques & Latines. Pour peu que vous connoiſſiez M. B... vous ne ſerez pas ſurpris de voir que le ſçavant eſt toujours guidé par l'homme poli. Il faut laiſſer aux Burmans, & aux autres Porte-faix du Parnaſſe, le privilege de vomir des torrens d'injures, pour des mots, pour une variante, pour une certaine ortographe.

Il me reſte maintenant à vous donner un morceau de la traduction de M. B. afin que vous puiſſiez juger de ſon talent pour la Poëſie Françoiſe. Je

choisis sans affectation la peinture que Petrone fait de la corruption qui s'étoit introduite dans les assemblées du Peuple. *Nec minor in campo, &c.*

Je vois au champ de Mars des abus bien plus grands,
Les suprêmes honneurs y sont aux plus offrans.
Malgré mille forfaits le riche y peut prétendre,
Et tout, Peuple & Sénat, desormais est à vendre.
Rome, ne vante plus ta vaine liberté,
L'or en a sçû bannir l'antique majesté;
Au gré de la jeunesse il couronne le vice;
Le vieillard amorcé concourt à l'injustice;
Et l'austere vertu, prête à fuir dans les Cieux,
Daigne pour Caton seul s'arrêter en ces lieux.
Par une brigue indigne exclus de la Préture,
Il voit d'un œil serein cette éclatante injure.
D'un suffrage vénal il dédaigne l'appui,
Et celui qui l'emporte, est plus honteux que lui.
Quelle honte en effet, qu'en cette concurrence
Rome à Vatinius donne la préférence!
Mais perdant les faisceaux le Sage ne perd rien;
C'est Rome qui perd tout, en perdant son soutien;
Et qui hâtant ainsi sa ruine avec joye,
D'elle-même bien-tôt va devenir la proye.

Vous me dispenserez de citer quelque endroit des deux Epitres d'Ovide; je vous dirai seulement que le Traducteur me paroît avoir heureusement exprimé le caractere tendre & délicat de ces deux Piéces.

Le *Pervigilium Veneris* eſt un Cantique avec un refrain ſur les Fêtes de Venus, qui ſe célébroient au commencement du Printems. Ce petit Poëme, extrémement corrompu dans les manuſcrits, a été l'objet des plus ſavantes méditations. Mais ſans entrer dans des diſcuſſions ennuyeuſes, je me contenterai de vous dire que M. B. a fait deux Cantiques d'un ſeul; l'un, compoſé de vingt-deux Vers, offre cette élégante & majeſtueuſe ſimplicité, qui fait le caractere du ſiécle des premiers Céſars. Dans l'autre, qui eſt de ſoixante & dix vers, on remarque une affectation de bel eſprit; des répétitions deſagréables, des tours vicieux & peu naturels, & des expreſſions contraires à la bonne Latinité. Comment s'imaginer que des vers d'un caractere ſi différent ſoient de la même main? M. B. croit que ce ſecond Poëme a été compoſé par le Poëte Florus, qui vivoit du tems de l'Empereur Hadrien; 1°. ſur l'autorité d'un manuſcrit favorable à cette attribution; 2°. à cauſe de la conformité des expreſſions les plus ſingulieres de ce ſecond *Pervigilium*, avec quelques-unes d'Apulée, contemporain, & peut-être compatriote de Florus.

Le P. B. attaque ſouvent le P. Sa-

nadon, & il le blâme principalement d'avoir changé la meſure des vers en les partageant en deux, l'un de quatre pieds, & l'autre de trois & demi ; au lieu que, ſuivant tous les Manuſcrits, ce ſont de veritables Trochaïques de ſept pieds & demi. Pour rendre utile à nos beaux Eſprits ces deux Cantiques ainſi rajeunis, M. B. auroit dû nous en donner une traduction.

Voilà, Monſieur, une idée générale de ce qui fait la matiere de cet Ouvrage. Je viens maintenant à un point beaucoup plus intereſſant, & que j'ai differé de toucher, pour mettre plus d'ordre dans cette Lettre. Le docte Magiſtrat feint qu'on lui demande, pourquoi il a plutôt traduit en vers qu'en proſe le Pöëme de Petrone. Il répond, 1°. que s'étant livré à cette agréable occupation pour détourner l'idée d'un mal dont il étoit tourmenté, une traduction en proſe ne l'auroit pas ſi long-tems amuſé ; 2°. que les vers ne lui paroiſſent bien rendus que par d'autres vers. Il ne balance pas même à préferer aux meilleures traductions en proſe celles qui ſont faites en vers, quoiqu'elles ne ſoient pas de la derniere beauté ; c'eſt-à-dire, quoiqu'elles ſoient médiocres. A peine fait-

il grace à ces traductions en proſe, dont le ſtile élégant & brillant eſt ſoutenu de tous les ornemens poëtiques ? » Il faut bien nous en contenter, dit-» il ; on ne doit plus guére eſperer de » retrouver des Brebeufs & des Se-» grais, qui ayent aſſez de courage, » de patience & de loiſir, pour mettre » en vers François des Poëmes de la » longueur de l'Eneïde, & de la Phar-» ſale, ou même d'une moindre éten-» duë. « Parlons de bonne foi ; eſt-il bien agréable de lire ces traductions ? Pour un certain nombre de vers d'un tour noble & heureux, combien y en a-t'il de foibles & de languiſſans ? J'en appelle à M. B. à qui la vérité a arraché un aveu peu favorable à ſon ſyſtême : » Ce n'eſt pas à dire, que les en-» droits de Virgile, qui ont été rendus » avec quelque ſoin par ces deux Tra-» ducteurs, ne ſurpaſſent infiniment » les meilleures verſions qu'on en » pourroit faire en proſe. « Quels ſont ces endroits ſi bien rendus ? Ce ſont des deſcriptions, ou quelques ſentimens. Mais pour certains détails communs, notre Poëſie ne peut les exprimer d'une maniere qui plaiſe. En diſtinguant ces deux choſes, on voit ce qui peut être bien ou mal traduit en vers François. Il eſt donc inutile de re-

procher aux Traducteurs en proſe la pareſſe ou le défaut de talent, & d'exagérer la difficulté de réuſſir dans une entrepriſe ingrate & deſagréable. Quel eſt le Poëte qui viendroit à bout de traduire conformément aux régles preſcrites par M. B. l'Iliade ou l'Odyſſée d'Homere? Il traduiroit heureuſement certains endroits; mais à la longue le tiſſu en ſeroit foible & ennuyeux. D'ailleurs les longs Ouvrages ſont inſupportables en vers François; notre cadence & notre rime laſſent les oreilles & l'eſprit, ſi ce n'eſt dans les Piéces de Théatre, où l'on fait peu d'attention à ces ornemens, & où l'on s'occupe entierement de l'intrigue. Nos Poëtes, qui traduiſent les plus beaux endroits des Anciens, ou des Piéces courtes, entendent mieux leurs interêts, & c'eſt ainſi qu'en uſe M. B. lui-même.

Vous n'ignorez pas que quelques beaux-Eſprits ont voulu ſubſtituer aux Vers rimés un certain arrangement de ſyllabes, en nombre égal à celui de nos Vers ordinaires, mais dont tout l'art conſiſteroit à choiſir des expreſſions nobles & harmonieuſes, à leur donner un air poëtique, & à les varier par des terminaiſons, tantôt maſculines, tantôt féminines; » J'avois d'a-

» bord crû, dit M. B. que cette propo-
» sition étoit un pur jeu d'esprit, sem-
» blable à tant d'autres paradoxes,
» que l'oisiveté de nos Gens de Lettres
» enfante tous les jours. «, Frappé de l'approbation donnée à ce système, & des essais de cette Poësie, il s'est déterminé à publier ses Réfléxions, pour arrêter le cours d'une séduisante nouveauté.

Du plaisir que les Nations les plus barbares trouvent dans l'harmonie & dans la cadence des Vers, il conclut que ce plaisir ne sçauroit être ni chimerique ni arbitraire. Mais d'où résulte cette harmonie poëtique? Est-ce d'un nombre fixe de syllabes? Le nombre ne la distingueroit pas assez de la Prose. Les Peuples y ont ajoûté diverses sortes de *contraintes*, analogues au génie de leur langue. Les Grecs & les Latins, dont la prononciation étoit chargée de differences plus marquées qui rendoient leurs syllabes ou longues ou bréves, les ont liées par des mesures convenables à leur maniere de s'exprimer. Les autres Nations, comme la nôtre, où la quantité est moins sensible dans la plûpart des mots, se sont contentées d'une consonnance, qui naît du retour de la terminaison pareille de syllabes finales. La

mélodie, qui réſulte de ces différentes cadences, forme une muſique naturelle, rafinée par la méditation des hommes. Et comme dans la Muſique plus les accords ſont juſtes & parfaits, plus l'oreille en eſt agréablement flatée; il en eſt de même des rimes, qui nous plaiſent à meſure que le rapport des ſons paralleles approche le plus de la perfection. Ainſi vouloir dépoüiller notre Poëſie de cette mécanique harmonie, c'eſt la même choſe que de vouloir dépoüiller de ſes meſures la Poëſie Grecque & Latine.

Puiſque les Novateurs ſont d'avis de conſerver la rime dans les piéces Paſtorales, dans les Madrigaux, & dans les autres petites Poëſies, n'eſt-ce pas convenir que l'oreille y goûte un plaiſir réel? C'eſt une induction que tire M. B. Or, ajoûte-t'il, ſi elle en trouve en effet dans les petits Ouvrages, pourquoi n'en trouveroit-elle pas de même dans de plus grands? Mais il auroit dû détruire la raiſon qu'ils donnent de ce plaiſir. Selon eux, la rime étant quelque choſe de badin, elle peut produire quelques agrémens dans des Ouvrages courts & frivoles; au lieu que dans des Ouvrages longs & ſérieux, le retour des mêmes ſons & de la même cadence fatigue toujours le Lecteur.

D'un côté, M. B. ne veut point diminuer le mérite des modeles qu'on nous a donnés de la prétenduë Poëſie nouvelle, où il découvre tout l'art dont ils étoient ſuſceptibles. D'un autre côté, il n'y trouve point cette Muſique enchantereſſe, qui eſt l'ame des beaux vers. » Ce n'eſt, dit-il, qu'une Proſe » cadencée & ſoutenuë; mais qui ne » reſſemble à la Poëſie que par la diſ» poſition des lignes, & par quelques » expreſſions affectées, leſquelles, ſi » elles prenoient faveur, pourroient » rendre à la fin notre proſe auſſi guin» dée & auſſi pleine de métaphores, » que celle des Orientaux.« Mais quel peut être le mérite de pareilles compoſitions, capables de faire dégénerer notre ſtyle en vrai galimathias?

La rime eſt un tyran, dit-on, dont il faut ſecoüer le joug; c'eſt elle qui oblige nos Poëtes à préférer des expreſſions foibles ou impropres, des tours forcés & des épithétes déplacées, à des termes nobles & convenables, & à des conſtructions naturelles. » Je » n'ai qu'un mot à répondre, dit M. » B. Si on ſe trouve ſi fort accablé ſous » le poids de cet eſclavage, que n'écrit» on en proſe? N'eſt-il pas plaiſant de » ſe plaindre d'une contrainte, qui

» n'eſt jamais que volontaire ? « Au reſte la rime n'eſt une gêne, que pour ceux qui ne ſont pas nés avec le talent de la Poëſie ; elle eſt un jeu pour le petit nombre de perſonnes, que les Muſes ont regardées en naiſſant, d'un œil favorable. Tout au plus l'apprentiſſage leur a coûté quelques ſoins. Eſt-il vraiſemblable que les Corneilles, les Racines, les Deſpreaux, &c. qui ont enfanté des milliers de vers, ayent voulu paſſer leurs jours dans une éternelle torture ?

Il faut cependant reconnoître que l'aſſujétiſſement à la rime donne de la peine à la plûpart de nos Verſificateurs. La quantité des ſyllabes, ſelon M. B. a été cent fois plus gênante pour les Grecs & pour les Latins. Mais ſi cela eſt, pourquoi tant d'Auteurs François, qui ont excellé dans la Poëſie Latine, n'ont-ils jamais pû faire deux bons vers en leur propre Langue ?

C'eſt à cette gêne, continuë l'Auteur, que notre Poëſie doit ces traits neufs & lumineux, qui ſaiſiſſent d'admiration. Faut-il exprimer en proſe une heureuſe penſée ? Nous nous contentons des meilleurs termes, ſans nous donner la peine de trouver les plus énergiques : au lieu que pour

rendre cette pensée en vers, nous essayons divers tours, jusqu'à ce que nous ayons trouvé le plus fort ou le plus délicat. Cette raison est-elle solide ? Le bon Prosateur ne cherche-t'il pas la vraie expression, comme le bon Poëte ?

M. B. compare la prose à la démarche naturelle des hommes ; ils ne sçauroient trop s'appliquer à rendre l'une & l'autre facile, noble &. élégante. » Mais l'art des Poëtes, ajoûte-» t'il, ressemble à celui des Danseurs » ou même des Voltigeurs, dont l'ex-» cellence consiste à élever légerement » leur corps en l'air, à le plier & le re-» plier en cent manieres, & à exciter » notre admiration par des tours de » soupleſſe, qui nous raviſſent d'au-» tant plus, que nous nous sentons » moins capables d'y atteindre. Un » homme d'esprit du dernier siécle a » dit assez agréablement à ce propos : » *La Poësie me paroît au regard de la* » *Prose une certaine danse de parler, in-*» *ventée pour le plaisir de l'oreille.* « Enfin un autre avantage des vers rimés, est qu'ils sont faciles à retenir ; c'est ce qu'on peut dire de plus solide en faveur de la rime.

On oppose les vers non rimés des

Grecs & des Latins, des Anglois & des Italiens. A l'égard des deux premiers Peuples, ils ont été dédommagés par une autre cadence. Les Italiens & les Anglois ſont les inventeurs de la nouvelle Poëſie ſans rime; mais ſelon M. B. il s'en faut bien qu'ils y prennent autant de plaiſir qu'aux vers rimés. Ils diſent le contraire: à qui faut-il ajoûter foi?

Comme ils veulent bien retenir la rime dans les petits Ouvrages, l'Auteur leur fait la même objection qu'aux Novateurs François; objection, à laquelle les uns & les autres oppoſent une réponſe, que M. B. ſemble avoir ignorée, comme je l'ai déja remarqué. C'eſt encore en vain, ſelon lui, qu'on objecte que la rime a été un écueil même pour le grand Racine; il répond qu'il n'eſt pas ſûr que les défauts qu'on lui reproche viennent de cette contrainte. Il y en a très-peu d'exemples dans toutes ſes Piéces. Au reſte combien de beautés n'a-t'elle pas fait éclore?

Quelques défectueuſes que ſoient les Comédies en vers de Moliere, du côté de la verſification, continuë-t'il, on les voit avec plus de plaiſir que ſes autres Piéces. C'eſt que les vers de Mo-

llere, ſuivant les Connoiſſeurs ſont excellens en général, preſque toujours heureux & naturels, & ſemés de traits inimitables. » Feu M. de la Motte, » pourſuit-il, a compoſé deux *Oedipes*, » l'un en vers, & l'autre en proſe; » quoiqu'il fût *grand Poëte*, on ſçait qu'il » étoit encore plus grand Proſateur, & » qu'il épuiſa dans ce ſecond *Oedipe* » tous les talens qu'il avoit en ce genre. A peine cependant cette Tragédie a-t'elle pû ſoutenir une premiere » lecture, tandis que ſon *Oedipe* en » vers, quoique fort éloigné de la perfection, a été lû, & *repreſenté une infinité de fois.* « J'ai apprécié autrefois le vrai mérite de M. de la Motte;* ainſi il eſt inutile d'y revenir. Mais le fait concernant l'*Oedipe* en vers n'eſt pas tiré des archives du Théatre; jamais Piéce n'a été moins joüée ni moins applaudie. M. B. a été trompé par la Préface de feu M. de la Motte, qui a oſé y dire que ſon *Oedipe* en vers *avoit été interrompu au milieu de ſon ſuccès.*** A l'exception d'*Inés de Caſtro*, qui eſt extrémement intereſſante, ſes autres Tragédies paroiſſent bannies pour toujours du Théa-

* Nouvelliſte du Parnaſſe, T. III. p. 356.

** Elle n'a été joüée que trois ou quatre fois, & les Comédiens n'ont plus voulu la reprendre.

tre François ; & il n'en eſt aucune, dont la lecture ſoit ſupportable, parce qu'en général le ſtyle en eſt dur & dénué d'élégance.

En 1716. M. Lenglet publia une *Méthode pour étudier la Géographie*, en 4 vol. *in*-12. & la dédia à un grand Prince. Comme il avoit copié mot à mot, ſans en avertir, la Géographie de *Martineau du Pleſſis*, imprimée en 1700. à Amſterdam en 3 vol. *in*-12. divers Ecrivains Hollandois reprocherent vivement cette eſpece de larcin à M. Lenglet, qui avoit pourtant uſé de quelques palliatifs. Car 1°. il n'avoit point mis ſon nom à la tête du Livre, mais ſeulement les lettres initiales de ſes noms dans le Privilege. Repréſentez-vous cette galante Bergere de Virgile, qui court ſe cacher derriere des ſaules, & qui en fuyant veut être apperçuë : *Et fugit ad ſalices & ſe cupit ante videri*. Dans ſon Catalogue des Géographes, il dit que l'Ouvrage de Martineau eſt exact ; mais qu'il y trouve bien des endroits à corriger, ſoit par rapport à la Religion, ſoit par rapport aux nouveaux Traités de Paix. Pourquoi donc a-t'on tant invectivé contre M. L ? Il a voulu dédier une Géographie, & dans ce cas il

Méthode pour étudier la Géographie.

lui a paru contre la bienſéance d'offrir l'Ouvrage d'autrui. Cependant M. L. déclara il y a quelques années dans ſa *Méthode pour étudier l'Hiſtoire*, que le fond de ſon Ouvrage étoit de M. Martineau; & il renouvelle aujourd'hui la même déclaration : tout eſt réparé. De ſon propre aveu, ce qu'il y avoit à corriger dans l'original de ce Livre, regardoit uniquement la Religion, & quelques endroits qu'il falloit conformer aux nouveaux Traités de Paix; mais quoiqu'il ait laiſſé ſubſiſter ce premier jugement dans ſon Catalogue des Géographes, il nous apprend aujourd'hui dans l'Avertiſſement, qu'il a, pour ainſi dire, anéanti Martineau. » Que de changemens, que de correc-» tions & d'augmentations, dit-il, n'ai-» je pas été obligé d'y faire pour l'ap-» procher de la perfection ! Les trois » quarts du premier & du troiſiéme » volume, auſſi-bien que tout le cin-» quiéme, ſont entierement de moi. » J'ai changé dans le reſte ce qui ne » ſe rapporte point à l'état préſent de » l'Europe, & j'y ai fait des additions » ſi conſiderables, que le premier Au-» teur auroit peine à y retrouver lui-» même un quart de ſon travail. «

Cette nouvelle Edition *, ſi l'on en

* Chez Rollin fils, & De Bure l'aîné.

croit l'Auteur, homme digne de foi, eſt faite d'après les deſcriptions particulieres les plus exactes des Royaumes & des autres Etats. Il s'eſt ſervi, dit-il, pour la France des Mémoires manuſcrits des Intendans, qui avoient examiné leurs Généralités par ordre du feu Roy, pour l'inſtruction de Monſeigneur le Duc de Bourgogne; Mémoires, qu'il a rectifiés en beaucoup de choſes, mais dans un ordre méthodique qui leur manquoit. Sans vouloir ici rabaiſſer l'utile travail de notre Géographe, j'obſerverai qu'à l'égard d'une Province qui m'eſt fort connuë, il y a pluſieurs fautes; chacun peut faire le même examen par rapport aux païs qu'il connoît.

» Enfin ajoûte M. Lenglet, pour être » plus ſûr de mon travail, je n'ai rien » fait que ſur les Cartes originales de » differens païs. Par là, ſi j'ai manqué, » il ne faut pas s'en prendre à moi; » mais à ceux qui devant être mieux » inſtruits, m'auront peut-être jetté » dans l'erreur ſur leurs propres païs. » En tout cas j'ai cité les meilleures » Cartes générales & particulieres, à la » tête des Royaumes ou des Provinces » dont je parle, & même à la fin du » cinquiéme volume; on pourra me » corriger aiſément, ſi je me ſuis éga-

» ré. « M. Lenglet ignore ſans doute qu'un homme habile dans la connoiſſance des Cartes lui a reproché de n'en pas ſçavoir autant là-deſſus qu'il ſe l'imagine. » L'Auteur de la *Méthode pour étudier la Géographie*, dit-il, donne un » ample Catalogue des Cartes des Géo» graphes François; mais quand il vient » aux Etrangers il ne parle que des » vieilles Cartes de *Blaeu* & de *Witte*; » cependant il y a pluſieurs Allemands » & Hollandois qui ont excellé dans » cet art. « Cet habile homme, qui critique ainſi M. Lenglet, eſt M. *Humbert*, Capitaine Ingenieur dans les Armées du Roy de Pruſſe. Il a adreſſé trois Lettres aux Auteurs de la *Bibliotheque Germanique*, où il indique les meilleures Cartes pour divers païs, qui ont échapé aux recherches de l'Auteur de la *Méthode pour étudier la Géographie*. On trouve ces trois Lettres curieuſes dans les Tomes XXV. XXIX. & XXX. de ce Journal. Il eût été à ſouhaiter que M. L. les eût connuës, & en eût profité.

J'ai parcouru la nouvelle édition de cette Géographie, & j'ai reconnu avec plaiſir des additions curieuſes dans les Chapitres de la Moſcovie, de la grande Tartarie, & même de la France. L'Auteur s'eſt un peu étendu ſur le Gouver-

nement Ecclesiastique, Militaire & Civil de ce Royaume. Mais il y a dans tout cela beaucoup de corrections & d'additions à faire. Dans le dénombrement de la Province Ecclesiastique d'Aix, il a oublié le Diocése de Frejus. Il ne s'est pas attaché à marquer le nombre des Abbayes, qu'il semble pourtant promettre. En parlant des Universités, il a omis celles de Dijon & de Pau, érigées en 1722. Les Académies méritoient un article, selon quelques personnes: je lui passe volontiers cette omission. J'ai remarqué un changement singulier dans la premiere édition. M. L. ou peut-être M. Martineau, s'exprimoit ainsi: » Tous les Ecclesiastiques Séculiers & Réguliers de France, ont » de revenu annuel plus de 320 millions de livres; ce qui fait le tiers du revenu de tout » le Royaume, & rend le Clergé beaucoup » plus riche que le Roy même, le plus riche » Prince de l'Europe. « Voici comme M. L. a corrigé cet endroit: » Tous ces Ecclesiastiques Séculiers & Réguliers ont de revenu » annuel plus de 200 millions de livres; ce qui » fait le quart du revenu de tout le Royaume, » & rend le Clergé aussi riche que le Roy même, quoique ce soit le plus riche Prince de » l'Europe. « Devinez, si vous pouvez, le principe de ces deux différens calculs, l'un aussi chimerique que l'autre.

Il a augmenté les Catalogues, qu'on trouve à la fin du cinquiéme volume. Voici comme il parle du *Dictionnaire Géographique* de M. Bruzen de la Martiniere: » Ce Dictionnaire, qui est » en 6 vol. *in fol.* est le plus ample & le plus » étendu de tous ceux qui ont été faits. On doit » encore en donner 2 volumes. Il n'y a qu'un » défaut, c'est qu'il est chargé de beaucoup de » choses trop étrangeres à la Géographie. Il y

» faudroit un peu moins d'Hiſtoire, & un peu » plus d'articles ; c'eſt d'ailleurs le meilleur de » tous ceux qui ont paru. Il loue avec juſtice la *Deſcription hiſtorique & géographique de la Chine* par le P. du Halde. » Cet Ouvrage, dit-il, eſt » *un des plus beaux & des plus magnifiques* qui ſe » ſoient faits ſur la Géographie de quelque » Royaume particulier. Par le moyen de cette » Deſcription beaucoup plus parfaite que celle » du P. Martini, on peut dire que l'on connoît » à préſent la Chine avec autant de détail & de » préciſion que la France & que les Etats de » l'Europe. « M. L. ne peut pas être ſuſpect ici de partialité. Il dit ailleurs : » Les deux volumes » de Nicolas Samſon ſont très-curieux & très- » eſtimés : le pauvre P. Labbe y eſt bien mal ac- » commodé. « Je crains bien que quelque Journaliſte de T. ne releve ce terme de *pauvre*, qui eſt fort de ſon goût ; car il dit dans un autre endroit : » Argenteüil eſt un Prieuré » de Benedictins, qu'ils ont uſurpé autrefois ſur la *pauvre* Heloïſe épouſe d'Abélard. « Puiſque l'occaſion s'en préſente, je remarquerai ici que la plûpart des Livres de M. L. étant deſtinés à l'éducation de la jeuneſſe, il devroit châtier ſon ſtyle, & le purger de toutes expreſſions baſſes, & de toutes phraſes mal conſtruites.

Quoique quelques perſonnes continuent à donner la préférence à la Géographie de Martineau, il eſt certain qu'elle n'eſt point comparable au dernier Ouvrage de M. L. qui en conſervant ce qu'il y avoit de meilleur, y a inſeré des morceaux plus achevés. Je voudrois ſeulement qu'il y eût un peu plus d'hiſtorique.

Je ſuis, &c.

Ce 19 Janvier 1737.

OBSERVATIONS

SUR

LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CI.

IL ſemble, Monſieur, qu'avant que d'entreprendre la traduction d'un Ouvrage, on doit toûjours s'informer s'il en a déja paru quelqu'une. Suranné, elle peut tenir lieu de commentaire, ſurtout lorſque les endroits obſcurs & difficiles s'y trouvent éclaircis, & rendus exactement: Récente, elle doit être examinée; & ſi elle part d'une main habile, ſi le ſtyle en eſt conforme au caractere de l'original, ſi elle eſt eſtimée généralement, le bon ſens dicte alors de ne pas traduire un pareil Livre. Que diroit-on d'un Ecrivain, qui malgré le *Quinte-Curce* François de Vaugelas, publieroit une nouvelle traduction de cet Hiſtorien? Je conviens néanmoins qu'il répareroit en partie

Nouvelle Traduction de l'Hiſtoire de Juſtin.

cette faute, ſi après avoir applaudi au travail du Traducteur célébre, il daignoit apprendre à ſes lecteurs, par quel endroit une nouvelle Traduction lui auroit paru néceſſaire.

Ces réflexions ſe ſont préſentées d'abord à mon eſprit, à la vûë du Juſtin nouvellement traduit par M. Favier Religieux de Cluny.* Vous ſçavez qu'il y a deux Traductions de cet Hiſtorien, l'une de Colomby retouchée par le fameux Tanneguy le Fevre, & l'autre de M. Ferrier de la Martiniere. Il ne s'agit plus de la premiere entierement effacée par la ſeconde, qui eſt ſi eſtimée pour l'élegance & la force du ſtyle; en ſorte que de l'aveu des connoiſſeurs, l'eſprit & le genie de l'Auteur traduit y ſont ſi bien répréſentés, qu'on pourroit prendre cette belle copie pour un excellent original. Cependant cette traduction, ſi recherchée par ceux qui en France cultivent les belles Lettres, a malheureuſement échapé à M. Favier, *quoiqu'il les ait beaucoup aimées dès ſa tendre jeuneſſe, juſqu'à leur ſacrifier ces mo-*

* Nouvelle Traduction de l'Abregé Hiſtorique de Juſtin, avec deux Cartes Géographiques des Païs dont parle cet Auteur. Par M. l'Abbé Favier. A Paris chez P.G. le Mercier. 1737, 2. vol. *in* 12.

mens de loisir où il est permis de se delasser. On ne peut nier que le Traducteur, dont le merite est connu, n'ait l'esprit orné de tous les agrémens de la belle Litterature. Mais il faut apprendre de lui-même, comment il a formé le projet de l'Ouvrage dont il s'agit.

Justin *tomba il y a environ six ans sous les mains de* M. Favier, qui ne l'avoit pas lû depuis *le premier tems* de ses études. Frapé de ses beautés, & de la varieté des faits, *il pensa que ce ne seroit pas rendre un office désagréable au Public, que de lui en donner une Traduction.* » J'ignorois tout-à-fait alors, dit-il, que cet » Auteur eût été traduit : je crus même qu'il étoit assez inutile de m'en » informer ; parce que comme notre » langue est sujette à varier, suivant le » sort de toutes les Langues vivantes, » au bout d'un nombre d'années un peu » considerable, un Traducteur nouveau peut se flater de trouver un accès favorable auprès du Public. » Mais un Ouvrage travaillé il y a un peu plus de quarante ans par une main habile, & dans le beau siécle de la Langue Françoise, peut-il être mis au nombre des Ouvrages d'un vieux style ? M. Favier dans le cours de l'impression de son

Ouvrage, a enfin eû la curioſité de parcourir les deux Traductions de Juſtin, dont je vous ai parlé. » J'ay vû depuis » deux mois, dit-il, deux Traductions, » l'une de l'année 1666 par M. Co» lomby, & l'autre de 1693, par un » Anonyme *ſe diſant de Port-Royal.* Je » les ai parcourues toutes deux; j'ai » trouvé que la premiere tenoit beau» coup du vieux ſtyle; & j'ai *oſé penſer* » que la ſeconde ne devoit pas m'em» pêcher de hazarder la mienne. » Le jugement ſur la traduction de Colomby eſt clair & exact: mais à l'égard de celle de l'Anonyme (M. Ferrier de la Martiniere, qui *ne ſe dit point de Port-Royal*,) il ne s'exprime pas tout-à-fait ſi nettement. Je vais donc en citer quelques morceaux, à la ſuite deſquels je rapporterai la Traduction de M. Favier. Je fais ici ce parallele avec d'autant plus de liberté, que l'Auteur l'a fait ſans doute dans ſon cabinet, ſans le rédouter. La harangue d'Eumene, un des Lieutenans d'Alexandre, à ſes ſoldats, qui l'emmenoient enchaîné à Antigone ſon ennemi, m'a paru propre à développer le merite des deux Traducteurs. Voici d'abord la traduction de M. de la Martiniere.

* » Vous voyez, soldats, la conte-
» nance & les ornemens de votre Gé-
» néral. Ce ne sont point mes ennemis
» qui m'ont ainsi chargé de chaînes;
» ce seroit un soulagement à mes dou-
» leurs. C'est par vous, que de vain-

* *Cernitis, Milites, inquit, habitum atque ornamenta Ducis vestri, qua mihi non hostium quisquam imposuit: nam hoc etiam solatio foret. Vos me ex victore victum, vos me ex Imperatore captivum feciſtis. Quater intra hunc annum in mea verba jurejurando obstricti estis. Sed ista omitto. Neque enim miseros convicia decent. Unum oro; si propositorum Antigoni in meo capite summa consistit, inter vos me velitis mori. Nam neque illius interest, quemadmodum aut ubi cadam: & ego fuero ignominiâ mortis liberatus. Hoc si impetro, solvo vos jurejurando, quo toties vos sacramento mihi devoviſtis. Aut si ipsos pudet roganti vim adhibere, ferrum huc date; & permittite quod vos facturos pro Imperatore juraſtis, Imperatorem pro vobis sine religione jurisjurandi facere. Cùm non obtineret, preces in iram vertit. At vos, ait, devota capita, respiciant Dii perjuriorum vindices: talesque vobis exitus dediſtis. Nempe vos iidem paulò ante & Perdicca sanguine estis aspersi, & in Antipatrum eadem moliti. Ipsum denique Alexandrum, si fas fuisset eum mortali manu cadere, interempturi, quod maximum erat, seditionibus agitaſtis. Ultima nunc ego perfidorum victima, has vobis diras atque inferias dico: ut inopes exorresque omne ævum in hoc castrensi exilio agatis, devorentque vos arma vestra, quibus plures vestros, quàm hostium Duces absumpsiſtis.* Just. Lib XIV. Cap. IV.

» queur que j'étois, je me vois au-
» jourd'hui vaincu, & tombé du Gé-
» néralat dans les fers. Cependant un
» ſerment renouvellé quatre-fois du-
» rant le cours de cette année vous lioit
» à tous mes ordres. Mais je paſſe tout
» cela. Car enfin le réproche ne ſied pas
» bien aux malheureux. La ſeule grace
» que je vous demande, c'eſt de ſouffrir
» que je meure parmi vous. S'il eſt vrai
» qu'Antigonus ſe figure que ma vie eſt
» un obſtacle à ſes deſſeins, il doit lui
» être indifferent de quelle maniere &
» en quel lieu je puiſſe la perdre, pour-
» vû que je la perde. Je n'en mourrai
» pas moins, mais je ne mourrai pas
» d'une mort ſi ignominieuſe. Je vous
» diſpenſe à ce prix du ſerment de fidé-
» lité, que vous avez prêté tant de fois
» entre mes mains. Ou ſi vous avez
» honte de porter les vôtres ſur moi,
» parce que je vous en prie, donnez-
» moi une épée, & permettez que vo-
» tre Général, pour qui vous aviez ju-
» ré de mourir, meure lui-même pour
» vous, ſans y être engagé par aucun
» ſerment. Comme ils ne ſe rendoient
» point à ſes prieres, il les tourna tou-
» tes en fureur. Perfides & exécrables
» que vous êtes, leur dit-il, que les
» Dieux vangeurs du parjure vous re-

» gardent dans leur courroux, & vous
» donnent une fin pareille à celle que
» vous avez donnée à vos Capitaines.
» Vous vous êtes depuis peu soüillés
» du sang de Perdiccas. Vous aviez aussi
» soif de celui d'Antipater. Vous n'au-
» riez pas même épargné Alexandre,
» si sa mort eût pû être l'ouvrage d'une
» main mortelle. Criminels envers lui,
» autant que vous l'avez pû, vous l'a-
» vez troublé par d'éternelles rébel-
» lions. Aujourd'hui derniere victime
» de vos perfidies, je fais ces horribles
» imprécations contre vous. Puissiez-
» vous, toujours indigens, & toujours
» bannis de votre Patrie, traîner de
» guerre en guerre une vie misérable
» & vagabonde, & vous égorger les
» uns les autres avec vos propres ar-
» mes, qui vous ont servi à tuer plus
» de vos Généraux, que de ceux de vos
» ennemis. «

Voici la nouvelle traduction. » Vous
» voyez, Messieurs, l'habillement &
» la *parure* de votre Général. Ce ne sont
» point mes Ennemis qui m'ont *équippé*
» de la sorte; ce seroit au moins une
» consolation pour moi. Mais c'est vous
» qui de vainqueur que j'étois, m'a-
» vez réduit à l'état d'homme vaincu,
» & qui de votre Général m'avez fait

» votre Priſonnier. Cependant dans
» l'eſpace ſeul de cette année vous m'a-
» vez quatre fois prêté le ſerment de
» fidélité. Mais j'oublie tout cela. Auſſi
» bien ne convient-il pas à ceux qui
» ſont dans la diſgrace, de ſe répandre
» en reproches. Toute la grace que je
» vous demande, c'eſt que ſi je ſuis un
» obſtacle aux deſſeins d'Antigone, &
» qu'à cauſe de cela il en veüille à ma
» vie, vous ſouffriyez que ce ſoit au
» milieu de vous que je la perde. Car
» il doit lui importer peu de quelle fa-
» çon, & en quel lieu je meure; au
» moins par là je m'*affranchirai* d'une
» mort honteuſe. Si vous m'accordez
» ce que je vous demande, je vous dé-
» gage du ſerment de fidélité, par le-
» quel vous vous êtes liés ſi ſouvent à
» *moi*, ou ſi vous ſentez de la répu-
» gnance à porter vos mains ſur *moi*,
» donnez-*moi* une épée, & laiſſez-*moi*
» faire pour vous, quoique je n'y ſois
» engagé par aucun ſerment, ce que
» vous vous êtes engagés par ſerment
» à faire pour *moi*. Comme il vit qu'il
» ne pouvoit rien obtenir, il tourna ſa
» priere en fureur. Ah! s'écria-t'il,
» *Eſprits maudits*, puiſſent les Dieux
» vengeurs des parjures faire atten-
» tion à votre conduite, & *vous dan-*

» *ner une fin* auſſi malheureuſe, que
» celle que vous avez donnée à tous
» vos Généraux. Car c'eſt vous-mêmes
» qui trempâtes vos mains il n'y a pas
» long-tems dans le ſang de Perdiccas :
» c'eſt vous qui attentâtes à la vie d'An-
» tipatre. Vous euſſiez pareillement
» fait périr Alexandre même, *s'il eût*
» *été donné à une main mortelle* de lui ôter
» la vie : & ce fut dans ce deſſein abo-
» minable, que vous ne ceſsâtes point
» de vous révolter contre lui. Pour
» moi, derniere victime aujourd'hui
» de votre perfidie, *voilà* les impréca-
» tions que je fais contre vous. Je ſou-
» haite que vous paſſiez à jamais vos
» jours dans la miſére, exilés dans ce
» camp ; & que vous périſſiez tous par
» vos propres armes, *armes*, que vous
» avez *renduës* plus funeſtes à vos pro-
» pres Généraux, qu'aux Généraux des
» Ennemis. «

Comme le principal mérite d'un Abbreviateur eſt de narrer d'une maniere vive & préciſe les faits importans, je vais citer un endroit purement hiſtorique, où l'on pourra connoître le génie des deux Traducteurs. Je choiſis ſans affectation le Chapitre IV du Livre I, qui renferme l'Hiſtoire de Sardanapale, dernier Roi des Aſſyriens.

M. de la Martiniere traduit ainſi : » ** Sardanapale, homme plus effemi- » né qu'une femme même, régna le » dernier ſur eux. Arbacte, ſon Lieu- » tenant dans la Médie, pouſſé d'une » ambitieuſe curioſité de le voir, tenta » tout pour obtenir, & obtint enfin, » après de grands efforts, une grâce » que juſques-là on avoit opiniatré- » ment refuſée à tout le monde. Il le » trouva ſous un habit de femme, filant » de la laine teinte en pourpre, & en » diſtribuant à un grand nombre de

** *Poſtremus apud eos regnavit Sardanapalus, vir muliere corruptior. Ad hunc videndum (quod nemini ante eum permiſſum fuerat) Prafectus ipſius, Medis prapoſitus, nomine Arbactus, cùm admitti magnâ ambitione ægrè obtinuiſſet, invenit eum inter ſcortorum greges purpuream colo nentem, & muliebri habitu, cùm mollitia corporis & oculorum laſciviâ omnes fœminas anteiret, penſa inter virgines partientem. Quibus viſis, indignatus tali fœmina tantum virorum ſubjectum, tractantique lanam ferrum & arma portantes parere, progreſſus ad ſocios, quid viderit refert. Negat ſe ei parere poſſe, qui ſe fœminam malit eſſe quàm virum. Fit igitur conjuratio, Bellum Sardanapalo infertur. Quo ille audito, non ut vir Regnum defenſurus, ſed ut metu mortis mulieres ſolent, primò latebras circumſpicit : mox deinde cum paucis & incompoſitis, in Bellum progreditur. Victus in Regiam ſe recipit, ubi extructâ incenſâque pyrâ & ſe & divitias ſuas in incendium mittit, hoc ſolo imitatus virum.* Juſt. Lib. I. cap. III.

» concubines qui l'environnoient, & » dont les manieres molles, & les re» gards impudiques l'étoient encore » moins que ceux de ce Prince. A ce » ſpectacle, Arbacte indigné que tant » de braves gens, dont tout l'emploi » étoit de porter les armes, reconnuſ» ſent l'Empire d'un vil Maître, qui » n'en avoit point d'autre que celui de » filer ainſi qu'une femme, court le » reveler à ſes compagnons, & leur » proteſte qu'il ne ſçauroit obéir à un » homme qui ne veut point l'être. On » conſpire donc. On déclare la Guerre » à Sardanapale, qui inſtruit de la con» juration, ne prit pas les ſentimens » d'un Roi qui veut défendre ſes Etats. » Mais frappé de la crainte de la mort, » comme une femme timide, il cher» cha d'abord à ſe cacher. Enſuite il ſe » traîna au combat, ſuivi de quelques » troupes, également mépriſables par » leur petit nombre & par leur mau» vaiſe diſcipline. Vaincu il fuit dans » ſon Palais, & ſe jette dans un bucher » ardent, qui le dévora lui & ſes ri» cheſſes. Il ne témoigna qu'il étoit » homme, que par cette action. « «

Voici ce même endroit traduit par M. Favier. » Le dernier qui regna par» mi eux fut Sardanapale, plus effémi-

» né qu'une femme même. Arbace,
» Général de ſes troupes & Gouver-
» neur de la Médie, ayant un jour de-
» ſiré avec ardeur, & obtenu avec pei-
» ne la permiſſion de le voir (grace
» qui n'avoit été accordée à perſonne
» avant lui) le trouva tenant entre ſes
» mains un fuſeau, & filant la pourpre
» au milieu d'une troupe de ſes Courti-
» ſannes, habillé comme elles, l'em-
» portant même ſur elles, & par ſes
» attitudes efféminées, & par ſes re-
» gards étudiés, & diſtribuant à de
» jeunes filles la tâche de chacune.
» Frappé d'un tel ſpectacle, & indigné
» de ce que des hommes recevoient la
» loi d'*une ame de femme*; & de ce que
» des Guerriers accoutumés à ne ma-
» nier que leur épée *& des armes*, ſer-
» voient un Maître qui ne ſçavoit ma-
» nier qu'une quenoüille & un fuſeau,
» Arbace alla rejoindre les ſiens; leur
» raconta ce qu'il avoit vû, & leur dit
» qu'il ne pouvoit plus ſe reſoudre à
» obéir à un Roi, qui aimoit mieux
» joüer le rôle d'une femme, que de
» ſoutenir le caractere d'un homme.
» Là-deſſus ils forment leur complot,
» & déclarent la Guerre à Sardanapale.
» Quand ce Roi eut appris leur révolte,
» au lieu de pourvoir à la ſureté de ſes

» Etats, comme l'auroit dû faire un
» homme de cœur, on le vit livré d'a-
» bord aux frayeurs de la mort, ordi-
» naires aux femmes, chercher des
» yeux *quelqu'antre obſcur* pour ſe ca-
» cher. Puis bientôt après il ſe met
» en campagne avec une poignée de
» gens ramaſſés ſans ordre. Vaincu,
» il ſe ſauve dans ſon Palais ; & là
» après avoir fait dreſſer un bucher, il
» y met le feu, & ſe jette dedans avec
» tous ſes tréſors : ſeule action de ſa
» vie, par laquelle il ait reſſemblé à un
» homme. « C'eſt à vous, Monſieur ;
ou plûtôt au Public de déclarer, *quis vi-
cit*. Quelle gloire ſeroit-ce pour M.
Favier, s'il avoit effacé un Traducteur
tel que M. de la Martiniere ?

M. Favier dit dans ſa Préface *pag.* 37.
» J'ai obſervé de faire mes phraſes *auſſi
» courtes que celles de Juſtin*, & il en eſt
» très-peu qui ſoient plus longues. «
Mais un Ecrivain plus attaché *au poids*
qu'au nombre des paroles, a-t'il pû
ignorer qu'une des principales regles
de la traduction eſt de lier avec goût
les périodes qui ſont trop courtes, lorſ-
qu'on traduit un Auteur dont le ſtyle
eſt précis & coupé. De ſorte que com-
me il faut quelquefois couper les pé-
riodes trop longues, il faut de même

joindre bien ſouvent celles qui ſont trop courtes. J'emprunte les propres expreſſions d'un Ecrivain, qui a fait un Traité utile de la maniere de traduire le Latin en François.

On reproche à Juſtin des contrariétés & la confuſion des tems & des faits ; ce qui a déterminé M. D. L. M. à ajouter des remarques, où il corrige ces fautes, en s'attachant à la Chronologie de Salien. Le nouveau Traducteur voyant combien peu les Commentateurs de Juſtin s'accordoient entr'eux, s'eſt abſtenu de faire des notes critiques ; il aſſure que pour en compoſer, il ne lui en auroit coûté que de piller les autres, comme ont fait quelques-uns de ceux qui ont paſſé avant lui. A la place de ces notes, il a donné un petit nombre d'explications littérales, pour l'intelligence du texte, & *il a diſtingué les differens objets de chaque Chapitre, en les renvoyant à une autre ligne* ; précaution excellente, échapée *à tous les Editeurs* de Juſtin. Enfin il a ajouté à la marge les époques des principaux faits, tirées de l'Hiſtoire univerſelle de M. Boſſuet, & deux Cartes Géographiques des Pays dont Juſtin fait mention ; avec un Dictionnaire Géographique, où ces mêmes lieux ſont déſignés, &

même par les noms qu'ils portent aujourd'hui.

L'abregé historique de Justin est fort connu ; mais on ne sçait presque rien de sa personne, ni de son païs. Il est probable qu'il a fleuri sous l'Empire de Tite Antonin, tems auquel la noble simplicité de la langue Latine avoit dégeneré. Cependant le stile de Justin est très-pur ; ce qui n'est point surprenant, puisqu'il n'a fait qu'abreger le grand Ouvrage de Trogue Pompée, homme de qualité, originaire des Gaules, qui vivoit dans le siécle d'Auguste. Cependant il falloit, comme le remarque le Traducteur, que Justin eût du goût & de l'élévation d'esprit, pour paroître original en copiant. Combien d'abbréviateurs avons-nous, qui gâtent d'excellens morceaux d'Eloquence & de Jurisprudence ! » Par tout, ajoûte-t'il, même élégance, même force. S'il lui échape des » métaphores un peu hardies, elles » sont si bien enchassées, que la pensée, bien loin d'en souffrir quelque » obscurité, n'en paroît que plus brillante. Les antitheses y sont, si on le » veut, un peu *fréquentes* ; mais elles » sont *placées si à propos*, que vous » n'y voyez rien qui sente *l'affectation*

» & la contrainte. En un mot, c'eſt » un homme qui a voulu plaire en » même tems qu'il inſtruiſoit, & qui » n'a pas cru que pour être bon Hiſto- » rien, il fallût être un Hiſtorien ſec » & dénué de graces. « Il avouë enſuite que le ton du Rhéteur ſe fait ſentir en quelques endroits, & dans ce cas il y a de *l'affectation*. Diſons que c'eſt un tribut que Juſtin payoit au mauvais goût de ſon ſiécle.

M. Favier s'éleve fort ſérieuſement contre les perſonnes, qui ne veulent pas tenir grand compte à Juſtin de la peine qu'il a priſe de nous donner cet excellent Abregé. Il nous les repréſente, accuſant le Copiſte d'avoir, par un motif de vaine gloire, ſupprimé l'original de Trogue Pompée, digne d'être regretté, parce qu'il renfermoit ſans doute un bien plus grand nombre de faits. Je ne ſçai s'il y a des gens qui ayent reproché cette friponnerie littéraire à Juſtin; mais le Traducteur, au lieu de faire ſur cela pluſieurs raiſonnemens aſſez inutiles, devoit ſe contenter, à mon gré, de dire que c'étoit une objection très-ridicule; puiſque Juſtin ſe donne lui-même dans ſa Préface pour l'Abréviateur de Trogue Pompée, dont il fait l'éloge. Il auroit pû

ajoûter, pour l'abſoudre pleinement, que du tems de S. Jerôme cet Original ſubſiſtoit encore. Il eſt pourtant vraiſemblable que l'abregé en a occaſionné la perte : mais en cela nulle faute de la part de Juſtin. Il étoit encore ſuperflu de démontrer l'utilité des abregés d'hiſtoires ; parce qu'il n'en réſulte rien pour condamner le regret d'avoir perdu l'Ouvrage de Trogue Pompée, où il eſt indubitable qu'il y avoit une infinité de faits qui ont été omis par l'Abréviateur. M. Favier prouve d'une maniere plauſible, qu'on ne doit point lui imputer les fautes que les Critiques ont juſtement remarquées. S'il a ſçu conſerver la pureté & l'élégance de l'original, pourquoi n'auroit-t'il pas conſervé l'ordre des tems & des faits ? C'eſt une réflexion que j'ai faite, en examinant les différens opinions des Critiques.

Je voudrois encore que M. Favier n'eût point changé l'ortographe de certains noms propres, tels que Cyrus, Lydiens, Cambyſe, &c. qu'il écrit toujours ainſi : *Cirus*, *Lidiens*, *Cambiſe*, &c. Par ce changement leur origine Grecque eſt déguiſée.

Ce ſont là des bagatelles, & je ne prétens point m'ériger en cenſeur de la

nouvelle Traduction, qui pour la clarté, le tour aisé, & la fidelité, pourra trouver des partisans. De pareils Ouvrages sont dignes du travail d'un honnête homme, d'un homme d'esprit, de M. Favier.

Seconde Lettre sur le Breviaire de Paris.

La seconde Lettre contre les Libelles, où le nouveau Breviaire de Paris a été si injustement attaqué, vient enfin de paroître, & n'est pas moins victorieuse que la premiere. Il s'agit dans celle-ci * d'anéantir le reproche qu'on fait aux Auteurs de ce sçavant & pieux Ouvrage, d'avoir *prouvé que le culte de la sainte Vierge leur est odieux comme aux autres Heretiques, & que s'ils étoient les maîtres, on n'entendroit plus nos Temples retentir de ses loüanges.* Quel est le fondement d'une accusation si atroce? La suppression de quelques textes invocatifs, que le Faiseur de Libelles prétend être des Peres, & de quelques *compositions* anciennes, qui sont en forme déprécative. A leur place les personnes, chargées de la composition du nouveau Breviaire, ont mis des textes de l'Ecriture; loüable chan-

* Seconde Lettre de M. l'Abbé *** à un de ses amis, en réponse aux Libelles qui ont paru contre le nouveau Breviaire de Paris; chez Simon, 1736. *in*-4°.

gement, que le fanatique Anonyme regarde comme le fruit d'un *nouveau ſyſtême, qui tend à dérober aux Fidéles les vrais motifs de leur conduite.* Que la Critique inſpirée par la paſſion eſt aveugle ! Avec une médiocre connoiſſance de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, on voit qu'un pareil changement eſt autoriſé par un Concile de Cologne de 1536, l'un des premiers qui ayent été tenus contre Luther ; & que ce Concile rappellant l'ancien uſage, de ne rien chanter ou réciter dans l'Egliſe qui ne ſoit tiré de l'Ecriture ſainte, ſouhaite qu'on réforme les Breviaires, conformément à ce plan, adopté par S. Grégoire le Grand, & dont on voit des veſtiges dans les Livres d'*Oraiſons*, dans les monumens de différens Rites de l'Egliſe, & dans le Breviaire Romain.

Mais, pour ne pas s'écarter de l'ancien ordre Romain établi dans nos Egliſes par Charlemagne, les Auteurs du nouveau Breviaire ont pris dans les Peres les Leçons des ſecond & troiſiéme Nocturnes ; & par rapport aux Offices de la Vierge, outre celles qui ſont employées dans ſes ſolemnités, & aux Octaves, il n'y a point de mois qui n'en ait une propre pour l'Office du Samedi. Ils ont encore conſervé différentes

Prieres anciennes. Peut-on leur reprocher après cela, ſans être inſenſé, d'avoir abandonné la tradition & les témoignages des Peres ?

Après ces réflexions générales, on convainc d'impoſture l'Anonyme ſur les textes invocatifs, dont il regrette le judicieux retranchement. On fait voir qu'ils ont été remplacés par d'autres du même ſtyle, tirés de l'Ecriture ſainte, & qu'il y en a une infinité d'autres, qui pour être exprimés d'une maniere abſoluë, ſont plus énergiques & plus précis, que ceux qu'on revendique avec un zéle plus ardent qu'éclairé. Il ne m'eſt pas poſſible d'entrer dans tous ces détails.

Ce qui démontre l'aveuglement de l'Anonyme, c'eſt que ces Prieres dont il condamne la ſuppreſſion en certains endroits du Breviaire, ſe trouvent réünies & rangées de ſuite dans le Diurnal; preuve que les perſonnes chargées de ce grand Ouvrage ne ſont point ennemis du culte dont il s'agit. Dans la crainte de bleſſer la délicateſſe de certains eſprits, qui blâment tout ce qui s'éloigne de la dévotion populaire, n'ont-ils pas conſervé dans la forme uſitée, des Prieres, qui dans d'autres Breviaires ont été réformées ?

Une autre preuve du déchaînement

insensé du Critique, est que ces endroits supprimés dans le Breviaire de Paris, l'ont été également dans ceux de Bourges, de Roüen, de Sens, de Troyes, de Meaux, d'Orléans, & dans ceux d'Angers, de Cluny & de Vienne, & qu'ils ont été remplacés par des textes de l'Ecriture. A-t'on jamais accusé ces Eglises d'avoir *emprunté des Protestans cette singularité?* Les Chartreux, bien anterieurs à Calvin & à Luther, & qui n'ont jamais varié dans leurs usages, ne récitent que des textes de l'Ecriture dans le petit Office de la Vierge.

On justifie avec la même solidité les changemens faits dans quelques Hymnes de la Vierge; changemens, qui, si l'on en croit le Critique, peuvent autoriser les Heretiques à reprocher à l'Eglise des abus intolerables, qu'il est nécessaire de réformer. Pitoyable raisonnement, puisque M. l'Archevêque dans sa Lettre Pastorale, bien loin de supposer les anciens Breviaires infectés de quelque Priere abusive, donne des éloges à la doctrine & au goût de piété qui y est répandu. Il se contente de dire, qu'on n'y découvre ni la même noblesse, ni la même clarté. On ne s'est proposé que d'exposer *la foy & la pureté de la doctrine*, d'une maniere conforme au plan des premiers Offices &

des autres Livres du Diocéſe, qui ont été généralement eſtimés. L'Auteur de la Lettre examine enſuite en détail les Hymnes ſupprimées ou changées; & ſes lumieres, empruntées d'une ſaine Théologie, démontrent la néceſſité de ces changemens.

Quelques retranchemens, faits dans les Offices de la Conception & de l'Aſſomption de la Vierge, ont donné lieu au ténébreux Cenſeur de reprocher aux Auteurs du nouveau Breviaire l'abolition du culte de la Vierge; & s'élevant enſuite contre la ſuppreſſion de l'Octave de la Conception, & d'un texte du Cantique des Cantiques, favorable au Privilege de la Mere du Sauveur, il les blame *de ne reſpecter pas plus l'Ecriture que les Peres, lorſqu'elle eſt oppoſée à leurs ſentimens.* De quel front peut-il tenir un pareil langage, tandis qu'à la fin de Prime du jour de la Conception, l'on a inſeré la Déclaration du Concile de Trente, qui rappelle les Conſtitutions de Sixte IV ſur l'objet de cette Fête; *Déclaration attaquée autrefois par la Faculté de Théologie de Paris, qui ſoutenoit la déciſion expreſſe du Concile de Bâle.* Les Auteurs du nouveau Breviaire ont porté l'attention ſi loin, qu'ils ont préciſément retenu de l'ancien Office les Paſſages de l'Ecriture & des Peres, dont

Bellarmin s'eſt ſervi pour prouver ſon ſentiment ſur la Conception de la Vierge, opinion qui prévaut aujourd'hui dans l'Egliſe, ſans être aucunement de Foi. D'ailleurs ce texte, qu'on dit ſupprimé, ſe trouve réellement aux ſecondes Vêpres, c'eſt-à-dire, dans l'Office le plus populaire de cette Fête. La ſuppreſſion de l'Octave eſt appuyée ſur de ſolides raiſons, qu'il ſeroit ennuyeux de détailler ici : elle eſt d'ailleurs juſtifiée par les Breviaires de Cluny, d'Orléans, de Meaux, de Sens, de Troyes & d'Auxerre.

On juſtifie enſuite les Auteurs du Nouveau Breviaire, d'avoir ôté de l'Office de la Circonciſion ce qu'on y avoit mêlé de l'ancienne Fête du divin Enfantement & des Couches ſaintes de la Vierge; retranchement conforme à l'antiquité. On diſcute ſçavamment quelques textes ſottement réclamés par l'Anonyme, & on conclut qu'il a fallu ſe borner à compoſer un Office propre pour la Fête de la Circonciſion & du Nom de Jeſus. Mais la partie du culte qui regarde la Vierge, n'a point été abandonnée ; & au lieu que dans l'Office Romain, le ſeul jour des Calendes de Janvier eſt conſacré à ce culte, il eſt continué parmi nous depuis Noël juſqu'à la Purification.

A l'égard de la Fête de l'Assomption, les Auteurs du Nouveau Breviaire se sont exactement renfermés dans les bornes de l'antiquité. Le Censeur ignorant murmure de ce qu'on a changé les Antiennes *Assumpta est in Cœlum*, &c. comme si l'opinion de l'Assomption corporelle de la Vierge y étoit attachée. Quelle imperitie! Le mot d'*Assomption* signifie indifferemment dans les Martyrologes le jour de la mort ou de la naissance d'un Saint. Et l'Auteur en cite quelques exemples. Ceux qui voudront être instruits à fond de cette matiere, n'ont qu'à consulter les doctes Ecrits de Monsieur Joly & du Docteur Launoy. J'observerai ici que lorsqu'en 1696 la Faculté de Théologie de Paris censura la *Cité mystique* de Marie d'Agréda, M. le Cardinal de Noailles engagea la Faculté à se déclarer pour l'*Assomption corporelle* de la Vierge.

Du reste, ces Antiennes, que le Critique, fort mauvais Théologien, érige en Symboles d'Orthodoxie, ne sont point dans les anciens Livres de l'Eglise de Rome, dans le Breviaire des Chartreux, ni dans ceux de Lyon. Concluons que cet ignorant & obscur Ecrivain est tout à fait étranger dans le Pays de l'antiquité; qu'il est du nombre importun de ces hommes odieux, toujours prêts à transformer en héréſies les expressions les plus catholiques, & à donner le nom de *nouveauté* aux usages consacrés par les plus respectables monumens de la Tradition. Quoiqu'il soit terrassé dans cet Ecrit, j'aurois cependant souhaité que le style en eût été plus véhément. Un adversaire si mépriſable, d'ailleurs inconnu, méritoit-il quelque ménagement politique?

Je suis &c.

Le 26. Janvier 1737.

OBSERVATIONS

SUR

LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CII.

L'Ingénieux Auteur du *Vert-vert* & de la *Chartreuſe* vient de donner au Public une nouvelle *Epitre* en Vers *écrite de la campagne au Pere****. C'eſt encore ici, comme dans l'*Epitre à ſa Muſe*, un tableau de la vie molle & oiſive. L'Auteur ne tarit point ſur ce voluptueux ſujet. La liberté, l'indifférence, la pareſſe, & une certaine aimable ignorance, dont il fait un éloge ſingulier, lui auront d'éternelles obligations, de vouloir bien leur conſacrer ainſi ſa perſonne & ſon talent. Les Vers de M. G. paroiſſent néanmoins compoſés avec un ſoin, & quelquefois avec une eſpece de contrainte, qui s'accordent difficilement avec la pareſſe & la liberté.

Nouvelle Epitre de M. Greſſet.

Quelqu'estimable que soit sa Versification, dont le style énergique & représentatif à quelque chose d'original, je ne puis m'empêcher de dire ici, avec cette honnête liberté que l'interêt du Goût autorise, qu'épris du tour nombreux, il néglige trop la précision & la clarté. Les propositions incidentes accumulées s'embarassent quelquefois dans ses périodes longues & traînantes, & en général son Ouvrage, semé de plusieurs traits admirables, est plus brillant que leger. C'est par des vers, qui semblent avoir gémi long-tems sur l'enclume, qu'il nous peint la molesse, l'indolence, les ris & les jeux. D'ailleurs on n'apperçoit dans la Piéce nouvelle aucun but: ce sont de jolis riens, qui ne conduisent à rien. Je me flatte que M. G. à qui j'aurois pû dire ces choses en particulier, si j'avois eu l'honneur de le voir, ne me sçaura pas mauvais gré de les lui dire en public. Il seroit triste qu'un génie si heureux fût abandonné à lui-même, ou plutôt aux appas de la flatterie & à la séduction du mauvais goût.

Mais si la séverité intégre de la Critique doit toujours, suivant les loix de la politesse, être temperée, autant qu'il est possible, par la douceur de quelque

loüanges équitables, eſt-il difficile d'en donner de cette ſorte à M. G ? Pourroit-on en refuſer à l'élévation de ſon eſprit, aux agrémens de ſon imagination, aux choix heureux de ſes termes expreſſifs, à la délicateſſe de ſon pinceau, à la hardieſſe de ſes traits, à la vivacité de ſes couleurs, enfin (ce qui eſt très-remarquable) à l'honnête homme peint dans tous ſes Ecrits, & en particulier dans celui-ci ? Avec quelle effuſion de cœur habilement ménagée, n'y ſignale-t'il pas ſa reconnoiſſance pour un généreux Protecteur, dont les bienfaits à ſon égard ont été des bienfaits pour le Public ? La mort, qui l'a enlevé il y a très-peu de tems, rend ſa perte d'autant plus ſenſible à tous les gens de Lettres, d'eſprit, & de goût, que la Grandeur offre peu de Buſſis. Ce morceau de la nouvelle Epitre m'a paru ſi beau & ſi touchant, & tout nombreux qu'il eſt, je le trouve ſi éloigné des défauts reprochés en général au ſtyle de M. G. que je ne puis me diſpenſer de le mettre ici ſous les yeux du Lecteur, qui, je crois, en jugera comme moi, & y trouvera autant de génie que de ſentiment.

Mais quoi ! tandis que ma penſée,
Plus legere que le zéphir,

Folâtre à la fois & ſenſée,
Vole ſur l'aîle du plaiſir,
Dieux! quelle nouvelle ſemée
Subitement dans l'univers
Vient glacer mon ame allarmée,
Et quelle main de feux armée
Lance la foudre ſur mes vers!
Sur un char funebre portée,
Des Graces en deüil eſcortée,
La Renommée en ce moment
M'apprend que la Parque inhumaine
Sur les triſtes bords de la Seine
Vient de plonger au monument
Des Mortels le plus adorable,
L'ami de tout heureux talent
Et de tout ce qui vit d'aimable,
Le Dieu même du ſentiment,
Et l'Oracle de l'agrément.
O toi! mon guide & mon modele,
Durable objet de ma douleur,
Toi, qui malgré la mort cruelle,
Reſpires encor dans mon cœur,
Illuſtre Ariſte, Ombre immortelle,
Ah! ſi du ſéjour de nos Dieux,
Si de ces brillantes retraites,
Où tes Manes ingenieux
Charment les ombres ſatisfaites
Des Sevignis, des la Fayettes,
Des Vendômes & des Chaulieux,
Tu daignes, ſenſible à nos rimes,
Abaiſſer tes regards ſublimes
Sur le deüil de ces triſtes lieux,
Et ſi de l'éternel ſilence
Traverſant le vaſte ſéjour,
Un Dieu te porte dans ce jour
La voix de ma reconnoiſſance,
Pardonne au légitime effroi,

Au ſombre ennui qui fond ſur moi ;
Si dans les faſtes de Memoire
Je ne trace point à ta gloire
Des vers immortels comme toi ;
Moi, qui voudrois en traits de flamme
Graver aux yeux de l'avenir
Ma tendreſſe & ton ſouvenir,
Comme ils reſteront dans mon ame
Gravés juſqu'au dernier ſoupir.
J'irois dans le temple des Graces
Laiſſer d'ineffaçables traces
De cette ſenſible bonté,
L'amour, le charme de notre âge ;
Ou, pour en dire davantage,
L'éloge de l'Humanité :
Mais à travers ces voiles ſombres,
Quand je te cherche dans les ombres,
Dans le ſilence du tombeau,
Puis-je ſoûtenir le pinceau ?
Que des beaux Arts, que le Portique,
Que tout l'Empire Poëtique,
Où ſouvent tu dictas des loix,
Avec la Seine inconſolable,
Pleurent une ſeconde fois
La perte trop irréparable
D'Ariſtippe, d'Anacreon,
D'Atticus & de Fénelon.
Pour moi, de ma douleur profonde
Trop pénétré pour la chanter,
N'admirant plus rien en ce monde
Où je ne puis plus t'écouter,
Sur l'Urne qui contient ta cendre
Et que je viens baigner de pleurs,
Chaque printems je veux répandre
Le tribut des premieres fleurs ;
Et puiſqu'enfin je perds le Maître,
Qui du vrai Beau m'eût fait connoître

Les myſteres les plus ſecrets ;
Je vais à tes ſombres cyprès
Suſpendre ma lyre, & peut-être
Pour ne la reprendre jamais.

Par rapport au détail de la Piéce, voici quelques remarques legeres : Il ſemble que l'éloge de la vie molle & de l'apathie philoſophique auroit été plus décemment adreſſé à quelque ſage Mondain qu'à un Révérend Pere, tout *aimable* qu'on le ſuppoſe, à qui l'on dit,

Vous, ce Pere ſi vanté,
Vous, ce Philoſophe tranquille
De Minerve l'heureux pupille,
Et *l'enfant de la liberté*,
Comment donc avez-vous quitté
Les délices de cet azile,
Pour aller reprendre à la ville
Les chaînes de la gravité ?

M. G. parle de nos Heros de ſçavante Litterature & de Philologie, avec un peu d'irréverence, lorſqu'il dit,

Heritier de l'antique enclume
De quelque Pédant ignoré,
Et pour reforger maint volume
Aux antres Latins enterré,
Iriez-vous, comme les Saumaiſes,
Immolant aux doctes fadaiſes
L'eſprit & la félicité,
Partager avec privilege
Des Patriarches de College

L'ennuyeuſe immortalité ?
Non, l'eſprit des aimables Sages
N'eſt point né pour les gros ouvrages
Souvent publics incognito ;
Le Dieu du goût & du génie
A rarement eu la manie
Des honneurs de l'Infolio.

On dit à l'*aimable* Pere *** page 7 ;

Anacorete cazanier,
Pour aller encore eſſuyer
L'éternité du vin de Brie,
Auriez-vous quitté le nectar
D'Aï, d'Arbois & de Pomar ?

Je finirai cet article par un endroit, qui m'a plû infiniment, & qui eſt vraiment neuf & original.

Feüillage antique & venerable,
Temple des Bergers de ces lieux,
Orme heureux, monument durable,
De la pauvreté reſpectable
Et des amours de leurs ayeux,
O toi, qui depuis la durée
De trente luſtres révolus,
Couvres de ton ombre ſacrée
Leurs danſes, leurs jeux ingenus ;
Sur ces bords, depuis ta jeuneſſe,
Juſqu'à cette verte vieilleſſe,
Vis-tu jamais changer les mœurs,
Et la félicité premiere
Fuir devant la lumiere
De mille brillantes erreurs ?
Non, chez cette race fidéle
Tu vois encor ce pur flambeau
De l'innocence mutuelle,

Que tu voyois briller chez elle,
Lorsque tu n'étois qu'arbrisseau ;
Et pour bien peindre la mémoire
De ces Mortels qui t'ont planté,
Tu nous offres pour leur histoire
Les mœurs de leur posterité.
Triomphe, regne sur les âges,
Echape toujours aux ravages
D'Eole, du fer & des ans,
Fleuris jusqu'au dernier Printems
Et dure autant que ces rivages.
Au Chêne, au Cèdre fastueux
Laisse les tristes avantages
D'orner les palais somptueux :
Les lambris couvrent les faux Sages
Tes rameaux couvrent les Heureux.

Je crois devoir vous faire part, M. d'une Lettre qu'on vient de me rendre. Quand je recevrai des Lettres de ce genre, aussi solidement écrites, & où la Littérature soit autant interessée, je ne manquerai jamais de vous les communiquer.

LETTRE

Ecrite aux Auteurs des Observations sur les Ecrits Modernes.

» LE jugement que vous portez, » Messieurs, dans votre 96e. Lettre, » des nouveaux Ouvrages de M. Len- » glet, m'a fait naître l'envie de les lire; » j'ai commencé par la *Geographie des* » *Enfans*, sur laquelle j'ai fait plusieurs

» Observations ; j'ai l'honneur de vous » en communiquer quelques-unes, & » si vous jugez à propos d'en faire usa- » ge, je vous adresserai dans la suite » celles que je pourrai faire sur les » *Principes de l'Histoire*, dont je vais » commencer la lecture.

» M. L. débute ainsi dans son Aver- » tissement qui est à la tête de cet » Abregé de Geographie: *Il y a long-tems* » *que l'on souhaite une Geographie pour les* » *Enfans.* C'est un usage assez commun » parmi les Auteurs, de nous avertir » dans une Préface, que leurs Ouvrages » sont absolument nécessaires, & quel- » ques-uns ont raison. Mais de tous les » Livres faits ou à faire pour l'instruc- » tion des jeunes gens, je n'en sçais » point qui leur soient moins néces- » saires qu'un Livre de Géographie, » & dont ils puissent mieux se passer ; la » Géographie est une science des yeux, » où il ne faut pour un enfant que l'ins- » pection des Cartes* : un Maître la lui » apprendra plus aisément, plus sure- » ment, & bien plus agréablement, » en le faisant promener sur la Carte, » & lui expliquant de vive voix les dif- » férentes configurations qui le frape-

* J'ai autrefois oüi dire la même chose au fameux Guill. de l'Isle.

» ront ſur cette Carte, qu'en lui char-
» geant la mémoire de toutes les le-
» çons de M. L. qui ne feront que l'en-
» nuyer & le dégoûter, ſans lui four-
» nir rien, qui fixe ſa mémoire.

» Leçon 1e. p. 2. *On compte ordinai-*
» *rement ſix parties ſur la ſurface de la*
» *terre, ſçavoir l'Europe, l'Aſie, l'Afri-*
» *que & l'Amerique, avec les terres Arc-*
» *tiques & les terres Antarctiques.* La di-
» viſion ordinaire eſt en quatre parties;
» il eſt inutile de parler à un enfant
» des terres *Arctiques* & des terres *An-*
» *tarctiques*, ſur leſquelles il n'y a rien
» à ſçavoir, & ces grands termes
» demandent une explication qui ne
» ſeroit pas à leur portée; il ſera tems
» de leur en parler, quand ils appren-
» dront la Sphere. Page 4, la derniere
» réponſe n'eſt point exacte: *Les ex-*
» *trémités de l'Aſie ſont gouvernées plus*
» *ſagement que les Etats qui ſont au Cou-*
» *chant.* Quelle preuve M. L. a-t'il,
» que les Etats d'Aſie, qui ſont au
» Couchant, ſçavoir la Turquie Aſia-
» tique, la Perſe, & ſi vous voulez,
» le Mogol & les Indes, ne ſoient pas
» auſſi ſagement gouvernés que la Chi-
» ne, le Japon, les Iſles qui ſont au
» Levant, & ce qu'il appelle *les extré-*
» *mités de l'Aſie.* Ces ſortes de compa-

» raiſons portent toujours à faux ;
» chaque païs a ſes uſages, ſes ma-
» ximes, ſes principes de gouverne-
» ment, qui ont leur défaut & leur
» mérite, dans une proportion entre
» eux que l'Auteur ne peut aſſez con-
» noître pour en juger : *La plûpart de*
» *l'Afrique eſt reſtée dans la barbarie.*
» Cette expreſſion *la plûpart de l'Afri-*
» *que*, eſt vicieuſe : on dit bien *la plû-*
» *part des hommes* ; on dit vulgaire-
» ment *la plûpart du tems, la plûpart du*
» *monde* ; ces expreſſions ſont en uſage,
» quoique les deux dernieres priſes à
» la rigueur ne ſoient peut-être pas
» exactes ; mais l'uſage n'a pas encore
» introduit ces façons de parler, *la plû-*
» *part de l'Afrique, la plûpart de la*
» *France, la plûpart de la Ville* ; pour-
» quoi infecter notre langue d'une
» expreſſion vicieuſe par elle-même?...

» Leçon 2e. p. 5. *L'Europe contient*
» *ſeize Etats principaux*, entre leſquels
» l'Auteur compte la Norvege, qui
» n'eſt cependant qu'une dépendance du
» Dannemark, la Boheme & la Hon-
» grie, qui font partie des Etats héré-
» ditaires d'Autriche ; la petite Tarta-
» rie, qui n'eſt qu'une Province dé-
» pendante, ou du moins tributaire de
» la Turquie & de la Moſcovie, & qui

» eſt de peu de conſideration, par rap-
» port à nous. L'Auteur ne parle point
» des Royaumes de Naples, de Sardai-
» gne, de Pruſſe; des Républiques de
» Hollande, de Veniſe, des Suiſſes;
» ce ſont néanmoins des Etats plus
» conſiderables pour nous, que la Nor-
» vege & la Tartarie, & qu'il importe
» plus aux jeunes gens de connoître. Il
» étoit ce ſemble plus naturel dans la
» diviſion générale de s'en tenir aux
» Etats Souverains, qui occupent un
» rang conſiderable dans l'Europe, &
» dans l'explication de ces Etats, de
» traiter de ceux qui en dépendent. . . .
» Entre les Etats du Nord, M. L. place
» l'Angleterre, qui eſt dans notre voi-
» ſinage: ne ſeroit-elle pas mieux pla-
» cée dans les Etats du milieu? . . . Et
» p, 114 il place la Turquie Aſiatique
» au nord de l'Aſie, quoiqu'elle ſoit
» entre les 20 & 45, ou tout au plus 50
» degrés de latitude ſeptentrionale. La
» France, qui va juſqu'au 52e. devroit
» donc être comptée dans les Etats du
» Nord. . . .

» *Leçon* 3e. *p.* 8. Dans l'énumeration
» des Capitales, pourquoi tant diſ-
» courir ſur la Capitale de l'Empire
» d'Allemagne? Puiſque Vienne eſt de-
» puis pluſieurs ſiécles la réſidence du

» Chef de l'Empire, & le centre des
» affaires de ce même Empire, pour-
» quoi ne pas dire simplement, que
» Vienne est la Capitale de l'Empire
» d'Allemagne, ainsi que l'Auteur a
» dit, pag. 9, que *l'Italie a Rome pour*
» *Capitale*, sauf à s'expliquer dans la
» suite, quand on apprendra à l'enfant
» l'Histoire de l'Empire & de l'Italie;
» car Rome n'est pas plus la Capitale
» de l'Italie, que Vienne la Capitale de
» l'Empire. . . . Pag. 5, l'Auteur a écrit
» *Norvege* au feminin, ainsi que tous les
» Geographes: mais aux pages 20 & 21
» on lit en titre *Le Norvege, D. qu'est-*
» *ce que le Norvege? R. le Norvege est, &c.*
» *D. quelles sont les dépendances du Nor-*
» *vege?* Et à la p. 151, où il est parlé des
» terres Arctiques on lit, *le Spirtzberg*
» *au nord du Norvege.* Voilà cinq fois
» le mot Norvege pris au masculin:
» d'où vient cette variation? Je viens
» de consulter la Méthode de Géogra-
» phie du même Auteur, imprimée
» après l'Abregé en 5 vol. *in*-12. j'ai
» trouvé par tout Norvege au feminin.
» Voilà, Monsieur, plusieurs fautes
» d'inexactitude: il est inutile de vous
» en faire remarquer davantage; si je
» suivois ainsi toutes les Leçons de cet
» Abregé, je ferois peut-être un Ou-

» vrage auſſi gros que celui dont je re-
» leve les fautes, ſur-tout ſi je mettois
» ma Critique *par demandes & par ré-*
» *ponſes.* J'ai encore un procès à faire
» à l'Auteur *ſur ſa Méthode par deman-*
» *des & par réponſes*, qu'il employe,
» tant dans ſa Géographie, que dans
» ſes Principes de l'Hiſtoire, & voici
» ſur quel fondement je me récrie: Je
» me ſuis ſouvenu d'avoir lû en quel-
» qu'endroit de la Méthode pour étu-
» dier l'Hiſtoire par M. L. une Notte
» critique ſur cette Méthode des de-
» mandes & des réponſes; c'eſt dans
» l'Article 74e. du grand Catalogue des
» Hiſtoriens, tome 8e. de l'édition *in-*
» 12. pag. 626. On y lit les paroles:
» *Introduction à l'Hiſtoire de France par*
» *demandes & par réponſes, par M. le*
» *Ragois.* Et voici la Note de M. Lan-
» glet ſur cette Introduction: *Si j'avois*
» *à faire apprendre l'Hiſtoire à des jeunes*
» *gens, je ne me ſervirois pas de la Métho-*
» *de des demandes & des réponſes. Tout le*
» *monde n'eſt pas de mon ſentiment, puiſ-*
» *que ce Livre s'eſt bien vendu & qu'on*
» *l'a ſouvent augmenté & réimprimé; les*
» *dernieres éditions ſont les meilleures, ou*
» *pour mieux dire, ſont les moins mauvai-*
» *ſes.* D'où vient donc que M. L. ſe
» propoſe aujourd'hui de faire appren-

» dre à de jeunes gens l'Hiſtoire & la
» Géographie, ſuivant une méthode
» qu'il condamne dans les autres? Peut-
» être a-t'il crû que le ſuccès du Livre
» de M. le Ragois étoit dû à ſa Méthode,
» & notre Auteur a voulu aſſurer par la
» même voye un pareil ſuccès à ſes
» Ouvrages. Car je ne voispas qu'il y ait
» d'autre avantage dans la Méthode des
» demandes & des réponſes; ſi ce n'eſt
» encore celui de groſſir conſiderable-
» ment des volumes, qui ſeroient ſans
» cela très-minces; & je mets en fait,
» que ſi on réduiſoit en diſcours ſuivi
» les ſix volumes des Principes de l'Hiſ-
» toire, en ſe ſervant pour l'impreſſion
» d'un caractere un peu moins gros,
» toute la doctrine qui y eſt répanduë
» ſeroit contenuë à l'aiſe dans un vo-
» lume ou deux d'une juſte groſſeur:
» mais ce n'eſt pas là le compte de
» quelques-uns de nos Auteurs d'au-
» jourd'hui, qui veulent vendre leur
» ſcience, tant par volumes. Et c'eſt
» de ce beau ſecret que nous viennent
» les vingt volumes *in*-4°. qui ne ſont
» encore qu'une petite partie d'une
» Hiſtoire qui ne ſera jamais finie. De là
» les trente-ſix volumes *in*-4°. de l'Hiſ-
» toire Eccleſiaſtique, dont le 35e. ne
» contient pas le récit des événemens

» d'une année seule : de là les dix vo-
» lumes de l'*Histoire du Peuple de Dieu*,
» qu'on auroit pû réduire pour la com-
» modité du public à deux volumes
» *in*-4°. en lui donnant la forme &
» le caractere de la belle Edition de
» l'Histoire du Concile de Trente de
» Fra Paolo, traduite par M. de la Hous-
» faye, *in*-4°. de 1686.

» J'ajoûterai encore un mot sur M.
» L. La nouvelle édition de sa Géogra-
» phie en 5 vol. *in*-12. n'a pas rempli
» l'attente du public ; & quoique grof-
» sie d'un 5e. volume, elle ne présente
» rien de nouveau : on s'attendoit à
» des augmentations considerables,
» principalement sur l'ancienne Géo-
» graphie ; il me semble même que M.
» L. s'étoit engagé, dans son grand
» Ouvrage sur l'Histoire, à donner quel-
» que chose de plus exact & de plus fini
» sur cette partie de la Géographie, si
» nécessaire à sçavoir, & trop peu éclair-
» cie, pour l'intelligence des anciens
» Auteurs : mais en quoi consistent les
» augmentations de cette nouvelle édi-
» tion ? La moitié du premier volume
» comprend la Géographie des enfans ;
» à la tête de chaque article on trouve
» une espece de Dissertation sur les Car-
» tes Géographiques, qui n'est qu'une

» répétition de ce qui eſt dans le Diſ-
» cours préliminaire ou dans le Cata-
» logue des Cartes. Il y a outre cela une
» Table très-ample dans chaque volu-
» me, & enfin la moitié du 5e. volume
» eſt un vaſte Catalogue de Cartes, qui
» ſe trouve auſſi dans le corps de l'Ou-
» vrage; je crois bien qu'il peut y avoir
» quelques additions ſur l'Hiſtoire, &
» quelques articles amplifiés, mais qui
» n'éclairciſſent pas davantage les ma-
» tieres. Quant à l'ancienne Géogra-
» phie, il n'y a pas un mot de changé
» ni d'ajoûté à l'ancienne édition.

» J'ai l'honneur d'être, Meſſieurs,
» votre très-humble & très-obéiſſant
» ſerviteur, L. A. D. C. M.

Amulete du ſieur Arnoult.

Après vous avoir fait déja l'éloge du *Sachet* du Sr Arnoult, (Marchand Droguiſte rue des cinq Diamans,) il ſemble inutile de vous en parler encore. Mais l'importance de ce préſervatif contre le plus redoutable des accidens, & les experiences qui ſe multiplient chaque jour, ſous les yeux du Public, de la vertu de ce merveilleux Amulete, m'engagent de vous en conſeiller ſérieuſement l'uſage. Vous avez pû lire dans la 141 feüille du *Pour & Contre* le recit de l'effet étonnant de ce remede,

fut le Sr Franqui Maître d'Hôtel de M. le Ministre de Florence. C'est un fait antentique que M. Prevôt assure avoir verifié par ses yeux, & dont j'ai vû moi-même une preuve, qui n'est pas moins sure, dans le certificat du Ministre dont je viens de parler, qui l'a signé & muni du sceau de ses armes. Ce qu'il y a de remarquable, est que le *Sachet*, en guérissant le Sieur Franqui, a guéri parfaitement un homme que l'Apoplexie avoit rendu Paralytique. Le détail curieux & précis dans lequel M. Prévôt est entré, au sujet de cette étonnante guérison, me dispense d'en exposer ici les circonstances.

Mais voici un autre évenement, qui n'est pas moins favorable à la réputation de l'Amulete. » Le Sieur Blanchard, Intendant de M. le Duc de » Gesvres eut le 14 Novembre 1735 » une attaque d'Apoplexie, même une » espece de Paralysie au bras droit & à » la main, avec un tiraillement à la » bouche du même côté. Il fut secouru » promptement par les remedes ordonnés par M. Dumoulin Medecin. » Quinze jours après, le Sieur Arnoult » Marchand Droguiste lui apporta, » par l'ordre de M. le Duc de Gesvres, » un petit Sachet, dont il a toujours

» fait usage jusqu'à present ; & depuis » ce tems-là, il ne lui est arrivé au» cun accident. » Ce recit est tiré d'un certificat autentique signé par M. le Duc de Gesvres, avec le sceau de ses armes, & contresigné par le Sr. Blanchard son Intendant. J'ai actuellement l'original devant les yeux. Il faut remarquer que cette piece renferme une circonstance particuliere, qui nous apprend un effet très-étonnant de l'Amulete. » Nous » avons appris (dit M. le Duc de Ges» vres) que depuis que le Sr Blanchard » se sert de ce Sachet, il en a chan» gé de trois, parceque ce qui étoit » dans le *premier* Sachet, s'est entiere» ment dissipé ; ce qui ne fait pas le » même effet sur ceux qui ne sont pas » menacez. Car nous en étant mis un » sur la poitrine, il est toujours dans » le même état. La même chose est » arrivée à plusieurs personnes de no» tre maison ; ce qui nous fait conjec» turer qu'en faisant son effet sur les » personnes, qui en ont besoin, il est » consommé à proportion qu'il opere. »

Après de pareilles experiences, si bien constatées, il me paroît inutile de vous citer plusieurs autres certificats, que le Sieur Arnoult m'a communiquez, touchant les guerisons operées

par son Sachet dans le cours de l'année 1736. Celui néanmoins de M. le Curé de S. Jacques du Haut-Pas est digne d'une consideration particuliere, puisqu'il s'agit d'une vieille femme Paralytique & *hors d'état de faire aucun travail*, » qui s'étant servie *pendant environ un* » *mois* du specifique de M. Arnoult, » fut guerie, de façon que malgré son » grand âge, elle est capable de tra- » vail & du travail même le plus peni- » ble. » Ce Certificat est en date de Paris le 22 Octobre 1736. *Signé* COURCAULT.

Il est fort indifferent pour la realité de la vertu du specifique, que la théorie rationelle explique ou n'explique pas, comment un petit Sac appliqué sur l'estomac produit des effets si admirables. Si les faits sont vrais, comme on n'en peut douter raisonnablement, de quel poids sont tous les raisonnemens de la Medecine contre la possibilité de tant de gueriſons étonnantes ? Après tout il ne seroit pas absolument impossible de montrer avec une espece de vraisemblance quelque connexion entre la cause & l'effet. Mais ce qu'il est bien plus important à mon gré de sçavoir, est que le remede du Sieur Arnoult ne se distribue que chez lui, &

qu'il ne commet qui que ce ſoit pour le diſtribuer ailleurs ; qu'ainſi toutes les autres perſonnes, qui tant à Paris qu'en Province, ont annoncé le même ſecret, & ſe flattent de le poſſeder, trompent le Public par une fauſſe imitation. Au reſte ce ſpecifique a encore un garant de ſa vertu réelle dans l'air de candeur & de ſincerité, & dans le deſintereſſement charitable de ſon généreux diſtributeur.

Ne voudra-t'on point encore former quelque doute, au ſujet de l'Auteur ſi peu méconnoiſſable du *Spectacle* des *deux Nièces?* Je lui donne le nom de *Spectacle*, ne pouvant appeller *Comédie* un Ouvrage, où il n'y a ni plan, ni liaiſon, ni ſuite, ni intrigue, ni dénouëment, & qui ne conſiſte qu'en lieux communs, & en portraits, que font ſans ceſſe des Perſonnages ſans caractere & ſans interêt. Tous les Acteurs de la Piéce ſont des Peintres : cent viſages différens paſſent ſucceſſivement ſous vos yeux : vous croyez feüilleter un portefeüille d'Odieuvre ; ſi ce n'eſt que ſes portraits ſont plus conformes aux objets réels. Après tout, cette Piéce, dont un certain ſuccès ne feroit pas honneur au goût du Public, eſt capable, dans un ſens, d'en faire à l'Auteur, qui a ſçu y ſemer pluſieurs vers heureux,

Les deux Nieces, Comédie.

& y placer de tems en tems assez d'esprit. Il peut arriver aussi que l'un & l'autre s'accordent parfaitement sur le mérite de la Piéce.* L'Auteur peut l'avoir donnée au Théatre, & le Public s'empresser à l'y voir, comme un Ouvrage singulier, plus digne de sa curiosité que du suffrage des connoisseurs.

Sixiéme Partie de Mariane.

Ce seroit répéter une chose fort superfluë, que de dire ici qu'il y a beaucoup d'esprit dans la 6e. Partie de la *Mariane* de M. de Marivaux. Mais si je dis qu'il y a moins de réflexions prolixes, moins de *babil*, que dans les Parties précédentes, plus d'action, plus d'interêt, & en général moins de fautes; c'est vous dire que cette Partie ne m'a point du tout ennuyé, & que même elle a sçu m'amuser. J'excepte néanmoins ce grand Portrait de la fin, qu'on vient vous présenter avec une affectation mortifiante, pour vous glacer les sens au milieu de la chaleur de l'interêt le plus vif. Qu'est-ce que le Lecteur se soucie de connoître l'air, la physionomie, l'humeur, l'esprit, le cœur, & toutes les rares qualités morales d'un homme très-puissant, dans

* La seule bonne Scene est tirée mot à mot de M^e. de Villedieu, *Tom. X. p. 421. édit. de 1702.*

la maison duquel Mariane est conduite par force, & dont on la voudroit voir sortir promptement & heureusement. L'allégorie, à mon gré, n'est pas assez bien tournée, pour me faire pardonner ce défaut de goût & de jugement. Les Piéces de placage & de rapport font toujours mal dans un Ouvrage d'esprit. Nous avons jusqu'ici environ un mois de la vie de Mariane : si elle a vêcu long-tems, & si toutes les circonstances de son histoire sont toujours exposées avec la même prolixité, il sera peut-être difficile que la vie d'un homme puisse suffire à lire la sienne. La septiéme Partie, paroîtra, dit-on, incessamment.

Le mystere est enfin dévoilé, & le Public connoît à présent le véritable Auteur de la Comédie de l'*Enfant Prodigue*. Peu de jours après la premiere représentation, sans craindre de me voir un jour démenti, & sans avoir d'autre garant, que l'attention extrême que j'avois faite à la maniere dont cet Ouvrage est écrit, j'osai assurer publiquement * qu'un Poëte célébre en étoit le Pere ; & tout le monde comprit assez celui que j'avois en vûë. Comment a-t'on pû s'y méprendre ? Est-il possible qu'aujourd'hui le discernement

M. de V. Auteur de l'Enfant Prodigue.

* Voyez la Lettre 88. p. 311. Tom. 6.

les ſtyles ſoit ſi rare ? J'ai vû les plus miſe-rables écrits, attribués à des gens d'eſprit, à la verité par des perſonnes qui n'en ont guéres ; & j'ai vû en même tems de fort bons Ouvrages, mis ſur le compte des plus mauvais Ecrivains. Les gens de Lettres même s'y méprennent quelquefois. Sur la Piéce de l'*Enfant Prodigue*, par exemple, un Auteur ingénieux a porté ce jugement : » Loin de la reconnoître pour l'Ou-» vrage du *Poëte célébre*, auquel une infinité de » gens l'attribuent, je la crois de *quelque jeune* » *Auteur*, qui ne ſera peut-être un jour infe-» rieur à perſonne ; mais qui ne joint point » encore à ſes grands talens l'art des caracte-» teres, & une connoiſſance ſuffiſante du » Théatre. « Après avoir apperçû, comme tout le monde, ces défauts réels dans la Piéce, étoit-il néceſſaire d'avoir recours à la ſuppoſition d'un *jeune Auteur* ? Les traits inimitables dont cet Ouvrage eſt orné ; l'admirable pathétique qui y régne, & qui en a fait le ſuccès ; certains coups de maître qui s'y ſont ſentir, l'harmonie & l'élégance des vers, ſont-ce là des ſignes naturels de la plume novice d'un jeune homme ? Cette Piéce, qui s'imprime actuellement, va mettre le Public encore plus en état de juger, ſi c'eſt avec quelque vraiſemblance qu'on a pû l'imputer à un autre qu'à M. de V.

Je ſuis &c.

Le 2. Février 1737.

A PARIS, chez CHAUBERT, avec Privilége & Approbation.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CIII.

IL parut, Monſieur, en 1729 & en 1734 deux Ecrits contre l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de M. l'Abbé de Fleuri, imprimez en Flandre, & attribuez à deux Religieux Flamands. C'eſt pour réfuter ces deux Ecrits qu'on vient de publier un Ouvrage intitulé ; *Juſtification des Diſcours & de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de M. l'Abbé Fleuri*, contre les reproches & les calomnies de quelques Religieux Flamands, principalement au ſujet de la Doctrine du Clergé de France, & de pluſieurs abus, &c. * Les Auteurs des deux Libelles avoient accuſé M. Fleuri de *mauvaiſe foi* ; c'eſt même le titre du ſecond, où ce ſage &

Juſtification des Diſcours & de l'Hiſt. de M. l'Abbé Fleuri.

* A Nancy chez Nicolaï 1736. *in* 12. 356 pages.

reſpectable Hiſtorien eſt comparé aux plus furieux hérétiques. Comme ces deux Ecrits calomnieux ſont peu connus en France, & qu'ils ne méritent pas de l'être, je ne m'amuſerai pas à vous expoſer ce qu'ils contiennent : l'aveuglement & la folie de ces Ecrivains vous feroit pitié. Vous en pourrez juger par la *Juſtification* de M. Fleuri, dont je vais vous rendre compte.

L'Ouvrage eſt diviſé en cinq parties. Dans la premiere on prouve que M. F. a eu raiſon de dire qu'il y a des abus dans l'Egliſe, qui s'y ſont introduits avec le tems. La premiere preuve eſt tirée du ſentiment commun ou l'on étoit avant le ſchiſme des Proteſtans ; des témoignages des Papes & de pluſieurs Cardinaux à ce ſujet ; & de l'aveu même du Concile de Trente ; puiſque ceux qui y ont aſſiſté ont reconnu qu'il n'avoit pû remedier à tous les abus. On cite ſur cela la fameuſe Déclation du Gardinal de Lorraine, qu'il fit à la fin du Concile au nom de l'Egliſe Gallicane. Le premier des Légats avoüa implicitement la même choſe, dans le Diſcours qu'il prononça pour la clôture du Concile. Il dit *qu'il étoit vrai qu'on pouvoit mieux faire ; mais que ceux qui compoſoient le Concile, étoient*

*des hommes & non des Anges, & qu'eu égard au malheur des tems, on devoit se contenter de ce qu'ils avoient fait.** On cite ensuite les plaintes de S. Charles Borromée dans le sixiéme des Conciles, tenu par ce saint Archevêque au sujet de la réformation des abus. Tout cela forme un contraste assez singulier à côté de ces paroles de l'Anonyme auteur du Libelle. *Vouloir ramener l'Eglise à ses premiers siécles, c'est tomber dans une aussi étrange absurdité, que si quelqu'un vouloit nous faire rentrer au berceau, & aux maillots, & revenir en enfance.* Mais quand même le Concile auroit par ses Decrets réformé tous les abus, pourroit-on dire que cette réformation auroit été suivie dans toute l'Eglise, tous ses Decrets touchant la discipline n'ayant pas été universellement acceptés ?

La seconde partie est destinée à prouver que M. F. n'a rien dit que de très-vrai, en avançant que les fausses Decretales avoient introduit une nouvelle discipline, & des abus sur quelques points. L'Auteur du second Libelle prétend que *les Papes qui les ont adoptées, avoient autant d'autorité dans*

* Voyez la Continuation de l'Histoire Ecclesiastique de M. Fleury, par le P. Fabre.

l'Eglise, que ceux des quatre premiers siécles, auſquelles elles ſont attribuées ; & que l'Egliſe Univerſelle dans pluſieurs Conciles a admis le pouvoir du Pape, tel que ces fauſſes Piéces l'établiſſent. On répond que les Papes ne ſe ſont attribué le pouvoir que les fauſſes Decretales leur donnent, que parce qu'ils les ont cru veritables, & qu'ils ſe ſont imaginé que dès le commencement de l'Egliſe leurs Prédeceſſeurs avoient eu cette autorité ſans bornes. C'eſt une erreur de fait, dont tout le monde convient. A l'égard des Conciles œcumeniques, dont on cite ici les déciſions en faveur du pouvoir du Pape, tel qu'il eſt établi dans les Decretales, on défie l'ignorant Auteur du Libelle d'en nommer aucun. On l'accuſe en même tems de mauvaiſe foi, dans l'expoſition des ſentimens de l'Auteur orthodoxe, qu'il a eu la temerité d'attaquer, & on démontre la fauſſeté & l'abſurdité de ſes allégations. On apprécie enſuite, conformément aux idées juſtes de M. F. & de tous les Théologiens François, le fameux Decret de Gratien fondé ſur les fauſſes Decretales. On fait voir que le Pape, pour avoir le pouvoir de diſpenſer des Canons, n'eſt pas pour cela ſuperieur aux Canons ; parce que ce

ſont les Conciles mêmes, qui, en faiſant ces loix, lui donnent le pouvoir d'en diſpenſer dans les cas de la néceſſité, ou de l'utilité publique; & non autrement : *Urgens juſta ratio, & major utilitas*, comme dit le Concile de Trente, (ſeſſ. 25.) qui veut en même tems que ces diſpenſes s'accordent toujours avec connoiſſance de cauſe & ſans rien exiger, & qu'autrement la diſpenſe ſera cenſée ſubreptice. GRATIS A QUIBUSCUNQUE *ad quos diſpenſatio pertinebit, erit preſtandum; aliterque facta diſpenſatio ſubreptitia cenſeatur.* Ce réglement général regarde tous ceux à qui le Concile donne le droit de diſpenſer des Canons.

Dans la troiſiéme partie on fait voir que M. F. n'a rien écrit que de très-exact au ſujet des abus ſur la Penitence, ſur les Indulgences, ſur les Excommunications, & ſur l'étenduë de la Juriſdiction Eccleſiaſtique. L'Auteur de l'Ecrit qu'on réfute, a prétendu que les Pénitences Canoniques, & pluſieurs autres uſages des premiers ſiécles de l'Egliſe, étoient des *abus*, qu'on a réformés. On fait voir évidemment que cet Auteur n'a pû parler ainſi que par une ignorance groſſiere, & qu'il n'a aucune régle pour juger ſi une prati-

que est abusive ou ne l'est pas. L'Eglise n'est pas invariable sur la discipline, comme sur la foi : mais *en général*, comme dit expressément M. F. *on a toûjours enseigné dans l'Eglise qu'il falloit s'en tenir à la tradition des premiers siécles, pour la Discipline, aussi bien que pour la Doctrine.* Le Concile de Trente en plusieurs endroits rappelle la discipline des premiers siécles, en fait l'éloge, & déplore l'oubli des Canons des anciens Conciles. Si ces usages de l'antiquité étoient des abus, l'Eglise parleroit'elle ainsi ? L'Auteur donne ensuite des régles très-sages & très-judicieuses pour discerner les coutumes abusives, celles qui sont autorisées, & celles qui étant simplement tolerées par l'Eglise, peuvent être suivies sans blesser sa conscience. Ces regles sont également éloignées du dangereux relâchement & de l'impraticable rigorisme. Mais ce morceau, aussi étendu qu'il est important, doit être lû dans le Livre même.

4e. Partie. On y montre que l'Eglise n'a jamais approuvé aucun des abus repris par M. Fleury, & l'on y fait voir quels sont les changemens de discipline qu'elle a autorisés, & ceux qu'elle desaprouve. Cette partie, mé-

thodiquement préparée par la premiere, contient une Dialectique également éloquente & profonde. On y fait voir particulierement que M. F. a eu raison de relever dans ses Discours quatre ou cinq abus principaux, qui ont causé beaucoup de mal à l'Eglise : 1°. Le pouvoir sans bornes attribué au Pape, & uniquement fondé sur les fausses Décretales & sur Gratien ; ce qui a attiré tant de dispenses contre les régles, & toutes ces exemptions des Chapitres & des Monasteres : d'où il est arrivé que les Evêques n'ont pû corriger ni les Chanoines, ni les Moines, qui s'écartoient de leur devoir. Mais y ayant une autorité immédiate dans le lieu même, & les Evêques en certains cas ayant toujours sur eux droit de *correction*, où est l'*abus* ? 2°. La cessation des Conciles Provinciaux. 3°. Les appellations au Pape en toute cause & en toute instance. 4°. Les excommunications, qui à force d'être prodiguées, sont devenuës inutiles, par le mépris qu'on en a fait, & qui ont même quelquefois jetté des Eglises entieres dans le schisme. 5°. Enfin les Indulgences, qui ont été tellement multipliées, sur-tout pendant les Croisades (comme l'a dit M.F.)

qu'elles ont insensiblement aboli les pénitences canoniques. L'Auteur prétend que non-seulement aucun de ces abus n'a été consacré par le Corps des Pasteurs, mais que l'Eglise a désaprouvé formellement ces mêmes abus. Assurément l'Auteur exagere sur quelques points. Cependant en général ce sont des faits tirés de l'Histoire de M. F. en sorte qu'on peut dire que c'est M. Fleury même qui est son propre Défenseur.

Dans la 5e. Partie on montre que la primauté que le Pape a de droit divin, ne lui donne point une autorité, telle que le prétendent les Ultramontains; & l'on justifie M. F. sur l'accusation de mauvaise foi, intentée contre lui au sujet de cette autorité. Selon les Ultramontains la primauté du Pape *n'a rien de réel*, si l'on ne reconnoît qu'il est seul Juge des Evêques, qu'il peut seul les déposer, & que son pouvoir est sans bornes. Or, comme d'ailleurs il est prouvé que ces idées chimeriques n'ont d'autre fondement que les fausses Décretales, le Decret de Gratien, & les flatteries des Auteurs courtisans, il s'en suivra que les Protestans auront raison de ne pas reconnoître cette Primauté. » Voilà, dit l'Auteur, comme des » Ecrivains sans jugement nuisent à la » Religion, en écrivant à tort & à tra-

» vers tout ce qui leur vient dans l'eſ-
» prit, ſans conſiderer ſi ce qu'ils
» avancent, n'autoriſe point les Here-
» tiques, & ne leur fournit point des
» armes pour ſe maintenir dans le ſchiſ-
» me. « Helas! c'eſt ce que nous ne faiſons que trop ſouvent.

On ſçait que le Concile de Conſtance dans la 4 & 5e Seſſion, a décidé qu'un Concile général avoit une autorité ſupérieure à celle du Pape. Pour éluder la déciſion, les Ultramontains diſent tantôt que le Concile n'étoit pas général lorſqu'il a fait les Decrets de la 4 & 5e Seſſion, (quelle abſurdité!) tantôt qu'il n'a pas prétendu les faire pour tous les tems, mais ſeulement pour le tems de ſchiſme. Malheureuſement pour les Ultramontains, il nous reſte un Diſcours admirable ſur ce ſujet, que notre grand Gerſon prononça en préſence de tout le Concile l'an 1417, c'eſt-à-dire, après la réünion des differentes obédiences, & lorſque le Concile étoit pleinement œcumenique, de l'aveu même des Ultramontains. Gerſon dans ce Diſcours prend le Concile à témoin de ſa propre déciſion; il lui rappelle comment il avoit condamné l'erreur de ceux qui mettent les Papes audeſſus des Canons &

des Conciles, & comment il avoit décidé que ces saintes Assemblées ont une autorité supérieure pour régler celle du Pape. Si le Concile avoit été alors dans le sentiment où sont aujourd'hui les Ultramontains, auroit-il souffert que Gerson parlât de la sorte? Quelque Pere du Concile ne se seroit-il pas élevé contre lui, & contre sa Harangue? On ne connoissoit pas encore alors la fausseté des Décretales; & cependant on étoit persuadé que la juridiction du Pontife Romain étoit soumise à celle de l'Eglise assemblée. C'est ce que depuis ce tems-là la Faculté de Théologie de Paris n'a cessé de soutenir avec un zéle ardent & constant.

L'Auteur expose ensuite les droits, distingués de la primauté, que le Pape a acquis avec le tems. C'est par la concession des Evêques, que l'absolution de certains pechés lui est reservée. Ce fut vers l'onziéme siécle que les Evêques commencerent d'envoyer à Rome des hommes coupables de quelques grands crimes, afin de leur rendre par ce moyen l'absolution plus difficile & la pénitence plus laborieuse. Dans la suite les Papes ont prétendu se réserver plusieurs autres cas; mais en France on n'a point eu égard à

toutes ces reserves, & il n'y en a que cinq qui y ayent lieu; parce que les Evêques ont bien voulu s'y soumettre; ce que l'on ne condamne point. Cette matiere est traitée exactement par M. du Pin dans son Ouvrage sur les Excommunications. Tom. 2. 3e Partie.

Un des Censeurs de M. F. avoit prétendu que dans la dispute de S. Cyprien contre le Pape Etienne, il ne s'agissoit que d'un point de discipline. L'Auteur fait voir d'après M. Bossuet, 1°. que S. Cyprien & ses Sectateurs regardoient la rebaptisation des Heretiques comme une chose décidée par l'Ecriture, *in Scripturis sanctis declaratum est* (*Ep. Firmil. apud Cypr.*) 2°. que S. Augustin a regardé le dogme de la rebaptisation comme une heresie. *Haretici quidem estis* (dit-il aux Donatistes) *quod in rebaptisando diversum sequimini.*

Par rapport à l'infaillibilité du Pape, M. F. a dit que la Lettre de S. Leon fut examinée dans le Concile de Calcedoine. Un de nos Moines Flamands prétend que quand les Peres de Calcedoine examinerent la Lettre de S. Leon, ce ne fut que pour s'assurer si la copie qu'ils en avoient, étoit fidele & exacte, & tout au plus, pour s'instruire, com-

me quand on lit l'Ecriture & les Peres. Pour détruire une réponſe ſi ridicule, on renvoye le Moine aux Actes du Concile. Les Magiſtrats, qui aſſiſtoient au Concile de la part de l'Empereur, demanderent que tous les Evêques s'expliquaſſent nettement ſur cette queſtion, ſçavoir, ſi la doctrine contenuë dans la Lettre de S. Leon s'accordoit avec la déciſion du Concile de Nicée. Quelques-uns avoient formé des doutes ſur cette Lettre, ne la croyant pas orthodoxe. *Singuli Reverendiſſimi Epiſcopi doceant*, (dirent les Officiers de l'Empereur) *ſi expoſitis* 318 *Patrum & poſt hac* 170 *Patrum* * *conſonat Epiſtola S. Leonis.* Si les Peres du Concile avoient été dans le ſentiment de l'infaillibilité du Pape, ils auroient ſans doute répondu (comme font aujourd'hui nos Evêques Ultramontains) qu'il ne leur appartient pas de juger des déciſions des Souverains Pontifes, & que s'ils les examinent, c'eſt ſeulement pour s'inſtruire. Ce n'eſt pas cependant ce que répondirent les Evêques aſſemblés à Calcedoine. Ils examinerent la Lettre, & déclarerent que

* C'eſt-à-dire, des Peres du Concile de Nicée & de celui de Conſtantinople.

s'ils la recevoient, c'étoit après s'être assurés de sa conformité avec les anciennes décisions. Tout cela est conforme aux principes indubitables de la Théologie Françoise, aujourd'hui une des plus sçavantes qui soit dans toute l'Eglise. Cette cinquiéme Partie contient encore plusieurs autres articles également curieux & importans, soutenus de preuves démonstratives & sensibles, qui justifient parfaitement le plus profond & le plus judicieux Historien Ecclesiastique qui ait paru, & dont l'Ouvrage immortel est l'appui de nos Libertés.

Discours de l'Académie.

Tous ceux qui ont du goût pour les fleurs du Panegyrique, ont dû être fort satisfaits des deux derniers Discours prononcés dans l'Académie Françoise à la réception de M. de Foncemagne. Ce nouvel Académicien commença ainsi son Remerciement. » MESSIEURS, » tout ce qui peut satisfaire l'ambition » d'un homme de Lettres & toucher un » cœur sensible, se réünit dans la gra- » ce que vous m'accordez. Qu'il est » doux d'être couronné par les mains » de l'amitié ! « Seroit-il moins doux de l'être par les mains d'une severe & équitable indifference ? Il poursuit

ainſi. » Le Public accoutumé à voir » que vous ne manquez jamais de reſ- » ſources pour réparer vos pertes, » *s'eſt formé une longue habitude* de pen- » ſer que l'Académie n'en fait réelle- » ment aucune. « Cela eſt bien fort. Auſſi le modeſte Académicien ajoûte tout de ſuite. » Si le Public croit avoir » acquis le droit d'exiger quelque pro- » portion entre la réputation, que » laiſſent après eux les Hommes illuſ- » tres qui vous ſont enlevés, & les » eſperances que donnent ceux qui les » remplacent, je ne puis qu'être allar- » mé de l'*humiliante* comparaiſon à la- » quelle je m'expoſe en ce moment. » Il ſied toujours de ſe mettre au-deſſous de ſon prédéceſſeur, & il n'y a jamais eu de nouvel Académicien qui ait manqué à cette bienſéance. Au reſte il eſt peu *humiliant*, dans le parallele avec un homme d'un mérite rare, de n'être pas mis au niveau. M. de F. peint lui-même ſi bien feu M. Rabutin de Buſſi, Evêque de Luçon, & il donne une ſi haute idée de ſes vertus & de ſes talens, & ſurtout de *ſa Science du monde*, qu'on ſeroit ſurpris de retrouver aiſément toutes ces perfections. Les regrets touchans de l'Académicien au ſujet d'un *Mort illuſtre*, qui avoit ſçu l'attacher

par des liens plus forts que ceux de la reconnoissance, (M. le Duc d'Antin) forment un morceau délicat & sensé, qui honore également le bienfaiteur généreux & le favori reconnoissant.

L'endroit, qui concerne l'origine de l'Académie des Belles-Lettres, & ses rapports à l'Académie Françoise, m'a paru traité avec autant de noblesse que d'élegance. » Seroit-il permis à l'Académie des Belles-Lettres d'oublier » que les recherches les plus profondes, & les découvertes les plus intéressantes empruntent leur principal » mérite de l'art, qui les met en œuvre; de cet art précieux, qui sçait » arranger avec choix, exposer avec » clarté, orner avec sagesse; en un » mot, de l'art d'écrire, dont *Vous seule* dictés les préceptes, en même » tems qu'elle partage avec vous la » gloire d'en donner des modeles? » Pourroit-elle ignorer que la langue » dont elle se sert, pour traiter les différentes matieres de son ressort, est » devenuë, par un effet nécessaire de » vos judicieuses observations, capable de se plier à tous les usages, à tous » les besoins? Que l'on ne reproche » plus à la Langue Françoise sa prétenduë disette. Depuis que par d'exactes

» définitions, vous avez *fixé le sens* de » tous les termes, depuis que par des » distinctions délicates, vous avez dé- » mêlé les nuances de ceux qui avoient » en apparence la même valeur, la » langue exprime avec précision tout ce » que l'esprit a conçu avec netteté; & » de l'abondance que vous lui avez as- » surée, non en lui prêtant des riches- » ses étrangeres, mais en développant » celles qui étoient cachées dans son » sein, non en multipliant les mots, » mais en nous enseignant la propriété » de ceux que nous avions, est née » cette merveilleuse justesse, qui fait » le caractere particulier de la Langue » Françoise. « Tout cela sans doute est vrai dans un sens; mais à parler exactement, aucune personne en particulier, aucune Compagnie, ni aucun Dictionnaire ne *fixent le sens* & l'usage des mots. Les mots avoient leur sens & leur usage, avant qu'il y eût des Dictionnaires. R. Etienne & Furetiere apprennent la signification & l'emploi d'un terme à ceux qui l'ignorent: mais ils n'en fixent ni le sens ni l'usage.

» Les progrès de notre Langue, » poursuit l'Orateur, la perfection de » nos Ecrits sont votre ouvrage, MES- » SIEURS. « On peut dire qu'une *longue*

habitude s'eſt formée de parler ainſi ; & non ſans raiſon. Le Diſcours eſt terminé par ces paroles. » Déja nous goû-» tons les douceurs de cette Paix glo-» rieuſe, avant qu'elle nous ſoit an-» noncée. J'apprendrai de vous, MES-» SIEURS, à la célébrer. Le bonheur » public ſera l'objet des premieres Le-» çons d'Eloquence que je vais rece-» voir. « Suivant ces paroles, nous aurons bientôt quelque Ouvrage Académique ſur la Paix.

La Réponſe de M. l'Abbé de Rothelin à M. de F. roule principalement ſur le merite & la gloire de l'Academie des B. L. dont ils ſont l'un & l'autre. » L'avantage, dit-il, d'être votre con-» frere dans l'Academie des B. L. pro-» duiſit en moi de bonne heure le mê-» me effet qu'ont éprouvé tous ceux » qui vous connoiſſent. Dès-lors je de-» ſirois très-vivement de pouvoir en » tous tems & en tous lieux vous avoir » pour confrere & pour ami. » On ne peut aſſurément rien dire de plus obligeant.

L'Academie des Belles Lettres, qui dans la cérémonie de cette reception, à été dignement célébrée & loüée avec juſtice, y a preſque reçû autant d'*encens* que l'Academie Françoiſe même. Voi-

ci comme M. l'Abbé de R. s'exprime au ſujet de cette Academie, qu'il appelle une eſpece de *Colonie*, & un *Détachement* de l'Academie Françoiſe. « Dans un ſiécle *fecond en miracles* il » n'étoit pas difficile de préſager le ſort » reſervé à cette Societé naiſſante : & » quoique dans ſon origine elle ſe bor- » nât uniquement à conſacrer ſur le » marbre & ſur le bronze les faits he- » roïques de ſon Fondateur, on pré- » voïoit ſans peine que dans peu, ou- » tre cette noble occupation, elle em- » braſſeroit encore par ſon travail l'Hiſ- » toire & la Litterature de tous les » tems & de tous les pays..... La loi » de n'écrire qu'en François, loi, que » jamais elle n'a tranſgreſſée, obligea » tous ceux qu'elle adoptoit, à faire de » l'étude de nôtre Langue une de leurs » plus ſerieuſes occupations. Ces hom- » mes d'un goût ſûr & délicat s'appli- » querent à la cultiver, en poſſederent » aiſément toutes les graces, qu'ils ont » depuis fait paſſer dans leurs Ecrits. » C'eſt ainſi que dans le ſein même des » Muſes Grecques & des Muſes La- » tines, il s'eſt formé pour l'Academie » Françoiſe des ſujets, qu'elle priſe » d'autant plus, qu'ils ſont en état de » l'enrichir de tous les tréſors d'Athe-

» nes & de Rome. » Cela posé, l'Académie Françoise peut-elle jamais manquer d'excellens sujets ? Mais par représailles, l'Académie des B. L. ne pourroit-elle pas procurer le même avantage à l'Académie Françoise ? L'union seroit plus parfaite. » J'en appelle, poursuit l'Orateur, à ce Recueil précieux, que la Renommée a » rendu célébre *au-delà même des bornes* » *de l'Europe*. C'est dans ce *Code de la* » *Litterature*, dont vos Dissertations, » Monsieur, sont un des plus grands » ornemens, que la noblesse & l'élé» gance du style accompagnent tou» jours l'exactitude de la méthode, la » justesse de la Critique, & la profon» deur de l'érudition. «

On trouve dans ce Discours un Eloge magnifique de feu M. l'Evêque de Luçon. Après avoir peint ses qualités naturelles & acquises, & avoir extrêmement loüé *le ton de la bonne Compagnie*, qui régnoit dans son entretien, l'Orateur dit : » L'Académie vit en» fin ses désirs satisfaits, en le rece» vant dans son sein ; car *de tout tems* » *il nous appartenoit*, cet homme rare, » qui sans affectation, sans recherche, » & guidé par son seul génie, donnoit » *chaque jour* autant d'exemples de la

» saine éloquence, que l'Académie *en donnoit de préceptes.* « L'éloge du Roi, comme Protecteur des Sciences & des beaux Arts, termine ce Discours éloquent & judicieux.

Abregé de Géométrie. M. le Blond, Professeur de Mathematiques, vient de publier un Abregé de Géométrie, qu'il a composé pour de jeunes Gentilshommes (c'est-à-dire, pour les Pages de la grande Ecurie) qui par les différens exercices auſquels ils sont obligés, n'ont que fort peu de tems à donner à la Géométrie & aux autres parties des Mathématiques. L'Auteur dans ce petit Ouvrage s'est borné à leur enseigner les principes les plus nécessaires, pour les disposer à l'étude des Fortifications. Par rapport à l'Artillerie & au Génie, il conseille l'étude du Livre de M. Belidor; & à l'égard des Fortifications, il recommande de les étudier dans le bel Ouvrage que M. l'Abbé Didier a donné au Public depuis quelque tems, sous le titre du *Parfait Ingénieur François.* » On indique ce Li» vre, dit-il, d'autant plus volontiers, » qu'outre les Fortifications, on y » trouve l'attaque & la deffense des » Places traitées avec beaucoup d'e» xactitude, & selon le Systême de M.

» le Maréchal de Vauban ; c'eſt-à-dire, » ſelon le plus célébre Ingénieur que » la France ait jamais eu. « En effet, M. l'Abbé Didier n'a fait que copier & orner les Manuſcrits mêmes de cet homme illuſtre, par rapport à l'attaque & à la deffenſe des Places. Le petit Ouvrage que je viens de vous annoncer, eſt encore du *ſçavant Magazin* de Jombert, qu'on peut appeller un Marchand de Science, comme M. de la Motte appelle dans ſes Fables un Oiſeleur, *Marchand de ramages*. A Paris, 1737. *in*-12.

Epître à M. G.

On vient de m'envoyer une Epître de M. de B... à M. Greſſet, imprimée chez Prault. L'Auteur, ſuppoſant que *le naïf & le naturel* eſt le partage du Poëte qu'il loüe, feint un lieu particulier ſur le Parnaſſe, autrefois habité par Anacreon, Chapelle, Chaulieu, &c.

On craint dans ce réduit paiſible
Le merveilleux & le terrible ;
La Nature en fait les honneurs :
L'Art y vient rendre ſon hommage ;
Mais c'eſt dans le ſimple équipage
D'un Berger couronné de fleurs. *
On y préfere un Païſage,
Rendu d'après le naturel,
Au pinceau quoique docte & ſage
De Rubens & de Raphaël.

* Ces trois Vers ont été omis par l'Imprimeur.

La voix d'une aimable Bergere
Unie au son d'un chalumeau,
Y touche l'ame de maniere
A nous faire oublier Rameau.

M. G... (si l'on en croit l'Auteur de l'Epître) a chassé les anciens habitans de ce bocage, & s'en est emparé :

Enfin Gresset vient de paroître :
Nouveau Cesar dans ce séjour,
Venir, le voir, s'en rendre maître
N'est pour lui que l'œuvre d'un jour.

Cela supposé, il étoit juste de le féliciter d'une telle conquête, & de lui adresser ce compliment :

O toi, nouveau propriétaire
De ce séjour délicieux,
Où l'unique talent de plaire
Rend tous les momens précieux,
Cher favori de la Nature,
Enfant adoptif d'Epicure,
Qui joint l'exemple à la leçon,
Conduis toi-même ma raison :
Forme mon goût sur ta maniere,
Tes expressions, tes couleurs,
Ton art de répandre des fleurs
Sans en accabler ta matiere, &c.

Il n'est pas à présumer, que la candeur du Panegyriste ait eu en vûe de rimer ici des contre-verités. Nous devons donc croire qu'il regarde veritablement l'Auteur qu'il encense, comme un grand Maître, qui ne répand

les fleurs qu'à propos, comme un modéle pour le *Style naturel* & pour le choix judicieux des expreſſions ; comme un heureux favori de la Nature, qui lui a accordé le don des *vers aiſés & coulans.*

Réponſe d'un Chirurgien.

M. des Roſiers, Maître Chirurgien d'Eſtampes & d'Orleans a fait imprimer depuis peu un Ecrit très-ſenſé & très-ſolide, au ſujet de la diſpute actuelle des Médecins & des Chirurgiens, touchant la certitude de leur art. Cet Ecrit, qui ſe diſtribuë à part, ſe trouve inſeré dans le dernier Mercure de Décembre. Quoique l'Auteur ne diſe rien, qui n'ait déja été démontré, de l'aveu de tout le Public, cet Ouvrage n'eſt cependant pas inutile, puiſqu'il peut contribuer à rendre encore la verité plus ſenſible & plus victorieuſe. Le plus beau Chapitre de la *Recherche de la verité*, ne lui eſt peut-être pas ſuperieur pour la juſteſſe des idées & la netteté du ſtyle. Voilà comme écrivent ces gens *ſans culture & ſans éducation.*

Second Mémoire pour les Chirurg.

Les Chirurgiens diſtribuent un ſecond Mémoire (*in*-4°. de 52 pages) qui eſt une Réponſe à la Queſtion propoſée, il y a environ deux ans, par les

Médecins, ſçavoir, *ſi c'eſt aux Médecins qu'il appartient de traiter les Maladies Veneriennes, & ſi la ſureté publique exige, que ce ſoient les Médecins qu'on charge de la cure de ces maladies.* Cet Ouvrage a mérité l'approbation & les éloges de tous ceux qui l'ont lû ſans prévention & ſans partialité, c'eſt-à-dire, de tous ceux qui ne ſont pas Médecins. Pluſieurs même d'entr'eux que je connois particulierement, & qui ont autant d'eſprit que de capacité, en jugent comme le Public.

Traité de la veritable Religion.

Il paroît depuis peu de tems un Ouvrage ſçavant & important, intitulé, *Traité de la veritable Religion*, contre les Athées, les Deiſtes, les Payens, les Juifs, les Mahométans, & toutes les fauſſes Religions. A Paris, chez Hippolite Guerin, *in*-12. 6. vol. L'impreſſion, qui eſt très-belle, répond au mérite de cet Ouvrage, que je n'ai encore que parcouru, & dont je vous rendrai un compte exact dans la ſuite.

Je ſuis, &c.

Le 9 Février 1737.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CIV.

QUINTILIEN dit qu'on doit mesurer ses progrés dans l'Art de l'Eloquence, sur le goût qu'on se sent pour celle de Ciceron. Ne pourrois-je pas dire la même chose par rapport à la Poësie de notre Horace François ? Plus on goûte ses pensées sublimes, & la maniere admirable dont il les construit, plus on peut se flater de posseder le vrai goût de la Poësie. Si quelqu'un donc avoit le malheur de n'appercevoir que médiocrement la beauté de la nouvelle *Ode sur la Paix* que M. Rousseau vient de publier, quelqu'esprit qu'il eût d'ailleurs, il pourroit s'avouer tristement à lui-même que les premiers principes de l'Art lui sont inconnus, &

qu'il eſt abſolument ſourd au divin langage & au ſublime ton de l'Ode. Quelque dédaigneux Bel-eſprit d'un goût fin & pointilleux, quelque ſubtil & délicat Raiſonneur, à la vûe de cette mâle production lyrïque, dont il ne ſera point frappé, pourra jouer le rôle d'*Aſinus ad Lyram*. Mais je ſoutiens qu'il eſt impoſſible qu'un homme d'eſprit, à qui la juſteſſe didactique des idées abſtraites n'aura point deſſéché le goût, un homme ſolidement nourri de l'étude d'Horace & de Virgile, & non élevé dans l'habitude d'admirer nos colifichets, & d'être ébloui par le clinquant à la mode, un homme enfin capable de ſentir le prix des images & de la vraie harmonie, ne ſoit pas charmé d'un ouvrage tel que l'Ode dont il s'agit. Ainſi je crois, Monſieur, vous faire plaiſir de vous en envoyer les principales Strophes, accompagnées de quelques légeres réfléxions. Remarquez d'abord, s'il vous plaît, que ce n'eſt point un Ouvrage *enguenillé des rimes du Pont neuf*. Quelle richeſſe de rimes, & cependant quelle élégance ſoutenue! Quelle nobleſſe de penſées, quelle pureté de ſtile, quelle juſteſſe d'expreſſion!

ODE A LA PAIX. *

O Paix ! aimable Paix ! secourable Immortelle,
Fille de l'harmonie, & mere des plaisirs ;
Que fais-tu dans les Cieux, tandis que de Cybele
Les sujets désolés t'adressent leurs soupirs ?

Ne semble-t'il pas que ce commencement soit une imitation de la trentiéme Ode du premier Livre d'Horace.

O Venus Regina Cnidi Paphique, &c.

J'omets ici deux Strophes, quoique fort belles.

De quels débordemens de sang & de carnage
La terre a-t'elle vû ses flancs plus engraissés ?
Et quel Fleuve jamais vit border son rivage
D'un plus horrible amas de mourans entassés.

Telle autour d'Ilion la mort livide & blême
Moissonnoit les Guerriers de Phrygie & d'Argos,
Dans ces Combats affreux, où le Dieu Mars lui-même
De son sang immortel vit bouillonner les flots.

D'un cri pareil au bruit d'une Armée invincible **

* Elle se vend à Paris chez PIERRE SIMON, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule, 1737. in-4. & in-8.

** Homere dit que le cri effroyable qu'il poussa, fut semblable au cri de neuf mille soldats prêts à combattre,

Qui s'avance au signal d'un combat furieux,
Il ébranla du Ciel la voûte inaccessible,
Et vint porter sa plainte au Monarque des Dieux.

Mais le grand Jupiter dont la présence auguste
Fait rentrer d'un coup d'œil l'audace en son devoir,
Interrompant la voix de ce Guerrier injuste,
En ces mots foudroyans confondit son espoir.

Ici notre Poëte semble s'être rappellé la Prosopopée de la quinziéme Ode du premier Livre des Odes d'Horace. *Pastor cum traheret, &c.* où Nerée annonce à Paris les malheurs de Troye, dont il sera l'Auteur. Ce morceau est d'ailleurs d'après deux endroits du cinquiéme Livre de l'Iliade; dans le premier, Minerve dit au Dieu Mars.

Ἄρες, Ἄρες, βροτολοιγὲ, μιαιφόνε, τειχεσπλῆτα,

Mars, Mars, fléau des humains, sanglant destructeur des remparts, &c. Dans le second, la Nimphe Dione raconte à Venus sa fille, pour la consoler de la playe qu'elle a reçue de Dioméde, le triste état où s'est autrefois trouvé le Dieu Mars, dans le tems de la Guerre des Géans contre les Dieux. L'Auteur met ici dans la bouche de Jupiter une par-

tie des discours de Minerve & de Dione.

Pictoribus atque Poetis
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.

» Va, Tiran des mortels, Dieu barbare & funeste,
» Va faire retentir tes regrets loin de moi :
» De tous les Habitans de l'Olympe céleste
» Nul n'est à mes regards plus odieux que toi.

» Tygre, à qui la pitié ne peut se faire entendre,
» Tu n'aimes que le meurtre & les embrasemens.
» Les Remparts abattus, les Palais mis en cendre,
» Sont de ta cruauté les plus doux monumens.

» La frayeur & la mort vont sans cesse à ta suite,
» Monstre nourri de sang, cœur abreuvé de fiel,
» Plus digne de regner sur les bords du Cocyte,
» Que de tenir ta place entre les Dieux du Ciel.

» Ah ! lorsque ton orgueil languissoit dans les chaînes,
» Où les fils d'Aloüs te faisoient soupirer,
» Pourquoi trop peu sensible aux miseres humaines
» Mercure malgré moi vint-il t'en délivrer ?

» La discorde dès-lors avec toi détrônée
» Eût été pour toujours reléguée aux Enfers,
» Et l'altiere Bellone au repos condamnée
» N'eût jamais exilé la PAIX de l'Univers.

» La PAIX, l'aimable PAIX fait benir ſon
» Empire,
» Le bien de ſes Sujets fait ſon ſoin le plus
» cher :
» Et toi fils de Junon, c'eſt elle qui t'inſpire
» La fureur de regner par la flamme & le fer.

Chaſte PAIX, c'eſt ainſi que le Maître du
Monde,
Du fier Mars & de toi ſçait diſcerner le prix ;
Ton Sceptre rend la terre en délices féconde ;
Le ſien ne fait regner que les pleurs & les cris.

Pourquoi donc aux malheurs de la Terre affli-
gée
Refuſer le ſecours de tes divines mains ?
Pourquoi du Roy des Cieux chérie & protegée
Céder à ton rival l'Empire des Humains ?

Je t'entens : C'eſt en vain que nos vœux una-
nimes
De l'Olympe irrité conjurent le couroux ;
Avant que ſa juſtice ait expié nos crimes,
Il ne t'eſt pas permis d'habiter parmi nous.

Et quel ſiécle jamais mérita mieux ſa haine ?
Quel âge plus fécond en Tirans orgueilleux ?
En quel tems a-t'on vû l'impiété hautaine
Lever contre le Ciel un front plus ſourcilleux ?*

La peur de ſes Arrêts n'eſt plus qu'une foi-
bleſſe :
Le blaſphême s'érige en noble liberté,
La fraude au double front en prudente ſageſſe,
Et le mépris des Loix en magnanimité.

* Voyez Horace, Livre I. Ode 3. & 35.

Voilà, Peuples, voilà ce qui ſur vos Provinces
Du Ciel inéxorable attire la rigueur.
Voilà le Dieu fatal qui met à tant de Princes
La foudre dans les mains, la haine dans le cœur.

Des douceurs de la PAIX, des horreurs de la Guerre
Un ordre indépendant détermine le choix.
C'eſt le couroux des Rois qui fait armer la Terre,
C'eſt le couroux des Dieux qui fait armer les Rois.

Ces deux derniers Vers rappellent ceux d'Horace.

Regum timendorum in proprios greges,
Reges in ipſos imperium eſt Jovis.

C'eſt par eux que ſur nous la ſuprême vengeance
Exerce les fléaux de ſa ſévérité,
Lorſqu'après une longue & ſtérile indulgence
Nos crimes ont du Ciel épuiſé la bonté.

Grands Dieux ! ſi la rigueur de vos coups légitimes
N'eſt point encore laſſée après tant de malheurs,
Si tant de ſang verſé, tant d'illuſtres victimes
N'ont point fait de nos yeux couler aſſez de pleurs ;

Inſpirez-nous du moins ce repentir ſincere,
Cette douleur, ſoumiſe, & ces humbles regrets,
Dont l'hommage peut ſeul en ces tems de colere
Fléchir l'auſtérité de vos juſtes décrets.

Echauffez notre zéle, attendriſſez nos ames ;
Elevez nos eſprits au céleſte ſéjour ;
Et rempliſſez nos cœurs de ces ardentes flâmes
Qu'allument le devoir, le reſpect, & l'amour.

Un Monarque vainqueur, arbitre de la Guerre.
Arbitre du deſtin de ſes plus fiers rivaux,
N'attend que ce moment pour poſer ſon Tonnerre
Et pour faire ceſſer la rigueur de nos maux.

Que dis-je ! ce moment de jour en jour s'avance ;
Les Dieux ſont adoucis : nos vœux ſont exaucés.
D'un Miniſtre adoré l'heureuſe Providence *
Veille à notre ſalut : il vit, c'en eſt aſſez.

Peuples, c'eſt par lui ſeul que Belſone aſſervie
Va ſe voir enchaîné d'un éternel lien :
C'eſt à votre bonheur qu'il conſacre ſa vie ;
C'eſt à votre repos qu'il immole le ſien.

Reviens donc, il eſt tems que ſon vœu ſe conſomme,
Reviens, divine PAIX, en recueillir le fruit :
Sur ton char lumineux fais monter ce grand homme,
Et laiſſe-toi conduire au Dieu qui le conduit.

Ainſi du Ciel calmé rappellant la tendreſſe
Puiſſions-nous voir changer par ſes dons ſouverains
Nos peines en plaiſirs, nos pleurs en allégreſſe,
Et nos obſcures nuits en jours purs & ſerains.

* Cette expreſſion hardie eſt une licence qui ſied à l'Ode. Ne ſe ſert-on pas tous les jours des mêmes mots pour exprimer les attributs Divins & les perfections humaines.

Si l'Ode demande de la variété, des tableaux, de hautes idées, des sentimens, des termes expressifs, un stile énergique & doux; si elle est ennemie de la glace didactique, de la subtile délicatesse, de la symétrie étudiée, des ingénieuses découpures, de l'affectation, de l'Epigramme, quelle perfection peut manquer à cette Ode, quel défaut peut-on lui reprocher ? Je le prévois : on lui reprochera ce qui la rend parfaite, & on y desirera de ce qui l'eût défigurée.

Faciunt ne intelligendo ut nihil intelligant. Terent.

L'Auteur m'écrit dans sa dernière Lettre, datée de Bruxelles le 7 Février : » On me mande de Paris, que l'Ode, dont vous me parlez, va y être » imprimée. Je l'ai faite il y a deux ans » & demi, pendant qu'on se massacroit » en Italie. Quelques amis, qui en » avoient oui parler, m'en ont demandé des copies, que je n'ai pû leur refuser ; & c'est ainsi qu'elle est devenue publique. Je ne m'en repentirai » point, si elle peut mériter votre suffrage ».

Seconde Lettre du P. Poisson.

La haute réputation du R. Pere Poisson *Ministre Provincial des RR. PP. Cordeliers de la grande Province de France*, m'invite à vous faire part, (comme j'ai déja fais une fois *) d'une Lettre imprimée, qu'il a écrite depuis quelque tems aux différens Convens de sa Province, sur la mort du *Révérendissime Pere* JEAN DE SOTO, *Commissaire Général des Indes, Grand d'Espagne, Ministre Général de tout l'Ordre de S. François.* Cette Lettre est divisée en deux parties d'une Eloquence peu commune. Voici le début. « Toute chair se fane comme » l'herbe, & comme la feuille qui croît » sur les arbres verds. Les uns naissent, » les autres meurent. Tout ce qui est » corruptible sera détruit, & l'ouvrier » disparoîtra avec son ouvrage. Nous » allons tous au tombeau, & nous nous » écoulons sur ce globe de la terre, » comme des eaux qui ne reviennent » plus. Oracles presque aussi fréquens » dans les Livres profanes, que dans les » Pages saintes; les Poëtes mêmes ont » parlé de la mort comme les Ecrivains » inspirés, &c. » Quoique personne n'ait jamais pû douter de cette triste vérité, elle se trouve ici doctement con-

* Voyez la Lettre XXV. Tome II.

firmée à la marge, par les témoignages de dix-neuf Auteurs profanes, tant Grecs que Latins, avec des citations exactes, & bien circonſtanciées.

Le P. Poiſſon, après avoir exprimé avec les termes les plus énergiques & les plus touchans les regrets de tout l'Ordre de S. François ſur la mort du Révérendiſſime Pere Soto, & avoir tracé un brillant parallele de cet illuſtre Général avec ſon vénérable Prédéceſſeur le Révérendiſſime P. Pareta Archevêque de Palerme, mort preſque au même tems, s'étend enſuite ſur les louanges de ceux qui dans ces derniers tems ont été décorés du Généralat de l'Ordre Séraphique, entr'autres du R. P. Joſeph Garcia, qui vit encore. » O » Garcia, (s'écrie-t'il) je jure devant le » Dieu vivant, que ce n'eſt point pour » les bienfaits dont vous me comblâtes » à Rome, mais pour vos grandes qua- » lités, pour vos rares talens, pour vo- » tre mérite ſingulier, que je vous » nomme ici. A votre nom mon cœur » treſſaille de joie; hélas! vous êtes le » ſeul qui nous reſtez de ceux qui ont » ennobli le Généralat. Vous avez dans » un degré éminent l'eſtime de Philip- » pe V. Soyez long-tems les délices de

» vos oüailles, dans votre Evêché de » Siguenza, l'amour de l'Ordre, le Con- » fident de votre Maître, l'admiration » de l'Eſpagne & des Indes ».

Cette premiere partie eſt ornée d'un grand morceau d'Eloquence. Le voici. » Menandre Roy des Bactriens étant » mort, toutes les Provinces ſe diſpu- » terent l'honneur d'avoir en dépôt les » reſtes précieux d'un ſi bon Prince ; » mais il fut décidé qu'on les partageroit » entre toutes les Villes du Royaume, » afin qu'il y eut de toutes parts un mo- » nument de la vénération qu'on avoit » pour ce grand Monarque. Deman- » derai-je au Seigneur qu'il répande » ſur tout l'Ordre Séraphique les cen- » dres de nos illuſtres morts ? Ah ! mes » RR. PP. & mes cheres filles en J. C. » la poudre de leurs corps, toute reſ- » pectable qu'elle eſt, ſeroit preſque » ſtérile ſur nos têtes ; & ne porteroit » dans notre ame qu'un mouvement » paſſager de vénération pour eux, avec » une courte impreſſion de vertu pour » nous. Demandons plûtôt au Tout- » puiſſant, &c.

La ſeconde partie, qui n'a paru qu'au commencement de cette année, roule encore ſur le même ſujet, & tend

d'abord à prouver pareillement que tous les hommes ſont mortels. « Ouvrons, (dit l'Auteur) les Livres ſacrés, » les Annales de l'Egliſe, les Faſtes des » Empires, les Hiſtoires des Peuples, » les Fables même de tous les ſiécles. » Que de Volumes ! Hé bien : ce ſont » autant de Regiſtres mortuaires du » genre humain, où vous voyez porter » au tombeau les Princes, les Héros, » les Grands hommes, les Guerriers » fameux, les Pontifes reſpectables, » les Magiſtrats illuſtres, les Femmes » fortes, dont la Renommée publioit » la prudence, la ſageſſe, la grandeur » d'ame, & où les Ecrivains laiſſent » paſſer en foule de l'obſcurité de leur » vie à l'obſcurité du ſépulchre le reſte » des Citoyens, quelquefois même » ſans nommer les Monarchies, les Ré» publiques, les Nations dont ils » étoient ». Il pourſuit ainſi.

« Nous cherchons vainement nos » Ancêtres hors des tombeaux : ceux à » qui nous devons les monumens pu» blics, les Loix, les Arts, les Scien» ces, & dont on admiroit le génie, la » magnanimité, le courage, ont été li» vrés à la pourriture & aux vers. Nos » Peres, qui ont fondé avec le fer & la

» flamme la Monarchie floriſſante où
» nous vivons ; la Cavalerie Gauloiſe
» ſi terrible dans les Combats ; la Pha-
» lange Macédonienne, ces Fantaſſins
» d'élite, triés par un Héros, & que
» les Rois mêmes traitoient avec diſ-
» tinction, la Dixiéme Légion ſi aguer-
» rie, & ſur laquelle Céſar comptoit par-
» ticulierement ; le Conquérant *devant*
» *qui la terre ſe tut* ; Pauſanias, à la gloire
» duquel Sparte fit élever ce beau Porti-
» que ſoutenu par des Statues qui repré-
» ſentoient les Perſes ; ces grands Capi-
» taines, ces Soldats audacieux, dont les
» noms étoient gravés ſur les Colomnes
» du *Ceramique* d'Athénes ; Jephté, Da-
» vid, les Machabées, que nous regar-
» dons comme des foudres de Guerres ;
» Joſué, *qui arrêta les Aſtres*, ſans craindre
» de les effrayer par la plus meurtriere
» de ſes Victoires, *eſt entré dans la voye*
» *de tous les hommes* : aucun de ces braves
» n'a pû trouver d'épée ni de bouclier
» contre la mort. Elle n'épargne point
» celui qui prend la fuite, & le lâche
» qui tourne le dos ne lui échappe pas.
» Ce n'eſt point l'âge qui en garantit :
» elle enleve Achille avant le tems, &
» courbe peu-à-peu Titonus dans ſa
» vieilleſſe. Ce n'eſt ni la proſpérité,

» ni les plaisirs : les heureux du siécle
» n'ont point de Palais plus assuré que
» le sépulchre. Ce n'est point la beauté :
» Rebecca ni Rachel, Judith ni Esther,
» Bethsabée ni Thamar ne sont plus.
» Ce n'est ni la vie solitaire, ni la vie
» pénitente : dès que nous vivons, &
» seulement parce que nous vivons,
» elle nous marque tous comme ses vic-
» times ; elle nous saisit dans les déserts,
» sur le sac & la cendre ; elle entre dans
» nos Cloîtres, comme dans les rangs
» d'une Armée, lorsque la Victoire
» chancelle entre les deux partis. Ce
» n'est point la sagesse : Moyse & Salo-
» mon, Isaye & Daniel ont disparu.
» Ce n'est point la Grandeur, la Pour-
» pre, le Diadême : elle frappe sans
» distinction au Louvre des Souve-
» rains, & aux Cabanes des nécessiteux.
» Où sont maintenant Curius, & les
» deux Scipions, Fabrice & Camille,
» s'écrioit le Satirique de Rome ? *Que*
» *sont devenus les Rois d'Emath & d'Ar-*
» *phad, les Rois de la Ville de Sepharvaim,*
» *d'Ana & d'Ava*, demandoit Sennache-
» rib à Ezéchias ? &c. »

Tous ces beaux traits sont empruntés de plusieurs Auteurs célébres, fidélement cités à la marge, tels que

Hirtius Pansa, Pollux, Démosthene, César, Anacréon, &c. « La mort, » (continue-t'il ingénieusement) par» tage avec nous le jour même où nous » vivons : ce qui en est écoulé ne nous » appartient plus. Ces âges différens » qui ont chacun eu leur beauté, l'en» fance, la puberté, la jeunesse, la vi» rilité sont maintenant de son do» maine. Nous avons déja passé par » toutes ces especes de mort. Déja la » premiere vieillesse nous couvre de ri» des, nous ôte la force, la santé, les » graces. En arrivant à la seconde, la » colere, la crainte, les songes, les ter» reurs paniques nous troublent ; les » maux nous investissent, & nous assié» gent ; nous sommes chagrins, plain» tifs, d'une humeur bizare ; Panegy» ristes ennuyeux des tems qui ne sont » plus, Censeurs séveres des plaisirs qui » nous manquent. Si nous avançons, » nous tombons dans la décrépitude ; » les jeunes gens nous menacent du cer» ceuil, & nous envoyent au tom» beau avec notre triste figure, nos avis » désagréables, notre amour insensé » pour la vie, notre sombre & hideux » maintien. Mais quand la vieillesse se» roit aussi honorée qu'elle l'étoit à

» Lacédémone ; quand on jouiroit dans
» le dernier âge du privilége d'écarter
» pendant plus d'un siécle les infirmités
» & la mort, & que l'on compteroit ses
» années par les doigts de la main droi-
» te : * combien de conjonctures fâ-
» cheuses où l'on auroit à se plaindre
» d'avoir vécu jusques-là, disoit Ju-
» venal, d'après Homere ? Enfin, la
» mort n'est-elle pas indomptable ? Ne
» nous couche-t'elle pas tous, tôt ou
» tard, dans le sépulchre ? Avant de
» nous y coucher, ne partage-t'elle pas
» quelquefois avec nous nos propres
» membres, comme pour nous faire
» sentir que son bras atteint jusqu'à
» nous au milieu même de notre vie ?
» Combien d'hommes, *dont elle a tou-*
» *ché*, comme l'Ange à Jacob, *le nerf*
» *de la cuisse pour le rendre aride* ? Com-
» bien à qui *elle a coupé les extrémités des*
» *pieds*, comme *à ces soixante-dix Rois*,
» *qui mangeoient sous la table d'Adonibezec*,
» *les restes de ce qu'on lui servoit* ? Les
» uns ont *la main desséchée*, comme Jé-
» roboam. &c.

* L'Auteur remarque sçavamment que chez les Grecs les nombres en-deçà de cent se comptoient par les doigts de la main gauche, & le nombre cent & les autres nombres plus grands par les doigts de la main droite.

Le R. P. Poiſſon, après avoir parcouru éloquemment toutes les façons naturelles dont l'homme peut mourir; décrie avec la même pompe l'Empire éclatant de la Mort, & l'étendue de ſa vaſte domination. « Elle a ſes Magiſtrats » (dit-il) elle a ſes Héros, ſes Capi» taines, pour couvrir de cadavres les » contrées meurtrieres qui ſervent de » Champ de Bataille, & qui décident » de la fortune des Empires. Dirai-je » que la Mort a ſes Prêtres & ſes Pon» tifes, qui accompagnent notre cer» cueil au bruit des lugubres Canti» ques; qu'elle a ſes Orateurs, dont » l'éloquence jette des fleurs ſur les » tombeaux; qu'elle a ſes Marchands » qui fourniſſent les vêtemens de deuil, » & les ornemens funébres; qu'elle a » ſes Artiſans pour forger ſes armes, & » pour remplir ſes Arſenaux? Dirai-je » qu'elle ſemble porter elle-même la » mêche allumée ſur ces machines ter» ribles qui vomiſſent des foudres, & » qui renverſent les Forteresſes & les » Remparts? Toute la terre eſt par» tagée en habitations & en ſépul» chres, &c.

Si je voulois rapporter ici tout ce qu'il y a d'admirable dans cette Lettre, éga-

lement Philoſophique & Oratoire, il faudroit la tranſcrire preſque toute entiere. Les bornes même de cette feuille ne me permettent pas d'en analyſer le fond, & d'y faire remarquer la rare Logique qui y regne. Comme il eſt très-important d'être bien convaincus que nous mourrons un jour, & cependant la mort, que nous avons ſans ceſſe devant les yeux, ne frappant preſque point nos eſprits, le R.P. Poiſſon, par une merveilleuſe fécondité, repréſente encore au milieu de cette ſeconde partie de ſa Lettre l'affreuſe & indiſpenſable néceſſité de mourir, & tous les différens genres de mort qui nous menacent; & il le fait avec une judicieuſe profuſion de Littérature & d'érudition, qui paroit un prodige aux Sçavans mêmes.

« Combien de genres de mort, (s'é-» crie-t'il) attaque la nature humaine! » Sans parler des périls & des violences » du dehors, combien de maladies mor-» telles, dont les amples & ſçavans Vo-» lumes des Médecins n'ont pas encore » compté la milliéme partie? L'Hiſtoire » même n'a pû mentionner tous ceux » que la triſteſſe a emportés, comme Pé-» riandre le Corinthien, & Menippe le

» Cynique ; tous ceux qu'une joie im-
» modérée a fait périr, comme Sopho-
» cle & Denys après une Victoire; tous
» ceux qui se sont donnés volontaire-
» ment la mort, comme Cryſippe &
» Cléante; tous ceux qui se sont noyés
» dans la volupté, comme Hermon
» l'Arcadien & Corneille le Gaulois;
» tous ceux auſquels un trépas ſubit a
» ôté la vie ſans cauſe apparente, com-
» me à Glaucus en mangeant du miel, &
» à Triticius en buvant du vin de li-
» queur ? Par tout ſont déguiſés au-
» tour de nous les lacs de la Mort; ſes
» piéges nous environnent de toute
» part, & un grand Evêque nous ap-
» prend que nos Ancêtres ſe ſont ap-
» pellés Mortels, à l'excluſion des ani-
» maux qui meurent comme nous,
» parce qu'ils n'ont pas autant de rou-
» tes frayées que nous en avons, pour
» aller à la mort. »

L'Auteur fait voir enſuite qu'il nous eſt avantageux de ne pas connoître le tems de notre mort. « Heureuſe in-
» certitude, ténébres précieuſes & ai-
» mables !..... Nuit profonde, qui
» nous cachez la diſtance, qui eſt entre
« nous & le tombeau, vous êtes plus
» belle que le plus beau jour, & vos

» ténébres sont à notre égard comme
» la lumiere même, *sicut tenebræ ejus,*
» *ita & lumen ejus.* Votre obscurité sa-
» crée nous sert à découvrir, à arran-
» ger, à distinguer le plaisir innocent
» que nous pouvons goûter sur la ter-
» re, & qui est un prélude de ceux de
» l'Eternité : Plaisir dans les doux
» liens d'une société chérie.... Plaisir
» dans l'amour naturel de la vie.....
» Plaisir dans les Arts, dans les Scien-
» ces, dans le récit des grandes actions,
» dans le spectacle des belles choses :
» Tout nous seroit indifférent, dès
» qu'on nous auroit marqué le mo-
» ment de notre mort..... Ensorte
» que nous devons à l'incertitude du
» tems de la Mort le plaisir de la vie &
» celui de l'Eternité ».

Mais voici un morceau brillant, qui à mon gré éclipse tous les autres ; c'est dommage que je ne puisse en rapporter ici qu'une partie. Le R. P. Boisson, pour faire sentir que ce n'est que la pensée de la mort qui peut nous faire atteindre à la perfection, trouve cette vérité clairement prouvée dans la réédification de la Ville de Jérusalem. Cette Ville, selon lui, ne recuovra sa gloire que lorsque les Habitans se fu-

rent occupés de l'idée de la mort, que Nehémie l'eût appellée *la Ville des Tombeaux*, & qu'il l'eût regardée comme la Ville du sépulchre de son pere : *Civitatem sepulchri patris mei ædificabo.* Aussi-tôt le Juif zélé s'empresse à rebâtir la Sainte Cité. « Le Juif tend » le cordeau pour l'alignement des » rues ; chaque Citoyen est animé au » travail, & le Soldat même vient rem- » plir les atteliers. Dès que l'aurore » paroît, les Ouvriers marchent en » foule ; les uns portent leurs équer- » res, & leurs instrumens brettelés » pour esquarrir la pierre ; les autres » sont armés de haches & de coignées, » pour travailler le pin & le chêne » qu'on apporte des forêts. Le haquet » gémit sous le poids des fardeaux ; le » levier & la pince baissent sous la pe- » sée & sous l'abattage. On entend le » pic du Maçon & les marteaux qui » battent le fer sur l'enclume . . . Là, » on fend le marbre avec des scies sans » dents & sans hoches : ici on joint » étroitement les bois des charpentes. » La construction gracieuse des loge- » mens s'avance . . . . Les Prophétes ne » diront plus que *leurs pas glissent dans* » *les Places de Sion*, & que *ses rues pleu-*

» *rent, parce que personne ne vient à ses* » *solemnités*... Voilà, mes RR. PP. & » mes cheres Filles en J. C. les ouvra- » ges de la Mort, les prodiges que l'on » fait à la vûe des Tombeaux. *Civita-* » *tem sepulchri patris mei ædificabo* ».

A ce torrent majestueux d'Eloquence & d'Erudition Sacrée & Profane, succéde une profonde Métaphysique sur la spiritualité & l'immortalité de l'ame humaine. L'Auteur montre d'abord que tous les célébres Philosophes du Paganisme, si l'on excepte le seul Epicure, ont reconnu que l'ame étoit immortelle. Vous jugez bien que la plus vaste érudition n'a pas manqué à l'Auteur sur cet article. Il réfute avec autant de dignité que de force Lucrece ce fameux Partisan de la Doctrine d'Epicure, & fait voir les contradictions où il est tombé par rapport à la prétendue mortalité de l'ame. Nulle Religion, selon lui, nulle Secte, nulle Nation, qui n'ait regardé comme une vérité le dogme de l'immortalité des ames humaines: il entre même sur cela dans un détail fort sçavant, & répond fortement aux plus foibles objections, après avoir combattu les plus spécieuses.

Voilà un échantillon de ce chef-d'œuvre ; mais puis-je me flater de vous en avoir donné une assez juste idée ? Celle que vous avez déja de la capacité judicieuse de l'Auteur, & surtout de son bon goût, suppléra à tout ce que je ne puis vous exprimer.

L'Art de conserver les Dents.

Après vous avoir entretenu du sublime Ouvrage du R. P. Poisson, me sera-t'il permis de vous annoncer celui de M. GERAUDLY Chirurgien-Dentiste, demeurant dans la rue de Grenelle S. Honoré. Il est intitulé, *l'Art de conserver les Dents*, & se vend à Paris chez P. G. LE MERCIER, Imprimeur-Libraire ordinaire de la Ville, au Livre d'Or 1737. *in*-12. On trouve dans ce Livre une Physique utile, & une Instruction très-intéressante.

Je suis, &c.

Ce 11 *Février* 1737.

A PARIS, chez CHAUBERT, *avec Privilege & Approbation.*

TAYLOR INST. OXFORD

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CV.

PARMI les Livres originaux écrits en notre Langue, Monſieur, les *Réflexions morales* du Duc D. L. R. F.* ont toujours tenu un rang diſtingué. On les a regardées avec raiſon comme un *Portrait* achevé de l'homme abandonné à la corruption de ſon cœur & maîtriſé par l'amour propre. Quelle fineſſe, quelle délicateſſe, & quelle force dans le pinceau de ce grand Maître ! Les traits du portrait ſont à la vérité comme iſolez ; mais réunis par une conception vive, ils forment un tableau, digne du peintre le plus ſublime. Quel ſpectacle pour une intelligence fine &

Réflexions morales du Duc D. L. R. F.

* François V I du nom, né le 15 Decembre 1613. & mort le 17 Mars 1680.

délicate, qui se plaît à sonder la profondeur du cœur humain ! Cependant cet Ouvrage immortel vit à peine le jour, qu'il fut exposé à la critique la plus sévére : Mais une main habile, dans un Discours souvent imprimé à la tête de ces Réfléxions, en fit une Apologie si solide, qu'il seroit inutile d'y revenir.

Elle n'a pourtant pas empêché deux Ecrivains, le Paraphraste du *Heros de Gracien*, & un autre Auteur plus moderne & plus connu, de médire encore de cet Ouvrage. L'un s'est efforcé de démontrer la fausseté de plusieurs Réfléxions ; mais cette attaque porta malheur à la Paraphrase, qui ne fut point lûë. D'ailleurs le *Heros* ne parut ni Espagnol ni François. Pour l'autre Auteur, il affecte un dégoût, qui sied peut-être à un Ecrivain fort éloigné de la maniere de penser & d'écrire, qu'on admire dans le Duc D. L. R. » Il se renferme toujours, » dit-il, dans la briéveté des Sentences & des Maximes ; d'où il arrive » que donnant à peu près *le même tour* » à toutes ses pensées, & les ayant » d'ailleurs arrangées au hazard, il fatigue par le *changement* continuel de » matieres, & ennuye par l'*uniformité*

» du ſtyle. » L'illuſtre Ecrivain s'étant propoſé de donner à ſes penſées la forme de Sentences & de Maximes, où eſt la juſteſſe de lui réprocher la *brieveté* inſéparable de ce genre d'écrire ? C'étoit tellement le but de ce Seigneur, que dans les éditions poſtérieures, il a ſupprimé diverſes réflexions étenduës, qui ſont pourtant extrêmement belles. Mais cette énergique *brieveté* pouvoit-elle être goûtée par un Auteur, qui *regarde un grand parleur comme un enfant cheri de la Nature, & qui a quelquefois ſouhaité d'être né grand parleur, juſqu'à porter envie à des gens qui venoient de l'ennuyer à mort ?* Comme il eſt clair qu'il n'a pû parler ainſi fort ſérieuſement, il comprendra, je crois, que ce reproche n'eſt pas plus ſérieux, & que mon intention n'eſt pas de rabaiſſer ſes productions. Mais écoutons le Duc de L. R. F. ſe juſtifier lui-même : » Comme c'eſt le caractere des grands » eſprits de faire entendre en peu » de paroles, beaucoup de choſes ; » les petits eſprits au contraire ont le » don de beaucoup parler, & de ne » rien dire. « A l'égard du *même tour* qu'on lui reproche de *donner à ſes penſées*, il eſt bien vrai qu'elles ont toutes

l'air de Maximes & de Sentences ; mais dans la maniere de les préſenter, il y a une variété qui les diſtingue ſuffiſamment entre elles.

Le défaut d'ordre eſt avoüé par l'Editeur de 1672 : il aſſure qu'*il eût été à déſirer que chaque maxime eût eu un titre du ſujet qu'elle traite, & qu'elles euſſent été miſes dans un plus grand ordre.* Mais l'Apologiſte des Réflexions penſe bien autrement. » Je demeure d'accord, » dit-il, qu'on n'y trouvera pas tout » l'ordre ni tout l'art que l'on y pour- » roit ſouhaiter, & qu'un Sçavant qui » auroit un plus grand loiſir, y auroit » pû mettre plus d'arrangement : mais » un homme qui n'écrit que pour ſoi, » & pour délaſſer ſon eſprit, qui écrit » les choſes à meſure qu'elles lui vien- » nent dans l'eſprit, n'affecte pas tant » de ſuivre les regles, que celui qui » écrit de profeſſion, qui s'en fait une » affaire, & qui ſonge à s'en faire » honneur. Ce déſordre a néanmoins » ſes graces, & des graces que l'art ne » peut imiter. « Il ajoute quelques autres raiſons également ſolides.

Que dire du *changement de matieres* que le dernier Critique regarde comme un défaut? Ne ſuffit-il pas qu'elles tendent au même but, ſi bien marqué dans l'A-

vertiſſement de l'Edition de 1672, & dans le Diſcours apologétique? Mais l'*uniformité du ſtile* blamée par cet Ecrivain eſt idéale. N'y a-t'il pas dans toutes ces maximes *un tour d'expreſſion noble ; accompagné d'un certain air de qualité, qui n'appartient pas à tous ceux qui ſe mêlent d'écrire?* Ce ſont les propres paroles de l'Apologiſte. Le ſtile en eſt par tout ſerré, j'en conviens ; mais dans les tours & dans les images il y a une diverſité ingénieuſe, qui frappe les eſprits les moins attentifs, & je plaindrai toujours quiconque ne ſentira pas les beautés de cet Ouvrage. Je ne puis croire non plus qu'il ait aſſez réfléchi ſur ce qui lui eſt échapé au ſujet de la diſpute de M. Arnauld contre le P. Mallebranche. Il aſſure que » M. Arnauld, *quoique* » *Métaphyſicien à ſa maniere*, n'entendoit » point le P. Mallebranche. « Sur quoi eſt fondé un pareil jugement? M. de F. s'explique d'une maniere plus judicieuſe. *Quant au fond de la queſtion*, dit-il, * *on peut penſer avec quelle ſubtilité & quelle force elle fut traitée. A peine l'Europe eut-elle fourni encore deux pareils athletes.*

Malgré les efforts de nos deux Criti-

* Eloge du P. Malebranche.

ques modernes, cet Ouvrage passera à la posterité, & l'on ne peut assez loüer les soins des personnes qui en multiplient les éditions. Le Public est redevable de la derniere * à M. l'Abbé de la Roche. Dans la Préface il fait voir combien l'esprit humain, qui est, selon lui, *dans l'homme ce que Dieu est dans l'univers*, sçait prendre de formes differentes *dans ceux dont il conduit la langue & la main.* » Les uns nés Poëtes, » ajoute-t'il, parlent aisément le lan» gage des Dieux. Les autres devenus » Orateurs enchaînent les esprits des » hommes... Les uns *pensant pour tout* » *le monde*, donnent à leurs pensées une » longue étenduë; les autres ne pen» sant que pour leurs semblables, font » plûtôt des esquisses que des tableaux. » Et d'où vient cette diversité de gé» nies, sinon des *caprices de la Nature*, » dont on ne peut rendre raison? « Cela n'est-il pas bien philosophique? Parce qu'il est, non pas impossible, mais un peu difficile de dévélopper les causes de la diversité des esprits, il

* Les Pensées, Maximes & Réflexions morales de M. le Duc * * *, onziéme Edition, augmentée de Remarques Critiques, Morales & Historiques sur chacune des Réflexions. Paris, chez Ganeau Pere. 1737. *in*-12.

faudra la regarder comme *un caprice de la Nature.* » Quoique ces différens » ſtyles puiſſent être parfaits, continuë-t'il, le ſtyle ſerré & ſentencieux » a toujours paſſé pour le plus digne » langage de l'eſprit. Comme la pen- » ſée n'a point de parties, moins on » en employe pour la peindre, plus le » portrait eſt fidéle. « Cet éloge du ſtile laconique eſt admirable. S'il falloit s'en rapporter au goût de l'Auteur, on n'écriroit qu'en ce ſtyle. N'eut-il pas été plus ſenſé d'en approuver l'uſage ſeulement dans le genre d'écrire choiſi par M. le Duc de la R. F ?

Toutes les perſonnes judicieuſes ſouſcriroient à l'éloge qu'il fait de ces Maximes, courtes, ſans être obſcures, & que l'imagination vivement frappée, retient avec plaiſir. Cependant Madame de Sévigné, en les envoyant à Madame de Grignan ſa fille, s'exprime ainſi. * *Voila les Maximes de M. de la R. F. revûës, corrigées & augmentées. C'eſt de ſa part que je vous les envoye : il y en a de divines, & à ma honte, il y en a que je n'entends point.* Il eſt vrai que notre Tacite François eſt quelquefois extrêmement profond. *Il faut* (a dit ſon

* Lettres de Madame de Sévigné. T. II. p. 25.

Apologiſte) *ſe donner le loiſir de pénétrer le ſens & la force des paroles ; il faut que l'eſprit parcoure toute l'étenduë de leur ſignification, avant que de ſe repoſer pour en former le jugement.*

L'Editeur compte onze Editions de cet Ouvrage : mais il y en a certainement un plus grand nombre. Il adopte celle qui fut faite en 1693 chez Barbin, treize ans après la mort de l'illuſtre Auteur, & comme étant la plus correcte & la plus riche de ſon propre fond, & où regne le même ſtyle & le même eſprit. » Heureux, pourſuit-il, » ſi nous avons bien pris cet eſprit ! » Heureux ſi nos Réflexions ne ſont » pas ſeulement des ombres qui relevent la gloire de notre Auteur ! « Perſuadé que le Duc de la R. F. s'eſt uniquement propoſé de conſiderer l'homme dans l'état de la nature corrompuë, il n'a pas balancé à rejetter tout ce qui lui a paru contraire à ces vûës, quoique M. Amelot de la Houſſaye qui l'a inſéré dans ſon Edition, aſſure l'avoir tiré d'un Manuſcrit qu'il a trouvé dans la Bibliothéque de M. l'Abbé de Fourcy. » Quoi de plus facile » à croire (ajoute le moderne Editeur) » que le manuſcrit d'un Livre nouveau, » & dont il y a deja huit éditions, non-

» seulement est enflé, mais que l'*en-*
» *flure* n'est pas *homogene?*» Nous avions déja un *Royaume homogene* *, de la façon du *Paraphraste* du *Heros* de Gracien; voila présentement une *enflure homogene*.

» Au reste mon dessein n'est pas, dit » l'Editeur, de l'affoiblir cette gloire: » je n'en ai eu d'autre en travaillant sur » cet Ouvrage, que celui qu'a eu M. » Amelot de la Houssaye en y travail- » lant avant moi, qui est de prouver, » par des paralleles de ses expressions » avec celles des Anciens, qu'il nous » a appris à penser, en pensant comme » les plus grands hommes de l'anti- » quité. « Mais ces prétendus paralléles se trouvent pourtant rarement dans le Commentaire de notre Auteur, où il ne fait pour l'ordinaire qu'étendre, restraindre, ou critiquer les réflexions du Duc de la R. F. Il y seme quelquefois des traits d'Histoire, mais en petit nombre. Son projet est donc entierement different de celui d'Amelot de la Houssaye, qui a enrichi cet Ouvrage de diverses notes historiques & politiques, tirées d'Auteurs Latins, Espagnols, &c. Il n'a pas même voulu raf-

* Voyez le Dictionnaire Néologique.

ſembler, à l'exemple de cet ennuyeux Commentateur, les mêmes matieres ſous differens titres, prétendant que *c'eſt en quelque ſorte défigurer un Auteur.* » J'ai cru, pourſuit-il, que l'eſprit » long-tems appliqué ſur le même ob- » jet s'émouſſoit, qu'il ſe ſoutenoit » mieux dans la variété; ſemblable à » un homme, qui ne ſe laſſe point » dans le plus vaſte jardin, quand il y » trouve à chaque pas differens orne- » mens, differentes fleurs, differentes » ſtatuës, qui le récréent & l'inſtrui- » ſent. »

Comme ces Réflexions ſont l'ouvrage d'un eſprit élevé & délicat, il falloit, ce me ſemble, donner le même caractere aux Remarques. *Quelque ſoin* (dit le Duc de la R. F.) *que l'on prenne de couvrir ſes paſſions par des apparences de piété & d'honneur, elles paroiſſent toujours à travers de ces voiles.* Voici la Remarque de l'Editeur. » Cela me rappel- » le ce que j'ai une fois entendu dire à » un Prédicateur, qui prêchant devant » une illuſtre Abbeſſe, qui méditoit » une Réforme, s'écria dans un en- » thouſiaſme: On croit avoir beaucoup » fait en ſe couvrant d'*un crêpe de Ré-* » *forme*, à travers lequel on voit ſou- » vent mille foibleſſes. Ce *crêpe* n'eſt-il

pas là bien placé ? Si le Duc de la R. F. observe que *nos actions semblent avoir des étoiles heureuses ou malheureuses* ; le Commentateur décrit bonnement les differens Augures du Paganisme. *Celui-là n'est pas raisonnable* (dit l'Illustre Ecrivain) *à qui le hazard fait trouver la raison, mais celui qui la connoît, qui la discerne & qui la goûte* : Et voici la glose avec le texte : » Il n'y a personne assez » automate, pour ne jamais rencontrer juste. Mais cela suffit-il pour » mériter le titre de raisonnable ? Non » sans doute. Tout au plus peut-on » dire que c'est une forme substancielle » *spirituelle*, & qui n'est point esprit. « Voilà des *formes substancielles* inconnuës aux Péripatheticiens. L'Editeur trouve-t'il le mot de *trahison* ? Il cite un texte du *Decret de Gracien*, où les differentes especes de trahison sont exposées. Le mot de *ruse* amene un texte de la Glose ordinaire sur l'Evangile de Saint Mathieu. Le Duc de la R. F. ne seroit-il pas bien surpris, s'il entendoit citer de pareilles autorités pour justifier ses ingenieuses Maximes ?

On peut dire de l'agrément séparé de la beauté, que c'est une symetrie dont on ne sçait point les Régles, & un rapport secret des traits ensemble, & des traits avec les

couleurs, & avec l'air de la perſonne. Voici la remarque : » En effet Homere » parlant des Graces, les repréſente » d'une taille fine & légere, pour mon- » trer qu'il ne faut preſque rien pour » plaire. Ce que le P. Bouhours expri- » me encore admirablement par un » certain je ne ſçai quoi, qui plaît, dit- » il, ſans ſçavoir en quoi. » Selon le Duc de la R. F. *Il ne ſert de rien d'être jeune ſans être belle, ni d'être belle ſans être jeune :* » S'il eſt écrit ſur *l'Agenda* » *capricieux de la Nature*, (dit le Com- » mentateur) que la jeuneſſe ou la » beauté manquera la premiere, je croi » qu'il vaut mieux que ce ſoit la beau- » té, parce que la jeuneſſe a de plus » longues & de plus ſolides reſſources. » Mais la beauté ne diſparoit-elle pas communément avec la jeuneſſe ? M. l'Abbé de la R. dit encore fort ingenieuſement. » L'abſence diminuë les mé- » diocres paſſions, & augmente les » grandes, comme le vent éteint les » bougies & allume le feu. » Le Comte de Buſſi, dans ſes *Maximes d'amour*, dit auſſi :

L'abſence eſt à l'amour ce qu'eſt au feu le vent,
Il éteint le petit, il allume le grand.

Le Commentateur trouve quelques Réfléxions *trop générales*. Il ſe ſeroit abſtenu de cette critique, s'il avoit conſideré que les reſtrictions ôtent une partie de la force des Sentences, toujours réduites à leur juſte valeur par les bons eſprits. Sur cette Réfléxion, » *L'éducation que l'on donne d'ordinaire* » *aux jeunes gens, eſt un ſecond amour* » *propre qu'on leur inſpire*, » on lit cette Remarque: » Oüi quand, par exem- » ple, à un Prince, on le répaît conti- » nuellement de ſa naiſſance & de ſon » autorité. » Si l'Editeur avoit lû l'Edition d'Amſterdam 1664, il auroit vû que cette Réfléxion étoit ainſi conçûë. *L'éducation qu'on donne aux Princes, eſt un ſecond*, &c.

Dans toutes les Editions des *Réfléxions Morales*, la CCXLIX eſt ainſi exprimée: » *Il n'y a pas moins* d'éloquen- » ce dans le ton de la voix, que dans » le choix des paroles. » M. l'Abbé de la R. lit ainſi: *Il y a moins d'éloquence*, &c. Ce qui lui donne lieu d'expoſer doctement que le Duc de la R. F. eſt d'un ſentiment oppoſé à celui des Anciens Rhéteurs, qui regardent l'élocution comme la premiere partie de l'Orateur. Ce qu'il a de bien ſingulier, eſt qu'à la page 159, où l'on trouve une

Réflexion, qui renferme le même sens, il ne contredit point son Auteur. Il se contente de remarquer, qu'il y a de l'Eloquence *jusque dans les mines*, & que celle de l'Italien, *c'est la grimace.*

Notre Editeur est quelquefois trop délicat; par exemple à l'occasion de cette Réflexion: *Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit*; il dit: » Je laisse » aux autres à peser cette pensée: j'a- » jouterai seulement que celui, qui » croit être sans folie, est encore bien » moins sage. » Madame de Sévigné, nous apprend que Madame de Grignan n'entendoit pas cette Maxime; la réponse qu'elle fait à sa fille* en est un excellent commentaire: »Pourquoi n'en- » tendez-vous pas cette Maxime? Hé- » las! le moyen de vivre sans folie, » c'est-à-dire, sans fantaisie, & un » homme n'est-il pas fou, qui croit » être sage en ne s'amusant & ne se di- » vertissant de rien? » Peu de gens ont oublié la Réflexion suivante, qui cache un sens si vrai & si juste: *La gravité est un mystere du corps, inventé pour cacher les défauts de l'esprit.* L'Auteur de la vie de M. Locke dit, que ce grand Philosophe *admiroit cette Maxime sur toutes les*

* Lettres de Madame de Sévigné. T. II. p. 44.

autres. Cependant elle ne peut être goûtée par l'Editeur?

Quoique le Commentateur dise dans la Préface, *qu'il se tient toujours auprès du Duc de la R. F. dans le degré de subordination où il doit être*, il n'a pû néanmoins resister à la tentation de dire, » qu'une certaine pensée lui est venuë » dans l'esprit, avant que d'avoir lû les » Réfléxions de son Auteur, & qu'il » l'a même mise dans un jour, si non » plus beau, du moins plus grand, » dans un volume d'œuvres mêlées im» primées à Paris en 1732. » Ce Livre étant peu connu, M. l'Abbé de la R. n'a-t'il pas bien fait de saisir cette occasion pour le faire connoître?

Il paroît depuis peu un Conte de Fées, intitulé *Funestine.* * L'heroine est une Princesse extrêmement laide, & d'une humeur acariâtre. Le Prince nommé Formose, qu'on lui destine pour Epoux, la deteste. Cependant cette Princesse, formée ensuite par la Vertu & la Docilité, personnages allégoriques, inspire de l'amour à Formose avec qui elle se marie. Cette Histoire est mêlée de descriptions, d'épisodes, & d'une Funestine.

* Chez Prault Pere. 1737. *in*-12.

Morale allégorisée, mais commune. Dans une Isle, où l'Auteur fait élever un magnifique Palais pour Funestine, » on » voit des Prêtres qui n'ont point re- » cours à de pieux artifices pour faire » goûter leurs dogmes. La vérité, » ajoute-t'il, les rend persuasifs; ils » sont desintéressez, ils s'aiment les » uns les autres. » Il y avoit un endroit où l'on rendoit la justice dans le plus pompeux appareil. » Les Marchandes » affectueuses n'y surfaisoient point de » moitié d'inutiles colifichets. Les Li- » braires avides n'y étourdissoient point » les passans du titre ampoulé d'une » historiette fastidieuse, qu'un Auteur » affamé venoit de mettre au jour. Les » Plaideurs, chose incroyable, y gar- » doient le silence en plein midi. Com- » me les Procès ne duroient qu'une mi- » nute, & que les habitans de l'Isle » étoient ennemis de toute chicane, » les Juges ne s'assembloient que tous » les quinze ans. Qu'on ne s'imagine » pas cependant que ces Juges en fus- » sent moins occupez. Ils se paroient, » ils inventoient des modes, & fai- » soient des découpures. » Si vous apercevez difficilement la finesse de ces allusions, vous trouverez aisément quelque contradiction dans l'endroit

ſuivant : » Je ne dois pas oublier la Bi-
» bliothéque de Funeſtine, *plus riche*
» *par la qualité que par le nombre* des
» Livres qui la compoſoient, quoi-
» qu'il y en eût près de trois cens mille.
» Là ſe trouvoient les originaux des
» Ouvrages que devoient faire les Dau-
» noi, les Murat, les Durand, *& tant*
» *d'autres qui ſe ſont donné dans la ſuite le*
» *ridicule de les imiter.* On y voïoit les
» portraits de tous ces Auteurs ; celles
» que j'ai nommées, étoient couronnées
» de rayons de lumiere ; ceux dont je tais
» le nom, d'aîles de Chauveſouris. »

Voici une autre alluſion curieuſe.
» Il y a, dit-il, dans une partie du
» monde, un Royaume, ancienne-
» ment connu ſous le nom des *Ugales*,
» & maintenant ſous celui de *Facner*,
» païs qui par ſes propres richeſſes
» pourroit ſe paſſer de tous les autres :
» mais qui par l'induſtrie de ſes habi-
» tans, porte ſon commerce juſqu'aux
» extremitez de la Terre. Le genre
» d'hommes qui l'occupe, deſcend de
» ces peuples belliqueux dont la valeur
» fut ſi funeſte aux Tyrans de l'Uni-
» vers. On les accuſe d'inconſtance ;
» mais ce n'eſt peut-être tout au plus
» que dans leurs modes. Treize cens
» ans d'obéïſſance à leurs Rois mon-

» trent assez qu'ils n'aiment pas le
» changement dans les choses essen-
» tielles. Ils sont braves, vifs, spiri-
» tuels. Peut-être ont ils dans le cœur
» un germe de supériorité qui se fait
» trop sentir à leurs voisins. Ce qui les
» rend l'objet de leur envie, les rend
» en même-tems celui de leur imita-
» tion. Ils ne sont jaloux que d'eux mê-
» mes. *Un esprit de critique* & de rafine-
» ment *aussi nuisible aux Arts qu'aux*
» *Lettres* s'est emparé de la Nation.
» Celui qui dit du mal des autres est ce-
» lui qui trouve le plus de partisans &
» plus de protecteurs. » Il est aisé de deviner le nom de cette Nation : Mais falloit-il faire dire tout cela par *un petit homme nommé* QUART-D'HEURE, *moitié courtisan, moitié bel esprit, sur-tout grand faiseur de Contes qu'il embellissoit de toutes les fades mignardises qui lui passoient par la tête.* Quelle impression peut produire le discours d'un si ridicule personnage ? N'étoit-ce pas assez pour la ridiculiser, que la déclamation insipide contre la critique, qu'il dit *nuisible aux Arts & aux Lettres*, & contre ceux qui l'exercent avec succès.

Nous remarquerons que l'Auteur met ceux qui ne goûtent pas tout ce qu'il y a dans son Ouvrage, *au nombre des cen-*

noisseurs transcendans, qui donnent le ton dans les ruelles, de ces imbécilles Précieuses, dont ils sont les oracles. Malheur donc à ceux qui ont le malheur de ne pas sentir les fruits de son imagination. Mais écoutons ce qu'il dit contre eux : » Mes négligences, leur dit-il, fourniront une vaste matiere à votre » critique : exercez-la tout à votre » aise ; je vous promets d'en rire ; je » ne vous promets pas d'être plus » exact. Etes-vous contens ? Non, » vous ne l'êtes pas. Vous cherchez » moins à nuire à l'Ouvrage qu'à l'Auteur. Votre malignité ne trouve » point son compte avec moi ; rien de » suspect dans mes allégories, rien qui » soit susceptible de sinistres applications, rien dans mes portraits qui » puisse blesser la Religion ou la délicatesse des Grands, que je respecte. Calomniez, je ne vous crains » pas. « L'*héroïcité* de ce généreux défi fait un fort bel effet dans un conte de Fées. Quel déchaînement contre la Critique ! C'est la façon de rire du moderne Heraclite ?

Du reste quoiqu'il plaide sa propre cause, il nous assure qu'il a tiré cette Histoire d'un manuscrit, dont une partie est écrite en caracteres inconnus. » Je présume, dit-il, que l'Auteur pré-

» venu par la mort, n'a pû l'achever ;
» & ſelon toutes les apparences quel-
» que Gymnoſophiſte Indien, plus
» vieux qu'Homere de quelques Olym-
» piades, l'a continuée pour l'immor-
» taliſer. On va me dire que je me
» ſers ici d'une mauvaiſe fineſſe qui re-
» vient tous les jours. Quand cela ſe-
» roit, l'imitation n'eſt-elle pas une
» belle choſe ? Demandez à tout fai-
» ſeur de contes qui commence à per-
» dre haleine, à tout Editeur qui pro-
» duit des ouvrages ſuppoſés, s'ils ne
» ſe trouvent pas bien de cet innocent
» artifice. Où ſeroit l'équité de me
» deffendre ce qu'on leur permet ? Le
» Sçavant que j'ai conſulté vient de
» me dire que la ſuite du manuſcrit eſt
» en langue Malabare ; ce mot m'a
» fait craindre que le ſtile ne reſſem-
» blât à celui des *Princeſſes* de ce nom,
» & qu'on ne pût en rien faire. Il
» m'a raſſuré ſur cet article. On ju-
» gera de ſa traduction, à laquelle je
» ne change rien, s'il ſuffit d'enten-
» dre le Malabar pour plaire aux Lec-
» teurs. « N'eſt-ce pas là *rire* & ba-
diner avec eſprit ?

Voici l'exorde de la ſeconde Partie du Roman, & je finis par là cet article déja trop long.

» On se plaint tous les jours du trop » grand nombre de Livres inutiles qui » inondent la Ville & les Provinces, » on a raison de s'en plaindre. Que ren- » ferment-ils pour la plûpart? des » riens *allongés en plusieurs parties*, des » idées vagues, des intrigues rebatuës, » où l'imagination manque autant que » le jugement, dont la lecture n'a » rien qui dédommage du tems qu'on » perd à les parcourir. On néglige » l'instructif pour l'agréable. Qu'en » arrive-t'il? *On reste ignorant*, & l'on » s'ennuye. Il faut moins s'en pren- » dre aux Auteurs qu'au goût général. » Tel ne fait que des bagatelles, qui » seroit capable de faire d'excellentes » choses. Mais il veut être lû, peut- » être aussi veut-il vivre? Un Ou- » vrage sérieux n'est guéres connu que » de son Auteur. Les seules *frivoli-* » *tés* sont à la mode; le sexe les aime » & les dévore; le Petit-Maître les ap- » prend & les débite, le Magistrat en » fait son étude, le Guerrier s'en dé- » lasse, le Philosophe... j'ai honte » de le dire, s'en amuse. Je suis en- » traîné par le torrent, je fais un conte » de Fée, je le donne, sauf à ne pas at- » tendre qu'on me blâme, en me blâ- » mant moi-même le premier.

Childeric, Tragédie. La Tragédie de *Childeric* par M. de Moran, qui a été fort goûtée a la Cour, eſt imprimée. Ce n'eſt pas aſſurément la moins bonne des Tragédies nouvelles repreſentées depuis un an. Elle ſe trouve chez Prault fils. Je ſuis, &c.

Le 16. Février 1737.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : à nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, Salut. Notre bien amé HUGUES-DANIEL CHAUBERT, Libraire à Paris, Nous ayant fait ſupplier de lui accorder nos Lettres de permiſſion pour l'impreſſion d'un Manuſcrit qui a pour titre *Obſervations ſur les Ecrits modernes*, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, ſuivant la feüille imprimée & attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Préſentes ; Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Livre ci-deſſus ſpécifié, conjointement ou

ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trois années conſécutives à compter du jour de la datte deſdites Préſentes : Faiſons deffenſes à tous Libraires, Imprimeurs & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles ; que l'impreſſion de ce Livre ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs ; & que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. Et qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Livre, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin ; & qu'il en ſera remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans

celle de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin: le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouïr l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons qu'à la copie desdites Presentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre foi soit ajoûtée comme à l'original: Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires; car tel est notre plaisir. Donné à Paris le vingtiéme jour du mois de Février, l'an de grace mil sept cens trente-cinq, & de notre Regne le vingtiéme.

Signé, SAINSON.

Registré sur le Registre IX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 77. fol. 65. conformément aux anciens Reglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris le 13 Mai 1735. G. MARTIN, Synd.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux les *Observations sur les Ecrits modernes*, & j'ai cru qu'on en pouvoit permettre l'impression. *Signé*, MAUNOIR.

1756665